



Les recherches action sociales

Claude Martin

► To cite this version:

Claude Martin. Les recherches action sociales : Miroir aux alouettes ou stratégie de qualification. MIRE. La Documentation Française, pp.135, 1986, Le point sur, 2-11-001629-9. hal-00941401

HAL Id: hal-00941401

<https://hal.science/hal-00941401>

Submitted on 6 Feb 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES RECHERCHES ACTIONS SOCIALES
Miroir aux alouettes

ou

Stratégie de qualification

Claude MARTIN

DOCUMENTS
AFFAIRES
SOCIALES

MIRE
(MISSION RECHERCHE
EXPERIMENTATION)
série
« LE POINT SUR »

*La collection « Documents Affaires Sociales » est destinée à accueillir
les études, recherches et rapports réalisés par l'Administration ou à sa demande
Elle a pour but essentiel de mettre à la disposition du public
les résultats de travaux qui ne connaissent, jusqu'ici, qu'une diffusion restreinte*

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

29-31, quai Voltaire
75340 Paris Cedex 07
Tél. : 42 61 50 10
Télex 204826 DOCFRAN PARIS

Prix : 50 F
Imprimé en France
ISBN 2-11-001629-9
DF 1276

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'EMPLOI

LES RECHERCHES ACTIONS SOCIALES

Miroir aux alouettes

ou

Stratégie de qualification

Claude MARTIN

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : LA RECHERCHE-ACTION ET LE «CHAMP SOCIAL»	5
Chapitre I - Travail social et recherche.	7
I - Développement et illégitimité	8
II - La demande politique et la localisation du «social»	10
III - Les enjeux du travail social.	11
IV - La Recherche-Action dans le «champ social»	14
Chapitre II - La Recherche-Action : Principes et lettres de noblesse	19
I - Le pôle épistémologique	22
. L'implication dans la lecture de la réalité sociale	24
. L'implication dans l'intervention sociale	26
II - Le pôle participatif ou interactif	28
DEUXIEME PARTIE : LA RECHERCHE INVENTAIRE	37
Chapitre I - La démarche	39
Chapitre II - La recherche-action sociale en actes	47
I - Flux et tendances	49
II - Eclairages.	54
1. La convergence des intérêts entre institutions et professions sociales	54
2. Ce qu'on entend par R-A dans le secteur social	60
. Les mots pour les dire	60
. La question de la demande et des objectifs prioritaires : un soupçon d'utilitarisme.	64
. Acteurs, rôles et modes de participation : la recherche interactive.	67
. La place des théories, des disciplines et des méthodes des sciences sociales : la théorie, pour quoi faire ?	70
. Les résultats au plan de l'action : d'abord une façon de communiquer	73
. Les démarches : premier essai de différenciation	75
III - Efficace ou activisme : les R-A-S comme stratégie d'action adaptatrice	77
1. Les typologies	77
2. La palette des nuances.	87
TROISIEME PARTIE : LES «NOUVEAUX» ACTEURS LOCAUX : AUTO OU HETERO-QUALIFICATION	95
I - Les ruptures idéologiques sur la question du social	98
II - Les «travailleurs du social» et le local	103
III - Une position moyenne	105
IV - Se qualifier versus être qualifié ou la double légitimation.	107

OUVERTURES POUR UN DEBAT	113
ANNEXE	119
Liste des rapports de recherche-action retenus sur la période 1971-1983	
LISTE DES TABLEAUX	125
BIBLIOGRAPHIE.....	127
INDEX DES SIGLES	134

INTRODUCTION

*"Mais en se cherchant des cautions savantes,
l'utopie se monnaie en technicisme".*

(Robert CASTEL, *La gestion des risques*)

Pensée et action. Théorie et pratique. Eternels débats ; fil conducteur et frontières du discours qui unissent et partagent dans un même mouvement deux registres difficilement séparables. Mais aussi fantasme originaire de la science et de l'intervention sur le social. Au carrefour de ces deux "univers", se côtoient des acteurs dont les logiques respectives n'ont de cesse de se distinguer. Pour mieux s'enrichir ? Là est bien la question.

Bien sûr, tous s'accordent sur cette incontournable dialectique. Penser aide à agir ; agir nous fait penser, voire fait ce que nous pensons. En revanche, il est difficile de s'entendre sur ce que penser ou chercher veut dire et sur ce qu'intervenir suppose. Jeux de priorités, enchâssements, esquives. De l'un où l'autre des registres semblent poindre des incompatibilités, des hiatus.

Il est cependant des moments où les rapprochements se dessinent, où le bricolage de la cohérence semble atteint. Moments de trouble, de doute, de quête. Au cœur de ces projets, des volontés d'exprimer le sens, de changer l'ordre des choses, d'ajuster les finalités de chaque registre. Certaines "zones" du social donnent particulièrement matière à ces débats. Zones en friches, "terrains d'aventure" où l'on peut se chercher, se cacher, s'affronter. Mais aussi zones où s'impose l'urgence de trouver et d'agir.

Sciences et interventions sociales construisent ainsi leur espace de rencontre. Des acteurs y (inter-)agissent, y réfléchissent à leurs rôles et fonctions respectives, à leur "identité" et à cette fameuse dialectique théorie-pratique. Si le débat est ancien, il semble trouver un nouveau souffle actuellement. Ce que l'on appelle aujourd'hui le travail social, ces pratiques d'intervention dans/sur les rapports sociaux, constitue un lieu de développement de cette quête de synthèse. Sous la pression des mutations, des mouvements et "fractures du social", il prend de nouvelles formes, déplace ses priorités, adapte ses finalités. Zone molle par excellence, le travail social se cherche aux confins de plusieurs logiques quelquefois contradictoires.

En effet, par sa vocation première, le travail social est d'abord pratique concrète, acte, intervention. Cependant il est aussi compréhension, recherche de solution et discours. Mais cette compréhension est finalisée, non pas dans un savoir pour lui-même, mais dans un savoir pour agir, parfois savoir de l'action, "savoir-faire". Inéluctablement, le travail social se confronte à cette fameuse dialectique du savoir utile, du savoir dans, sur et par l'action.

Ailleurs et à côté, les sciences sociales aussi "musardent" autour de ces questions, s'y confrontent en boucles répétées. Après des phases alternées de certitudes et de ruptures, de replis et d'ouvertures, construisant et bouleversant leurs frontières, les disciplines des sciences humaines semblent aujourd'hui réactiver ces débats, oubliant leur propre constitution pour se retourner vers leurs objets et réfléchir sur leur fonction et capacité à jouer un rôle dans leur recomposition.

Dans ce mouvement de "dérapage" plus ou moins contrôlé, sciences et actions sociales se côtoient à nouveau, tout comme aux origines. D'un côté, on renonce quelque peu à sa tour d'ivoire et intègre à son projet de production d'un savoir "sur", celui d'un savoir "pour" le social. De l'autre, on s'interroge sur la nature du "savoir" que l'on véhicule, sur son autonomie et la possibilité de le construire de manière plus rigoureuse.

Telles sont quelques-unes des vastes questions sous-jacentes à l'idée de recherche-action dans ce domaine de pratiques et de réflexions. Notre projet n'est cependant pas de contribuer au débat de manière philosophique. La finalité de ce travail est moins ambitieuse. Il s'agit essentiellement d'interroger le développement de démarches de ce type dans un secteur qui semble propice ou susceptible d'être séduit par l'intitulé et la philosophie du modèle.

Depuis sa création en 1982, outre ses impulsions et son soutien aux recherches en sciences de l'homme et de la société appliquées aux domaines de la santé, du travail et de l'action sociale, la Mission Recherche-Expérimentation du Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale (MIRE) a promu un certain nombre d'inventaires de travaux réalisés dans ces champs. Inscrite au cœur même des questions posées par l'applicabilité des sciences sociales ou traversée par la problématique des relations entre champs scientifique, pratique et politique, cette mission de la recherche a développé une interrogation spécifique au sujet de l'expérimentation et de ses rapports avec la

recherche (1). Elle nous a chargé à ce titre d'une mission d'analyse critique des travaux réalisés dans le secteur social dans une optique de recherche-action.

Au-delà des mots et de ces rapides rapprochements, la recherche-action trouve-t-elle réellement un écho dans le secteur social ? Telle fut notre première question. A ce niveau est d'abord intervenue notre expérience d'enseignant dans les formations supérieures en travail social et de chercheur contractuel dans ce champ de pratiques. Cela dit, notre première véritable approche de la recherche-action dans le secteur social fut d'en réaliser une à la demande de deux administrations sociales locales. Cette expérience nous permit de prendre quelque peu la mesure de tous les éléments qui pouvaient intervenir dans ce genre de rapprochement d'acteurs : décideurs, praticiens, chercheurs ; mais aussi de logiques : recherche et action, travail social et recherche. Difficile alliance, délicate union. D'une certaine manière, cette expérience fut l'occasion de formaliser des interrogations, de tenter de composer avec des situations, des acteurs, des attentes, des principes, une littérature et d'élaborer ainsi une première tentative de mise en forme de ce que "recherche-action" pouvait signifier pour nous. L'occasion encore de percevoir la complexité des enjeux, la fragilité de "l'alliage" et son amorphisme. Par cette tentative, nous avons pu mesurer le poids de déterminants externes aux finalités premières de la recherche "traditionnelle" ; même lorsque celle-ci est contractuelle.

Mais, au-delà de cette phase d'expérimentation de l'intérieur, qui n'a fait qu'accroître notre curiosité et nos doutes, nous avons perçu, au fil du temps, l'ampleur de ces pratiques dans le secteur social, leur déploiement, leur renforcement au cours des dernières années. Ainsi, dans le cadre des travaux menés avec nos collègues au Centre de Recherche sur le Travail Social, travaux qui se situent dans l'optique d'une sociologie de la recherche sociale, nous avons pu évaluer l'importance et le développement de ces démarches (2). Nos contacts avec l'étranger, et le Québec en particulier, n'ont fait que renforcer le sentiment que se jouaient là des interactions remarquables, témoins des enjeux du secteur social et des recherches en sciences humaines (3).

De là découle l'objectif de ce travail. Nous proposons de mettre en lumière ce que faire de la recherche-action dans le secteur social peut signifier pour les divers acteurs qui en sont les protagonistes, mais aussi de tenter d'apprécier les éventuelles évolutions de ces significations actuellement. Si le rôle de la recherche dans ce secteur a beaucoup évolué dans la dernière décennie, il nous semble que la recherche-action donne un éclairage spécifique, plus précis, dans la mesure où elle est recherche à l'intérieur du secteur, recherche dans le travail social et non seulement recherche sur ses pratiques ou ses acteurs. Et ce point est crucial.

De nombreuses contributions et analyses au sujet du développement de la recherche en ce domaine soulignent en effet le caractère problématique de l'interaction entre ces divers types d'acteurs (décideurs, chercheurs et praticiens), armés de logiques assez souvent divergentes, quand ce n'est pas franchement adverses.

Par leur projet de rapprochement entre ces logiques, les "recherches-actions" nous semblent, dans une certaine mesure, des espaces privilégiés de manifestation et de négociation des écarts. A partir de l'existence de ces pratiques, les questions que nous pouvons poser sont, par exemple : Sur quoi se fondent-elles ? Qui les pratique et comment ? Quels sont les "modes de faire", les objectifs, les finalités poursuivies ?

Si la connaissance de l'intérieur nous a donné accès à un certain nombre de pistes de mise en problème, le caractère limité de notre expérience compromettrait tout prolongement. D'ailleurs, la recherche-action est-elle seulement une pratique homogène ou, au contraire, ne faut-il pas y voir un lieu d'expérimentation de la plus complète diversité ? La recherche-action n'est-elle pas avant

(1) cf. en particulier les bulletins MIRE Information : "Recherche et expérimentation", no 4 - mars 1985 et no 6 - octobre 1985. Paris - MIRE - Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale.

(2) cf. M. H. SOULET : L'institutionnalisation de la recherche sociale, Université de Caen - CRTS, MIRE, 1983. M. H. SOULET : Les recherches sociales. Rapports de force et rapports de raison, Université de Caen - CRTS, CTNERHI, 1985.

(3) cf. G. GOYETTE, M. LESSARD-HEBERT : La recherche-action : ses fonctions, ses fondements et son instrumentation, Conseil Québécois de la Recherche Sociale, Gouvernement du Québec, Juin 1985.

tout une enveloppe, un intitulé pour qualifier ce qui n'est pas tout à fait de la recherche, ni tout à fait de l'action ? Peut-elle d'ailleurs être considérée comme un objet d'investigation possible ou ne sommes-nous pas nous-mêmes en train de poursuivre un mirage ? Tout comme les "recherches spontanées", qui ne se soumettent pas a priori aux principes de la production scientifique, les recherches-actions dans le secteur social recouvrent des pratiques tentaculaires, impulsées et implantées à tous les niveaux de l'infrastructure de l'action sociale, professionnelle ou non. Par la souplesse de ses critères, ou principes de réalisation, mais aussi des représentations qu'elles peuvent susciter, les recherches-actions sont difficiles à cerner. Beaucoup de démarches ou d'expériences peuvent être dites recherche-action. Chaque acteur est libre de l'interprétation et, donc, les limites ne peuvent être posées qu'arbitrairement ou en se référant à un angle de lecture particulier.

Afin de pénétrer cet espace en friches, nous avons choisi de tirer profit de cet amorphisme et de prendre ces pratiques comme analyseur du secteur où elles se déploient. En étudiant les modes de faire, les principes de production, nous pensons avoir accès à une certaine vision du secteur social et de ses acteurs. De gênante, la souplesse de la démarche devient une condition d'accès aux milieux qui les exercent. C'est justement parce que faire de la recherche-action peut prendre de multiples formes, que ces formes adoptées dans chaque expérience expriment potentiellement des choix, des conceptions particulières.

Si la rigidité des modes de faire de la recherche, la standardisation des produits aplanissent quelque peu les différences, atténuent les nuances, tendent à minimiser le potentiel d'expression de la logique du producteur, la recherche-action en favorise l'accès, facilite son décryptage.

Elle est assez idéale dans la mesure où elle autorise une certaine "déviance", une palette importante de possibilités de la jouer. Elle est plus un modèle global, une orientation, une intention qu'une technique de recherche particulière. De plus, tout producteur de recherche-action fait implicitement valoir une certaine dissidence par rapport aux conceptions traditionnelles de recherche. Si l'on fait de la recherche-action, c'est d'abord pour ne pas faire de la recherche traditionnelle.

Le développement de ces pratiques dans le secteur social, et en particulier le fait qu'elles ne sont pas seulement l'affaire de chercheurs mais aussi, voire surtout, de praticiens, offrent des atouts importants. Nous proposons ici d'en aborder quelques dimensions en nous penchant tout d'abord sur la littérature de référence, sur les "lettres de noblesse" de ces démarches, puis sur la façon dont les acteurs restituent leurs expériences. Si la recherche-action, comme la recherche en général, est mode de production, elle est aussi restitution, transmission, communication. Sans se limiter à un rapport, une recherche est aussi travail, avec tout ce que recouvre ce terme. Cependant, la pseudo-finitude de l'écrit constitue un moment particulièrement important qui témoigne de ce que chercher veut dire pour le producteur.

La recherche-action est donc ici un filtre, une lunette, une voie d'accès, un angle d'attaque du travail social. A la lumière de ces pratiques, de leurs aléas et évolutions, nous chercherons à saisir ce que le "travail social" manifeste de lui-même. A la fois discours et pratique, la recherche-action donne accès à des enjeux, des représentations de soi et des autres, à des interactions et, à ce titre, peut avoir valeur de témoin, d'analyseur du champ en question. C'est tout au moins le pari de cet inventaire.

PREMIERE PARTIE

LA RECHERCHE-ACTION ET LE "CHAMP SOCIAL"

Chapitre I

Travail social et recherche

L'émergence de travaux de recherche appliqués au secteur social est un phénomène récent qui a pris racine dans un ensemble complexe de mutations, tant au niveau des politiques qu'à celui des professions dites sociales.

D'ailleurs, si l'on en croit la fréquence et l'intensité des débats actuels, ce domaine de recherche constitue un enjeu important. Sa place, ses fonctions, ses finalités et modalités de production font l'objet de nombreux commentaires contradictoires de la part de tous les milieux et acteurs qui y jouent un rôle ; c'est-à-dire tant les praticiens, les producteurs de travaux appliqués à ce domaine que les décideurs et/ou commanditaires administratifs et politiques. La pléthore de colloques et de numéros de revues professionnels et scientifiques à ce sujet, durant les dernières années, témoignent de l'actualité et de l'intensité de ces préoccupations.

Prenant comme champ de développement le travail ou l'action sociale, et pour objets ses pratiques, ses professionnels, ses publics ou son organisation, ces travaux répondent à des systèmes d'attentes extrêmement hétérogènes. Chargé, d'une certaine manière, de définir, d'orienter, de dire le sens de ces pratiques, voire de les valider ou invalider, ce champ de recherche particulier nous semble moins conditionné par la construction de son seul objet : le travail social - dont on peut encore aujourd'hui se demander ce qu'il recouvre précisément - que par la nature des attentes ou demandes qui s'y cotoient (justifier, promouvoir, innover, comprendre, évaluer, comptabiliser, décrire, interpréter, etc.)

Non reconnu, aujourd'hui encore, dans les milieux scientifiques comme champ de spécialisation, il demeure en quelque sorte directement dépendant des demandes plus ou moins explicites que lui formulent les décideurs politico-administratifs et les praticiens de l'action sociale, mais aussi des interactions et négociations que ces demandes provoquent. La configuration de ces enjeux externes à la stricte production de connaissances représente même probablement le principal déterminant des rôles, des finalités et des façons de faire de la recherche en ce domaine.

Afin de saisir en quoi les recherches dites actives ont pu trouver écho dans ce champ d'investigation, il apparaît donc utile de décrire sa configuration et ses évolutions récentes.

Pour simplifier, nous pouvons résumer ces systèmes d'attentes ou ces facteurs de détermination en évoquant, d'une part, les évolutions globales de ce secteur au niveau des politiques sociales et, en particulier le rôle joué par l'Etat dans le domaine des interventions sociales, et, de l'autre, la dialectique professionnalisation/déprofessionnalisation qui semble caractériser les pratiques que nous englobons aujourd'hui sous l'expression générique de "travail social".

I - DEVELOPPEMENT ET ILLEGITIMITE

Le développement de ce domaine d'études et de recherches que nous pouvons qualifier de "marché", est d'abord étroitement lié à un lent processus engagé dans le courant des années soixante, qui a consisté à associer progressivement des spécialistes des sciences humaines et sociales à la décision administrative et politique. "C'est au début des années 60 que l'Etat s'est engagé, en France, dans un soutien actif du développement de la recherche en sciences sociales, par le moyen principal d'une politique de financement contractuel. Ce faisant, il poursuivait plusieurs objectifs. Il souhaitait : amener les chercheurs à porter plus d'attention aux problèmes économiques et sociaux actuels ; faire appel aux compétences de tous les centres de recherche existants, publics, para-publics, bureaux ou sociétés d'études privés ; susciter au-dedans ou au-dehors du CNRS et de l'Université, de nouvelles équipes de recherche, capables d'éclairer, au-delà des études de l'Administration elle-même, les conditions et les effets de la croissance". (1)

La mise en place dans la France d'après guerre d'un appareil de planification fut à ce niveau particulièrement déterminante. Cette optique de planification du développement économique et social a favorisé l'émergence de demandes en direction des sciences humaines sur des points comme : l'adaptation au changement, la diffusion de l'innovation ou la prise de décision. En 1966, C. GRUSON, alors Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, parlait en terme de "planification démocratique". Analysant la situation de la sociologie française de l'époque, il soulignait même : "L'association du sociologue aux préoccupations de l'homme d'action n'en est qu'à sa première étape" (2). Dans le même ouvrage, R. LEBEL, alors Directeur de l'Union Nationale des Caisses d'Allocations Familiales (future Caisse Nationale des Allocations Familiales), argumentait également l'importance de ce rapprochement entre décideurs et scientifiques, "hommes d'action" ou "représentants de la population" et chercheurs en sciences sociales

"De plus en plus, les responsables des syndicats, des associations familiales, les administrateurs des organismes sociaux ont compris que leurs aspirations d'élévation du niveau de vie et de développement social avaient plus de chance d'aboutir si elles s'appuyaient sur les travaux des chercheurs" (3). Une telle position représente d'ailleurs probablement un des premiers signes de demande formelle provenant du secteur social spécifiquement.

Si la commande politique et administrative peut être considérée comme la principale condition de développement de ce secteur de recherche, cette main tendue en direction des sciences sociales ne produira des effets, pour ce qui est de l'action ou du travail social, spécifiquement, qu'au tournant des années soixante-dix. F. BAILLEAU, N. LEFAUCHEUR et V. PEYRE expriment cela en ces termes dans un ouvrage traitant des rapports entre sociologie et travail social : "Malgré tout, dans les années soixante, le "domaine du social" reste pour la sociologie un champ peu reconnu : à peine exploré et non revendiqué" (4).

La constitution de ce domaine d'investigation comme champ de recherche fut donc progressive et les signes de son institutionnalisation n'apparaîtront véritablement que dans le courant des années soixante-dix ; ce que nous notons avec M.H. SOULET dans ce même ouvrage ainsi : "Le champ de l'action sociale est resté longtemps à l'écart des grandes investigations des institutions officielles de recherche et des constructions théoriques principales des disciplines des sciences sociales. Mais le développement d'une "fonction recherche" sur ce champ, constitue l'un des événements remarquables de son histoire depuis une décennie. L'institutionnalisation de la recherche dans le domaine de l'action sociale peut se lire en particulier dans la création ou la redéfinition d'instances administratives ou para-administratives de financement d'études prolongeant les fonctions informatives et techniques de certains services (création du Service Etudes et Financement à la Direction de l'Action Sociale au milieu des années soixante-dix, réorganisation du Centre Technique National d'Etudes et de Recherches sur les Handicaps et les Inadaptations en 1975, réorganisation de la politique de recherche de la Caisse Nationale des Allocations Familiales au début des années soixante-dix). Un véritable marché d'études s'est progressivement constitué par le biais de la pratique contractuelle" (5).

Ce secteur de recherche à dominante contractuelle, présente aujourd'hui une configuration quelque peu paradoxale avec, d'une part, des indices de développement évidents - comme le nombre de travaux produits durant la dernière décennie et l'importance des crédits publics et privés qui leur ont été consacrés, voire l'intérêt que lui ont manifesté des courants de pensée sociologiques, comme ceux de M. FOUCAULT, de P. BOURDIEU, de M. CROZIER ou de A. TOURAINE - et, de l'autre, des marques d'illégitimité, comme le fait de n'être pas reconnu comme domaine de spécialité scientifique, contrairement à d'autres champs tels l'éducation, l'urbain, la famille, etc., ou la dépendance de ce secteur aux préoccupations administratives et politiques, ou encore le recours à des démarches appliquées, descriptives et utilitaires, dont la reconnaissance dans les milieux scientifiques est très relative.

Les conditions de développement que représentent ces sollicitations administratives et politiques seraient peut-être même, d'une certaine manière, celles de la non reconnaissance ou de l'illégitimité de ce champ de recherche. Si l'on peut effectivement compter quelques travaux libres de toute commande, dont la portée scientifique fait consensus - ce qui est le cas des productions sociologiques sus-évoquées - la majeure partie des recherches sur ce domaine ont eu lieu dans un cadre contractuel avec l'appui financier d'organismes à vocation administrative et non scientifique.

Suite à l'inventaire effectué par M. H. SOULET de ces travaux sur la période du VII^{ème} plan (6), nous pouvons noter qu'un peu moins de 25 % d'entre eux ont fait l'objet d'un financement par des organismes scientifiques (Centre National de la Recherche Scientifique : 1,4 % ; Comité d'Organisation des Recherches Appliquées sur le Développement Economique et Social : 15 % ; Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique : 8 %) ; les autres se répartissant entre les commanditaires suivants : Direction de l'Action Sociale du Ministère de la Santé, Centre Technique National d'Etudes et de Recherches sur les Handicaps et les Inadaptations, Caisse Nationale des Allocations Familiales et autres décideurs (autres ministères, conseils généraux, municipalités, etc.). De la même façon, ce domaine de recherche n'attire que dans une relativement faible proportion les chercheurs patentés, institutionnels (universitaires ou CNRS) (27 %), par rapport aux autres types de producteurs que sont les associations de recherche, les bureaux d'études, les organisations professionnelles, associations ou institutions du secteur social (55 %).

En dehors de "l'épistémologie tolérante" à laquelle fait allusion J.Y. CARO pour signifier le caractère consensuel de l'apposition du label de scientificité, autorisant chacun "à faire DE la science sociale et non LA science sociale" (7), on voit que les recherches appliquées au secteur social ont peu de chance d'être reconnues comme scientifiques, si l'on s'en tient à l'aura de leurs instances de financement ou à celle de leurs producteurs.

II - LA DEMANDE POLITIQUE ET LA LOCALISATION DU "SOCIAL"

Mais, outre ce processus d'institutionnalisation et de développement, les formes et finalités des travaux appliqués à ce secteur renvoient à la demande de l'Etat et aux modifications intervenues dans les politiques sociales durant cette même période. Pour simplifier, nous pourrions distinguer deux grandes phases. Pendant la première, qui correspond grossièrement à la fin des années soixante et à la première moitié de la décennie suivante, ces travaux se sont inscrits dans le processus de prise en charge par l'Etat de la planification des interventions sociales ; ce que l'on a défini par l'image de "l'Etat-Providence".

Soucieux de promouvoir au niveau central le développement économique et social du pays, des décideurs ont ainsi engagé un processus de constitution et de rationalisation des "zones" d'intervention de l'Etat, qui a pris appui notamment sur un certain nombre d'études et de recherches. Cette optique de planification et de rationalisation de secteurs prioritaires d'intervention, a engendré des confusions entre étude et recherche, et donc, des démarches de nature différente ; pour les unes sur le mode de l'aide à la décision ou de l'expertise, pour d'autres, dans une optique de théorisation des pratiques, voire de critique sociale. Cette volonté planificatrice et interventionniste de l'Etat va d'ailleurs provoquer d'importants débats sur l'utilité sociale et la dépendance de la recherche, mais plus globalement au sujet du contrôle exercé par les appareils d'Etat sur la conception des interventions sociales.

Cette tendance va en quelque sorte se renforcer au tournant des années soixante-quinze avec l'amorce d'un contexte de crise et le développement de courants critiques, pour les uns à tendance libérale, pour d'autres, "radicale", qui vont, sur des bases tout à fait différentes, pointer les travers de l'interventionnisme étatique, ou d'une planification centralisée et pyramidale de consignes nationales. Que ce soit pour soutenir le retour au marché comme mode de régulation des problèmes sociaux et donc la réduction du rôle de l'Etat dans les affaires sociales, ou pour mettre en évidence le "contrôle social" inhérent à cette extension du rôle de l'Etat et à la spécialisation de ses appareils et agents, ces mouvements critiques vont provoquer des ajustements importants dans les contributions fournies par les études et recherches en ce domaine. Au-delà même de la critique en terme de contrôle social, qui fut dominante dans le début des années soixante-dix, se sont progressivement affirmés divers courants d'idées soulignant l'incapacité pour des mesures nationales, instituées et normalisatrices de résoudre tous les problèmes ou conflits sociaux. On peut même voir dans ce processus de disqualification des initiatives centrales ou de mise en cause de la légitimité de l'Etat à intervenir, les conditions qui ont favorisé le développement de l'idée de négociation locale, voire d'expérimentation sociale.

Soumis à un véritable tir croisé dénonçant à la fois la dimension du contrôle et la promotion d'une société d'assistance, et devenus incapables de produire des réponses jugées adaptées dans tous les lieux de cristallisation de conflits et de problèmes sociaux, les responsables politiques vont peu à peu faciliter l'émergence de mesures localisées, négociées entre les protagonistes eux-mêmes ; la confrontation et la négociation devenant les principales sources de légitimité de la décision. Cette nouvelle gestion localisée du social trouve son expression la plus achevée dans l'idée de décentralisation, dont nous ne faisons que percevoir les prémises. J. DONZELOT soulignait récemment ce phénomène : "Le renouveau, depuis le milieu des années 70, de l'intérêt pour les collectivités locales, le souci, à travers la décentralisation, de créer des pouvoirs politiques régionaux comme d'élargir les responsabilités et les moyens des élus locaux, tout cela semble bien s'inscrire dans la double préoccupation engendrée par l'échec idéologique de l'Etat-Providence et son impasse pratique. Il s'agit, pour une part, de répondre à la dénonciation d'un pouvoir central trop lointain, trop abstrait, en reconstituant un registre intermédiaire et accessible d'interlocuteurs politiques pour les citoyens. Il s'agit aussi, pour une autre part, d'enrayer les comportements d'irresponsabilité qui s'autorisent de la captation par le centre de toutes les procédures décisionnelles et qui ne laissent au pouvoir périphérique qu'un rôle de résistance plus ou moins déclarée aux initiatives centrales, assorti d'un système de pressions pour l'obtention de ses attributions" (8).

Ce déplacement du lieu de l'initiative et de la décision, du centre vers la périphérie, s'il a permis un consensus au niveau des faits, suscite cependant des interprétations variables. En effet, on peut voir dans ce rapprochement des mesures sociales des individus qui en ressentent "le besoin", ou tout au moins de ceux qui peuvent s'en faire les relais - dans notre cas, des élus et/ou des responsables d'institutions à caractère social, eux-mêmes relayés par des agents de terrain, comme les travailleurs sociaux - soit, comme l'exprime J. DONZELOT, l'émergence d'un "nouvel esprit public", dont "les formes se cherchent actuellement dans la nécessité d'articuler le registre de la délibération et celui de la négociation" (9), ou bien encore un désengagement pur et simple de l'Etat, une déresponsabilisation par filtrages successifs et création d'écrans multiples, ce que C. DOURLENS et P. VIDAL-NAQUET qualifient d'"invisibilisation du politique" (10). Les divergences de points de vue à ce sujet sont légions et les positions difficiles à trancher entre l'option radicale et critique de J.-P. GARNIER, lorsqu'il écrit : "Il va de soi que ce délestage, ce dégraissage, cette décentralisation de l'Etat ne prélude aucunement à son dépérissement. Au contraire, "le meilleur" moyen de protéger l'Etat ne serait-il pas de le décharger des tâches qui peuvent être accomplies par d'autres, que son intervention stérilise ?" (11) ; et celle plus positive de M. TACHON : "Il s'agit de s'interroger sur la pertinence des conceptions en usage et troquer un modèle uniforme d'intervention, marqué par des limites évidentes, contre une organisation diversifiée, décentralisée, épousant, autant que faire se peut, les mutations de la société" ; même s'il interroge encore l'avenir à ce sujet : "La décentralisation de l'aide sociale sera-t-elle un nouvel outil pour la compréhension de la société ?" (12).

Une telle opposition de vues sur l'effet de localisation du "social" montre son ambiguïté fondamentale. Des nuances peuvent bien sûr être apportées à cette présentation schématique du pôle de la demande politico-administrative. Ainsi, si l'on en croit P. MACLOUF, la vision négative et contrôlante du "Tout Etat" est quelque peu trompeuse dans la mesure où, selon lui, "l'Etat-Providence n'est pas ce que l'on croit" ; c'est-à-dire que les mesures sociales nationales sont elles-mêmes négociées et appliquées de façon différenciée au plan local. "Chaque prestation fait l'objet d'une appropriation spécifique par le milieu local, qui peut être discordante par rapport à sa finalité explicite(...) La différenciation locale de la consommation du social ne procède pas uniquement de celle des sociétés civiles locales, mais aussi de la pratique des agents locaux du social des organismes de protection sociale" (13). Avant même de parler de décentralisation des responsabilités en matière sociale, les instances et les agents locaux détenaient donc déjà un outil relativement malléable ou, tout au moins, un pouvoir d'exercer une marge de manoeuvre, d'utiliser de façon plus ou moins différenciée les moyens ou les règles nationales de protection sociale.

Tout en évoquant ce point, P. MACLOUF se fait tout de même un ardent défenseur de la localisation et du "développement social local", montrant l'importance qu'il y a à "construire une participation populaire à la gestion du développement" (14) et ce à une échelle où les relations de proximité garantissent la bonne connaissance des particularismes. Il suggère également : "L'action sociale peut pour sa part se structurer autour de la notion d'"ingénierie sociale" : animation de développement, constitution d'une information sociale locale, élaboration de schémas directeurs du développement social..." (15).

A la localisation du social, correspondrait donc, en terme d'études et de recherches, deux points d'importance. D'une part, la responsabilisation des acteurs dans la promotion du développement local et d'une participation populaire à la gestion et à la planification localisée des mesures sociales, et de l'autre, une territorialisation/localisation des travaux afin de prendre la mesure des particularismes. Deux mots d'ordre qui nous paraissent fondamentaux : territoire et participation.

III - LES ENJEUX DU TRAVAIL SOCIAL

Ce que nous évoquions précédemment à propos de l'Etat en terme d'illégitimité à intervenir, concerne également les professions sociales et ce d'autant plus que la constitution de ce champ de pratique comme domaine d'intervention professionnelle est étroitement liée à son institutionnalisation par l'Etat lui-même, et ce, à la période de production critique sus-évoquée. Cette constitution du travail social s'est manifestée au tournant des années 70 par l'accroissement considérable des intervenants sociaux et par un renforcement du processus de professionnalisation de leurs pratiques. Pour caractériser cette époque, J. ION et J.P. TRICART parlent même de "naissance" ou d'"invention du travail social" (16). Ils soulignent d'ailleurs une double source de structuration ; d'une part, au niveau de l'Etat, avec, par exemple, la création en 1970 de la Direction de l'Action Sociale au sein du Ministère de la Santé, regroupant diverses fonctions, dont l'organisation des filières de formation aux professions sociales et le financement d'études sur l'action sociale, et,

de l'autre, au niveau des disciplines des sciences humaines, qui ont à cette période reconnu l'importance de ce secteur, notamment comme marché de formation. Si l'on est tenté de parler de reconnaissance lorsque l'on invoque cette phase de croissance du nombre des professionnels ou l'institutionnalisation de ces pratiques du fait de leur prise en charge par l'Etat, il faut malgré tout souligner les failles et lacunes provoquées par ce développement.

Ces pratiques vont en effet perdre au fur et à mesure de ce processus certains de leurs fondements d'origine éthique. Par exemple, en tant que professionnels, ces acteurs ne seront plus autant en mesure de faire valoir leur désintéret ou la gratuité sociale de leurs actions que facilitait l'humanitarisme vocationnel, religieux ou philanthropique de l'époque de la bienfaisance. Les débats sur le bénévolat montrent également la complexité de ce hiatus. "Pour un travailleur social, le bénévole, c'est souvent l'autre, mais c'est aussi une partie de lui-même. Le professionnel échappe difficilement aux valeurs de base de son métier telles qu'elles ont été créées jadis pour des bénévoles et par eux" (17).

L'intervention auprès des indigents, la prise en charge des déficients sont en effet restées longtemps l'affaire de la société civile ou d'initiatives individuelles et bénévoles ; la bonne volonté, la générosité ou la militance étant souvent les garants de ces interventions. Les fondements de tels actes étaient de nature transcendante, situés au plan moral, ou plus simplement encore relevaient du registre des rapports de solidarité naturelle, ce que A. CAILLE définit comme la sphère de la "socialité primaire", registre duquel "ressortissent la famille simple et élargie, la communauté locale, le groupe de résidence, les relations inter-personnelles" (18). L'institutionnalisation de ces pratiques correspondrait, selon cette terminologie, à une secondarisation de rapports sociaux particuliers. A. CAILLE définit ainsi le travail social comme "... l'ensemble des actions, à dominante professionnelle, par lesquelles la société vise à soumettre la socialité primaire à la socialité secondaire. ..." (19).

C'est dans cette faille que se sont engouffrées les critiques de ces pratiques en terme de contrôle social, de domination, ou d'"appareils idéologiques d'Etat". Le travail social fut ainsi conçu comme une tentative de contrôle de la société civile par l'Etat, la salarisation de ces agents et leur couche sociale de recrutement étant les garants de leur propre soumission à ce mandat de diffusion de l'idéologie dominante.

Cependant, ce recouvrement de rapports sociaux concrets par des pratiques à caractère institutionnel, voire "technique", ne peut pour autant abolir la dimension du rapport social immédiat. On peut voir là une des raisons qui firent des travailleurs sociaux des supposés "techniciens de la relation". La spécialisation technique ne peut donc se faire sur un mode totalement secondarisé, mécanique et anonyme, par exemple exclusivement administratif. La technicité se doit d'intégrer la dimension du rapport humain, concret, immédiat, qui fait qu'aucun être n'est interchangeable du point de vue du travail social, mais constitue un cas particulier. La secondarisation ne pourrait, en quelque sorte, être que partielle ; ce qu'évoque A. CAILLE en parlant de socialité "primaire secondaire" ou "secondaire primaire" (20).

De la même façon, la domination ou le contrôle mécanique qu'exercerait "l'Etat" sur la société civile par ce biais est une vision caricaturale qui s'épuise rapidement. L'exercice de la domination par des appareils institutionnels suppose également dans un système démocratique, une légitimité qui se fonde sur la recherche du consensus, la défense de l'intérêt général. A ce titre, la lecture des interventions sociales instituées et professionnelles est complexe, intégrant à la fois la question de la légitimité technique et celle de la défense désintéressée de l'intérêt général.

Au-delà de la mise en accusation du caractère contrôlant du travail social, son extension a suscité d'autres limites. En particulier, l'identification de la relation entre le développement des interventions et celui des "supposés besoins" ; la réponse créant la "demande", la fonction, son objet. Autrement dit, à peine constitué, le travail social serait confronté à un paradoxe : oeuvrer à sa propre disparition et accepter qu'à (vouloir) se développer, il participe à reproduire ce qu'il est censé faire disparaître (21). En même temps qu'il se développe, voire même parce qu'il le fait - sans compter sa dépendance aux finances publiques - le travail social perd pour partie sa crédibilité, soupçonné de chercher une notabilisation, son propre intérêt avant celui des usagers. La salarisation, signe d'un début de reconnaissance institutionnelle, aurait provoqué une mise en doute de l'esprit de service ; ce qu'évoque E. MAUREL ainsi : "Il faut que les intérêts propres de la profession puissent être assimilés à des intérêts généraux, c'est-à-dire que le service rendu soit unanimement reconnu dans son utilité sociale" (22). Cette dimension imposerait, selon cet auteur, une double stratégie de légitimation : d'une part, le registre vocationnel et humaniste ; de l'autre, une démarche visant à se distinguer des institutions et de l'Etat pour se rapprocher des intérêts de certains groupes sociaux.

Mais, en plus de ce soupçon de manipulation intéressée, de production de la demande pour pouvoir y répondre, ces rapports entre croissance des besoins et croissance de la profession ont engendré des attentes accrues d'efficacité ; être en mesure de faire valoir des résultats devenant le meilleur moyen de valider ou de garantir la nécessité de ces pratiques. Encore un effet secondaire de la professionnalisation : l'attente de succès ; le "spécialiste" du travail social devant sur de telles bases, produire des arguments pour montrer qu'il est le mieux placé pour intervenir, le plus "performant". Cette figure du spécialiste, du technicien, du professionnel a engendré des tentatives multiples de construction d'une compétence spécifique. Les discours tenus autour des techniques d'intervention, des "savoir faire" comme le "case work" et le "group work" sont sans doute les plus exemplaires. Ce souci de fonder une représentation cohérente des pratiques professionnelles s'est également orienté vers d'autres repères, puisés au plan des savoirs disciplinaires disponibles. D'aucuns suggèrent que cette quête fébrile d'une "culture" et de techniques aptes à valider les pratiques s'est traduite par une "crise d'identité", exprimant un souci de cohésion ou des tentatives de constituer un groupe pouvant se présenter comme autonome du point de vue de son savoir, de ses techniques et de la maîtrise de leurs conditions d'exercice.

Ce phénomène de constitution et de validation de ce qui représente les spécificités, le territoire, les limites d'exercice du groupe des professionnels et de leurs pratiques est très bien décrit par C. PARADEISE, à propos de la corporation professionnelle des médecins, ce qui par analogie nous semble pouvoir s'appliquer aux professions sociales. Elle montre ainsi que cette production d'un savoir propre, codé et contrôlé, sert tout autant dans la communication à l'intérieur du groupe, qu'à l'extérieur de la "corporation" ainsi balisée, présentant aux publics externes (bénéficiaires et employeurs) leur "unité organique", leur fonction et leur compétence (23).

De ce point de vue, le recours aux sciences humaines, à du "méta-travail social", n'est pas parvenu à remplir cette fonction de constitution du groupe, de fédération des praticiens sous un même étendard, mais a plutôt provoqué un certain éclatement des référents et le maintien du travail social dans une relative dépendance vis-à-vis de ces savoirs d'emprunt.

Ces évolutions et pérégrinations du travail social en formation manifestent la fragilité de cette reconnaissance et le caractère partiel de sa constitution comme profession à part entière (ambivalence des rapports à l'Etat, aux employeurs, aux origines, au bénévolat, aux sciences humaines et sociales). Elles montrent aussi l'enjeu que représente l'élaboration d'un "savoir propre". Ce processus de professionnalisation aurait donc engendré de nouveaux codes, un nouveau langage et le recours à un imaginaire de technicité, d'utilité et de compétence comme mode de communication ou façon de se présenter ; l'important étant de dire, de rendre communicable ce que l'on fait.

Cela peut expliquer la fascination de ce milieu professionnel pour une certaine rationalité scientifique, instrumentale et opérationnelle. "Du coup, le réel se trouve nommé dans les catégories et à partir des éléments du discours scientifique. Les autres expériences de la réalité sont mal reçues ou sont en déclin. Les opinions d'autrui, les morales de groupe disparaissent au profit du point de vue supérieur de la science. Là, réside le vrai phénomène de pouvoir. On ne comprendrait pas l'attrait qu'exercent les sciences sociales sur les professionnels de l'animation (et du travail social), si on ne voyait pas qu'elles permettent de se passer de morale, et à la limite extrême de l'idéologie comme dégradation de la morale. Toute science sociale est en quelque manière une théorie de l'action qui met fin aux affres du débat intérieur. Une théorie de l'action est vraie ou fausse au regard de la pratique concrète et de ses résultats. (...) Elle peut se tester, s'expérimenter sans pour autant que l'expérimentateur entre en crise si l'expérience échoue. La science sociale est ici utilisée comme un remède qui répondrait scientifiquement à tous les maux, à toutes les erreurs" (24).

La recherche pourrait être, en quelque sorte, ce nouveau mode de communication et principe de reconnaissance nécessaire pour parachever une professionnalisation ; communication moderne entre les membres de la profession (se reconnaître), mais aussi - et peut-être aujourd'hui surtout - avec l'extérieur, que ce soit les usagers, les administrations employeurs, les scientifiques ou les élus, maintenant financeurs (être reconnus). Ce que C. PARADEISE commente au sujet du "corps médical" nous paraît, encore une fois éclairant : "On doit considérer la professionnalisation comme le résultat d'un travail de construction de la compétence, dont le succès est subordonné à certaines conditions. Ce travail est en particulier une activité d'argumentation auprès de divers publics - communauté culturelle, praticiens, publics scientifiques, usagers, Etat - visant à construire la prestation comme réponse à un besoin et la compétence comme nécessaire à la bonne réalisation de la prestation" (25). B. GINISTY, alors Conseiller Technique du CTNERHI, abondait dans ce sens pour les professions sociales dès 1976 en ces termes : "...C'est finalement parce qu'il y a recherche et constitution d'un savoir dans un domaine qu'il peut y avoir profession" (26).

IV - LA RECHERCHE-ACTION DANS LE "CHAMP SOCIAL"

Le procès de professionnalisation inachevé que nous avons tenté de spécifier détermine largement, selon nous, la façon dont est investie la recherche en travail social. Sa fonction première serait donc de constituer un code légitime de reconnaissance à l'intérieur et à l'extérieur des groupes professionnels, qui puisse à la fois valider les pratiques, les structurer avec une certaine rationalité, mais avant tout rendre "public" (et au service du public) la logique de l'intervention qui était restée jusque là de l'ordre du privé, du secret, de l'incommunicable. La recherche en travail social, surtout lorsqu'elle est produite par les travailleurs sociaux eux-mêmes (voire en collaboration avec des chercheurs qui acceptent d'avoir un rôle de formateur et/ou d'aide technique) pourrait même se limiter à l'élaboration d'une "société de pensée", au sens où la définit L. QUERE : "Le but de la société de pensée n'est ni d'agir, ni de déléguer, ni de "représenter" : c'est d'opiner ; c'est de dégager d'entre ses membres et de la discussion, une opinion commune, un consensus qui sera exprimé, proposé, défendu. Une société de pensée n'a pas d'autorité à déléguer, de représentants à élire, sur la base du partage des idées et des votes, c'est un instrument qui sert à fabriquer de "l'opinion unanime" " (27).

Cette production d'une opinion commune doit, de plus, rendre visible et donc s'adapter aux codes les plus aptes à produire de la reconnaissance. Si la recherche est d'abord production d'arguments, dans l'optique de convaincre et de se convaincre, elle peut aller de la reproduction de ce qui garantit la scientificité (méthodologisme) (28), jusqu'à l'opération de séduction, plus sur le mode d'une "publicité" que sur celui d'une pure et simple soumission aux canons de la production scientifique (marketing). Dans cette optique, il semble relativement évident que la recherche en travail social est investie par les travailleurs sociaux eux-mêmes et non plus laissée aux mains des seuls scientifiques. Son investissement correspond en quelque sorte à une stratégie d'existence, son appropriation à une nécessaire autonomisation. C'est la production du travail social tout entier qui s'y joue comme espace professionnel spécifique. Il s'agit donc plus, comme nous l'écrivons ailleurs, d'un "travail social en recherche" que de "recherche en travail social" (29).

Le recouvrement de ces systèmes d'attentes - celles des décideurs et celles des praticiens - converge donc vers un modèle appliqué, utile, localisé et légitimant. Cependant, si la commande politico-administrative peut se satisfaire de productions qui garantissent d'autant mieux l'indépendance des conclusions du travail qu'elles sont le fruit de chercheurs légitimes et désintéressés, les praticiens privilégieront des démarches dans lesquelles ils seront impliqués.

Le modèle de recherche qui a permis de répondre le mieux à ces attentes est, semble-t-il, la "recherche-action". Nombre de commentaires et articles sur le thème de la recherche sociale y font d'ailleurs référence pour en vanter tant les qualités que les limites ; ces dernières se résumant d'ailleurs le plus souvent au risque de confondre les rôles. R. LEBEL, Directeur de l'UNCAF, exprimait par exemple, les atouts de telles démarches en ces termes : "Nous pouvons nous demander si les sociologues, les chercheurs, s'engageant dans l'étude d'une situation ou d'un problème social, n'enrichiraient pas leurs travaux en y associant davantage - entre autres personnes - des représentants de la population. (. . .) Nous avons vu se développer, depuis quelques années, un type nouveau de recherche, qualifié de "recherche-action" ou "recherche-participation". (. . .) Quels que soient les problèmes méthodologiques que peut poser une telle approche, celle-ci est, idéologiquement, assez attrayante pour les représentants de la population" (30). B. GINISTY exprimait cette même séduction au sein du CTNERHI, dix années plus tard : "Dans la recherche-action, et ceci est capital, le chercheur découvre que, si abstraite que soit sa recherche, elle constitue une pratique sociale, tandis que le professionnel aperçoit que son action quotidienne est grosse d'une théorie. A partir de là, dans le respect des méthodologies différentes, recherche et action professionnelle quittent l'empyrée des essences pures et séparées pour se situer ensemble vis-à-vis d'un projet d'action sociale (. . .) Si la recherche-action nous paraît être un des lieux privilégiés de la recherche sociale, faut-il encore qu'elle ne conduise pas au confusionnisme, à la colonisation de l'action sociale par des chercheurs ou encore à l'étiquetage en recherche de tout travail dont le seul mérite est d'être produit par "la base" " (31).

Fortes de ces appuis au sein des milieux de la programmation et du soutien de la recherche sociale, mais aussi de la séduction que ce modèle "marginal", "alternatif" et appliqué va susciter chez les professionnels, les recherches-actions vont se développer considérablement dans les quinze dernières années. Nous pourrions résumer ces conditions de développement de la manière suivante.

Pour ce qui est des décideurs, la recherche-action permet de répondre à la fois à la demande de territorialisation (champ d'étude limité), d'applicabilité ou d'utilité, mais aussi à celle de la légitimité (moins fondée sur sa scientificité que sur sa capacité à produire du consensus). Du côté des praticiens, elle permet de plus, en tant que démarche non orthodoxe, peu revendiquée par les milieux scientifiques, d'intégrer la dimension de l'auto-production consensuelle, voire de la formation. En outre, elle suggère par ses connotations d'"alternative méthodologique", la possibilité de faciliter la recherche d'appui auprès des populations visées, dans des démarches collectives, désinstitutionnalisées.

NOTES

- (1) R. FRAISSE : « Les sciences sociales et l'Etat », in *Esprit*, Paris, Février 1982, p. 21.
- (2) C. GRUSON : « L'utilisation de la sociologie par les services publics et par les services privés », in ouvrage collectif : *Aspects de la sociologie française*, Paris, Ed. Ouvrières, Coll. « L'Evolution de la vie sociale », 1966, p. 141.
- (3) R. LEBEL : « La sociologie et les représentants de la population », in *Aspects de la sociologie française*, op. cit., p. 152.
- (4) F. BAILLEAU, N. LEFAUCHEUR et V. PEYRE : *Lectures sociologiques du travail social*, Paris, CRIV, Ed. Ouvrières, Coll. « Politiques sociales », 1985, p. 12.
- (5) C. MARTIN, M.H. SOULET : « Recherche en travail social ou travail social en recherche », *Ibid.*, p. 56.
- (6) cf. M.H. SOULET : *L'institutionnalisation de la recherche sociale*, CRTS - MIRE, 1983.
cf. également C. MARTIN, M.H. SOULET : « La recherche sociale : quelques éléments d'identification », in *Les Cahiers du CTNERHI*, no 28, pp. 17 à 24.
- (7) J.Y. CARO : « Scientificité et rapports sociaux », in *Sociologie du travail*, Paris, Ed. Dunod, no 1/1984, p. 6.
- (8) J. DONZELOT : « Vers un nouvel esprit public », in *Esprit*, Paris, Janvier 1985, p. 39. cf. également *L'invention du social*, Paris, Fayard, 1984.
- (9) *Ibid* p. 40.
- (10) cf. C. DOURLENS et P. VIDAL-NAQUET : *Attribution du logement HLM et gestion territoriale des différences*, Centre d'Etude et de Recherche sur les Pratiques de l'Espace, CRESPE, Puyloubier, 1985.
- (11) J.P. GARNIER : « « Localiser » le social. . . ou « socialiser » ou local », in *Espaces et Sociétés*, « Le travail social et le local », Paris, Anthropos, no 40, janvier-juin 1982, p. 9.
- (12) M. TACHON : « L'action sociale, un bricolage politique », in *Projet*, no 184, Avril 1984, p. 456.
- (13) P. MACLOUF : « Les restructurations économiques et l'ancrage territorial de la crise de l'Etat-Providence », in *RIAC*, « Les ambiguïtés du pouvoir local », Montreal, Ed. St. Martin, no 13/53. 1985, pp. 14 et 15.
- (14) *Ibid* p. 16.
- (15) *Ibid* p. 17.
- (16) J. ION, J.P. TRICART : *Les travailleurs sociaux*, Paris, Ed. La découverte, Coll. « Repères », 1984, p. 15.
- (17) C. GILBERT, G. SAEZ : *L'Etat sans qualité*, Paris, PUF, Coll. « Economie en liberté », 1982, p. 69.
- (18) A. CAILLE : « Eléments en vue d'une réflexion sur le travail social et certaines autres questions connexes », in *Les Cahiers de la Recherche sur le Travail Social*, Publication de l'Université de Caen, no 1, 1980, p. 8.
- (19) *Ibid* p. 10.
- (20) cf. A. CAILLE : « Le double registre du social », in *Bulletin du MAUSS*, Paris, no 2, pp. 51 à 76.
- (21) « C'est un des côtés paradoxaux du travail social : il lui faut recréer ce qu'il cherche à détruire, un peu comme le Dr Knock fabricant ses malades pour les guérir ». Y. BAREL : « Les enjeux du travail social », in « Qu'est-ce que le social ? », *Actions et Recherches sociales*, Paris, Ed. Erès, no 3, 1982, p. 25.
- (22) E. MAUREL : « Professionnalisation et travail social », in *Revue Centres Sociaux*, no 173/174, mai-août 1981, p. 32.
- (23) cf. C. PARADEISE : « Rhétorique professionnelle et expertise », in *Sociologie du travail*, Paris, Ed. Dunod, no 1/1985, pp. 17 à 31.
- (24) C. GILBERT, G. SAEZ : *L'Etat sans qualité*, op. cit., p. 71.

- (25) C. PARADEISE, op. cit., p. 18.
- (26) B. GINISTY : « Recherche et réalités professionnelles », in *Sauvegarde de l'Enfance*, Paris, AFSEA, no 1-2, 1977, p. 82.
- (27) L. QUERE : *Des miroirs équivoques, aux origines de la Communication moderne*, Paris, Ed. Aubier-Montaigne, Coll. « Babel », 1982, p. 50.
- (28) cf. C. MARTIN et M.H. SOULET : « La science au service du travail social », in *Actions et Recherches Sociales*, « Modèles d'analyse III », Paris, Ed. Erès, no 2, 1984, pp. 25 à 28.
- (29) C. MARTIN et M.H. SOULET : « Recherche en travail social ou travail social en recherche », in *Lectures sociologiques du travail social*, op. cit.
- (30) R. LEBEL, op. cit., p. 157.
- (31) B. GINISTY, op. cit., p. 91.

Chapitre II

La Recherche-Action : Principes et lettres de noblesse

Le détour par la littérature révèle que les débats sous-jacents à la notion de recherche-action (R-A) sont non seulement fondamentaux pour les sciences sociales, mais aussi qu'ils ont été périodiquement repris à un niveau international et au sein de plusieurs disciplines. A ce titre, il est difficile de prétendre à une véritable synthèse de l'ensemble des positions que la R-A a pu susciter. D'ailleurs l'abondance de la littérature à son sujet compromet toute prétention de synthèse. Nous nous limiterons donc dans ce chapitre à tenter d'identifier les pôles de ces débats, autrement dit, les points qui peuvent être considérés comme des principes de ces démarches, pour les uns, et comme des pôles de différenciation, pour d'autres.

Au point de départ de la R-A s'exprime avant tout une volonté de la distinguer des modes de recherche traditionnels en sciences sociales. La R-A et ses multiples variantes seraient en quelque sorte des tentatives de concevoir différemment les modalités et le rôle de la production de connaissances. Les images d'alternative ou d'innovation accompagnent donc cet intitulé. Cependant, les conceptions des points sur lesquels doit porter l'alternative sont extrêmement variées, ce qui explique la très grande diversité des pratiques et l'impossibilité de proposer une définition de ce que recouvre l'expression. "... Le terme de recherche-action s'applique ou peut s'appliquer à un ensemble de travaux extrêmement disparates quant à leur objet, leurs visées et leurs méthodes, interdisant toute tentative de définition unique, toute prétention à lui attribuer une signification spécifique dans le champ des recherches en sciences sociales" (1). En fait, une des caractéristiques est justement cette impossibilité d'une définition unique, sauf à penser que la "vraie" définition est celle du fondateur de l'expression elle-même. L'achoppement sur cette question doit être compris, selon nous, non seulement comme la marque d'un flou sur ce que sont ces recherches, mais aussi comme le signe d'un soubassement non pas tant technique que philosophique. Il est difficile de définir une façon d'être ou des principes généraux.

Autrement dit, les R-A ne peuvent être pensées comme des méthodes, des techniques de recherche. Elles relèvent plutôt d'une invitation à concevoir la démarche et les finalités de la recherche autrement, à inventer une nouvelle façon "d'être en recherche" ou en train de la mener. Les débats originels renvoient à cette dimension éthico-épistémologique dans la mesure où ils se préoccupent en priorité des rapports entre le chercheur et son objet ou entre le chercheur et les acteurs, et non des dimensions techniques. Cela explique, d'une certaine manière, ce qui entrave la formulation d'une définition opérationnelle. L'expression serait donc plus que la juxtaposition des termes de recherche et d'action (2), et, comme l'a bien souligné R. ZUNIGA, ce plus fondamental est symbolisé par le trait d'union. "Au premier coup d'oeil, la recherche-action exprime la dynamique typique des néologismes avec trait d'union : on se rend compte que deux concepts sont reliés et on essaie de les juxtaposer à l'aide de la colle forte grammaticale" (3).

Mais cet achoppement sur la définition n'est pas pour autant renoncement ou totale impossibilité. Il s'agit aussi de laisser place aux interprétations, à la divergence, à l'hétérogénéité, à la création de modalités diverses. A trop coder et définir, on prendrait sans aucun doute le risque de figer et d'expurger toute la part d'alternative dont il est question. Autrement dit, la R-A est une sorte de support pour les acteurs en quête d'une autre façon de concevoir les fonctions et les modalités de production du travail scientifique. L'expression est un cadre global muni d'orientations générales, elles-mêmes essentiellement de nature épistémologique.

Les questions de base qui animent ce projet concernent, d'une part, les rapports entre sujet et objet de recherche et, de l'autre, le sens et l'utilité des résultats des recherches pour le social, les groupes sociaux, la société. Ces pôles de référence ont d'ailleurs été retenus dans la définition que nous trouvons dans l'Encyclopedia Universalis ; sachant que pour contourner l'obstacle d'une définition par trop opérationnelle, les auteurs de ces rubriques ont eu recours à l'histoire du concept. Ils proposent donc de définir l'"action research" de la manière suivante : "Sous l'influence conjointe de la psychanalyse et de la critique expérimentale poursuivie par HEISENBERG dans le domaine de la microphysique, Kurt LEWIN, entre 1942 et 1946, a caractérisé par l'expression "action research", l'intime solidarité de la recherche scientifique et de la vie effective des groupes sociaux. De même que la prise de conscience du sujet psychanalytique, qui est aussi le mouvement effectif de son développement, implique une certaine sorte d'interaction avec l'analyste, de même le sociologue ne fait apparaître les composantes de la situation qu'il vise qu'en la transformant. Ces vues, inspirées de l'épistémologie comparée, ont trouvé leur principale application dans l'analyse de la décision. Au plan théorique, elles s'inscrivent dans la conception générale d'une représentation relativiste du champ psychosocial. Elles appellent en outre la promotion d'observateurs sociaux qui soient formés à une perception sociale agissante" (4).

Ailleurs, dans la rubrique "évaluation des curricula", cette même encyclopédie précise : "Dans une perspective de recherche-action, le chercheur est directement impliqué en tant qu'agent de changement dans les opérations de mise en place du projet de curriculum ; par ailleurs, les acteurs du projet (enseignants ou autres groupes) participent activement à l'élaboration et à la réalisation des procédures de recherche. (...) Sa spécificité réside moins dans le choix de tel ou tel procédé de recherche que dans l'orientation participative et interactive conférée aux démarches entreprises" (5).

Ces deux extraits montrent bien, d'une part, que la R-A est le fruit d'une réflexion épistémologique et relativiste sur la question des rapports entre sujet et objet de la recherche, mais aussi sur celle de la transformation de l'objet par le procès de connaissance et, d'autre part, que la R-A se caractérise moins par les procédés de recherche qu'elle utilise que par sa dimension participative, autrement dit, par le fait qu'elle met en scène des chercheurs et des non chercheurs. Ces deux niveaux constituent l'essentiel des points sur lesquels se cristallisent à la fois les accords et les nuances sur ce qu'est la R-A globalement.

En deçà de ces principes généraux, il ne faut pas négliger non plus l'interprétation spontanée et immédiate de l'expression. En effet, la R-A consiste aussi à rapprocher la logique de la découverte et celle de l'action : une découverte au service de l'action, une recherche utile à l'intervention. La primauté dans ce cas est accordée moins à la relativisation de ce que l'on peut entendre par connaissance sur le social, qu'au fait de découvrir, élaborer et tester des façons optimales d'intervenir. La R-A s'apparente alors à une technique de résolution de problèmes qui puise directement à la source de la connaissance immédiate des intervenants et responsables de l'action.

Sans représenter les fondements du projet de R-A qui, nous venons de le voir, sont beaucoup plus éthérés, ces tendances techniques, utilitaires et technologiques n'en demeurent pas moins importantes, même si elles font l'objet de beaucoup moins de développement conceptuel, et pour cause, puisqu'il y est question de pratiques. Elles s'expriment plutôt dans les comptes rendus d'expériences que dans des réflexions philosophiques.

Afin de dessiner les contours de cette expression dans la littérature, il nous semble donc nécessaire de distinguer tout d'abord ce que l'on peut appeler les "lettres de noblesse" de la R-A, c'est-à-dire les principes fondateurs sur lesquels les diverses contributions théoriques convergent et, par ailleurs, les pratiques de R-A qui peuvent effectivement prendre, selon les acteurs qu'elles engagent, les objets qu'elles investiguent, etc., de très nombreuses formes et tendances.

Cette multiplicité des modes de faire de la R-A est telle que certains auteurs ont proposé des catégories, des typologies, que nous utiliserons d'ailleurs dans la suite de notre travail. Ainsi, J. DUBOST, (6) qui a le plus avancé sur ce terrain, distingue des démarches dont la stratégie reste, en dominante, une stratégie de recherche, sur des modes plus ou moins expérimentaux, herméneutiques ou qualitatifs ; celles qui adoptent avant tout une stratégie d'action plus ou moins réformatrice ou contestataire ; celles qui privilégient une stratégie d'existence, une volonté de faire l'expérience de quelque chose ; et enfin celles qui ont essentiellement une stratégie d'analyse plus ou moins critique et participative.

Cet éclatement des modes de faire se traduit tout autant au plan de la littérature et des références puisque l'on peut selon les cas, associer cette expression aux démarches de psychologie sociale quasi-expérimentale de K. LEWIN et de son école dans l'immédiat après-guerre ; aux expérimentations sociales des socialistes utopistes du début du siècle ; aux expériences de conscientisation en milieu populaire qui connaîtront, avec des références comme P. FREIRE ou D. DOLCI, plusieurs vagues de développement ; aux démarches d'intégration des apports de la psychologie et de la psychanalyse dans les interventions en entreprises, représentées aux Etats-Unis et en Angleterre par des auteurs comme J.L. MORENO, E. MAYO et E. JAKES ; aux mêmes apports dans le domaine de l'éducation en France avec G. MENDEL, puis aux divers courants institutionnalistes de J. ARDOINO ou R. LOUREAU et G. LAPASSADE. Mais les sources sont encore à puiser du côté de la sociologie avec l'école de A. TOURAINE et de l'intervention sociologique, de la sociologie systémique des organisations avec M. CROZIER, E. FRIEDBERG ou R. SAINSAULIEU. D'autres apports viennent encore de la philosophie sociale de l'école de Francfort, dont les prolongements sont lisibles dans les démarches de H. MOSER en Allemagne de l'Ouest au tournant des années soixante dix. Plus près de nous, une certaine frange des recherches contractuelles réalisées dans le domaine de l'aménagement et de l'équipement ou des recherches urbaines (qui ont d'ailleurs fait l'objet des premiers travaux taxinomiques de J. DUBOST et G. PALMADE) (7) constitue une autre source possible.

On voit que la palette est immense et les conceptions trop multiples pour être ici présentées. Seule une approche visant à identifier les recoupements, les points de convergence demeure concevable. Comme le signalent M. AUTES et D. DUPREZ : "On pointera au départ que ces démarches ne sont que la résurgence d'une question très ancienne : celle des applications de la science, celle de son activité sociale. . . (. . .) On voit cependant se dégager des constantes de la plupart d'entre elles, notamment l'orientation vers le changement social, qu'on retrouve aussi bien chez LEWIN que chez CROZIER ou TOURAINE, de même que dans les méthodes d'inspiration psychanalytique" (8). A cela, il faut adjoindre l'idée de participation des acteurs à cette production du changement et donc d'une nécessaire interaction/négociation des logiques de recherche et d'action.

Avant de développer ces points, soulignons encore avec J. DUBOST, A. LEVY ou Y BAREL (9), les périodes de développement de ces démarches qui se caractérisent toutes, que ce soit l'après-guerre ou l'après soixante-huit, par des crises socio-économico-idéologiques. On pourrait donc rapprocher ces formes de recherche de la mouvance socio-politique. Les périodes de "crise" seraient des phases d'éclosion ou de retour à ces débats théorie/praxis, recherche/action. "L'émergence de ces modèles correspond en général à des époques de crise aiguë des rapports entre la pensée et l'action, c'est-à-dire des époques où le monde paraît cesser d'être pensable. (. . .) Dans ces conditions, il se peut que notre époque soit celle où, une fois encore, sous des formes nouvelles, commencent à se poser à nouveau les questions "invariantes" du rapport entre la pensée et l'action. L'enjeu, il est inutile de le préciser, n'est pas seulement spirituel ou intellectuel : il s'agit de savoir qui peut et doit se charger de dire le sens, ce qui pose la question du pouvoir, réel ou fantasmé, et, dans un certain nombre de cas, la question même de l'identité" (10). Identité du chercheur face à sa fonction sociale, identité de l'acteur face à la maîtrise de sa propre définition et à celle de son avenir, identité du décideur face à la science. . .

Si l'on en croit les diverses sources, la R-A est donc le témoin de nombreuses interrogations. Elle représente en quelque sorte un baromètre des interactions entre espaces politique, scientifique, professionnel, et social. Cela dit, notre souci étant de parvenir à défricher les pôles autour desquels se condensent ces formes de recherche, nous proposons maintenant de préciser ces principes fédérateurs que sont d'une part, la dimension épistémologique de ce projet, articulée essentiellement autour de la question de l'implication du chercheur, et, de l'autre, l'orientation participative, qui pose le problème des interactions ou des modes de collaboration entre chercheur et non chercheur.

I - LE POLE EPISTEMOLOGIQUE

Sans prétendre ici que le questionnement épistémologique en sciences sociales soit réductible aux débats qui ont été engendrés par l'avènement de méthodes de recherche dites "actives", il faut reconnaître que, sous-jacent à l'utilisation et/ou à la reconnaissance de ces démarches, l'on retrouve pour l'essentiel la mouvance épistémologique des sciences sociales elles-mêmes. Toutefois, cette mouvance s'exprime tout autant par l'avènement ou le retour en force de méthodes de recherches qualitatives, longtemps considérées comme peu "fiables" en regard des critères de production scientifique - les histoires de vie par exemple - que par l'existence de ces démarches où l'intervenant-chercheur ne renonce pas à s'impliquer dans la situation analysée ; les unes comme les autres mettant au rencart le contrôle des variables, les prétentions de généralisation qui constituaient des principes quasi-incontournables de la science.

Pour souligner l'actualité de ces débats et tendances critiques, il suffit d'ailleurs de se référer à l'importante place réservée aujourd'hui en sciences sociales aux questions épistémologiques ; non plus dans l'optique d'une "police de la science", mais en tant qu'analyse de ses conditions de production et de l'éventuelle "utilité sociale" de ses résultats. Les chercheurs interrogent ainsi de plus en plus ce qui fonde la scientificité de leurs travaux et remettent en cause les certitudes que fournissaient les démarches et méthodes traditionnelles. Certains, comme J.Y. CARO (11), vont même jusqu'à situer cette scientificité dans le consensus des scientifiques eux-mêmes ; Autrement dit, pourrait être considéré comme scientifique tout travail qui a obtenu la reconnaissance du milieu scientifique, même si le consensus est tout à fait partiel quant à la validité de la thèse présentée.

D'une autre manière, sont largement débattus les problèmes des effets sociaux des résultats scientifiques, de leur fonction dans le maintien du statu-quo ou dans le changement social, ou encore le rôle des intellectuels vis-à-vis de l'évolution du social. Doivent-ils se limiter à être les témoins de ces changements, tenter de les comprendre et de les interpréter ou leur rôle peut-il aller jusqu'à les promouvoir ? A ce niveau, les réflexions concernent à la fois les rapports entre science et idéologies et l'utilisation ou "l'utilité politique" des résultats dits scientifiques.

Cette volonté de "distinction" a engendré chez les chercheurs en sciences sociales un abondant discours épistémologique. Soulignant cette tendance qui se renforce actuellement, Y. BAREL écrit d'ailleurs : "Je suis frappé, dans la pratique de la recherche en sciences sociales comme dans les écrits qui en résultent, au cours des dernières années, par la présence grandissante parfois même lancinante, au-delà même de ce qu'on pourrait appeler une certaine pudeur professionnelle, (...) d'une préoccupation "épistémologique" qui consiste à essayer à la fois de travailler et de regarder et dire comment on travaille, où "l'épistémologie" s'articule sur une recherche existentielle de son propre sens par le chercheur ; l'affirmation répétée que ce qu'on observe n'est pas extérieur à l'observateur, qu'on ne doit pas s'illusionner sur la réalité de ce réel extérieur, qu'il faut non seulement admettre cette intrication comme un fait, mais aussi y voir l'occasion de se débarrasser d'interdits scientistes ou positivistes, celui qui observe étant après tout aussi intéressant que ce qu'il observe et conquérant le droit d'incorporer son ego et sa "subjectivité" dans le réel (12).

Ces divers aspects sont présents dans la quête de nouveaux modèles de recherche, comme les R-A. Les producteurs y trouvent l'occasion de prendre de nouvelles positions vis-à-vis de leurs objets, oubliant le respect des canons de la science, revendiquant même leur statut d'acteur social, et s'abandonnant à un certain narcissisme si l'on en croit BAREL. Sans parler d'un goût pour l'alternative ou la dissidence, il semble tout au moins que ces courants contemporains manifestent, pour une large part, un besoin d'échapper aux certitudes de l'orthodoxie scientifique. Seules les manières de le faire divergent entre l'implication militante du producteur marginal et "l'essayisme sociologique" (13) de M. MAFFESOLI, en passant par la "sociologie d'en bas" d'A. TOURAINE (14).

Ce processus de diversification des modes de faire de la recherche, dans lequel s'inscrivent les pratiques dites de recherche-action, relève donc principalement de cette progressive mise en question des postulats classiques de la production scientifique. Au fondement de cette mise en cause se trouve posée la question du rapport sujet/objet. En fait, il s'agit, d'une part, de la question de l'implication du sujet dans l'appréhension de la "réalité sociale", et de l'autre, de l'implication du chercheur dans la transformation du social.

Autrement dit, en amont de toute recherche, de toute interrogation sur le social, seraient posées les questions de sa réalité, de sa lisibilité et de la part du sujet épistémique dans cet objet qu'il investit. En aval d'une production scientifique sur le social, seraient tout aussi incontournables les problèmes des rapports qu'entretiennent savoir et société, du rôle que peut, doit ou ne doit pas, jouer la science dans le changement social. Ces deux registres d'interrogation épistémologique sont au coeur même des réflexions qui ont participé à produire la notion de recherche active ou d'intervention-recherche dans les sciences sociales. Cela dit, il faut en regard de ces deux moments de la production scientifique elle-même, l'amont et l'aval pour simplifier, distinguer des niveaux d'implication.

Nous ne pouvons donc traiter sur un même plan la question de la subjectivité et de l'implication du chercheur dans le procès de connaissance, et celle de l'implication du chercheur dans l'intervention sociale elle-même. Il s'agit là de deux moments du processus de recherche qui permettent d'ailleurs d'opérer des distinguos dans les R-A. Nous pourrions imaginer cela en terme de vecteur ou de position sur un axe symbolisant des degrés d'implication.

Pour ce qui concerne la part d'implication du chercheur en amont, autrement dit la reconnaissance de son statut de sujet dans le processus de recherche, ce vecteur pourrait aller de la position "classique" de l'extériorité, de la neutralité et du contrôle de la subjectivité et de l'idéologie, à la mise en avant de cette subjectivité comme condition **sine qua non** de l'approche de la réalité sociale étudiée (15) ; sachant qu'une infinité de positions sont possibles, et que la R-A s'approche plutôt du pôle de la subjectivité.

Pour ce qui concerne "l'aval" de la recherche, la question de l'implication est quelque peu différente, puisqu'il s'agit du registre de l'action et de l'intervention. Les pôles du vecteur sont alors, d'une part, une conception totalement extérieure du rôle du chercheur (que celui-ci soit conçu comme expert non concerné par l'intervention, ou comme scientifique au sens le plus noble du terme, c'est-à-dire centré sur la connaissance du social et non sur la résolution des problèmes qui s'y posent), et de l'autre, une image où se confondent les rôles de chercheur et d'acteur (quelquefois dans un même individu). Là encore, les positions intermédiaires sont multiples, même s'il est a priori difficile de parler de continuum.

L'implication dans la lecture de la réalité sociale

Nous pouvons résumer les positions sur ce premier vecteur d'implication, en présentant sommairement les évolutions qu'ont connues les sciences sociales au sujet du rapport entre le sujet et l'objet de recherche. Il est toutefois important de noter que si cette évolution s'est opérée bien au-delà des débats sur les recherches-actions, ces derniers l'ont largement repris à leur compte dans la mesure où c'est la connaissance quotidienne, pratique et concrète de l'acteur qui fut ainsi réhabilitée. A la scientificité fondée sur la méthodologie s'est peu à peu substituée une scientificité fondée sur la connaissance immédiate, enrichie et réfléchie. Mais voyons quelles ont été ces évolutions.

Situées d'abord aux confins de la philosophie et des sciences naturelles, les sciences sociales ont en effet connu au fil des époques une évolution importante de ce point de vue. Des affrontements ont ainsi scandé leur développement opposant matérialisme et idéalisme, méthodes descriptives ou expérimentales et démarches herméneutiques. Toutefois, la constitution progressive des disciplines des sciences humaines et sociales et leur prise de distance par rapport aux humanités (lettres et philosophie), les ont amenées à privilégier initialement ce qui ailleurs fondait le caractère scientifique des investigations, à savoir les modèles mathématiques et empiriques, l'objectivité, la mesure et la démarche expérimentale. Soucieuses de se construire et d'être reconnues comme science, dégagées de l'institutionnisme et dans l'optique de définir des "lois du social", les sciences humaines ont connu et connaissent encore pour une large part une modélisation aux sciences physiques et naturelles, érigeant en dogmes objectivité et mesure. La seule scientificité possible a longtemps consisté dans le recours à LA méthode, seule susceptible de produire un savoir objectif, c'est-à-dire, ainsi que le définit S. LATOUCHE, "indépendant du statut du sujet" (16). Les mots-clé de cette conception de la science, qui trouvera son plein essor avec le positivisme du XIXème, sont autonomie des faits, rigueur de la méthode, recherche des relations constantes entre des éléments afin de définir des lois objectives et universelles.

Dans cette conception positive des sciences sociales, dont il s'agit de se distinguer en R-A, les postulats sont donc les suivants : les faits pré-existent au regard et parlent d'eux-mêmes, autrement dit, le réel est immédiat à qui maîtrise la méthode. La science consiste alors à lever le voile qui nous sépare de la réalité. Ce projet scientifique admet la possibilité d'une objectivité de l'être épistémique, sachant qu'elle ne peut se fonder que sur l'universalité du savoir produit et donc sur la rigueur de la méthode utilisée. Sont admises également les idées de vérité et de connaissabilité absolue. Un des soucis prioritaires de cette tendance est d'annihiler toute dimension subjective ou interprétative dans le travail scientifique. Les faits sont là pour faire la preuve de ce qui est avancé, quel que soit le chercheur qui s'en fait le témoin. Ce dernier doit se doter des outils nécessaires à une "bonne" lecture du réel, permettant de discerner ce qui relève des faits et ce qui relève du point de vue.

Par cette fétichisation du réel, par cette mise en avant de la réalité qui s'impose à la perception, ce courant se refuse donc à reconnaître l'implication du chercheur, le rôle qu'il joue dans la lecture qu'il propose de la réalité. Armé de LA méthode, le scientifique, neutralisé comme sujet, s'entient à expliquer, c'est-à-dire décrire de l'extérieur afin d'identifier des liens entre les données. Ces postulats positivistes constituent le pôle de la non-implication. Des positions intermédiaires peuvent être figurées par les conceptions de BACHELARD et DURKHEIM ou encore de ENGELS et MARX, positions largement reprises dans la littérature sur la R-A. En niant l'unité du réel ou son immuabilité, en réinscrivant pour les uns, la dimension du sujet, et pour les autres, celle de l'histoire, ces écoles épistémologiques rompent avec les dogmes de la vérité et de la méthode. Tout en continuant de prétendre à la possibilité d'un savoir scientifique, distinct des a priori du sens commun, ces autres conceptions des modes de faire et du rôle de la science ont remis en cause l'autonomie des faits et de la pensée. Elles ont ainsi réhabilité la place de la théorie, ou plutôt des théories et des concepts. Le sujet épistémique doit, afin de faire progresser la connaissance dans son secteur disciplinaire, élaborer les concepts - c'est-à-dire ce qui lui permet de concevoir le non-perceptible ou immédiatement compréhensible dans le phénomène qu'il analyse - construire une théorie, un mode d'interprétation, afin de le mettre à l'épreuve des faits. C'est à cette seule condition que le savoir peut se distinguer du sens commun et de l'idéologie. De la description, l'essentiel devient l'interprétation. On passe de l'explication à la compréhension.

Ces nouvelles orientations du travail scientifique en sciences sociales posent tout à fait différemment la question du rapport sujet/objet, dans la mesure où il apparaît inéluctable que le chercheur joue un rôle dans la lecture/interprétation qu'il donne de la réalité sociale. L'objectif consiste

alors à découvrir, lire différemment et donc à se dégager des modes communs d'interprétation. Les problèmes à régler sont nombreux, que ce soit la difficulté pour le chercheur de parler de ce à quoi il appartient, dont il parle chaque jour ; le rôle du langage et ses pièges dans l'investigation du social ; la transformation qu'opère le travail scientifique sur l'objet investigué, etc.

Tout en renonçant à une objectivité mythique, ces tendances épistémologiques proposent de définir les conditions de l'objectivation. Toutefois, cela reste encore le travail du scientifique, du spécialiste, capable d'identifier et de rompre avec le sens commun.

Armés du souci de distinguer pensée naturelle et pensée scientifique, registre de l'opinion et registre de la science, problème social et objet de connaissance, les chercheurs en sciences sociales se réfèrent, non plus à une méthode, mais à une démarche de (dé/re) construction de l'objet. Le principal obstacle étant l'opinion, le moment fondamental du travail scientifique est de s'en distinguer par une rupture, une prise de distance. La première étape consiste à prendre conscience des prénotions, des préjugés pour s'en distancier ; compte-tenu du fait que le chercheur détient déjà par son appartenance sociale des schèmes de décodage de la réalité. A ce titre, le chercheur doit d'abord se référer à sa connaissance subjective immédiate du monde, avant de prétendre l'appréhender scientifiquement.

A partir de cette conception qui vise à passer de la subjectivité première à une objectivation de l'objet, plusieurs positions existent encore et se retrouvent dans la littérature sur la R-A. Les plus classiques proposent de substituer à cette connaissance naturelle des opérations reconnues par l'ensemble de la communauté scientifique (le consensus de J.Y. CARO). D'autres suggèrent (en se référant à P. BOURDIEU) (17) une prise de conscience de la distorsion provoquée par l'appartenance sociale ; ceci pouvant s'effectuer notamment par une explication de la "position d'où l'on parle". D'autres encore, comme L. QUERE ou J. FAVRET-SAADA (18), acceptent cette part de subjectivité dans la démarche scientifique, et plutôt que de l'identifier pour tenter de l'éliminer, proposent d'évaluer sa contribution. Comme l'écrit L. QUERE lui-même : "C'est donc une autre démarche, moins normative, et plus hypothétique, qu'il faut mettre en oeuvre : une démarche qui, sans rien abandonner du projet d'une science du social, accepte de mettre en suspens la ligne de partage habituellement tracée entre le savoir ordinaire et le savoir savant pour garantir la supériorité du second ; une démarche qui part du constat de la nécessaire appartenance mutuelle du sujet et de l'objet lié au fait que le monde social, réalité pré-structurée symboliquement, n'est accessible que dans une posture de participant, fut-elle simplement hypothétique" (19).

Ces positions épistémologiques, de l'objectivité à la subjectivité en passant par "l'objectivation de la subjectivité première", constituent une première façon d'aborder la question de l'implication du chercheur. Cette faille tracée dans les modèles traditionnels a fait admettre l'utilité de la connaissance intuitive, du savoir de l'acteur, de l'intériorité dans la démarche scientifique. La recherche se rapproche alors de son objet, se socialise en quelque sorte, découvrir consistant à proposer de l'intérieur une nouvelle lecture de ce qui nous entoure - la coupure entre le sujet et son objet devenant toute relative, tout comme celle qu'on invoquait entre le chercheur et l'acteur.

Si un tel débat épistémologique occupe une large place dans la littérature sur la R-A, il est relativement évident que ces réflexions sont le fait des chercheurs eux-mêmes et non de l'ensemble des acteurs de la R-A. Comme le notait Y. BAREL, ce registre de préoccupation incontournable pour le chercheur moderne est quelque peu nombriliste. En effet, il n'est pas question - à ce premier niveau - d'autre chose que des capacités du chercheur à être à la fois un être socialisé inscrit dans la réalité sociale et un catalyseur/décodeur de cette même réalité. La problématique se limite à cette intériorité/extériorité et aux modalités à mettre en oeuvre pour optimiser chez ces professionnels de la science leurs capacités de découverte. Toutefois, il faut noter que cette exhortation à faire une plus large place à la connaissance immédiate et intuitive dans la recherche trouvera un écho important chez un certain nombre de praticiens sociaux non chercheurs, dont les travailleurs sociaux sont le meilleur exemple. La reconnaissance d'un savoir pratique des acteurs favorise en effet une conception de la recherche, où l'accumulation des points de vue, même s'ils relèvent du sens commun, peut s'apparenter à une certaine forme de savoir scientifique. La recherche n'est plus alors seulement une affaire de spécialiste. Elle se "démocratise" en quelque sorte, puisque chaque être est détenteur d'un savoir du social qu'il reste à rendre explicite et transmissible, et à confronter aux différents savoirs. La frontière entre chercheur et non chercheur elle-même devient ténue.

La question de l'implication s'enrichit encore si l'on considère maintenant le registre de l'intervention ou de l'action au-delà de la stricte production de connaissance. Une fois admis le rôle de la

subjectivité et de la connaissance immédiate comme ingrédient du travail scientifique, restent encore au moins deux attitudes possibles pour le chercheur. Limiter son rôle à la compréhension/interprétation de la situation ou passer au registre de l'intervention au côté des acteurs concernés par cette situation.

L'implication dans l'intervention sociale

Si la R-A a donc pour projet d'intégrer à sa démarche la position de l'acteur, elle se distingue essentiellement de la recherche traditionnelle en regard de la notion "d'utilité sociale". Autrement dit, par R-A, il faut d'abord entendre un projet de production de connaissances qui soit au service de l'évolution ou de la transformation sociale. Tout comme le "chercheur-acteur" rejette la neutralité dans le procès de production de connaissances, il renonce ici à concevoir son rôle en dehors de toute logique d'intervention. Sur ce nouveau vecteur qui oppose la connaissance pour elle-même et la connaissance pour l'action ou le changement social, l'essentiel des contributions au débat se condense autour de la nécessité de rendre compatibles logique de connaissance et logique d'action.

Autrement dit, les rôles de chercheur et d'acteur, tout en se rapprochant ne doivent pas se confondre mais s'enrichir mutuellement. C'est tout au moins la conception dominante. Si les options extrêmes existent cependant - le chercheur qui produit de façon distanciée une proposition d'analyse d'une situation sociale donnée, quitte à ce qu'elle soit utile pour les acteurs, et l'acteur-chercheur, qui intègre à son rôle une volonté d'intervenir activement, laissant de côté périodiquement (voire totalement) son rôle de chercheur pour passer à l'acte - le problème principal à ce niveau est de rendre compatibles les registres de rôle.

Le point le plus discriminant semble d'ailleurs la position et le statut dudit chercheur dans l'opération. Ainsi, on peut schématiquement placer à un pôle le chercheur professionnel, inscrit dans le lieu scientifique, soucieux de la non confusion des registres, et, à l'autre pôle, l'acteur en recherche d'abord acteur ou militant, qui privilégie, en revanche, la logique de l'efficace, de l'utilité ou la pertinence de ce qui est produit au plan de la recherche pour les acteurs sociaux. Dans un cas, il s'agit plutôt d'un chercheur préoccupé par le fait de se situer au plus près des problèmes et mouvements sociaux pour les comprendre, voire de jouer un rôle à leur sujet, sans que celui-ci soit fondamentalement différent de ce qu'il est habituellement. Il choisit tout au plus de mettre la recherche, telle qu'il la pratique et sans plus de compromis, au service d'acteurs sociaux. Dans l'autre il s'agit d'un acteur qui revendique la possibilité de produire du savoir sur sa ou ses pratiques.

Dans ces deux pôles de l'implication du chercheur au plan de l'intervention se reproduisent donc des systèmes de positions sociales ; le chercheur-acteur et l'acteur-chercheur, selon la priorité qui est donnée et selon l'antériorité de l'un ou l'autre des rôles. B. JOBERT souligne à ce propos l'écart existant entre la logique de l'intervention et celle de la recherche : "La logique de l'action collective et la logique de la production scientifique ne sont pas équivalentes. La durée dans laquelle ces deux activités se développent est différente. La recherche exige un temps de gestation long ; l'action collective, des informations sélectionnées rapidement disponibles. La recherche est nécessairement création et affinement du langage, l'action collective exige que l'on parle dans le langage des groupes qu'elle prétend mobiliser" (20). Ces écarts suggèrent l'impact que peut avoir le choix de l'une ou l'autre des logiques sur le produit de la recherche.

Pour préciser ce pôle de l'implication du chercheur au niveau de l'intervention, il est donc nécessaire de bien distinguer des types de chercheur. L'objectif des acteurs-chercheurs est relativement clair ; obtenir la possibilité de produire du savoir ou plus simplement des données utiles sur la situation en question. La logique de la recherche est dans ce cas tout à fait secondaire et l'enjeu, comme le souligne fort bien R. ZUNIGA, est celui du "contrôle du savoir" (21) par les non chercheurs. Nous retrouverons ce débat sur les rôles des acteurs au sein de la R-A lorsque nous aborderons la question de la participation.

En revanche, les conceptions du rôle du chercheur (professionnel) face à l'action sont particulièrement éclairantes de ce qui distingue ces démarches entre elles, mais aussi des recherches plus traditionnelles. Le pôle dont il s'agit de se distinguer alors est celui qui, dans une logique de division du travail et de hiérarchisation des fonctions au sein du procès de connaissance, revendique la production de recherches fondamentales, c'est-à-dire de travaux déconnectés d'une quelconque utilité.

Dans ce pôle fondamentaliste, le souhait est de préserver la recherche de la logique utilitariste, d'en faire une production pour elle-même, indépendante des allégeances institutionnelles et des demandes, d'où qu'elles proviennent. On retrouve bien sûr dans ce cas, la question des positions sociales qui permettent de se situer en deçà des intérêts sociaux. Il s'agit de faire valoir une pensée libre des contingences, demandes et conflits de groupes. Cette position - contre laquelle s'insurge donc la R-A, armée de son souci d'utilité, d'éducation ou de promotion sociale - est aussi celle de la défense des humanités et de la philosophie contre toutes les formes de technologie sociale (22). Sans entrer ici dans ce vaste débat sur les clivages entre fondamentalistes/théoriciens et producteurs de recherches appliquées ou technologiques, il est important de bien situer cette opposition de base qui anime le projet actif de la recherche.

Comme nous le notions au préalable, la majeure partie des analyses au sujet du rôle actif du chercheur souligne une double nécessité : prendre en compte la logique de l'action et de l'intervention, d'une part, et, de l'autre, ne pas pour autant confondre les rôles. R. PIRSON voit même dans cette double nécessité les fondements du projet de R-A : "Cette position apparemment contradictoire - intériorité/extériorité - pour fragile qu'elle soit, traduit dialectiquement la relation recherche/action et est le point stratégique de la tentative permanente du chercheur de s'instrumentaliser au profit et avec le groupe-sujet. L'intervenant se ménage une position extérieure au groupe-sujet afin de se donner les possibilités d'une lecture critique et distanciée de ce qui est en train de s'accomplir, tandis que son rôle d'acteur induit une position d'intériorité vis-à-vis du groupe en travail d'élucidation. (...) Néanmoins renoncer à l'intériorité reviendrait à mettre en cause les conditions de son accréditation par le groupe, tandis que renoncer à l'extériorité obligerait le chercheur à se priver du seuil critique de distance idéologique. Seul le mouvement stratégique entre l'intérieur et l'extérieur garantit, par une opération de distanciation récurrente, une recherche sur l'action et une action à partir de la recherche" (23).

D'autres, comme M. AUTES et D. DUPREZ, reconnaissent et revendiquent l'ambiguïté épistémologique d'une implication dans l'action. Ils soulignent cependant qu'il est tout aussi important de ne pas se cacher l'extrême ambiguïté d'un projet épistémologique qui se fonde sur un pseudo a-politisme, et que par ailleurs l'implication du chercheur est toujours d'une autre nature : "L'implication du sociologue dans cette situation est ambiguë : il est impliqué parce qu'il agit dans les rapports sociaux, mais il n'est pas impliqué comme les autres acteurs, il n'a pas d'intérêt propre en tant qu'acteur de terrain, il n'est animé que d'un double désir : un désir de connaissance et un désir "technique", il faut que les choses marchent, c'est-à-dire que les situations créées débouchent sur des décisions, des résultats au travers des négociations que l'intervention institutionnalise" (24).

Dans le milieu des chercheurs impliqués ou "sensibles" au projet de la recherche-intervention, cette question de la distance à conserver pour garantir les possibilités de comprendre et d'interpréter est souvent défendue. A. TOURAINE représente probablement celui qui, à ce niveau, a le plus formalisé cet espace intermédiaire et ce rôle particulier du sociologue. Tout en invitant le chercheur à se tenir au plus près de la mouvance sociale et des actions sociales, à jouer un rôle dans la visibilisation des "mouvements sociaux", TOURAINE soutient "avec la plus grande fermeté la nécessité d'une analyse, donc de la distance entre l'analyste et l'objet de sa connaissance, distance qui n'est pas la couverture de l'indifférence, mais l'outil de la sociologie comme de l'histoire" (25). Dans son étude des rapports entre sociologie de l'action et analyse sociale, J. DUBOST précise à ce sujet : "Cette analyse ne peut pas se faire à trop grande distance des luttes sans rater son objet ; elle exige non pas la participation du sociologue aux mouvements, mais la participation des acteurs à l'analyse ; elle ne peut se réaliser que par un travail collectif qui résulte d'une offre d'intervention rencontrant une demande des acteurs et qui est structurée par un ensemble de règles" (26).

La distinction des rôles serait donc une dimension fondamentale du projet d'intervention. L'analyste ne fait tout au plus que construire en interaction avec les acteurs sociaux un mode d'interprétation de ce qui s'y joue ; les acteurs gardant de leur côté la possibilité de potentialiser leur mouvement à l'aide de cette analyse. Ceci n'exclut donc nullement la dimension du désaccord ou du conflit. Le centre du projet reste alors la recherche, celle-ci prenant le parti de se tenir au plus près de l'action en train de se mener et d'y apporter sa contribution. Cette position de l'altérité/proximité, du rapprochement sans confusion, rejoint la mise en garde formulée par B. JOBERT en ces termes : "Exiger l'intégration du scientifique à l'organisation collective, c'est condamner celui-ci à un comportement stérilisateur dans la mesure où il lui faudra alors accepter les équivoques et les ambiguïtés nécessaires de l'action collective dans un contexte de conflit. (...) Dès lors, le projet

d'une fusion de la recherche et de l'action nous paraît utopiste et dangereux. Elle n'interdit pas pour autant des progrès dans la coopération entre ces deux formes d'action" (27).

De tels scientifiques, bien que partisans d'une autre conception des rapports entre recherche et action, identifient donc un seuil au-delà duquel la recherche-action n'a plus rien à voir avec de la recherche ; ce seuil consistant pour le chercheur à abandonner sa position pour se faire le défenseur ou l'idéologue de son groupe-sujet ; ce qu'illustre parfaitement cet extrait de C. OFFREDI : "C'est ce qui sépare la recherche-action du militantisme. Ce point de passage de l'un à l'autre - pas toujours très net - tient au fait que le chercheur, dans un processus de recherche-action, aide à la constitution de projets (mobilisation des idées) et de stratégies sur un champ d'action, mais **ne s'immisce pas dans les stratégies d'action** sous peine de devenir acteur et militant. C'est en ce sens que la finalité de l'engagement de l'intellectuel-chercheur, c'est le désengagement..." (28). Si implication il peut y avoir au plan de l'action, c'est donc selon certaines règles et limites. Le "chercheur actif" doit pour cela conserver sa marge de liberté, sa logique de recherche et ne pas se fondre dans le projet des acteurs sociaux qu'il accompagne et analyse. Difficile position qui souligne l'importance de la dimension interactive dans la R-A, et plus particulièrement, des rapports entre chercheurs et non-chercheurs.

II - LE POLE PARTICIPATIF OU INTERACTIF

En traitant de la question de l'implication du chercheur au côté des acteurs sociaux, que ceux-ci défendent des intérêts particuliers, s'inscrivent au sein d'un mouvement social ou se préoccupent en tant qu'acteur ou praticien de l'amélioration de leurs actions, nous avons pu mesurer que la R-A est avant tout interaction. Interaction entre des individus ayant des logiques, des finalités et des intérêts différents. La mise en scène de ces logiques au sein du processus de recherche représente une des principales caractéristiques de la démarche. Par cette confrontation volontaire des acteurs et de leur rôle, la R-A se distingue nettement des démarches traditionnelles. Inscrit au coeur du projet de cette autre recherche se loge donc un souci de contribuer, avec et pour des acteurs, à la compréhension, à l'amélioration, à la négociation ou à la rationalisation des pratiques sociales concrètes. Toutefois, et nous l'avons perçu, la question de cette interaction chercheur-acteur est extrêmement complexe et suscite d'ailleurs une infinité de positions, plus ou moins participatives voire fusionnelles : entre le chercheur dont le principal objectif est d'étudier des acteurs en situation, d'appréhender une réalité sociale en exercice, et celui dont le projet est de conscientiser, d'éduquer des groupes sociaux, voire même de s'éduquer lui-même en leur permettant d'avoir accès à la parole et à l'interprétation.

Les conceptions des rapports entre chercheur et non chercheur sont donc extrêmement divergentes, de même que la priorité accordée à la logique de recherche ou à la logique de participation. Sans être incompatibles, ces logiques sont plus ou moins dominantes selon les options des promoteurs de la R-A. Certains conçoivent la présence des acteurs comme une garantie d'accès à la situation sociale concrète ou de mise à l'épreuve de leur théorie, d'autres comme une donnée de base de la promotion d'une forme de recherche au service de ces acteurs.

La diversité des conceptions à ce sujet est d'ailleurs trop importante pour prétendre les développer toutes, il faudrait pour cela s'armer d'exemples concrets et donc rentrer dans le détail des choix qui sont effectués par les protagonistes de ces expériences. Afin d'apprécier cette diversité au sujet de la participation des non chercheurs, nous nous contenterons de développer quelques points de vue contradictoires, qui éclairent les enjeux de ce débat.

Le précurseur ou fondateur de la notion de R-A, K. LEWIN, a effectivement formulé comme principe le fait d'associer les acteurs concernés par la situation analysée au processus de recherche. R. AUCLAIR précise ainsi : "Chez LEWIN, le fondateur de l'**action research**, le concept de recherche-action revêt trois sens distincts : l'idée d'une complémentarité entre l'action et la recherche, l'idée d'une recherche sur les techniques d'action de préférence à une recherche expérimentale ; l'idée d'une participation des sujets de la recherche à la conduite de la recherche elle-même" (29). R. LIPITT, collaborateur de LEWIN, insiste également sur ce dernier point : "Une des techniques de communication les plus prometteuses pour assurer que les résultats d'une recherche soient convertis en action consiste à organiser les opérations de recherche-consultation de telle sorte que le groupe que l'on sert, les consommateurs de la recherche en quelque sorte, deviennent aussi des collaborateurs pour la planification, les opérations de mesure, l'analyse et l'interprétation des résultats" (30).

Toutefois, cette volonté participative est d'une nature tout à fait particulière puisqu'il s'agit essentiellement de faciliter grâce à elle une meilleure opérationnalité des effets de la recherche. Nous pourrions en quelque sorte parler de participation instrumentale. La volonté n'est pas de donner aux acteurs la possibilité d'exercer un pouvoir sur le processus de production de connaissances, mais de faire en sorte d'optimiser les résultats au plan de l'action. Pour comprendre cette nuance, il suffit de rappeler que l'**action-research** est avant tout une forme de recherche en psychologie sociale qui vise la compréhension du "social" ou des interactions sociales au travers de leur changement, sachant que l'option quasi-expérimentale est de produire ce changement en situation naturelle pour l'étudier en train de se faire. Autrement dit le chercheur Lewinnien a le contrôle de la situation, en maîtrise les évolutions, les composantes et les finalités. L'acteur associé à l'expérience reste relativement instrumentalisé, même s'il est associé à l'analyse. Sa participation est une façon de rendre effectif les changements induits.

On retrouve d'ailleurs dans la pratique d'**action research**, les soubassements théoriques d'une psychologie sociale dont LEWIN fut un des précurseurs. Dans cette optique, les modifications recherchées sont produites d'abord au niveau des comportements et dans des situations de groupe. La notion de changement des mentalités, des représentations, des idéologies est pensée comme conséquence des modifications comportementales. Ainsi, dans l'exemple de recherche-action sur les attitudes alimentaires des américains, l'association de citoyens dans divers groupes de recherche (expérimentaux et de contrôle) visait à déterminer la meilleure façon d'intervenir sur ces pratiques de consommation pour les modifier. Le changement visé portait d'abord sur les comportements, sur les pratiques des acteurs. Il n'était donc pas question de participation en ce qui concerne le choix de l'objet de recherche ou au niveau de l'élaboration de la stratégie de recherche-action. Cela relevait de la compétence des chercheurs et/ou de l'interaction entre commanditaires et chercheurs.

Cette première conception de ce que recouvre le terme de participation montre donc que celle-ci peut n'être qu'un outil supplémentaire pour que le chercheur parvienne à son but qui, en l'occurrence, est de comprendre le processus de changement après l'avoir provoqué et étudié en train de se faire.

Nous avons affaire à une toute autre conception lorsque la participation s'étend à tous les niveaux de la démarche (choix du thème et des façons de le traiter). Pour les pratiques dites de "conscientisation" (31), l'objectif est d'ailleurs moins de produire une recherche ou de nouveaux éléments de connaissance sur une situation, que de parvenir à faire en sorte que les acteurs prennent conscience des enjeux en cause, de leurs intérêts communs et des moyens de les faire valoir auprès des personnes ou institutions qui les répriment. P. FREIRE définit ainsi cette pratique de conscientisation : Il s'agit du "processus dans lequel des hommes, en tant que sujets connaissant, et non en tant que bénéficiaires, approfondissent la conscience qu'ils ont à la fois de la réalité socio-culturelle qui modèle leur vie et de leur capacité de transformer cette réalité" (32). Dans ce projet, la présence des acteurs sociaux - *dimonés* - est la priorité, sachant que c'est à eux de faire les choix et de réaliser le travail, que celui-ci s'apparente à une recherche ou non ; les intervenants devant le faciliter simplement. Les pratiques de conscientisation sont donc un outil pour "éduquer", ou mieux, faire en sorte que les groupes opprimés "s'auto-éduquent", prennent conscience de leurs potentialités et des effets de domination dont ils sont l'objet. Il n'est à la limite plus question de participation, mais de pédagogie populaire.

Quant aux intervenants, qui sont ici moins des chercheurs que des militants, leur position est elle-même particulière puisqu'ils doivent, si possible, faire partie de ces groupes dominés ou tout au moins analyser leur "mauvaise conscience de classe". Comme le note C. HUMBERT : "Le groupe intervenant doit mettre à jour ses propres aliénations, car la pédagogie de la conscientisation s'adresse tout autant aux conscientiseurs qu'à la population concernée. Il s'agit pour eux, ni plus ni moins, en se mettant aux côtés des classes populaires, de travailler à leur propre libération. C'est ainsi seulement qu'ils pourront sortir du paternalisme et de la mauvaise conscience, signes d'une position sociale ambiguë entre l'aménagement du système et la lutte avec les opprimés" (33). On retrouve alors le seuil dont nous parlait C. OFFREDI entre le chercheur et le militant. Ici, l'option est claire, on est d'abord militant et accessoirement chercheur, dans la mesure où il est question de participer à l'émergence d'un "savoir populaire". Les producteurs de ces démarches conscientisantes ne revendiquent d'ailleurs pas le statut de chercheur, et parlent même d'"enquête conscientisante", suggérant ainsi que les outils de la recherche peuvent servir leur projet qui est d'une autre nature que la production du savoir académique.

D'autres auteurs ont élaboré des modèles de R-A où la dimension de la participation est centrale. Parmi ceux-ci, H. MOSER (34), qui apparente son modèle à la tradition de l'école de Francfort, a conçu ce que certains appellent la R-A participative, dialogique ou discursive (35). La participation et le dialogue entre chercheur et acteur constituent alors le principe de production même. Pour parvenir à une lecture de la situation sociale analysée, MOSER préconise de centrer le travail sur les interactions. Tout est alors mis à la discussion et à la négociation. Renonçant à l'élaboration d'une vérité sur la situation, l'objectif de la R-A participative est d'enrichir par confrontation la connaissance immédiate qu'en ont les acteurs. En cela, il se rapproche de la dimension conscientisante, puisque les outils de recueil de données servent ici ce projet de négociation collective et de formulation par les acteurs des priorités à donner à l'action. L'accès à la parole pour les non chercheurs est donc également central.

Un autre point caractéristique consiste à envisager l'action, le passage à l'acte, comme interne au dispositif de la R-A. Cette réflexion collective, ce dialogue est bien finalisé dans une action. Celle-ci est cependant elle-même soumise à la description et les données recueillies par les acteurs, là encore, sont réintégrées au dispositif afin d'alimenter le dialogue et d'affiner l'action à venir. La R-A dialogique est donc basée sur un continuuel système de feed-back, d'aller-retour, de boucles itératives entre dialogue, enquête et action. Tout comme nous le notions à propos de l'enquête conscientisante, ce modèle renonce à une volonté de découverte pour la communauté scientifique. S'il y a découverte pour les acteurs qui mènent le travail, l'objectif est atteint. Les résultats sont toujours conçus comme provisoires et devant faire l'objet d'affinements par le biais du dialogue entre les acteurs concernés.

"Dans la R-A participative orientée vers le discours, la finalité de l'action n'est pas déterminée à l'avance par le chercheur ou par un commanditaire extérieur, mais par les acteurs eux-mêmes. Le rôle du chercheur est de les aider à clarifier leurs intentions et à dégager les conditions et les contraintes structurelles qui entrent en jeu, dans une sorte de dialogue maïeutique avec les acteurs, c'est-à-dire à travers le discours" (36).

Les analyses critiques de ces R-A dialogiques, assez proches dans leurs principes des démarches militantes de l'école de P. FREIRE, mettent en évidence deux types de problèmes principaux. Tout d'abord, le fait que ces R-A, par leur principe d'utilité et le peu de place qu'elles accordent à la production de connaissances, ne s'apparentent que très rarement à des recherches. Les rapports qui rendent compte de ces expériences passent d'ailleurs apparemment plus de temps à évoquer les obstacles rencontrés, les comptes rendus des séances tenues et les objets de débats, qu'à analyser la démarche elle-même ou les résultats qu'elle a éventuellement permis de produire. K. LEY ou W. HERZOG (37) parlent en terme "d'intersubjectivité" pour qualifier ces démarches qui sont manifestement d'une autre nature qu'un travail de recherche traditionnel. Cette forme de R-A "repose sur une conception différente de la vérité, qui n'est pas un accord donné une fois pour toute entre une assertion et la réalité objective, mais une vérité "courante", garantie par l'accord intersubjectif de tous les partenaires sociaux (mais toujours susceptible d'être remise en cause par d'autres partenaires). C'est donc le "débat" qui seul peut garantir la valeur des données et des méthodes. C'est lui qui assure la portée et la signification d'une recherche-action puisque lorsque tous les intéressés la tiennent pour effectivement probante, il n'est pas besoin de chercher d'autre critère de qualité pour la défendre" (38).

La seconde critique découle immédiatement de cette conception consensuelle de la "vérité" - que nous pouvons résumer de la manière suivante : ce qui est vrai est ce sur quoi nous sommes provisoirement d'accord. Il s'agit du fait que pour qu'il y ait dialogue, il faut éviter les antagonismes, et donc de mettre en présence des positions inconciliables. La vérité des uns n'étant pas la vérité des autres, il est bon de veiller à choisir le camp de ceux qui peuvent dialoguer. Cette remarque rejoint donc, une fois encore, la critique que nous évoquions au sujet des démarches de conscientisation, non sur le principe de "choisir un camp" et donc de militer pour une cause, mais sur le fait de prendre le risque d'assimiler la position du chercheur à celle du militant. Comme le note U. HIMMELSTRAND au sujet de ces R-A participatives : "Il est également difficile de dialoguer avec des acteurs antagonistes", ou plus loin, cette forme de recherche "suppose l'absence d'intérêts conflictuels chez les acteurs. Ceux-ci doivent partager les mêmes problèmes et nourrir des intentions assez voisines, faute de quoi les conditions préalables indispensables pour que s'instaure un dialogue véritable entre acteurs et chercheurs cessent d'exister" (39).

Autrement dit, dans ces démarches centrées sur la participation et le discours, une étape préalable à la mise en place du dispositif consiste à apprécier les possibilités de dialogue entre les acteurs, voire entre les acteurs et les chercheurs. Cette volonté de permettre à des acteurs sociaux de faire valoir et de confronter leurs positions au sein d'un tel dispositif d'aller et retour entre le dialogue. le recueil de données et l'action, s'appuie en fait sur un double écueil ; d'une part, l'idée de "communication sans contrainte", comme condition d'une production démocratique de la connaissance des enjeux sociaux, ce qui occulte les conflits et exclut des niveaux de contradiction trop importants et, de l'autre, le risque de confondre les rôles de chercheur et de militant ; la logique de l'intérêt des acteurs prenant totalement le pas sur la logique de la découverte. Aucun espace spécifique ne demeure pour la prise de distance ; le chercheur se trouvant réduit à un rôle d'animateur/régulateur dans le groupe préoccupé de la résolution de ses problèmes.

Face à ses premiers "modèles" de participation et d'interaction entre chercheur et acteur, nous pouvons nuancer "le tableau" en évoquant à nouveau des positions comme celles de A. TOURAINE et J. DUBOST, qui distinguent ces deux registres de rôle et se refusent au compromis, ou encore les apports de O. FALS BORDA (40) lorsqu'il suggère la distinction entre rôle et point de vue pour signifier que le chercheur doit dans la R-A assumer le rôle de l'acteur, mais ne jamais adopter son point de vue. La R-A devient alors une gymnastique complexe de jeux de rôles où le chercheur doit parvenir à conserver, en quelque espace de son esprit, une finalité de production de connaissance sur la situation, ne trahissant pas les rôles qu'il a assumés auprès des acteurs.

Dans ces autres modes d'interaction chercheur-acteur, l'option consiste à maintenir une distinction nette et formelle et à se doter ainsi des éléments de base d'une analyse distanciée de l'action. Il s'agit de produire un espace de collaboration entre ces deux logiques qui ne peuvent se confondre, mais qui peuvent en revanche s'instrumentaliser l'une, l'autre.

Dans la question de la participation se trouve donc principalement posée l'antériorité d'une logique sur l'autre. Qui participe avec qui, ou encore, qui est au service de qui ? La voie du milieu consistant à faire co-exister rôles et logiques au sein d'un même dispositif d'analyse de l'action en cours et/ou à mener.

Pour évoquer les écueils de cette confrontation de logiques, H. DESROCHES parle de la quête de modalités diverses de coopération entre auteurs et acteurs tout en signalant les risques : "Excès d'identification par défaut de distanciation ; excès de distanciation par défaut d'identification... Dans les deux cas, risques complémentaires : récupération des chercheurs par les acteurs ; manipulation des acteurs par les chercheurs. Dans ce second cas, les acteurs deviennent main-d'oeuvre des chercheurs et leur pratique sociale est succursalisée par idéologies ou méthodologies dominantes. Dans le premier, les chercheurs deviennent les intellectuels fallacieusement organiques des acteurs (leurs intellectuels de service) et leur épistémologie s'aplatit dans des stéréotypes ou slogans sous alibi qu'ils sont "endogènes" " (41).

Plutôt qu'un problème de participation, la R-A pose donc le problème des interactions entre deux univers armés de leur logique spécifique. Cela dit, hors des pôles où l'une ou l'autre des logiques domine, la R-A est quête de coopération entre des observateurs devenus observés - tout au moins soumis à un autre regard - et des observés devenus observateurs ; recherche d'un point d'équilibre. Si beaucoup s'accordent donc sur la nécessité de ne pas confondre les rôles, certains soulignent également l'importance des interactions entre ces deux types d'acteurs dans la production de connaissance elle-même ; "les problèmes de "la place du chercheur" et du "statut de l'objet" sont posés en terme d'interactions entre sujets qui assument des places et des fonctions différentes. La connaissance résulte de ces interactions et ne réside a priori ni d'un côté ni de l'autre. Autrement dit, l'élucidation rationnelle passe nécessairement dans et par le relationnel" (42).

L'importance de la négociation et le poids des interactions dans la R-A peuvent expliquer la diversité des formes qu'elle prend en fonction des acteurs et des rapports sociaux qui sont mis en scène. Il n'existe donc pas une mais des stratégies de R-A. La dimension de la recherche est alors soumise dans ses modalités concrètes à la nature des liens ou oppositions qui s'y font jour. C'est ce qui justifie également la lenteur inhérente à ces démarches, qui doivent réserver un temps à la négociation, à la diffusion des informations et aux choix des étapes et/ou actions à entreprendre. Mais c'est également ce qui permet de comprendre l'engouement qu'elle suscite chez des non chercheurs, puisqu'elle rend possible l'accès à la production d'un savoir sur leur propre situation par la négociation de sa mise en place et de ses orientations.

Le projet de la R-A est donc vaste et ambitieux. Comme l'énonce M. BOLLE DE BAL : "La recherche-action tend donc à réaliser une quadruple "reliance", entre recherche fondamentale et recherche appliquée, entre système observateur et système observé, entre concepteurs et exécutants d'une recherche entre le chercheur et les diverses dimensions de sa personnalité" (43). Toutefois, pour atteindre un tel projet, la R-A est soumise à d'importants risques d'échec ou de "capotage" par divorce des logiques en présence. Le maintien du point d'équilibre entre la logique de recherche et celle de l'action est instable, fragile et toujours susceptible d'être compromis par les effets d'imposition évoqués précédemment. Ce poids des interactions nous a d'ailleurs fait écrire ailleurs que la R-A était un "théâtre dont le spectacle était dans les coulisses" (44), au niveau de ces interactions concrètes.

Que l'on se situe au plan de la production de connaissances ou à celui des interventions ou actions, la R-A ne fournit que peu de garantie de réussite a priori. Elle représente un pari sur les capacités des acteurs en présence de parvenir au maintien du compromis.

Les principes et modèles présentés précédemment pourraient encore faire l'objet de nombreuses nuances et critiques : tout d'abord autour des problèmes épistémologiques que la R-A pose en terme de distanciation, d'objectivation et donc de scientificité, ou encore au niveau de ses contributions en terme d'apport de connaissance, mais aussi sur le fait que son objectif : le changement, est rarement atteint de façon durable. L'ambiguïté réside encore au niveau de la position politique des chercheurs : "la R-A peut être faite pour promouvoir les intérêts, soit des classes populaires dominées, soit des classes capitalistes dominantes ; autrement dit, la recherche-action peut être pour ou contre le changement social, pertinent pour la promotion des intérêts des classes populaires" (45).

A propos du caractère scientifique de la démarche, force est de constater qu'il ne réside que rarement ou difficilement aux mêmes niveaux que dans la recherche traditionnelle. Au seul chercheur en prise avec la distanciation, s'oppose un "chercheur collectif", dont le seul atout est de fournir la possibilité d'une confrontation de points de vue ; à moins d'avoir une position nette et tranchée sur le fait que le chercheur a la responsabilité de sa propre analyse. Mais, le plus souvent, il faut bien reconnaître que le risque est grand de voir la recherche se limiter à une réflexion collective. "Si la recherche se veut effectivement autant recherche qu'action, il lui est essentiel de distinguer entre recherche et questionnement" (46). Autrement dit, la R-A peut-elle prétendre dépasser "l'auto-connaissance" et à quelles conditions, ou est-elle simplement une réflexion d'acteurs sociaux sur leur propre pratique ? Les limites de la R-A concernent tout autant la faiblesse des apports de connaissance. Ceux-ci seraient le plus souvent limités à un savoir pratique, un savoir-faire utile pour les acteurs et d'aucun intérêt pour le champ scientifique.

Enfin si l'on s'arrête à la capacité qu'ont ces recherches d'atteindre leur objectif, le changement, là encore certains avis semblent limiter la valeur de leur apport. En effet, le seul changement véritable susceptible d'être produit par ces démarches collectives, concerne celui des représentations des acteurs impliqués et non celui des structures ou des organisations concernées. "Ce qui change peut-être réellement, dans le cours de l'intervention, c'est le regard porté par les acteurs sur la situation qu'ils subissaient jusque là sans très bien la comprendre, du fait de sa complexité et de son opacité" (47). "Cette expression et le travail qui l'accompagne ne conduisent qu'exceptionnellement à des changements de structure et même dans ce dernier cas, les plus hautes instances conservent leur pouvoir intact et la structure de l'organisation, au-delà des aménagements mineurs concédés, s'en trouve renforcée" (48). Le changement produit par nombre de R-A serait donc plutôt de nature réformiste.

Mais au-delà de ces limites et critiques, ce qu'il nous semble ici important de retenir c'est, d'une part, le fait que la R-A soit, non pas une technique, un modèle auquel il suffirait de se soumettre pour la produire, mais un espace de création pour des acteurs sociaux en interaction-chercheur et non-chercheur - une recherche "sociale" par excellence, et, de l'autre, que ces démarches relativement illégitimes du point de vue de la production de connaissances académiques, sont l'objet de négociations permanentes entre leur protagonistes. Ces points sont, selon nous, primordiaux, dans la mesure où l'analyse d'expériences de R-A revient en quelque sorte à avoir accès à la représentation de la recherche et de l'action qu'ont développée les acteurs, mais surtout aux diverses interactions dont elles ont été le théâtre. Nous pouvons de cette manière lire la négociation du point d'équilibre entre les champs de force, les finalités de recherche ou d'intervention, et ce de façon différenciée selon les types d'objets, d'acteurs, de chercheurs mis en présence. Par cet absence de codage des formes de la R-A, celle-ci autorise la diversité et l'expression de stratégies différenciées. La R-A pourrait donc remplir une fonction d'analyseur des secteurs dans lesquels elle se déploie.

NOTES

- (1) A. LEVY : «La recherche-action et l'utilité sociale'', in *Connexions* : «Recherche-action et expérimentations sociales», Paris, Ed. Epi, no 43, 1984, p. 81.
- (2) «Tout se passe comme si la réunion des deux mots suffisait à produire un concept nouveau désignant une catégorie irréductible aux deux éléments qui le constituent.» : J. DUBOST : «Une analyse comparative des pratiques dites de recherche-action», in *Connexions*, op. cit., p. 21.
- (3) R. ZUNIGA : «La recherche-action et le contrôle du savoir», in RIAC : «La recherche-action : enjeux et pratiques», Montréal, Ed. St-Martin, no 5/45, 1981, p. 37.
- (4) *Encyclopedia Universalis-Thesaurus. Index*, Paris, 1985, p. 33.
- (5) *Encyclopedia Universalis. Tome VIII*, Paris, 1985, p. 624.
- (6) J. DUBOST, op. cit.
- (7) cf. 2ème partie Chap. II, III, 1 - Les Typologies.
- (8) M. AUTES, D. DUPREZ : «Eléments théoriques sur l'intervention du sociologue dans l'espace local», in RIAC : «La prévention, entre le contrôle et l'autogestion», Montréal, Ed. St-Martin, no 11/51, 1984, p. 61.
- (9) cf. *Connexions*, no 43, 1984, op. cit.
- (10) Y. BAREL : «Les avatars du clerc-militant», in *Connexions*, ibid., p. 102 et 108.
- (11) «Il y a consensus pour reconnaître que l'inexistence d'une reconnaissance unanime de la scientificité de certains travaux n'exclut pas qu'ils méritent cette qualification» : J.Y. CARO : «Scientificité et rapports sociaux», op. cit., p. 6.
- (12) Y. BAREL : «Les avatars. . .», op. cit., p. 112.
- (13) «En un moment où l'on observe un renouveau épistémologique, en une période où, sans crainte des oukases, le champ de l'investigation sociologique s'élargit, il faut également réviser nos modes d'exposition. Une certaine clarté n'est pas synonyme de frivolité, et, après tout, «l'essayisme» qui a ses lettres de noblesse est peut-être une manière pertinente pour exprimer les cahots dont la vie en société est coutumière» : M. MAFFESOLI : «Approches de la socialité», in *Actions et Recherches Sociales* : «La socialité», Paris, Erès, no 1, Mars 1984, p. 12.
- (14) cf. A. TOURAINE : *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard, 1984.
- (15) cf. à ce sujet les apports de E. MORIN : *Sociologie*, Paris, Fayard, 1984.
- (16) S. LATOUCHE : *Le procès de la science sociale. Introduction à une théorie critique de la connaissance*, Paris, Anthropos, 1984, p. 93.
- (17) cf. P. BOURDIEU, J.C. CHAMBOREDON, J.C. PASSERON : *Le métier de sociologue*, Paris - La Haye - N.Y. - Mouton, 1973 (2è. Ed.).
- (18) L. QUERE : «A mauvais objet, mauvais sujet», in *Problèmes d'épistémologie en sciences sociales*, Tome I : Sociologies, sens et rationalités, Paris, Centre d'Etudes des Mouvements Sociaux, EHESS-CNRS, Paris, 1983.
J. FAVRET-SAADA : *Les mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le bocage*, NRF - Gallimard, 1977.
- (19) L. QUERE, ibid., p. 12-13.
- (20) B. JOBERT : «Priorité à l'étude de l'adversaire», in RIAC : «La recherche-action enjeux et pratiques», op. cit., p. 80.
- (21) R. ZUNIGA : «La recherche-action et le contrôle du savoir», in RIAC, op. cit.
- (22) cf. à ce propos C. JAVEAU : «Commentaire, sociologie et méta-sociologie», in *Revue de l'Institut de Sociologie* : «Autour de la sociologie», Ed. de l'Université Libre de Bruxelles, no 1/1980.
- (23) R. PIRSON : «La recherche-action : une méthode de mise à disposition des savoirs», in *Revue de l'Institut de Sociologie* : «A propos de la recherche-action», Ed. de l'Université Libre de Bruxelles, no 3, 1981, p. 549.

- (24) M. AUTES, D. DUPREZ, op. cit., p. 62.
- (25) A. TOURAINE : *La voix et le regard*, Paris, Seuil, 1978, p. 282.
- (26) J. DUBOST : «De la sociologie de l'action à l'action sociologique ; la pratique d'intervention d'Alain TOURAINE», in *Connexions*, Paris Ed. Epi, no 29, 1980, p. 151.
- (27) B. JOBERT : op. cit., p. 80.
- (28) C. OFFREDI : «La recherche-action : l'intellectuel et son rapport à l'action», in *RIAC*, no 5/45 op. cit., p. 87.
- (29) R. AUCLAIR : «La recherche-action remise en question», in *Service Social : «Perspectives nouvelles sur les petits groupes»*, Québec, no 1 et 2, Vol. 29, Janv. Juin 1980, p. 187.
- (30) R. LIPPITT : *Training in Community relations*, New York, Harper, 1949, p. 9.
- (31) cf. P. FREIRE : *Pédagogie des opprimés*, Paris, Maspero, 1974, et *L'Education : pratique de la liberté*, Paris, Cerf, 1971.
C. HUMBERT : *Conscientisation : expériences, positions dialectiques et perspectives*, Paris, L'Harmattan, 1976.
C. HUMBERT, J. MERLO : *L'enquête conscientisante*, Paris, L'Harmattan, 1978.
G. AMPLEMAN et alii. : *Pratiques de Conscientisation*, Montréal, Nouvelle Optique, 1983.
cf. également les publications de l'INODEP.
- (32) P. FREIRE : *Cultural action and conscientization*, Harvard Educational Review, vol. 40, no 3, August 1970, p. 453. Cité in Ampleman et alii., op. cit.
- (33) C. HUMBERT : *Conscientisation*, op. cit., p. 61.
- (34) cf. H. MOSER : «Action research as a new research paradigm in the social sciences», in H. MOSER - S. ORNAUER : *International Aspekte der Aktions-forschung*, Kösel Verlag, München, 1978.
H. MOSER : *Praxis der Aktions-forschung*, Kösel Verlag, München, 1977.
Methoden der Aktion-forschung, Kösel Verlag, München, 1977.
- (35) cf. K. LEY : *Le statut scientifique de la recherche-action*, Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, Neufchâtel, Janvier 1979.
et U. HIMMELSTRAND : «Processus d'innovation et changement social : théorie, méthode et pratique sociale», in *Revue Internationale des Sciences Sociales*, vol. XXXIII, no 2, 1981, pp. 248 à 269.
- (36) U. HIMMELSTRAND, op. cit., p. 253.
- (37) K. LEY, op. cit., p. 6.
W. HERZOG : «La nature stratégique de la recherche-action», in *Revue suisse de Sociologie*, no 3, 1977, pp. 7-34 (traduction J. CARDINET, IRDP, Neufchâtel).
- (38) J. CARDINET, (trad.) op. cit.
- (39) U. HIMMELSTRAND, op. cit., pp. 255-256.
- (40) O. FALS BORDA : «For praxis : how to investigate reality in order to transform it», *Dialectical anthropology*, printemps 1979, cité in HIMMELSTRAND, op. cit. p. 256.
- (41) H. DESROCHES : «Les auteurs et les acteurs. La recherche coopérative comme recherche-action», in *Communautés*, ASCOOD, no 59, Jan - Mars 1982, p. 44.
- (42) R.C. KOHN : «L'observation chez le chercheur et le praticien», in *Revue française de pédagogie* no 68, Juil. Août 1984, p. 108.
- (43) M. BOLLE DE BAL : «Nouvelles alliances et reliances : deux enjeux stratégiques de la recherche-action», in *Revue de l'Institut de Sociologie*, no 3, 1981, op. cit., p. 376.
- (44) C. MARTIN : «La recherche-action : un théâtre où le spectacle est dans les coulisses», in *Les Cahiers d'ECARTS*, Paris, AFSEA, no 1, 1984.
- (45) Y. VAILLANCOURT : «Quelques difficultés rencontrées dans la recherche militante», in *Actes du Colloque «Recherche-Action*, Université du Québec à Chicoutimi, 1981, p. 64.

- (46) J. ARDOINO : «Conditions et limites de la recherche-action», in **POUR** : «La recherche-action», Toulouse, Privat, no 90, Juin. Juillet 1983, p. 24.
- (47) J. ARDOINO : «L'intervention : imaginaire du changement ou changement de l'imaginaire», in **L'intervention institutionnelle**, ouvrage collectif, Paris, Payot, 1980, p. 44.
- (48) J. DUBOST : «Remarques sur l'origine et l'évolution d'une pratique d'intervention psychosociologique», *ibid*, p. 58.

DEUXIEME PARTIE

LA RECHERCHE INVENTAIRE

Chapitre I

La démarche

Cette "recherche-inventaire" présente un certain nombre de caractéristiques et de limites qu'il nous faut tout d'abord souligner. A priori, par inventaire, il faut entendre une démarche descriptive et aussi exhaustive que possible. Inventorier, c'est identifier, recueillir, classer, éventuellement décrire. Le principe de l'inventaire est donc moins de comprendre que de parvenir à recenser, dénombrer et répertorier des unités comparables. Dans notre cas, une telle conception nous paraît relativement impropre dans la mesure où, tout d'abord, notre objectif n'est pas de lister des expériences, mais de comprendre ce qu'elles signifient, sans compter qu'il est a priori impossible de prétendre à l'exhaustivité dans une démarche de défrichage dont les limites temporelles ne sont pas extensibles à souhait. Par ailleurs, pour pouvoir faire le tour des unités de l'inventaire, il faut être en mesure d'en fournir a priori une définition très précise. Or, un des buts de notre travail n'est-il pas de parvenir a posteriori à une définition, même partielle, de ce que sont ou représentent ces unités dites de recherche-action dans le secteur social ? Deux options s'affrontent alors : ou bien ouvrir au maximum nos critères et prendre le risque de l'éclatement, ou limiter a priori les frontières de ce recensement pour que les données recueillies soient un tant soit peu homogènes.

Pour contourner ce premier obstacle - il est vrai de taille puisque, à la limite, nous ne savons pas a priori ce qu'il nous faut recenser - nous avons pris la seconde option, formulé un objectif et adopté des critères qui, bien que réduisant la portée de cet "inventaire", en balisent néanmoins les contours. A ce titre, il nous semble plus approprié de parler "d'inventaire pour voir", de "coup de sonde" ou de "recherche-inventaire" pour qualifier notre démarche.

Celle-ci s'inscrit tout de même dans l'axe tracé par G. MENDEL et son équipe, lors de la Mission GODELIER, au sujet des recherches "impliquées ou spontanées" (1). Cette démarche avait pour objectif d'identifier et de faire connaître les travaux menés par des non chercheurs à la lisière de l'intervention, de l'expérimentation sociale, et de la recherche. Toutefois, et sur ce point G. MENDEL est tout à fait clair, il s'agissait avant tout d'une démarche promotionnelle. "La position que nous développons ici d'un appui à la recherche impliquée est à considérer comme l'une des pièces d'un dispositif d'ensemble visant à ce que les "acteurs" actuels se transforment non en spectateurs passifs, mais en "co-auteurs" responsables et dynamiques d'un changement social profond, dynamique, progressif" (2). Autrement dit, il semblait urgent, dans le cadre de cette mission, de faire valoir et reconnaître au sein des sciences de l'homme, une production périphérique, peu orthodoxe, fruit d'une interaction avec le "terrain", avec les praticiens, les "agents médiateurs" et "acteurs du changement social", comme les décrit G. MENDEL. Nous ne pouvons que saluer et rejoindre dans ses principes une telle initiative qui, pour la première fois, soulignait de façon officielle l'existence de démarches marginales, non par leur nombre, mais par le fait qu'elles concernaient aussi des non scientifiques. Par ailleurs, cette mission a su montrer l'importance et les apports d'une recherche contractuelle, produite à l'extérieur des institutions officielles de recherche (CNRS et Universités) (3). Cette opération de visibilité de travaux peu reconnus par les scientifiques a été élaborée à partir d'une démarche de recensement sous tous azimuts d'expériences de recherches spontanées. Si les institutions contactées, en particulier la revue Autrement, le Centre d'Information sur l'Innovation Sociale (CIIS), les associations d'éducation populaire ou le Collège Coopératif de H. DESROCHES, ont permis d'identifier de nombreuses expériences, un des problèmes rencontrés à terme concerne l'hétérogénéité des produits recensés. Ainsi, certaines "expérimentations sociales" ou "expériences alternatives" (écoles parallèles, restaurants communautaires, organisations conviviales du "cadre de vie", etc.) n'ont que peu de chose à voir avec de la recherche sauf à considérer qu'il suffit "d'expérimenter" ou d'"être en recherche" pour en faire.

C'est probablement ce qui fait dire à G. MENDEL que "toute recherche impliquée devrait aboutir à un document écrit et répertorié" (4), ou bien encore : "L'un des objets de la poursuite nécessaire d'une enquête sur la recherche impliquée serait certainement d'essayer de mieux préciser la méthodologie et le cheminement intellectuel propres à cette recherche, dont il faut rappeler qu'elle est le plus souvent collective" (5).

C'est plutôt dans cette dernière optique que nous avons conçu notre travail. Certain de ne pouvoir recenser toutes les expériences "spontanées" de R-A dans le secteur social, dont les frontières sont particulièrement floues, il nous a semblé préférable de parvenir à dessiner les contours des modes de faire de la R-A, utilisés dans des démarches qui intègrent le souci de transmettre leurs résultats. Restait cependant à savoir si nous souhaitions en priorité repérer les expériences les plus marginales, les moins orthodoxes, ou travailler sur les R-A qui mettaient en scène le travail social dans ses composantes institutionnelles. Des choix idéologiques et théoriques nous ont orienté vers la seconde option.

En effet, ce qu'il nous paraît intéressant d'essayer de lire au travers de ces pratiques de recherche collective et effectuée par des praticiens (non chercheurs), c'est bien la configuration des rapports sociaux, institués ou non, qui composent le domaine de l'action et du travail social. De plus, les années quatre vingt nous semblent moins caractérisées que les deux décennies précédentes, par une quête d'alternative en dehors des supports institutionnels. A la limite, nous pourrions même parler d'un retour en force des dimensions organisationnelles et des discours sur la professionnalité des interventions. A cela s'ajoute un autre mouvement qui est celui des décideurs en direction de la gestion localisée et participative du social, et donc leur intérêt pour l'innovation et leur volonté de contribuer à sa promotion. Ces divers aspects renouvèlent quelque peu l'angle de lecture proposé par l'équipe de G. MENDEL au sujet des recherches spontanées. Ce qui nous semble en jeu dans ces expériences est moins le besoin de produire des effets sociaux en dehors des institutions sclérosées et sclérosantes, qu'un besoin de recomposer différemment des positions sociales et des rapports de force dans le "théâtre" du secteur social. Notre priorité est donc moins de rendre visibles des expériences "souterraines", que de comprendre ce qui est en jeu dans leur existence.

Ainsi, et à titre d'hypothèse, cette affirmation de G. MENDEL ne nous paraît plus applicable qu'à une frange aujourd'hui minoritaire de ces travaux de recherche : "Il ne faut donc pas s'étonner outre mesure que, dans certains cas, se soit développée chez les agents de la recherche impliquée, ferment actif des travailleurs du social, une appréhension critique du pouvoir de l'Etat et de ses représentants" (6).

L'ensemble des productions dites alternatives, spontanées, auto-réflexives présentent donc, selon nous, deux types de handicap. D'une part, elles sont beaucoup plus difficiles à identifier et présentent le risque de n'avoir pas intégré la préoccupation de la transmissibilité ; l'essentiel étant parfois de vivre l'expérience pour soi. De l'autre, ces démarches qui se trouvent, si l'on peut dire dès le départ, hors du champ des institutions ou des professions sociales, nous apprendraient fatalement peu de chose sur les dimensions institutionnelles et organisationnelles du secteur social qui nous paraissent aujourd'hui l'objet d'enjeux importants. Enfin, la poursuite de l'innovation sur le "mode contre-culturel" et militant au sens des années soixante-dix, nous paraît trop dépassée pour témoigner de façon fiable de ce qui anime aujourd'hui le secteur social, même entendu ici au sens le plus large.

Cela dit, même avec ces restrictions et ce retour sur la dimension professionnelle et/ou institutionnelle, les R-A dans le secteur social peuvent encore prendre une grande variété de formes. On peut ainsi fort bien imaginer que certaines démarches ainsi intitulées par les acteurs ont consisté en des réunions, séminaires ou groupes de réflexion, sans que la dimension de la restitution ou de la communicabilité du travail ait été véritablement envisagée. Dans d'autres cas, la R-A a pu donner lieu à des traces écrites, à des notes sans que pour autant elles soient accessibles ou même aient été conservées (sans compter qu'il ne suffit pas de demander ce genre de document interne aux équipes ou institutions pour y avoir accès, bien entendu). D'autres peuvent encore avoir mené ce qu'ils considèrent comme des R-A, simplement à partir d'une action sur laquelle des acteurs ont réfléchi sans écrire, ou bien encore sur laquelle ils ont écrit dans des formes qui ne respectent nullement un minimum de standardisation ; chaque expérience ayant alors une façon de se dire, incomparable en soi à d'autres.

Des R-A ont également pu avoir lieu dans le cadre de formations. Il est ainsi fort probable que des travaux ainsi intitulés ont été réalisés par des étudiants en sciences humaines et sociales sur le champ qui nous intéresse ici, ou encore que des travailleurs sociaux, que ce soit en formation initiale ou continue, ont signé des mémoires ou des thèses de cette nature.

On perçoit dans ces quelques exemples l'extrême diversité des formes ou produits dont nous étions susceptibles de faire l'inventaire ; de la note interne à une équipe de praticiens, au mémoire ou à la thèse de sciences humaines, en passant par les comptes rendus de réunions ou les mémoires de formation de base des travailleurs sociaux. On peut d'ailleurs s'interroger sur les potentialités d'une démarche qui viserait un recensement exhaustif d'unités aussi incomparables dans leurs formes et contenus.

Pour éviter ces écueils, il nous fallait encore limiter le champ et le faire dans une certaine logique ou, pour parler en terme de recherche, selon une certaine problématique. Plusieurs éléments, dont il nous faut ici rendre compte, sont donc intervenus pour orienter l'inventaire vers ce que nous avons intitulé selon certains critères, les Recherches Actions Sociales. Tout d'abord, ce travail s'inscrit dans un axe de recherche du CRTS amorcé pour la MIRE et le CTNERHI par notre collègue M.H. SOULET (7).

Impliqués depuis un certain nombre d'années dans les formations supérieures en travail social au sein de l'université, les membres du CRTS ont souhaité dépasser le niveau de la formation pour participer à construire en l'analysant le champ de la recherche sur le travail social. Soumis à la lecture de plusieurs disciplines, la sociologie, l'économie, l'histoire, la psychologie, l'anthropologie, pour les principales, le travail social, l'action sociale ou les politiques sociales font - comme nous l'avons vu - depuis environ une décennie l'objet d'un certain nombre de travaux, dont la plupart ont été effectués dans le cadre de la recherche contractuelle. Ce développement important n'a cependant pas abouti à une reconnaissance de ce domaine d'investigation comme champ de recherche à part entière, comme l'ont été l'entreprise, le travail, l'éducation ou l'urbain. Afin de dessiner les contours de ce domaine d'investigation "in-discipliné", nous proposons donc depuis plusieurs années, de produire l'analyse des recherches qui y ont été entreprises. Il s'agit en quelque sorte de saisir à travers des produits de recherche la façon dont le travail social et l'action sociale se trouvent construits comme objets. Comme l'énonce M.H. SOULET lui-même au sujet des activités de recherche du CRTS : "Tout d'abord, elles se situent dans l'optique d'une sociologie de la recherche, proposant de prendre ces productions de recherche comme objet, en vue de penser les rapports entretenus entre les différents champs (champs scientifique, politique et professionnel). Une telle orientation suppose d'inscrire la problématique au niveau épistémologique en interrogeant la position des "sciences sociales appliquées" vis-à-vis de l'ensemble de la production scientifique, mais aussi vis-à-vis de la "décision" et de la "pratique", ce qui renvoie à la question de l'engagement et du projet socio-politique des chercheurs. Mais cette investigation vise également l'analyse des rapports eux-mêmes. Quittant une sphère épistémologique, elle s'engage alors à produire une économie générale du champ, se situant indéniablement dans une perspective théorique agonistique. Stratégies et positions, dispositions et compétences, défense corporative et habitus professionnel sont alors sollicités pour appréhender la manière dont les acteurs s'inscrivent dans un champ de conflictualité, s'incarnent dans des rapports de forces dont l'enjeu réside dans le droit de parole et la reconnaissance à produire au sein même de la recherche sociale. (...) Dans cette recherche sur la recherche se répondent ainsi, en écho l'une à l'autre, une problématique épistémologique et une problématique polémologique" (8).

L'optique parallèle et cumulative de nos travaux nous a orienté a priori vers une tentative d'approfondissement de ce qui a été entrepris par M.H. SOULET sur la période du VII^e plan. Si donc il est question pour nous de recenser, pour les analyser, des travaux de recherche contractuelle de type R-A, et non des mémoires ou des comptes rendus institutionnels internes, notre option est cependant de dépasser et d'étendre la période précédemment évoquée pour se donner une chance de saisir l'éventuel développement d'une certaine manière de faire (et de dire que l'on fait) de la recherche dans ce champ d'investigation.

Les limites de ces choix nous paraissent justifiables de plusieurs façons. Tout d'abord, il nous semble que réduire l'inventaire à des travaux contractuels - c'est-à-dire intégrant la dimension de la demande d'une institution, qu'elle soit de recherche ou à vocation politique et/ou administrative dans le domaine social - permet, d'une part, de saisir les rapports entre divers types d'acteurs, ici en l'occurrence des décideurs, des praticiens et des chercheurs, et, de l'autre, d'homogénéiser les produits sur lesquels nous aurons ensuite à travailler, dans la mesure où la notion de transmissibilité est le plus souvent intégrée au contrat. Si limite il y a, c'est donc bien dans un sens positif puisqu'elle devrait nous faciliter ultérieurement des comparaisons. La contractualité offre de plus l'avantage de donner accès à des interactions plus ou moins formelles entre les acteurs qui donnent au travail social sa configuration. Enfin, la dimension de la demande n'évacue pas pour autant que des démarches de type anti-institutionnel ou périphériques aux institutions aient pu avoir lieu.

Pour ce qui concerne la période choisie pour l'inventaire et son extension par rapport aux travaux de M.H. SOULET, il nous semble qu'elle devrait permettre de saisir des flux préalablement à ce que l'on reconnaît aujourd'hui comme la phase de constitution ou "d'invention" du travail social, c'est-à-dire la période du VII^e plan. De plus, nous craignons, il est vrai, en limitant notre investigation à une période trop courte de n'avoir qu'un faible nombre de rapports, ce qui aurait considérablement grevé la phase d'analyse et les possibilités d'interprétation.

Ces premiers principes balisent donc notre inventaire puisqu'il ne concerne plus que des travaux réalisés dans un cadre contractuel, finalisés dans un rapport remis au commanditaire, sachant qu'il doit avoir été achevé entre 1971 et 1983, ce qui correspond à la période des VI, VII, VIII^e plans et à la phase de mise en place du plan intermédiaire. Reste à aborder, d'une part, ce que nous entendons par recherche sociale et, de l'autre, par recherche-action.

Pour ce qui concerne la première expression qui vise à qualifier les travaux de recherche portant sur l'action sociale, le travail social et les politiques sociales, et donc à baliser les limites du domaine d'investigation choisi pour cible, nous reprenons ici pour l'essentiel les propositions de M. H. SOULET (9), inspirées notamment de la littérature nord-américaine et plus particulièrement des contributions de H. MAAS (10). Par recherche sociale, il faut donc entendre les travaux à caractère fondamental et/ou appliqué qui s'inscrivent dans les domaines de recherche suivants :

- les recherches portant sur les individus ou les groupes bénéficiaires de services sociaux,
- les travaux se rapportant au système de distribution des services sociaux,
- les recherches ayant pour objet les politiques sociales qui sous-tendent les mesures et les lois d'assistance sociale,
- les recherches portant sur les méthodes d'intervention,
- les recherches évaluatives portant sur les résultats obtenus au plan des services, des programmes, des politiques d'aide et des mesures sociales,
- les recherches axées sur la formation des intervenants sociaux et leur perfectionnement,
- les recherches portant sur la recherche sociale elle-même et les méthodes en travail social.

Lors de son travail d'inventaire, M. H. SOULET a également pris l'option de définir les limites du champ investigué en procédant par l'exclusion de certains domaines périphériques, ce que nous avons également repris à notre compte, à savoir le rejet des travaux relevant des champs suivants :

- le domaine de l'éducation et de la pédagogie ;
- le domaine de la justice, du pénal et de la recherche criminologique, hormis le champ de l'éducation surveillée ;
- le domaine du travail, des conditions de travail, de l'emploi, du chômage et de l'ergonomie, sauf dans le cas où c'est l'intervention sociale au sujet des problèmes posés par le chômage qui est visée ;
- le domaine de l'urbain et de l'habitat à l'exception de ce qui relève directement de la compétence des institutions sociales (prestations ou droits sociaux, dettes de loyer et transferts de population) ;
- le domaine de la santé proprement dit, excluant donc les travaux à vocation médicale ou épidémiologique.

Pour ce qui concerne les critères que nous avons utilisés pour identifier et sélectionner les travaux pouvant être dits "recherche-action", nous avons procédé de la manière suivante. Avant toute chose, ces critères sont inspirés de la littérature sur la recherche-action, et plus particulièrement des travaux qui se sont donnés pour objectif de la mieux définir ou de la typologiser. Il s'agit pour l'essentiel des contributions de G. PALMADE et J. DUBOST au sujet de ces pratiques dans le domaine de l'urbain et du rural, mais aussi celles de H. DESROCHES, G. LE BOTERF et A. MEISTER pour ce qui concerne le domaine de la coopération internationale ou du développement communautaire. D'autres apports provenant de la recherche éducative ou organisationnelle ont été déterminants. Des comptes rendus de colloques ou des numéros spéciaux de revue nous ont été également d'un grand secours, sachant que nous pouvions apprécier par leur fréquence et leur caractère récent, l'actualité de nos préoccupations. Ce fut le cas pour les numéros spéciaux de la revue de l'Institut de sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, de la revue COMM, de la Revue Internationale d'Action Communautaire, de la Revue POUR, de la Revue Connexions ou encore, pour les actes du colloque de l'Université du Québec à Chicoutimi sur ce même thème (11).

Pour compléter ces apports livresques, nous avons de plus souhaité rencontrer certains des auteurs et spécialistes afin d'obtenir des compléments d'information sur ce sujet. Nous avons donc eu des entretiens avec J. DUBOST (Université de Nanterre), R. MAYER, G. RENAUD, F. GAUTHIER, R. ZUNIGA, P. GRELL (Université de Montréal), R. AUCLAIR, G. DORE (Université Laval de Québec), J.P. DESLAURIERS (Université du Québec à Chicoutimi)(12). L'ensemble de ces entretiens nous a permis d'affiner ce qui pouvait être retenu comme des principes de ces démarches, mais aussi d'apprécier l'importante disparité de ce qui était recouvert par cette expression en fonction des options des chercheurs et des champs d'application (l'éducatif, l'urbain, le développement communautaire, etc.). Il faudrait probablement une autre recherche pour analyser finement les points sur lesquels les chercheurs eux-mêmes se distinguent et s'opposent à ce sujet.

Enfin, une dernière démarche visant à affiner nos critères a consisté à rencontrer un certain nombre de responsables d'organismes de financement et de programmation de la recherche sociale, ayant à ce titre une connaissance de ce que ce vocable signifiait pour ces institutions commanditaires. Des entretiens ont donc été réalisés avec L. BRAMS (MIRE-Ministère des Affaires Sociales, ex-responsable des sciences sociales à la DGRST), M. BAUER et R. ALLEE (conseillers techniques du CTNERHI), R. MOREAU (Directeur du CTNERHI), G. DUCHATELET (conseillère technique au bureau recherches et prévisions de la CNAF), S. SERKOFF (documentaliste au CORDES) et S. MILANO (responsable du Service Etudes et Financement de la DAS du Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale). Lors de notre mission au Québec, nous avons pu également prendre contact avec R. GILBERT (Secrétaire du Conseil Québécois de la Recherche Sociale) à ce sujet. Là encore, des affinements et des distinctions ont pu être effectués.

L'ensemble de ces sources nous a donc amené à ne retenir progressivement dans notre inventaire que les rapports qui répondent à l'ensemble des critères suivants :

- recherche ou étude finalisée dans un rapport écrit, publié ou non, mais achevée entre janvier 1971 et décembre 1983 ;

- recherche ou étude contractuelle ayant fait l'objet d'une commande locale ou nationale ; (sont exclus les mémoires de formation ou les thèses) ;

- recherche ou étude portant sur les pratiques, les agents, les "populations-cible" ou les méthodes d'intervention du secteur social, voire l'interaction de plusieurs de ces dimensions. L'expression "secteur social" est ici entendue dans une acception extensive regroupant les pratiques d'intervention sur le social allant du service social à l'animation sociale, en passant par l'éducation spécialisée ou surveillée. Les limites de ce domaine d'investigation excluent cependant la recherche en aménagement ou la recherche dite urbaine, la recherche ergonomique et sur le travail, la recherche médicale et épidémiologique, la recherche dans le domaine de la justice et de la criminologie proprement dite et la recherche en éducation ou au sujet des méthodes pédagogiques ;

- recherche ou étude réalisée sur un terrain limité mais en situation naturelle, par opposition avec les recherches expérimentales, ou en laboratoire ;

- recherche ou étude appliquée, c'est-à-dire finalisée dans l'action que ce soit sous forme de recommandations, de propositions concrètes ou sous la forme d'une expérimentation sociale ou d'une expérience dite "pilote" ;

- recherche ou étude intégrant une dimension de collaboration/association/participation de chercheurs et de non chercheurs (praticiens sociaux, décideurs politico-administratifs, usagers ou citoyens). Cette participation de non-chercheurs (au sens de non professionnels de la recherche) ne doit toutefois pas être limitée à un rôle de relais d'informations. Ces acteurs sociaux doivent avoir été associés à partie ou à l'ensemble du dispositif de recherche (voire seulement au niveau des intentions et quitte à ce que cela passe par une dimension de formation). Ces collaborateurs doivent donc avoir non pas un statut d'objet de recherche ou de source d'informations, mais bien de sujets de recherche, intégrés au dispositif. Cette participation pourra prendre la forme d'un "collectif de recherche", impliqué à certaines, voire à toutes les phases du travail.

Armé de ces critères relativement opérationnels, nous avons ensuite procédé de la façon suivante afin de nous procurer les rapports en question. Nous pourrions parler en terme de fonctionnement pyramidal pour qualifier notre démarche de recueil, dans la mesure où nous sommes d'abord parti des principaux commanditaires de recherche et donc des productions les plus accessibles pour progressivement, par recoupements successifs, identifier les principaux producteurs, (ceux qui apparaissent le plus fréquemment) et ensuite nous "enfoncer" dans ce territoire pratiquement insondée des recherches locales, produites essentiellement par des non professionnels de la recherche.

Pour chacune des principales instances de commandite de recherche sociale : CORDES et bureau de la recherche du Commissariat Général au Plan, MIRE, DAS du Ministère des Affaires Sociales, CTNERHI, et CNAF, nous avons procédé comme suit : dans un premier temps, des contacts étaient pris pour identifier au sein de chaque institution une "personne-ressource", c'est-à-dire quelqu'un qui connaisse aussi précisément que possible les travaux réalisés sur la période retenue et, en particulier, ceux relevant de démarches participatives, militantes ou actives. Un rendez-vous était ensuite pris afin, d'une part, de mieux connaître la politique de recherche de l'institution et ses modifications sur la période et, d'autre part, de déterminer la stratégie la plus efficace pour procéder à une sélection sur la base de nos critères. Nous devons d'ailleurs souligner ici l'importante collaboration

et la grande disponibilité de nos interlocuteurs souvent eux-mêmes intéressés par le sujet des recherches-action. Nous procédions ensuite nous-même à une analyse systématique des documents internes, listes et bilans de recherche de ces administrations recensant les travaux sur la période choisie. Un nouvel entretien était ensuite programmé afin de revoir avec la "personne-ressource" si les rapports retenus correspondaient, selon eux, aux critères que nous leur avions soumis ou si certains manquaient (13), mais aussi de se procurer les documents en question. Les coordonnées de divers centres producteurs nous ont également été fournies lors de ces contacts.

Nous avons procédé de la même manière chez un certain nombre de producteurs qui possédaient des répertoires des travaux réalisés. Ce fut le cas pour la FORS, le CRIV (ex CFRES de Vaucresson), le GREP, l'INEP, le LARES, le CEPES, l'AREPS, l'ARIP, mais aussi pour les grandes associations professionnelles du secteur social (AFSEA, ANAS, Comité d'Entente, etc.) ou certaines institutions locales qui possédaient un bureau d'études ou de recherche (CAF de la région parisienne, DDASS des Hauts de Seine, IRFTS de Haute-Normandie ou de Bordeaux-Talence, CREAL de la Région Parisienne, etc.).

Afin de pousser plus loin les possibilités de recensement, nous avons entrepris en parallèle un envoi systématique de demande de documentation et de rapports de recherche-action (courrier accompagné de la liste de nos critères) à la totalité des CREAL, des écoles d'éducatrices et d'éducateurs spécialisés, des écoles de service social, des services de sauvegarde, etc. Cet envoi a d'ailleurs fait l'objet de nombreuses réponses, que ce soit pour nous fournir des rapports ou nous indiquer les coordonnées d'institutions locales en ayant financé ou produit.

Plus de 120 documents ont ainsi et par ces diverses sources été recensés et obtenus. Une seconde phase s'engageait alors qui consistait à procéder, d'une part, à une vérification du respect dans chaque rapport des critères de sélection retenus, et de l'autre, à une analyse des "modes de faire" de la recherche-action. Là encore, nous avons procédé par étapes. Une lecture flottante des rapports nous a permis dans un premier temps de procéder à un "écrémage" de la population, pour ne retenir finalement que 83 rapports au total. A ce niveau, nous avons assoupli les critères afin d'intégrer, d'une part, les rapports qui étaient intitulés R-A ou à l'aide d'une expression avoisinante, même s'ils ne répondaient pas nécessairement à tous nos critères et, de l'autre, des rapports qui nous avaient été fournis par des commanditaires ou des producteurs comme répondant à tous ces critères mais qui en omettaient un seulement, quel qu'il soit.

Ensuite, nous avons entrepris de construire une grille qui décompose aussi finement que possible les phases et modes de réalisation et de restitution de ces démarches. Pour la fabriquer, trois étapes ont été nécessaires. Une première grille sous forme de rubriques ouvertes a été conçue et appliquée à un échantillon de rapports par plusieurs "juges", dans l'optique de formuler autant que possible des réponses pré-formées et codables. Dans un second temps, la grille codée ainsi construite était appliquée à un autre échantillon de rapports, sachant que chacun des trois "juges" ou codeurs devait analyser les mêmes rapports et ce afin d'évaluer l'opérationnalité de la grille.

Suite à ces deux opérations, des affinements ont donc été apportés à la grille à laquelle furent adjointes des questions codées concernant les chercheurs et une série de questions ouvertes permettant de procéder à une évaluation plus globale et moins systématisée.

Les 83 rapports ont donc été soumis à ce filtrage qui permet d'accéder de manière systématique aux principales tendances existant dans les modes de faire de la R-A dans le secteur social. Si l'on peut regretter que ce caractère systématique gomme les disparités et les différences pour nous donner accès à des tendances - le mode de traitement considérant une population et non plus des unités - cette manière de procéder nous a semblé plus efficace pour accéder aux enjeux dont témoignent, prises globalement, ces formes de recherche dans le domaine de l'action et du travail social... Voyons maintenant ce que nos outils révèlent sur ces expériences.

NOTES

- (1) G. MENDEL : « Recherche spontanée, recherche impliquée », in *Les sciences de l'homme et de la société en France. Analyse et propositions pour une politique nouvelle*. Rapport remis à J.P. CHEVENEMENT, Ministre d'Etat, Ministre de la Recherche et de l'Industrie par M. GODELIER. Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, La Documentation française, 1982.
cf. également « Les Rapports complémentaires » et plus particulièrement : « La recherche spontanée : une approche des réalités du terrain » et « le champ social », M. TACHON : « La recherche dans le champ social ».
- (2) G. MENDEL, op. cit., p. 535.
- (3) cf. M. TACHON : « La recherche dans le champ social », op. cit.
- (4) ibid p. 537.
- (5) ibid p. 536.
- (6) ibid p. 532.
- (7) M. H. SOULET : L'institutionnalisation de la recherche sociale, op. cit.
Les recherches sociales : rapports de force, rapports de raison, op. cit.
- (8) M. H. SOULET : Les recherches sociales : rapports de force, rapports de raison, op. cit., p. 5.
- (9) cf. M. H. SOULET : L'institutionnalisation de la recherche sociale, op. cit., chapitre 3., pp. 49-70.
- (10) H. MASS : « Five fields of social service. Reviews of research », N.Y. National Association for social workers, 1966, p. 5.
- (11) cf. bibliographie.
- (12) Ceci dans le cadre d'une mission de la DCRI au Québec en août 1984.
cf. C. MARTIN : En vue d'une analyse sociologique de la recherche sociale, Rapport de mission remis au Ministère des Affaires Extérieures, Direction de la Coopération Scientifique et Technique, ronéoté, CRTS - Univ. de Caen, 1984, 44 pages.
- (13) En effet, notre sélection s'effectuait la plupart du temps à partir de titres, sous-titres et résumés critiques, ce qui ne permettait pas toujours de garantir le respect de tous les critères a priori. Ainsi notre sélection était dans un premier temps assez large, l'analyse détaillée de la présence des critères ne pouvant se faire que sur les rapports eux-mêmes.

Chapitre II

La Recherche-Action Sociale en actes

La R-A est d'abord conçue ici comme pratique sociale et champ d'interaction ; c'est-à-dire que nous privilégions ses modes de réalisation concrètes pour en comprendre la nature. Plutôt qu'un modèle de recherche déterminé, elle représente une démarche au profil malléable. Ayant déjà constaté la disparité des options qui s'affrontent sur ce qu'elle peut ou doit être, ainsi que l'hétérogénéité des référents sur lesquels s'appuie ce modèle de recherche, celui-ci ne peut, selon nous, être éclairé sans faire le détour par les modes de faire. Si l'on a pu souligner précédemment qu'il n'est pas de « modèle déposé » de R-A, voire même que celle-ci a pu prendre des formes tout à fait différentes en fonction des époques et de l'état idéologique dominant, mais aussi en fonction des producteurs, de leurs disciplines, de leurs systèmes de valeur, ou bien encore eu égard aux objets investigués, ces remarques suggèrent toutes que la R-A recouvre une mosaïque de pratiques, d'options idéologiques et techniques, en un mot, d'enjeux. Cette partie se propose donc de dessiner l'image de cette mosaïque pour ce qui concerne l'action ou le travail social.

On ne ferait donc pas de la R-A de la même façon et avec la même finalité, dans l'entreprise, l'éducation, l'urbain, le développement communautaire ou le travail social, non pas que les objets modelent tellement la démarche, mais plutôt parce que les producteurs changent de même que leurs finalités et les périodes auxquelles ils produisent. A ce titre, les intérêts ou, plus prosaïquement, les préoccupations des acteurs de la R-A, s'ajustent, les orientant vers des modèles plus ou moins utilitaires, praxéologiques, évaluatifs, interprétatifs, militants, collectifs, techniques, etc. De la même façon, le rôle joué par la commande dans les rapports contractuels dont il est question ici se modifie en fonction tant des époques, des objets, des institutions concernées, que des orientations politico-administratives en vigueur. L'étude de ces pratiques de recherche permet donc d'accéder à une certaine lecture du domaine dans lequel elles s'exercent, de même que des représentations, enjeux et interactions des acteurs qu'elle met en scène.

L'analyse en terme de « champ de lutte » que propose M. H. SOULET (1) est tout à fait appropriée pour ce type de productions. On pourrait imaginer ce phénomène en disant que les R-A, « ventre mou » de la recherche contractuelle, forment un champ idéal de confrontation d'options et d'intérêts divergents, dans la mesure où il est véritablement peu formalisé, peu codé, peu orthodoxe. Espace amorphe de la production d'études et de recherches, il est alors aisé de l'investir et de lui donner les formes que l'on juge les plus adéquates pour atteindre ses objectifs particuliers. C'est ce qui en fait, selon nous, un analyseur privilégié du secteur social, de ses mutations, enjeux et conflits.

Autrement dit, notre intérêt pour les R-A dans ce secteur vise plus une connaissance des acteurs qui les commandent, les conçoivent et les réalisent, des interactions et rapports de force en présence, que des objets eux-mêmes, et ce d'autant plus que la R-A, peu reconnue dans le champ scientifique comme pratique de recherche légitime, est investie par une grande diversité d'acteurs, et surtout par les praticiens sociaux.

Notre angle de lecture consiste donc à mettre en lumière ces façons de faire de la R-A, non pas dans une optique d'évaluation des productions et de leurs résultats, mais afin de comprendre ce que ces façons de faire nous apprennent de la configuration du champ de l'action ou du travail social, des enjeux et des interactions dont elle est le théâtre.

Il fut cependant difficile de ne pas faire référence, dans notre grille d'analyse des pratiques de R-A, aux modes de recherche traditionnelle, et ce pour plusieurs raisons. La première renvoie à l'hétérogénéité des conceptions et acceptions de ce que signifie l'expression R-A ; de l'orientation expérimentalo-scientifique à la K. LEWIN, à celle militante d'un P. FREIRE, en passant par toutes les formules intermédiaires, plus interprétatives, d'analyse institutionnelle et sociale, etc. La seconde renvoie à une volonté de mieux apprécier ce qui différencie ces pratiques de recherche des méthodes traditionnelles. A ce titre, il peut être éclairant de retenir les points de repère que fournissent les étapes de la recherche en sciences sociales. Sans qu'il soit question pour nous d'utiliser ces « ingrédients » classiques comme des normes de production, ils ont constitué un outil de découpage des rapports analysés et des points de repère tout à fait pertinents, qui nous ont permis de saisir plus finement les points sur lesquels ces pratiques de recherche se distinguent à la fois des recherches traditionnelles et entre elles. Enfin, une grille d'analyse systématique s'imposait afin d'éviter de nous limiter purement et simplement à des études de cas. Seul un outil appliqué à l'ensemble des expériences de R-A recensées peut permettre de proposer une interprétation de ce que faire de la R-A dans le secteur social veut dire.

Notre souci n'est donc pas d'évaluer le degré de conformité aux canons de la production scientifique — ces formes de recherche ayant pour principe de s'en distinguer — mais de parvenir à déceler, en fonction d'un certain nombre de variables (types de producteurs, d'objets, de commanditaires,

res, périodes de production, finalités, etc.) les principales tendances qui s'expriment dans ces modes de faire. En résumé, et là encore nous rejoignons M. H. SOULET, il est question, à la lumière de ces éléments de fabrication et des tendances perceptibles, de caractériser la configuration du champ de recherche choisi, à savoir l'action et le travail social. Les choix que manifestent les acteurs entre telle ou telle conception de ce que doit être cette «autre recherche» (2) témoignent, selon nous, des enjeux actuels de la recherche en ce domaine. Comme l'exprime M. H. SOULET : «Ces capacités techniques sont aussi un choix ; elles expriment des préférences internes et des interférences à d'autres considérations, matérielles ou symboliques, externes ; elles traduisent des alliances et des évitements sous-tendus par des rapports de force et des relations privilégiées. De ce fait, elles marquent des clivages nets entre les producteurs dans leur manière d'ensemble de faire de la recherche et réalisent des conceptions différentes de l'activité de chercher» (3).

Nous invitons cependant le lecteur à ne tenir compte maintenant que des tendances qui se manifestent dans notre mise à plat et non pas des chiffres en tant que tels. En effet, notre «inventaire pour voir» ne prétend pas à l'exhaustivité et donc ne s'arroge aucune représentativité scientifique. En revanche, le nombre de rapports étudiés sur la période permet d'appréhender des flux, des mouvements, des orientations que nous proposons maintenant de restituer.

I - FLUX ET TENDANCES

Comme nous l'avons présenté précédemment, notre population de rapports est constituée de trois sous-ensembles non exclusifs :

- Les recherches-actions sociales, qui s'intitulent elles-mêmes par un vocable les distinguant de la recherche traditionnelle et les apparentant, dans l'intitulé, à nos critères de définition : en tout, 47 rapports. Ces travaux, qui prennent le soin de se désigner eux-mêmes, ne répondent cependant pas nécessairement aux critères que nous avons retenus pour notre sélection ; c'est le cas pour 9 d'entre eux. Toutefois, il nous est apparu évident de les intégrer, surtout si l'on admet qu'est R-A aussi ce qui se dit R-A. Les expressions ou vocables utilisés pour cette pratique d'auto-désignation sont assez variés (R-A, action-recherche, enquête participation, étude-action, expérience-pilote, etc.) et seront présentés dans le détail ultérieurement.

- Les recherches-actions sociales qui, après examen, répondent à la totalité des critères retenus pour la sélection, sans que nécessairement ces recherches soient désignées par un vocable particulier du genre R-A : 55 rapports en tout, dont la plupart sont communs avec la sous-population précédente. Cette seconde population est considérée dans la suite du texte comme la population de référence.

- Les recherches-actions sociales qui nous ont été fournies par des commanditaires, des financeurs ou des producteurs comme répondant à la totalité des critères que nous leur avons fournis. Parmi ces recherches, un certain nombre ont d'ailleurs dû être éliminées pour ne répondre qu'à un trop faible nombre de ces critères. L'examen des rapports nous a ainsi amené à adopter une tactique complémentaire de sélection. Nous n'avons retenu parmi ces recherches qui, d'une part, n'étaient pas intitulées par une expression particulière et, de l'autre, ne répondaient pas à la totalité des critères proposés, que celles qui n'en omettaient qu'un parmi cinq (cf. supra). 19 rapports ont ainsi été ajoutés à notre population alors composée de 64 rapports (55 répondant à tous les critères et 9 n'y répondant pas totalement, mais intitulés R-A ou par une expression approchante). En tout, donc, 83 rapports.

La totalité de ces documents a ensuite été soumise à l'analyse à l'aide des grilles de recueil systématique et ouverte sus-évoquées. Les résultats de cette mise à plat des modes de faire présenteront donc la répartition des trois sous-ensembles de population selon les items de notre grille. En revanche, pour ce qui concerne les croisements de variables, nous avons choisi la population dite de référence, en quelque sorte la plus «fiable» : c'est-à-dire celle qui correspondait à la totalité de nos critères de sélection, optant donc pour l'orthodoxie dans l'hétérodoxie, sans nous illusionner un instant sur le fait que ces R-A-là soient nécessairement plus de vraies R-A que les autres ; tout au plus se tenaient-elles plus près des critères inspirés de la littérature.

Pour ce qui est des grandes tendances que nous pouvons immédiatement déceler à la lumière des chiffres, avec toutes les nuances qui s'imposent compte tenu de l'incomplétude certaine de notre population, nous pourrions dire que les R-A-S sont des recherches ou des études :

qui portent en dominante sur les usagers de l'action ou du travail social (45 rapports, soit près de 55 % de la population totale analysée). Cette centration sur les usagers est d'ailleurs essentiellement conçue comme moyen de mieux répondre à leurs besoins, attentes, souhaits, revendications, etc. En revanche, la population est bien usagère au sens où elle n'est appréhendée, à quelques très rares exceptions près, que par rapport aux institutions, prestations de services ou aux professionnels du secteur social. Viennent ensuite les thèmes concernant les équipements, les structures, organisations, méthodes d'intervention, prestations de services et leur évaluation : 23 rapports, soit près de 28 % de la population totale. 10 recherches sont également consacrées aux travailleurs sociaux, le plus souvent d'ailleurs à ceux qui posent des problèmes en tant que nouvelles professions sociales : travailleuses familiales ou assistantes maternelles. 5 recherches portent enfin sur des problèmes sociaux liés à l'habitat, et en priorité la question des dettes de loyer et des transferts de population.

TABLEAU 1 - Les thématiques

Les thématiques	Effectif	%
Les POPULATIONS USAGERES	45	54,21
dont :- enfants, adolescents (garde, placement, scolarité, loisir, animation, accueil, inadaptation)	11	
- populations migrantes	10	
- handicapés (enfants, adolescents, adultes) physiques et mentaux	9	
- pauvres ou populations défavorisées, sous-prolétaires	6	
- population usagère sur un site donné, toutes catégories confondues	6	
- familles monoparentales	3	
Les EQUIPEMENTS, les STRUCTURES, les METHODES d'INTERVENTION, les PRESTATIONS	23	27,71
1) - Les établissements de garde d'enfants	5	
- les centres sociaux	2	
- les établissements médico-sociaux	3	
2) - les structures : circonscription, polyvalence de secteur, partenariat	3	
3) - les méthodes :- d'insertion sociale et professionnelle	4	
- de prévention	3	
- d'animation	1	
4) - les prestations	2	
Les TRAVAILLEURS SOCIAUX	10	12,04
Les PROBLEMES SOCIAUX LIES A L'HABITAT (dettes de loyer, relogement, transfert de population)	5	6,02

qui sont commandées en dominante par des instances administratives ou politiques locales : des C.A.F. et des D.D.A.S.S., des municipalités, des instances régionales, etc. : 25 rapports sur les 83 recensés, soit un peu plus de 30 %. L'auto-commandite est à peu près aussi importante : 28 %. En revanche, les commandes provenant d'instances scientifiques (CORDES, CNRS ou DGRST) sont quasiment inexistantes : 2 rapports CORDES au total. De même, ces productions semblent peu privilégiées par les instances politico-administratives nationales, puisque l'on peut dénombrer seulement 13 rapports dans ce cas, soit environ 15 % ; sachant que cette proportion diminue encore si l'on s'intéresse à la population de référence (6 rapports sur 55, soit moins de 10 %). L'effet de commande locale semble donc une composante cruciale favorisant le choix de ces démarches.

TABLEAU 2 - Les commanditaires

	N = 83		N = 55		N = 47	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Instance administrative ou politique locale (CAF, DDASS, municipalité, région)	25	30,12	20	36,36	15	31,91
Le producteur lui-même	23	27,71	19	34,55	16	34,04
Instance professionnelle (CREAI, ANAS, AFSEA)	13	15,66	6	10,91	5	10,64
Instance administrative ou politique centrale	13	15,66	5	9,09	6	12,77
Instance scientifique	2	2,40	1	1,82	2	4,26
Autre	7	8,43	4	7,27	3	6,39

TABLEAU 3 - Les producteurs

		N = 83		N = 55		N = 47	
Organisation professionnelle avec chercheur attitré	Effectif	23	46 55,42	17	33 60,00	12	23 48,94
	%	27,71		30,91		25,53	
Organisation professionnelle avec chercheur extérieur	Effectif	14		10		6	
	%	16,87		18,18		12,77	
Organisation professionnelle type praticien-chercheur	Effectif	9		6		5	
	%	10,84		10,91		10,64	
Centre universitaire	Effectif	14	14	12	12	12	12
	%	16,87	16,87	21,82	21,82	25,53	25,53
Association de recherche à coloration professionnelle	Effectif	12	23 27,71	4	10 18,18	5	12 25,53
	%	14,46		7,27		10,64	
Association de recherche type bureau d'études	Effectif	8		4		4	
	%	9,64		7,27		8,51	
Association de recherche regroupant des universitaires	Effectif	3		2		3	
	%	3,61		3,64		6,38	

. qui sont produites en dominante par des organisations professionnelles du secteur social ou sous leur tutelle : 46 rapports sur les 83, soit plus de 55 %. Les producteurs scientifiques traditionnels ne négligent toutefois pas totalement ces modes de production puisque l'on compte aussi 14 rapports produits par des centres universitaires, soit un peu plus de 15 %. Le reste de ces productions sont le fait d'associations de recherche ou de bureaux d'études privés : environ 28 %. La R-A-S serait donc bien une affaire de professionnels, même si ceux-ci, nous le verrons, s'adjoignent des "spécialistes", chercheurs ou dits chercheurs.

TABLEAU 4 - Les bailleurs de fonds

	N = 83		N = 55		N = 47	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
CNAF = (CNAF + CAF)	23	27,71	21	38,18	17	36,17
Adm. départementales seules (CAF, DDASS)	13	15,66	11	20,00	5	10,64
D.A.S.	10	12,05	5	9,09	5	10,64
Organismes professionnels d'utilité publique (CREAI, AFSEA...)	4	4,82	3	5,45	2	4,26
D.A.S. + CNAF	4	4,82	3	5,45	4	8,51
C.T.N.E.R.H.I.	12	14,46	2	3,64	2	4,26
Associations autres que gestionnaires d'établissements	3	3,61	2	3,64	2	4,26
Autres ministères que Ministère Santé ou Affaires Sociales	2	2,41	1	1,82	2	4,26
D.A.S. + autres Ministères	0	0	2	3,64	2	4,26
D.A.S. + C.T.N.E.R.H.I.	2	2,41	0	0	0	0
Municipalité	1	1,20	1	1,82	1	2,13
CORDES	2	2,41	0	0	2	4,26
Autres ou indéterminé	7	8,43	4	7,27	3	6,38

. qui sont financées en dominante par des administrations départementales types CAF et DDASS et par la CNAF, seule ou, plus souvent, en appui d'une CAF, puisque 36 rapports sont dans ce cas de figure, soit un peu plus de 40 % de l'effectif total. Notons encore que cette proportion s'accroît si l'on s'intéresse maintenant à la population de référence, puisqu'il s'agit alors de près de 60 % des 55 rapports répondant à la totalité de nos critères ; la contribution des autres financeurs n'étant jamais supérieure à 10 %. Cette donnée montre l'importance jouée par la CNAF et les CAF dans la promotion de cette forme de recherche.

TABLEAU 5 - Année de parution

	N = 83				N = 55				N = 47		
		%	%			%	%			%	%
1971	0				0				0		
1972	2	2,41	] 2,41] 8,43		2	3,64	] 3,64] 10,92		0		] -4,26]
1973	2	2,41			2	3,64			0		
1974	0				0				0		
1975	3	3,61			2	3,64			2	4,26	
1976	4	4,82	] 8,43] 45,78		3	5,45	] 9,09] 41,82		3	6,38	] 10,64] 51,07
1977	6	7,23			6	10,91			6	12,77	
1978	7	8,43			1	1,82			1	2,13	
1979	11	13,25			5	9,09			8	17,02	
1980	10	12,05	] 25,30] 45,78		8	14,55	] 23,64] 47,27		6	12,77	] 29,79] 44,68
1981	14	16,87			13	23,64			9	19,15	
1982	9	10,84			3	5,45			3	6,38	
1983	15	18,07		18,07	10	18,18		18,18	9	19,15	

. qui ont été produites essentiellement sur la période du VIIème et VIIIème plan : plus de 90 % des rapports. La période charnière pourrait même se situer au tournant des années 1974-1975, autrement dit à l'entrée de la France dans la crise économique. Ces années sont aussi celles de la préparation du VIIème plan qui, rappelons-le ici sommairement, correspond à l'avènement de l'idée d'action sociale globale, mais aussi à l'institutionnalisation de la recherche sociale, comme nous l'avons vu précédemment. Il semble donc que l'impulsion fournie par la conception de la politique sociale en vigueur à cette période ait largement influencé l'engouement qui va permettre à ces recherches de se développer par la suite. Par ailleurs, sans pouvoir vérifier la synchronicité du développement de ces formes de recherche avec les périodes de crise (socio-économique et idéologique), faute d'être remonté assez loin dans le temps, cette hypothèse semble assez fondée.

Si ces constats globaux inspirent déjà un certain nombre de remarques quant à la caractérisation de ces démarches de recherche, en particulier du fait de leur articulation étroite avec un climat de crise sociale, une certaine conception de l'action sociale locale et avec les enjeux de maîtrise de la production de recherche par les professionnels eux-mêmes, elles nous semblent devoir être différenciées, afin de prendre connaissance de données complémentaires susceptibles d'affiner notre point de vue. En revanche, il est clair que ces premiers éléments plantent un décor global qui se modifiera peu et qui abonde dans le sens de nos développements préliminaires sur les éventuelles fonctions et tendances susceptibles d'être rendues visibles par l'analyse globale de ces travaux ; que ce soit l'autonomisation des travailleurs sociaux vis-à-vis des chercheurs en sciences sociales, le retrait de la part des producteurs légitimes, la localisation des enjeux de production de données et d'actions, le relais assumé par les institutions sociales locales, ou la domination de la logique d'études des besoins des usagers comme pôle de référence de la pertinence de ces travaux.

Mais voyons maintenant ce que nous apporte une lecture des composants de ces produits.

II - ECLAIRAGES

1 - La convergence des intérêts entre institutions et professions sociales

Afin de préciser quelque peu ces données générales sur les rapports recensés, il semble utile de revenir sur la politique de financement des institutions en cause et sur la relative focalisation de ces productions dans les mains d'organismes professionnels, n'ayant qu'accessoirement, tout au moins initialement, une fonction d'étude ou de recherche. Outre l'importance du soutien financier attribué par les institutions sociales locales que sont les CAF et les DDASS principalement, mais surtout les CAF avec l'appui financier et technique de la CNAF — point sur lequel il nous faudra revenir —, nous pouvons noter que les principales instances de financement de la recherche sociale sont inégalement représentées, surtout si l'on compare nos résultats à ceux fournis par M. H. SOULET dans son inventaire des recherches sociales sur la période du VII^{ème} plan.

Ainsi, nous l'avons déjà souligné, les instances scientifiques ne soutiennent pas les R-A. L'écart à ce niveau est important puisque l'on passe de près de 25 % de recherches sociales (52 rapports) financées par le CNRS, la DGRST ou le CORDES sur la période 1971-1976, à moins de 3 % (2 rapports) de recherches actions sociales pour ce qui est de notre population totale, de 1971 à 1983. Cette faible contribution est même réduite à néant si l'on considère la sous-population de référence. Ce phénomène peut être expliqué de diverses façons. Peut-être cela est-il dû à la rigidité des critères que nous avons adoptés ou à la limitation quelque peu artificielle du champ de recherche analysé ; la justice, l'urbain, la santé et le travail recouvrant, chevauchant souvent l'action ou le travail social. Mais la raison première nous semble être la faible reconnaissance de ces démarches de recherche peu orthodoxes au sein de la communauté scientifique. Etant plus orientée vers la production d'actions sur un mode relativement "innovateur", voire militant, que vers la production de nouveaux éléments de connaissance ou la construction de disciplines, il est peu surprenant de constater le désintérêt manifeste, voire cette relative défiance ; même si quelques rares expériences de ce type ont pu être repérées sur d'autres champs lors de nos démarches auprès du CORDES, essentiellement d'ailleurs dans le domaine de l'entreprise (4). Mais en dehors de ces quelques cas, que nous n'avons pas retenus dans notre inventaire parce qu'ils concernaient un autre champ de recherche, la place des R-A dans la recherche scientifique contractuelle est encore extrêmement réduite.

Nous pouvons encore comparer nos chiffres à ceux de notre collègue en ce qui concerne la contribution d'autres instances nationales de financement comme le CTNERHI, la DAS ou les autres ministères que celui des Affaires Sociales (Justice, Equipement, Travail, Culture, Transports, etc.). En effet, M. H. SOULET identifiait, il est vrai pour une période plus courte, une contribution de ces organismes de l'ordre de 16 % pour le CTNERHI, de 35 % pour la DAS et de 6 % pour les autres ministères (Cf. Tableau : Types de financeurs-commanditaires, ci-après). Quant à nous, ces chiffres sont respectivement de l'ordre de 17 %, 20 % et 2 % pour notre population totale ; sachant qu'en ce qui concerne le CTNERHI, cette proportion baisse de façon substantielle lorsque nous considérons seulement les rapports répondant à tous nos critères de sélection : nous passons alors de 14 à 2 rapports, soit un peu plus de 3 % de la population de référence. Ce dernier point nécessite un éclaircissement. Il signifie que 12 rapports nous ont été fournis par le CTNERHI comme pouvant être intégrés à notre inventaire, étant d'une certaine manière des R-A, tout au moins des travaux qui possédaient des dimensions collectives, appliquées, et des contributions sous forme de propositions ou recommandations. L'examen de ces rapports nous a cependant amené à les éliminer de notre population de référence, ceux-ci ne répondant jamais à la totalité des critères formulés. Parmi ces rapports retenus-exclus, en quelque sorte, se trouvent tous les travaux dits "groupes d'étude" du CTNERHI. En effet, si ces démarches pouvaient apparemment répondre à la majeure partie de nos critères, elles pêchaient essentiellement sur les questions de l'empiricité (recueil de données sur un terrain limité), de production collective de ces données — lorsqu'elles étaient recueillies — ou enfin, sur le caractère limité du terrain "naturel" investigué. Si, de fait, les groupes d'étude sont des démarches collectives avec une visée de réflexion et de recommandations, ils s'apparentent malgré tout plus à des synthèses ou séminaires de spécialistes et de praticiens au sujet de thèmes de portée générale pour le champ de l'action sociale et médico-sociale, qu'à des travaux d'études ou de recherches appliquées.

TABLEAU 6 - Types de financeurs/commanditaires

Type de financeurs/commanditaires	Effectif		%	
DAS	74		34,9	
CNAF	14		6,6	
CORDES	32		15,1	
DGRST commanditaires scientifiques	17	52	8,0	24,5
CNRS	3		1,4	
CTNERHI	35		16,3	
Autres ministères (Justice, Transports, Travail, Equipement)	13		6,1	
Municipalités	10		4,7	
Autres décideurs du secteur public	14		6,6	
TOTAL	212		100	

in M. H. SOULET, L'institutionnalisation de la recherche sociale, Rapport MIRE-CRTS, Université de Caen, 1983.

TABLEAU 7 - Les grandes instances de financement de la recherche sociale et la R-A

	N = 83		N = 55		N = 47	
		%		%		%
CNAF seule ou avec autres partenaires (CAF, DAS)	27	32,5	24	43,6	21	44,7
DAS seule ou avec autres partenaires (CNAF, CTNERHI)	16	19,3	10	18,2	11	23,4
CTNERHI seul ou avec autres partenaires (DAS, autres ministères)	14	16,9	2	3,6	2	4,25
Autres ministères (Justice, Equipement, etc.)	2	2,4	1	1,8	2	4,25
Administrations départementales seules (CAF ou DDASS)	13	15,66	11	20	5	10,6
CORDES	2	2,41			2	4,26

Cela dit, cette très faible contribution du CTNERHI en terme de R-A proprement dite sur la période considérée n'est pas tout à fait conforme à la réalité, puisque l'analyse que nous avons effectuée de la totalité des projets de recherche acceptés sur la période 1971-1983 par son Conseil Scientifique nous a permis de repérer un certain nombre de travaux qui revendiquaient ouvertement cette appellation ou stratégie, sans que ceux-ci soient achevés au moment de l'inventaire. M. BAUER est venue récemment confirmer cela dans un article portant sur ces expériences au sein du CTNERHI. Elle note ainsi : "En tant qu'organisme placé, par sa structure et ses missions, à l'interface de la recherche en action sociale et des acteurs de l'action sociale, le CTNERHI a, dès sa création en 1975, choisi de favoriser au maximum la recherche de terrain, ce qui lui a valu d'être sollicité prioritairement à d'autres distributeurs de subventions par des équipes tentées par la recherche-action" (5). Cette première remarque montre que, selon elle, la R-A est une démarche particulièrement appropriée aux praticiens ou susceptible de permettre l'émergence de praticiens-chercheurs. Elle précise toutefois, pour ce qui est des réalisations : "Entre 1975 et 1983, huit recherches de type recherche-action ont ainsi été soutenues : au-delà du financement, la plupart de ces recherches ont bénéficié de la part de conseillers techniques de notre organisme, non seulement d'un accompagnement de soutien, mais souvent d'une réelle assistance. Néanmoins, sur ces huit expériences, un très petit nombre a débouché à l'heure actuelle (...) sur des résultats scientifiquement acceptables. Toutes ont rencontré des difficultés qui remettaient profondément en cause la faisabilité même de l'alliage recherche-action, de la collaboration en continu des praticiens plongés dans l'action et des chercheurs à la poursuite de la théorisation" (6). M. BAUER précise enfin que deux recherches seulement ont donné lieu à publication par le CTNERHI "après divorce avec l'action", dans le sens où la vision des chercheurs n'était pas celle des praticiens de ces expériences. Ces remarques permettent donc à la fois de corroborer et de pondérer nos chiffres sur la période, en montrant la difficulté qu'ont certaines expériences à aboutir — et ce dans les normes fixées ici par le CTNERHI — mais aussi de souligner ce que l'on peut appeler l'écart entre le soutien attribué par des financeurs et la visibilité de ce soutien fournie par les rapports achevés. Cela peut être aussi l'indice de l'importance des R-A qui ont eu lieu, sans être finalisées ou être parvenues à la production d'un rapport.

Mais, pour ce qui concerne le CTNERHI, il semble bien que l'attitude globale de ses conseillers techniques ou du Conseil de recherche lui-même soit de considérer ces démarches comme peu scientifiques, peu fiables, difficilement transmissibles et beaucoup trop soumises à des interactions cahotiques, voire conflictuelles, entre chercheurs et acteurs, même si elles présentent l'avantage de faciliter l'accès des praticiens à la recherche. Sans nier son intérêt potentiel d'approche pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire, M. BAUER émet le souhait suivant : "Cessons donc d'appeler recherche-action toute réflexion ou démarche d'analyse des praticiens pour donner à cette méthodologie son statut de processus de recherche" (7).

Pour ce qui concerne la DAS et les autres ministères que celui de la Santé ou de la Solidarité Nationale, les écarts entre nos estimations et celles de M. H. SOULET au sujet de l'ensemble des recherches produites sur ce champ particulier, sont peu importants. On peut simplement noter l'apport substantiel fourni par la DAS, ce qui manifeste son souci, en tant que service d'études demandeur d'aides techniques ou de conseil, de faire contribuer les professionnels du secteur social à la production de données. Le bureau SEF2 de la DAS représente en fait le deuxième plus important financeur de la R-A-S ; les autres ministères n'ayant qu'une contribution réduite, probablement d'ailleurs du fait de nos critères de sélection des thématiques, qui devaient concerner le secteur social, à l'exclusion de la Justice et de la criminologie, de la santé, de l'urbanisme ou du travail au sens strict. Signalons seulement que nos contacts avec l'INSERM d'une part, et avec le CRIV de Vaucresson, de l'autre, laissent présager un assez faible nombre d'expériences de ce type dans les secteurs santé et justice, même si des signes d'intérêts commencent à se manifester chez les praticiens et les chercheurs.

En revanche, le financeur pour lequel l'investissement dans ces formes de recherche est manifestement le plus remarquable est bien la CNAF, puisque sa contribution à la recherche sociale en général était évaluée par M. H. SOULET, pour la période 1976-1981, à 14 rapports seulement sur les 212 recensés, soit un peu moins de 7 % de l'effectif. Pour ce qui est des R-A-S parues entre 1971 et 1983, la CNAF seule ou associée à d'autres partenaires ou, le plus souvent, en soutien d'une CAF, a financé 27 rapports de notre population totale, soit plus de 30 % de l'effectif. Cette proportion s'accroît de plus si l'on considère les R-A-S au sens strict, c'est-à-dire celles qui correspondent à la totalité des critères retenus pour l'inventaire (près de 44 %) ou encore les R-A-S qui se nomment elles-mêmes R-A ou à l'aide d'une expression voisine (près de 45 % des 47 rapports dans ce cas). (Cf. Tableau VIII : Qui finance qui ?).

TABLEAU 8 - Qui finance qui ?

Producteurs	Financiers	D.A.S.	CNAF (CNAF + CAF)	CTNERHI	Ministères autres qu'Aff. Soc.	Adm. départ.	Org. prof.	Municipalités	Ass. autres qu'E. I.	DAS + CNAF	DAS + autres min.	Autres	Total
A-R regroupant universitaires		1 50 20										1 50 25	2 100 %
A-R coloration professionnelle			2 50 9,5	1 25 50						1 25 33,3			4 100 %
A- R Bureau d'étude		1 25 20	2 50 9,5						1 25 50				4 100 %
C. U.			4 33,3 19			2 16,6 18,2	1 8,3 33,3	1 8,3 100	1 8,3 50	1 8,3 33,3	1 8,3 50	1 8,3 25	12 100 %
O-P avec chercheur attitré		1 5,9 20	7 41,2 33,3	1 5,9 50	1 5,9 100	3 17,6 27,2	2 11,7 66,6			1 5,9 33,3		1 5,9 25	17 100 %
O-P chercheur ext.			6 60 28,5			3 30 27,2						1 10 25	10 100 %
O-P praticien-chercheur		2 33,3 40				3 50 27,2					1 16,7 50		6 100 %
TOTAL		5 100 %	21 100 %	2 100 %	1 100 %	11 100 %	3 100 %	1 100 %	2 100 %	3 100 %	2 100 %	4 100 %	

La CNAF serait ainsi le principal financeur de la R-A-S. Par ailleurs, cet investissement s'effectue essentiellement en direction des organismes professionnels de production. Les équipes de praticiens, accompagnées, encadrées par des chercheurs - qu'ils soient intégrés à l'organisation professionnelle ou extérieurs (universitaires ou non) - sont donc financées principalement, d'une part, par la CNAF en complément du soutien d'une CAF (13 cas, soit près de 40 % de leur source de financement) et, de l'autre, par des administrations départementales seules (CAF ou DDASS) : 9 cas, soit près de 30 %. Cela montre bien le souci de ces institutions sociales de s'inscrire sur le marché de production de recherche, tant comme financeur que comme producteur, et de faire valoir une recherche effectuée avec ou par des praticiens. Par ailleurs, il apparaît nettement que la CNAF a ici une fonction tout à fait privilégiée en tant que structure de financement de la recherche sociale, par rapport aux autres financeurs nationaux, qu'ils soient de nature scientifique ou connectés aux milieux professionnels, comme le Bureau SEF 2 de la Direction de l'Action Sociale ou le CTNERHI.

La CNAF détient, en effet, une fonction particulière vis-à-vis des caisses locales du point de vue des études et recherches. Elle remplit un rôle d'impulsion et de soutien des caisses afin que celles-ci puissent s'engager dans des actions de ce type. En outre, soumise à la logique de défense des intérêts de ses bénéficiaires/usagers et au souci d'opérationnalité que lui assignent, tant sa vocation d'organisme social et non scientifique, que son Conseil d'Administration lui-même, elle a centré très tôt son rôle de promotion de la recherche dans une optique appliquée et au profit des caisses. Pour la CNAF et, avant elle, l'UNCAF, recherche ne signifie donc pas a priori découverte de nouveaux éléments de connaissance, mais exploitation des données détenues par les caisses et des situations connues par les praticiens au profit d'une découverte de nouvelles modalités d'action, de réformes ou de conseil. A cela, s'ajoute le fait qu'elle est particulièrement sensible à la représentation de ses bénéficiaires, et plus précisément à ce que R. LEBEL, Directeur de l'UNCAF, appelait en 1966 les "représentants de la population" pour parler des "personnes choisies dans le cadre territorial, professionnel ou familial, le plus souvent par le biais de l'élection et le plus fréquemment au scrutin direct, en vue d'assurer des fonctions de représentation, de direction, d'administration, soit dans des institutions de caractère semi-public (telles que les Unions d'Associations Familiales), soit dans des institutions de caractère privé chargées d'assurer un service d'intérêt général (telles que les Caisses de sécurité Sociale ou d'Allocations Familiales), soit dans des groupes de pression (telles que les organisations professionnelles ou familiales)" (8). Dès le départ, les responsables de cette institution, qui se dotera très tôt d'un service de financement et de programmation de la recherche, orienteront leurs priorités en direction de travaux appliqués et opérationnels ; la visée étant de fournir des sources de référence pour la décision, d'éclairer les politiques dans le domaine de compétence de l'institution.

A cela, il faut encore ajouter le rôle de l'action sociale qui occupe dans les caisses une dimension cruciale et délicate à "gérer". Employeur d'un nombre important de travailleurs sociaux, les caisses ont fait valoir également leur souci de voir se réaliser des travaux impliquant leurs professionnels eux-mêmes et intégrant éventuellement une dimension de formation. Cette orientation participative et formative est une autre composante fondamentale des aspirations des responsables de ces institutions.

Ces différents points de la politique de recherche de la CNAF, pensée quasi-systématiquement en étroite articulation avec les caisses locales comme terrain d'étude et d'expérimentation, expliquent le rôle particulièrement important qu'elle a joué dans l'avènement de ces pratiques de recherches appliquées et participatives et manifestent, par opposition, sa défiance vis-à-vis des productions de recherche traditionnelles, pensées comme inapplicables, inutilisables parce que trop théoriques. R. LEBEL notait ce désaccord en distinguant chez ces "représentants de la population", responsables d'administrations sociales, d'une part, le rejet des travaux centrés sur des constructions disciplinaires et théoriques ténébreuses et, de l'autre, la défiance vis-à-vis des recherches où le chercheur s'arroge la compétence de passer à l'action sans avoir tenu compte des "hommes d'action" qui l'entourent : "Les hommes d'action sont généralement intéressés, dans le domaine social, par l'utile et l'actuel. Et certains manifestent de l'impatience, voire de l'irritation, devant l'élaboration de théories, la spéculation d'idées, à propos des problèmes sociaux (...). Mais on peut tout aussi bien rencontrer une certaine impatience devant le sociologue qui cherche à remplir un rôle actif : on lui reprochera de se poser en réformateur social, de vouloir dicter à l'homme d'action quelle devrait être sa conduite" (9).

Cette valorisation des démarches collectives suppose également, si l'on en croit toujours R. LEBEL, le respect d'un certain réalisme qui consiste en l'occurrence à reconnaître dès le départ que les réformes qui peuvent sembler utiles pour des chercheurs ou des praticiens doivent, en dernière instance, être décidées par les "responsables de la population". Dans cette mesure, leur contribution

doit être sollicitée tout au long du processus, afin de faciliter leur capacité d'être convaincu du bien-fondé des propositions formulées ; autrement dit, la consigne est aussi de ne pas s'éloigner du giron de l'institution et de ses responsables.

Ces attentes "originelles" des institutions sociales d'Allocations Familiales ont donc favorisé des démarches de recherche, soit du type "aide technique", soit à orientation évaluative, soit encore à visée prospective et innovante. En tout état de cause, les démarches qui intégraient, outre l'application des résultats au plan de l'action le souci de solliciter la contribution de "représentants de la population" et de professionnels — quitte à ce que cela se passe dans le cadre d'une formation — ont reçu pendant la période analysée, une attention toute particulière.

Dans notre inventaire, ce rôle de précurseur joué par la CNAF et les Caisses d'Allocations Familiales se traduit au plan de la répartition dans le temps du nombre de rapports financés. Ainsi, outre le fait que ces administrations sociales soient les plus engagées dans le soutien financier de ces recherches particulières, on peut constater qu'elles sont aussi les premiers financeurs dans le temps et sur la période considérée, puisque dès 1972, deux rapports de ce type seront produits avec leur aide. Suivent, en 1973, des travaux financés, d'une part, par des administrations départementales (CAF et/ou DDASS) seules et, de l'autre, par la DAS.

A partir de 1979, paraissent les travaux financés par le CTNERHI, ceux financés par d'autres Ministères que celui de la Santé et par des associations autres que les grandes associations gestionnaires d'établissements de l'Enfance Inadaptée. Les R-A financées par des municipalités n'apparaissent ici qu'à partir de 1981 et, pour ce qui est des recherches financées par des organismes professionnels seulement (CREAI, AFSEA, etc.), en 1983. Là encore, il peut être bon de rappeler que cette répartition n'a de valeur qu'indicative, dans la mesure où nous ne prétendons pas à l'exhaustivité. En revanche, il apparaît de façon assez nette que les principaux financeurs sont aussi les précurseurs du soutien de la R-A dans ce domaine.

Quant aux axes de recherches privilégiés par la CNAF et, en voie de conséquence, par les caisses, la politique de la CNAF énoncée pour la période considérée, était la suivante (10), tout au moins jusqu'en 1978, date du changement de direction au Bureau de la Recherche :

- les prestations aux familles et la connaissance de leurs besoins et modes de vie ;
- les actions sociales en matière de grands ensembles, concernant les enfants et les populations défavorisées ;
- la gestion des caisses, principalement au plan de leur personnel et de leur relation avec les bénéficiaires.

A partir de 1978, le Bureau de la Recherche de la CNAF semble avoir connu une période de "flou", liée aux changements à l'intérieur de l'institution, ce qui amènera une reconduction des pratiques à l'identique, tout en prenant conscience de leurs limites. Ce n'est que vers 1982 que sera effectuée une véritable réorientation à partir du constat des insuffisances des démarches d'attribution et de recherche privilégiées précédemment et, en particulier, la trop grande focalisation sur des approches qualitatives et collectives par rapport aux travaux quantitatifs ; la mauvaise utilisation des résultats et coordination avec des organismes de recherche nationaux comme l'INED ou l'INSEE. Cela dit pour la période analysée, on peut noter la parfaite convergence entre ces orientations et les principes qui correspondent aux R-A.

Pour ce qui concerne les pratiques de financements, notons encore que, contrairement aux organismes professionnels, les centres universitaires sont apparemment soutenus par l'ensemble des financeurs, à l'exception de la DAS et du CTNERHI qui, il est vrai, ne représentent à eux deux que 7 rapports de notre population de référence. On peut d'ailleurs penser que la relative crédibilité fournie par l'"aura universitaire" explique ce soutien multipode.

Le rapport entre producteurs et commanditaires ou demandeurs de R-A complète certains points. Ainsi, par exemple, la connivence entre les instances administratives et politiques locales et le fait de voir produire des organismes professionnels se confirment là encore. Si ces commanditaires locaux sont les plus prolifiques en demande de R-A, ils concentrent plus particulièrement leur effort en direction des professionnels : soit 11 rapports sur les 20 commandités par eux (55 %). Cette commandite en direction des organismes professionnels est également importante de la part des instances administratives ou politiques centrales puisque la totalité des rapports qu'ils commandent a été réalisée par ce type de producteur, soit 5 rapports de la population de référence. Notons aussi que les pratiques d'auto-commandite, qui correspondent le plus souvent à des projets déposés par le producteur

et acceptés après coup par le financeur comme faisant partie de ses priorités, sont les plus fréquentes chez les organisations professionnelles et les centres universitaires.

Enfin, la répartition des rapports dans le temps selon les types de producteur montre le relatif crescendo des productions des organisations professionnelles de 1972 à 1983, et la stabilité de celles des centres universitaires entre 1975 et 1983 (Tableau 9).

2 - Ce qu'on entend par recherche-action dans le secteur social

Notre démarche de caractérisation de la R-A-S a consisté à identifier les "ingrédients" qui la composent. Si cette façon de procéder pêche par son aspect descriptif, elle nous a semblé un des seuls moyens pour ne pas nous limiter à un propos général qui aurait inévitablement été largement imprégné de notre pure et simple perception. Afin donc de dépasser ce stade du commentaire critique, de l'enrichir, mais aussi de permettre au lecteur de se faire sa propre idée, nous proposons maintenant de fournir les éléments qui particularisent ces rapports ; éléments desquels nous pourrions ensuite repartir pour proposer une interprétation de ce que ces modes de faire, ces "composants de fabrication" peuvent signifier. Saisir les modalités par lesquelles les auteurs réalisent ces recherches particulières et les tendances qui peuvent se dessiner de ce point de vue représente pour nous un des moyens de comprendre les enjeux qui traversent ces expériences et plus globalement l'action et le travail social au travers d'elles.

Pour ce faire, nous avons recueilli pour chaque rapport des données concernant :

- les modes de définition et les appellations utilisées par les acteurs ;
- les niveaux où se sont manifestées les demandes ;
- les objectifs principaux poursuivis dans ces démarches ;
- les participants associés et leur mode de participation à ces expériences, de même que la façon dont est plus ou moins privilégiée la dimension collective, égalitaire ou participative ;
- le rôle, les fonctions et les types de contribution assumés par le ou les «dits-chercheurs» ;
- la place faite dans ces R-A à la théorie ou à l'interprétation ;
- les méthodes ou techniques de recueil et/ou d'analyse utilisées, de même que les types de démarches effectuées durant ces R-A ;
- les types de résultats fournis au plan de l'action lors de ces expériences.

Les mots pour les dire

L'utilisation d'un vocable ou d'une expression spécifique pour qualifier sa démarche et surtout la distinguer de modes de production plus «traditionnels» n'est évidemment pas systématique. De même, ces intitulés ne sont pas apparus dans le secteur social dès les premières années concernées par notre recensement. En fait, l'expression de recherche-action elle-même est d'une utilisation relativement récente, caractéristique surtout des années quatre-vingts. L'engouement qu'elle a suscité est tout à fait remarquable, au point où elle semble aujourd'hui pratiquement incontournable pour intituler ce qui est resté longtemps difficilement «nommable».

La juxtaposition des termes de recherche et d'action semble satisfaire actuellement les professionnels et responsables d'institutions sociales, dans la mesure où elle manifeste le souci de ne pas réduire la recherche à la production de «théories» inutilisables pour les intervenants, ni l'action au fait d'intervenir soit spontanément, soit pour appliquer des consignes. Combiner action et recherche, tout au moins au plan des mots, s'apparente à une proposition de rationalisation des pratiques. C'est donc tout autant proposer de réfléchir de façon anticipée à l'action à promouvoir, en se dotant en particulier des moyens techniques de l'enquête pour mieux connaître — pour l'avoir décrite — la réalité sociale, qu'utiliser ces mêmes moyens pour «évaluer», c'est-à-dire soit rendre compte, soit justifier, soit encore critiquer en vue de l'améliorer, l'action qui a eu lieu. De toute façon, l'action est au cœur du dispositif ainsi intitulé, et la recherche est conçue comme l'outil qui permet éventuellement d'en rendre compte ou de l'enrichir. Autrement dit, dans le secteur social, c'est moins, selon nous, les principes fondateurs de ces démarches (notamment épistémologiques) qui sont intégrés dans l'expression, que le fait même d'agrémenter l'action — dont ces acteurs sont responsables — d'une technicité qui semble tout à fait maîtrisable. Penser l'action ou la décrire, serait déjà un peu faire de la recherche-action.

TABLEAU 9 - Répartition des rapports dans le temps selon les producteurs

Producteurs	1971-1972	1973-1974	1975-1976	1977-1978	1979-1980	1981-1982	1983	TOTAL
A - R	1 10 50			2 20 28,5	3 30 23	4 40 25		10 100 %
C - U			1 8,33 20	1 8,33 14,28	3 25 23	4 33,33 25	3 25,00 30	12 100 % 12
O - P	1 3,03 50	2 6,06 100	4 12,10 80	4 12,10 57,14 7	7 21,20 53,8 13	8 24,20 50 16	7 21,20 70 10	33 100 % 100 %
TOTAL	2 100 %	2 100 %	5 100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	

Toutefois, comme nous le notions à l'instant, les travaux recensés n'ont pas eu pour une large part (près de 80 % de la population de référence en ce qui concerne les titres ou les sous-titres), recours à cette seule expression pour se définir. Plus de 35 % de notre population totale et de 45 % de la population de référence n'ont d'ailleurs recours à aucune expression particulière susceptible de qualifier la démarche dans leur titre ou sous-titre. Ces proportions diminuent respectivement à 25 et 20 % lorsque l'on se réfère aux introductions des rapports de ces deux populations. Ce phénomène montre nettement que les auteurs privilégient l'objet et non la démarche pour qualifier et titrer leur travail. La R-A serait-elle, au plan terminologique, un effet de mode trop récent pour se manifester dès le début des années soixante-dix, ou ces chiffres traduisent-ils une méconnaissance de l'expression chez les producteurs en question ? Il est difficile de trancher sur ce point. Tout au plus pouvons-nous noter que son utilisation se systématise dans les années quatre-vingts. Aujourd'hui, on ne dit pas faire une étude, une monographie ou une enquête quand on sait qu'on fait «probablement» une recherche-action. Le flou qui demeure sur ce que recouvre précisément un tel intitulé facilite d'ailleurs son utilisation, et ce d'autant plus qu'il n'y aura personne pour dire que c'est un abus de langage. Auberge espagnole de la production de recherche — même si certains peuvent le regretter — la R-A s'intègre peu à peu au lexique des «concepts à géométrie variable», dont nous parle M. H. SOULET (11) au sujet du secteur social.

Mais quels sont ces autres mots pour les dire ?

La première distinction importante à introduire concerne l'utilisation des termes d'étude ou de recherche, y compris lorsqu'il s'agit de les combiner avec action. A ce niveau s'exprime probablement ce que nous pourrions appeler le «degré d'ambition scientifique» de la démarche. Pour certains producteurs, il semble tout à fait impropre d'avoir recours au terme de recherche pour dire ce que l'on (a) fait. Cette tendance est d'ailleurs en régression, chacun ayant pris le parti de «mettre de la recherche dans son moteur» (12). Par étude, il semble que ces producteurs entendent une démarche à vocation descriptive et empirique, sans détour théorique aucun. On trouve également un certain nombre de démarches descriptives qui utilisent les expressions suivantes : enquête, étude de milieu, dossier, étude de cas, monographie, enquête statistique, ou des expressions comme «groupe d'étude» ou «analyse pour définir l'action».

Dans notre population totale, ces expressions représentent environ 34 % de l'effectif, autrement dit, qualifient 28 rapports, dans leurs titres ou sous-titres. Si, maintenant, nous tenons compte de l'utilisation de telles expressions dans les introductions, celles-ci se diversifient avec des exemples comme : action technique, groupe de travail, observations, etc.

Le terme de recherche, combiné ou non avec un autre vocable comme dans recherche-action, action-recherche, recherche appliquée, pluridisciplinaire, institutionnelle, pédagogique, impliquée, recherche sociale, recherche-observation, documentation-recherche, se retrouve dans 18 rapports de la population totale (soit un peu plus de 20 %) pour ce qui est des titres et sous-titres et dans 35 rapports (soit plus de 40 %) pour ce qui est des introductions.

Quant aux autres expressions utilisées pour qualifier la nature de la démarche, elles sont regroupables autour de deux orientations. La première concerne les intitulés qui manifestent le caractère expérimental de l'action menée. Autrement dit, dans ces expressions, on met surtout l'accent sur le fait que l'on rend compte d'une expérience qui vaut pour elle-même sans prétendre à une quelconque généralisation, ni à fournir des lois sur un phénomène. On parlera dans ce cas d'expérience, d'expérimentation (sociale ou non), ou d'expérience-pilote. Cette emphase sur le caractère «expérimental» de l'action apparaît dans 6 recherches de notre population totale, pour ce qui est des titres et sous-titres (soit un peu plus de 7 % des rapports). A cela s'ajoute, quoique rarement, la notion d'évaluation de l'action expérimentale (dans un seul titre des rapports de notre population totale).

La seconde orientation regroupe les expressions qui traduisent le caractère participatif du travail. On parlera alors d'enquête-participation, d'observation participante ou de réflexion collective. C'est le cas de 4 rapports de notre population totale qui utilisent ces expressions dans leurs titres, sous-titres ou introductions.

Cela dit, de nombreuses combinaisons de ces termes ou expressions étant possibles et ayant été utilisées dans ces rapports avec une créativité certaine, nous en resterons là pour ces pratiques de dénomination des démarches. Retenons simplement que l'expression la plus fréquemment utilisée reste tout de même R-A et ce, quelle que soit la population à laquelle nous faisons référence. Dans

TABLERAU 10 - Intitulé de la démarche dans le titre, le sous-titre ou le texte

[illegible]

la sous-population qui est caractérisée par le fait que les auteurs ont pris le soin de nommer leur démarche et qui regroupe 47 rapports, l'expression de R-A, seule ou utilisée au fil du texte à côté d'autres, apparaît même dans 30 rapports, soit près de 65 % des cas, sachant que cette utilisation croît avec les années. Recherche et action seraient donc les mots d'aujourd'hui.

La question de la demande et des objectifs prioritaires : un soupçon d'utilitarisme

Comme nous l'avons évoqué à propos de la commande de R-A — que nous avons distinguée du financement dans la mesure où elle ne provient pas nécessairement de ce que l'on entend traditionnellement par commanditaire, c'est-à-dire le bailleur de fonds — l'essentiel de cette «demande» provient soit des producteurs eux-mêmes, soit d'instances administratives ou politiques locales : administrations sociales départementales, CAF et DDASS, mais aussi municipalités, collectivités locales ou instances régionales. Cette localisation de la demande est peu surprenante dans la mesure où ces démarches ont pour principe de retenir comme territoire d'investigation des sites naturels et limités. La localisation de la demande correspond donc à la territorialisation du site d'investigation. On ne travaille pas dans une R-A-S sur une population ou un problème social de manière générale, mais à partir d'un territoire limité, ou encore à partir du «terrain». La R-A ayant une vocation empirique et appliquée, les demandes de ce type d'intervention proviennent donc essentiellement de personnes ou de groupes qui interviennent ou sont responsables de territoires précis. Il n'est donc pas surprenant que les pôles de formulation des demandes de R-A soient, dans plus de 70 % des rapports de notre population totale, des décideurs politico-administratifs et/ou des praticiens sociaux.

Cette focalisation de la demande à partir des acteurs locaux aura d'ailleurs probablement des incidences importantes sur le contrôle susceptible de s'exercer sur ces expériences du fait de cette proximité du terrain et des demandeurs. Si les attentes des acteurs en question ici sont effectivement directement liées à leurs mandats ou responsabilités, il est probable également que les orientations dominantes de ces R-A seront très pratico-pratiques ou praxéologiques. En revanche, les R-A-S qui se centreront sur un détour théorique plus important risquent de se confronter à l'impatience des «représentants de la population» dont nous parlait précédemment R. LEBEL.

Le rôle du chercheur lui-même dans la formulation de la demande est ainsi beaucoup plus réduit puisque, même lorsqu'il ne fait qu'y participer avec les décideurs ou les praticiens, cela ne concerne que 19 cas de notre population totale, soit environ 23 % des rapports recensés. Le ou les chercheurs sont inscrits dans la majeure partie des expériences dans un rapport de commande, voire même soumis à la logique de ces acteurs administratifs ou sociaux.

La demande ou, mieux, la commande de recherche est donc formulée par des acteurs qui, de leur position, risquent d'avoir une certaine représentation du rôle de la recherche pour leur propre institution ou pratique. Si les commanditaires nationaux peuvent éventuellement favoriser la réalisation de recherche au sens traditionnel du terme, c'est-à-dire des travaux centrés sur la production d'éléments nouveaux de connaissance, même s'ils n'en ont pas totalement la vocation, les institutions locales ont, en revanche, peu de chance d'intégrer de telles orientations et seront plus sensibles à des travaux à visée praxéologique et utilitaire, quitte à renoncer totalement à la dimension recherche proprement dite. Il reste à vérifier l'impact de cette focalisation des sources de la demande.

Certains acteurs ne jouent ici pratiquement aucun rôle, alors qu'ils sont ceux dont on se plaît pourtant à identifier «la demande», autrement dit les usagers, les bénéficiaires. Leur rôle dans la formulation d'une demande de R-A est apparent dans seulement 3 rapports de notre population totale et, en revanche, dans aucun des cas de la population de référence. Cette tendance risque, là encore, d'avoir une incidence relativement importante par la suite.

Quant à la restitution dans les textes de cette étape dite de la demande, ou à son analyse, les auteurs s'y consacrent, malgré tout, de manière importante, puisqu'ils y font référence dans 49 rapports de la population totale (près de 60 %) et 35 de la population de référence (63 %), le plus souvent dans le but de préciser ce qui est visé et de manifester le souhait de l'opérationnalité de la démarche.

TABLEAU 11 - La question de la demande

Niveau de la demande	N = 83				N = 55				N = 47	
	%				%				%	
Décideurs politico-administratifs	33		39,76		19		34,55		16	34,04
Praticiens	15	61	18,07	73,5	12	38	21,82	69,0	5	10,64
Interaction décideurs-praticiens	13		15,66		7		12,73		9	19,15
Chercheurs	8		9,64		7		12,73		8	17,02
Interaction décideurs-chercheurs	6		7,23		5		9,09		2	4,26
'' chercheur-praticien	5		6,02		5		9,09		5	10,64
Un ou des groupes d'usagers	3		3,61		—				2	4,26
Restitution et analyse de la demande dans les rapports	49		59,04		35		63,64		26	55,32

TABLEAU 12 - Répartition des recherches par objectifs prioritaires dans N = 55 et N = 47

	N = 55		N = 47	
		%		%
Promotion d'une nouvelle pratique d'intervention	15	27,27	12	25,53
Expérimentation d'une action	9	16,36	9	19,15
Evaluation de l'effet d'une mesure	9	16,36	8	17,02
Promotion d'une mesure politique locale ou nationale	9	16,36	7	14,89
Promotion d'une méthode de recherche	4	7,27	4	8,51
Administration d'une preuve à caractère scientifique	1	1,82	1	2,13
Formation de professionnels	1	1,82	1	2,13
Conscientisation de la population visée	—	—	1	2,13
Autre	7	12,73	4	8,51

Voyons maintenant comment ces attentes, ou ces demandes, se formalisent au travers des objectifs fixés. En ce qui concerne la population totale, ces objectifs prioritaires sont, par ordre d'importance ou de fréquence :

- la promotion d'une nouvelle pratique d'intervention (28 cas, soit près de 20 %) ;
- l'expérimentation d'une action ou d'une intervention (21 cas, soit 14 %) ;
- l'évaluation de l'effet d'une mesure ou d'une intervention (19 cas, soit près de 13 %).

Ces objectifs, centrés sur l'intervention, concernent donc près de 50 % des rapports recensés.

Un autre objectif prioritaire consiste à faire des études de population, des études de besoins, de milieu ou des monographies, voire à visibiliser un problème social particulier ou des dysfonctionnements dans les services rendus à une population (25 rapports, soit 30 % des cas recensés).

Un nombre de R-A-S relativement important se propose également, non plus d'agir immédiatement, mais de promouvoir des mesures sociales locales, voire même nationales. Cette option de promotion de l'action sociale, qui accepte de différer la volonté d'intervenir apparaît dans 17 rapports, soit un peu plus de 10 % des cas. Viennent ensuite les objectifs de formation des professionnels du secteur social (14 rapports) ou de promotion d'une méthode de recherche (10 rapports).

En revanche, les objectifs prioritairement d'ordre scientifique (administration d'une preuve ou interprétation d'un phénomène) ne concernent que 4 des rapports recensés. Il en est de même pour les objectifs de conscientisation de la population usagère ou de contestation du statu quo : 7 rapports en tout, soit moins de 9 % des cas.

Ces tendances générales ne font que se confirmer lorsque nous tenons compte de la population de référence ; la dominante étant bien la centration sur la question de l'intervention ou de l'action, qu'elle soit à promouvoir, à restituer ou évaluer (60 % des rapports).

Ces quelques éléments montrent donc que la R-A-S est bien, avant tout, une démarche centrée sur l'action, ce qui correspond ici à la nature des demandes et aux acteurs qui les formulent, qu'ils soient praticiens ou décideurs. Les visées scientifiques et militantes sont elles-mêmes secondaires par rapport à ces principes directement utilitaires.

Acteurs, rôles et modes de participation : la recherche interactive

La diversité des acteurs impliqués dans ces expériences est le premier point remarquable : praticiens sociaux et médico-sociaux, urbanistes, juristes, architectes, cadres ou agents administratifs, décideurs, chercheurs statutaires ou non, usagers ou représentants d'usagers. Toutefois, la représentation de ces diverses catégories est variable. Nos estimations confirment que les R-A-S sont d'abord l'affaire des praticiens, puisque ceux-ci sont présents dans la quasi-totalité des expériences recensées. De même, les chercheurs non statutaires, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas intégrés à des institutions scientifiques comme le CNRS ou l'université, participent à environ 70 % des recherches, les chercheurs professionnels étant présents dans environ 30 % des cas. Ces deux premiers points soulignent que les R-A-S sont menées en dominante par des «non-professionnels» de la recherche.

TABLEAU 13 - Les participants

	N = 83		N = 55		N = 47	
Praticiens sociaux et médico-sociaux (TS, médecins, psychanalystes, psychologues, juges d'enfants) ; autres praticiens (urbanistes, juristes, architectes)	78	93,97 %	100 %		45	95,74 %
	+ 3					
	81	97,59				
Chercheurs non statutaires	61	73,49	39	70,91	32	68,09
Cadres ou agents administratifs	35	42,17	23	41,82	20	42,55
Décideurs politiques ou administratifs	29	34,94	21	38,18	19	40,43
Chercheurs statutaires (CNRS, Université)	27	32,53	19	34,55	19	40,43
Usagers non organisés	17	20,48	13	23,64	16	34,04
Usagers organisés	19	22,89	11	20,00	14	29,79
Formateurs	16	19,28	15	27,27	9	19,15

Les autres catégories d'acteurs apparaissent de façon moins systématique. C'est le cas pour les décideurs politiques ou administratifs, les cadres ou les agents des institutions sociales qui sont présents respectivement dans 35 % et un peu plus de 40 % des rapports. Quant aux usagers et représentants d'usagers, sans être les grands absents, on ne les trouve que dans environ 20 % des cas répertoriés.

TABLEAU 14 - Degré de participation des non-chercheurs

	N = 83		N = 55		N = 47	
		%		%		%
Associés à la totalité de la démarche	27	32,53	21	38,18	16	34,04
Recueil des informations	46	55,42	37	67,27	30	63,83
Analyse des informations	50	60,24	37	67,27	30	63,83
Evaluation des actions	32	38,55	29	52,73	22	46,81
Définition du ou des objectifs	36	43,37	27	49,09	19	40,43
Mise au point du dispositif et de la méthode de travail	33	39,75	26	47,27	21	44,68
Formulation de propositions d'actions - Expérimentation et/ou mise en place d'actions	28	33,73	18	32,73	18	38,30
Ecriture, formalisation, restitution	17	20,48	15	27,27	10	21,28

Cette logique de production collective varie elle-même en fonction des expériences. Certains font de ce principe une condition de réalisation de la R-A. Cette volonté est manifeste dans près de 50 % des rapports recensés, avec des développements sur la question de la constitution du collectif de travail ou des formulations qui mettent le « collectif de recherche » en avant. C'est alors « le groupe qui décide que... ». Notons également que ces groupes sont élaborés dans la majeure partie des cas pour la R-A elle-même, autrement dit ne pré-existent pas à l'expérience (77 % des cas).

Mais, au-delà du principe, la « collectivisation » de la recherche est également lisible en regard des étapes auxquelles sont associés les divers participants. Ce type de regard nuance alors les tendances sus-évoquées puisque l'association des acteurs impliqués à la totalité des phases de la R-A n'apparaît plus que dans environ 30 % de notre population totale (et près de 40 % de la population de référence). Les étapes qui suscitent le plus la collaboration des non-chercheurs sont le recueil et l'analyse des informations (près de 70 % des cas de la population de référence). La définition des objectifs, la mise au point du dispositif et de la méthode de travail se font de manière moins collaborative (près de 50 % des cas de la population de référence). Les étapes les moins collectives, en quelque sorte, sont l'expérimentation des actions (environ 30 % des cas), mais surtout la restitution, l'écriture ou la phase de formalisation du produit final qu'est le rapport lui-même (un peu plus de 20 % des rapports).

Nous pourrions multiplier les modes de lecture de cette logique collective de la R-A-S. Ainsi, nous avons procédé à des croisements afin de déceler l'importance de cette logique en fonction des producteurs ou des financeurs. Retenons ici simplement que les financeurs les plus concernés par ce principe restent, là encore, la CNAF et les CAF, dans la mesure où le fait de mettre le collectif de recherche en avant dans le rapport apparaît nettement dans plus de 70 % des rapports qu'ils financent. De la même manière, les participants sont associés à toutes les étapes du travail dans plus de la moitié des expériences qu'ils soutiennent.

Mais les acteurs qui demeurent les clés de voûte de ces travaux restent ceux qu'indifféremment on nomme chercheurs, techniciens, méthodologues, formateurs, spécialistes, etc. Ceux-ci assument cependant des rôles divers. Par ailleurs, il est relativement difficile d'identifier leur nombre ou leur statut dans la mesure où le terme de chercheur est attribué de façon indifférenciée à une grande variété d'acteurs, dont la plupart ne sont pas des « professionnels » de la recherche.

TABLEAU 15 - Fonctions dominantes assumées par le ou les chercheurs

	Comme seul rôle	Combiné à un autre
Aide à la constitution de projets ou à l'évaluation d'actions pour des décideurs – Aide à la décision	7	28
Assistance technique aux praticiens (dimension formation)	10	27
Recueil des données en vue de produire sa propre analyse sur un mode interprétatif	3	19
Limitation du rôle à la restitution des données aux acteurs en présence	2	13
Se confond avec les autres acteurs	—	5
Assistance technique aux usagers	—	4
Prend le groupe sujet de la recherche comme objet de sa propre analyse	—	6

C'est une des raisons qui nous ont amené à définir ce « statut » en identifiant les rôles et fonctions remplis par ces acteurs et en proposant une typologie de ceux-ci. Les finalités des R-A-S contribuent à limiter le plus souvent ce rôle à une aide technique (dans environ 65 % des cas). Le chercheur fait alors figure de technicien, fournissant les outils nécessaires à la réalisation du travail. Il peut également cumuler ce rôle à celui de chercheur « classique », lorsque à cette fonction instrumentale, il agrège une volonté d'interpréter le phénomène ou la situation analysée. C'est le cas dans plus de 50 % des expériences. Enfin, le dernier rôle « dominant » est celui d'animateur (50 % également). Il faut ici entendre que le chercheur, en plus de fournir des outils, sert aussi à rendre effective la dynamique collective du travail ou la répartition des rôles et des tâches au sein du groupe. Les rôles qui apparaissent le moins souvent, sans être pour autant négligeables, sont ceux de formateur, de thérapeute ou de militant (respectivement 30 %, 10 % et 10 %).

Les fonctions du ou des chercheurs (ce à quoi ils servent) confirment cette tendance relativement instrumentale, puisque les plus fréquentes sont celles qui consistent à aider à la constitution de projets d'intervention ou d'action en direction des décideurs, ou encore à fournir une assistance technique aux praticiens afin d'opérationnaliser ces actions. À cela s'ajoute, dans un nombre non négligeable de cas, le fait que le chercheur se réserve un espace pour mener sa propre interprétation, en plus de ses autres fonctions. Enfin, comme nous le notions précédemment, il assume le plus souvent la responsabilité de la restitution.

A la lecture de ces documents, nous avons également tenté — avec toutes les limites liées à notre propre interprétation — de produire une typologie des chercheurs de la R-A-S et sommes parvenus à les répartir de la manière suivante :

TABEAU 16 - Typologie des chercheurs par rapport à leur niveau d'engagement

Chercheur ingénieur social ou technicien	17	% 25,75
Chercheur outil des acteurs	30	45,45
Chercheur traditionnel	8	12,12
Chercheur animateur social	7	10,60
Chercheur intellectuel en crise-alternative méthodologique	2	3,03

Unité : nombre de chercheurs

La plupart d'entre eux sont ce que nous avons appelé des «outils des acteurs», que ce soit comme formateur ou analyste (45 % des cas). Ensuite viennent les techniciens ou «ingénieurs sociaux» (25 %), qui limitent leur fonction à une dimension instrumentale, sans plus s'engager dans la dynamique en cause. Façon de se prémunir du peu de gratification symbolique fournie par ces expériences ? Ou bien encore manière de se soumettre à la demande pour satisfaire le commanditaire ?

Beaucoup plus rares sont ceux qui parviennent à conserver un rôle plus orthodoxe de chercheur (un peu plus de 10 %), ou bien qui tentent d'adopter une position engagée au sens militant du terme (environ 10 % également). Mais les plus rares sont curieusement ceux qui se proposent, dans de telles démarches, de réfléchir au rôle même du chercheur en sciences sociales, au problème de son implication dans le changement des pratiques sociales, ou encore qui manifestent un souci d'expérimenter là une tentative «d'alternative méthodologique». Ceux que nous avons appelés les «intellectuels en crise» ne représentent guère plus de 3 % de notre effectif.

En fait, l'ensemble de ces données corroborent nos observations de départ qui orientent nettement la R-A-S vers un modèle certes collectif mais, disons plutôt, interactif, et à dominante instrumentale et praxéologique ; la part de l'analyse étant relativement secondaire. Voyons maintenant ce qu'il en est du point de vue des modèles d'interprétation, des méthodes et des référents théoriques.

La place des théories, des disciplines et des méthodes des sciences sociales : La théorie, pour quoi faire ?

Si l'on se réfère à la littérature ou à ce que nous avons appelé les «lettres de noblesses» de la R-A, celle-ci ferait une assez large place aux réflexions à caractère théorique et surtout épistémologique. En effet, même si les promoteurs de la R-A considèrent comme fondamentale la question de l'accessibilité de ces productions à des non spécialistes ou celle de la transférabilité de leurs résultats au plan de l'action, ils n'évacuent pas pour autant la dimension du savoir à construire sur le social et en font même, pour la plupart, un outil d'intervention et de changement social. A ces divers titres, les modèles d'interprétation tiennent une place toute aussi fondamentale que dans d'autres recherches sociales. Certains «chercheurs actionnistes» privilégient ainsi des modèles dont les fondements puisent dans les théories des classes sociales, de l'action ou des organisations ; se nourrissent des thèses sociologiques d'A. TOURAINE, de M. CROZIER, de P. BOURDIEU, ou de l'école de philosophie structurale de M. FOUCAULT. Faire de la recherche-action ne dispense donc pas, a priori, d'avoir recours à des théories ou bien de proposer d'en élaborer. Nous avons même pu voir que les courants fondateurs de ce modèle, qui interrogent les rapports entre savoirs et pratiques sociales, sont nombreux et complexes. De la psychologie sociale appliquée et expérimentale aux pratiques de conscientisation et aux théories de l'action dialogique de P. FREIRE, en passant par la philosophie sociale de l'Ecole de Francfort, la théorie de l'action de A. TOURAINE, les courants d'analyse des enjeux de domination et de pouvoir dans les institutions de l'analyse institutionnelle, les modèles stratégiques de l'analyse croziérienne, déjà appliquée au secteur social par l'équipe de R. SAINSAULIEU (13), etc., on voit que la palette est fournie et les modèles assez «copieux».

Les options se divisent cependant en fonction que l'on considère l'analyse et la production d'une théorie critique comme source de l'intervention sociale et de promotion du changement ou, au contraire, que l'on conçoit l'action sur le registre de l'agir ou de la technique et de l'efficace. Dans cette deuxième orientation, la R-A est un modèle non plus de production théorique et critique mais de rationalisation ou d'évaluation de l'action et de l'intervention. On peut tout autant opérer des distinctions en fonction du caractère plus ou moins militant des démarches ; certaines revendiquant principalement la défense des intérêts des plus défavorisés par rapport à celles qui ne se préoccupent que de l'efficacité de ce qui est mis en place.

Afin de saisir ces repères et fondements théoriques des démarches recensées, nous avons mis au point une méthode de recueil systématique des sources bibliographiques de référence. La lecture des travaux nous a rapidement convaincu de l'inadéquation d'une telle démarche, dans la mesure où il était déjà plus que suffisant de repérer s'il y avait ou non référence à une quelconque littérature. Par ailleurs, nous souhaitions apprécier dans quelle mesure la R-A-S était fondée sur la notion d'inter ou de pluridisciplinarité. En effet, la littérature insiste beaucoup sur le fait que ces démarches, pensées sur le mode de la dissidence et de l'alternative, s'appuient sur des lectures multi-référentielles ou pluridisciplinaires. La finalité étant moins de construire une discipline, que de tirer profit des apports multiples fournis par les connaissances disciplinaires pour comprendre la situation ou le phénomène analysé, il semblait utile de se doter des moyens d'apprécier cette « pratique multipode ».

Nous avons également tenté de repérer la présence ou l'absence d'interprétation dans ces travaux, de même que la formalisation de ces propositions sous forme d'hypothèses. Sur l'ensemble de ces points, nos résultats montrent essentiellement la relative faiblesse de ces dimensions visant à problématiser l'objet.

Si, bien sûr, on constate que plus de 60 % des rapports recensés font référence à une littérature, encore faut-il nuancer cette proportion par la fréquence des « auto-références », c'est-à-dire des rapports qui ont pour pratique de citer les travaux déjà effectués par les auteurs. A cela, il faudrait également ajouter la question de l'utilisation de ces références et, en particulier, le fait que nombre d'entre elles paraissent quelque peu plaquées et visiblement sans aucune utilité pour la construction d'une quelconque problématique. Assez souvent, la pratique de la citation relève plutôt d'une volonté de fournir quelques garants, quelques noms incontournables qui recouvrent de leur aura bienfaisante, sans d'ailleurs que la pertinence des références citées soit évidente, la production en question. Sans que ces remarques soient généralisables, elles apparaissent de façon significative dans un bon nombre de rapports, et ce jusqu'à la caricature.

Mais, au-delà des références bibliographiques, les fondements théoriques de ces travaux sont effectivement — lorsqu'ils existent — relativement peu fixés disciplinairement. Ainsi, environ 40 % des rapports ont des références que nous avons considérées comme multi ou inter-disciplinaires ; sachant que nous entendions par inter-disciplinarité le simple fait que les modèles de référence soient pensés non pas au sein d'une discipline mais dans un champ intermédiaire, dont le meilleur exemple nous est fourni par la psycho-sociologie. Il est cependant tout aussi remarquable de noter que près de 40 % des rapports de notre population totale n'ont pas de dimension théorique particulière ; l'empirie étant le seul point de repère retenu dans la démarche. Cet aspect est d'ailleurs essentiel pour prendre la mesure de la tendance qu'ont les acteurs de la R-A-S à considérer qu'il suffit de décrire la réalité qui nous intéresse, de la mettre à plat dans ses moindres détails, pour prétendre en avoir une connaissance fiable. Une telle attitude, qui fait de la réalité sociale un donné et de la recherche, une méthode qui lève un voile, est d'ailleurs tout à fait typique des démarches des praticiens sociaux. On peut alors, muni d'une telle conception de la recherche, qui se trouve en quelque sorte réduite à la phase d'enquête, se dispenser de toute problématisation ou construction d'un modèle d'interprétation. Ce qui est fait.

Ainsi, dans environ 45 % des rapports recensés, aucun modèle d'interprétation n'est présenté ou utilisé. Le travail est d'une autre nature, en quelque sorte, puisqu'il s'agit de décrire pour agir, ou bien encore de décrire parce que l'on a agi. Il est donc clair que la production visée ne relève pas d'une herméneutique, d'une compréhension/interprétation de la réalité sociale prise comme « objet ». Sans généraliser ce point à l'ensemble des recherches de l'inventaire, nous tenons à souligner la tendance. En fait, la construction d'une théorisation de l'objet, au sens d'élaboration d'une façon de l'interpréter, n'apparaît véritablement que dans 40 % des cas. D'autres travaux se limitent à proposer des pistes d'interprétation au terme de la recherche, ouvrant ainsi des perspectives pour des recherches ultérieures. Cette tendance concerne entre 15 et 20 % des rapports, selon nos populations.

TABLEAU 17 - Références et dominantes disciplinaires

	N = 83		N = 55		N = 47	
Références bibliographiques (ouvrages ou articles)	52	62,65 %	37	67,27 %	33	70,21 %
Pas de référence	31	37,35	18	32,73	14	29,79
Références théoriques (pas au sens bibliographique) monodisciplinaires	17	20,48	12	21,82	10	21,28
Multidisciplinaires	16	19,28	12	21,82	10	21,28
Interdisciplinaires	16	19,28	12	21,82	8	17,02
A-disciplinaires	3	3,61	2	3,64	1	2,13
Pas de référence	31	37,35	17	30,91	18	38,30
Dominantes disciplinaires (pas en termes d'ouvrages)	N = 113 par cumul de disciplines					
Sociologie	40	35,39	14	25,45	12	25,53
Psychologie	24	21,23	5	9,09	3	6,38
Economie	4	3,53	4	7,27	2	4,26
Pas de dominante	31	27,43	32	58,18	30	63,83
Autres : Biologie/médecine	4	3,53				
Pédagogie	3	2,65				
Linguistique	3	2,65				
Ethno-anthropologie	3	2,65				
Droit & Sc. politiques	1	0,88				
		14				

La formulation ou non d'hypothèses au cours de la R-A permet d'affiner encore ces remarques. En effet, dans environ 40 % des rapports, il n'est nullement fait allusion à ce moment fondamental du processus de recherche. Sans que cela soit nécessairement le signe d'une faiblesse de la démarche, ce point corrobore l'absence de volonté interprétative que nous avons notée jusque là. Par ailleurs, si, de fait, la notion d'hypothèse est utilisée dans la majorité des R-A-S, celles-ci ont le plus souvent un statut tout à fait particulier, puisqu'elles ne sont pas des propositions de réponse à des questions posées dans une problématique, mais ce que beaucoup d'auteurs appellent ici des hypothèses d'action, c'est-à-dire des propositions d'action ou des intentions générales dont la pertinence est jugée hypothétique. Cette conception de l'hypothèse apparaît dans environ 30 % des rapports, autrement dit dans la moitié des cas où la notion d'hypothèse est utilisée.

Notons enfin que les disciplines dominantes dans la R-A-S demeurent la sociologie (25 % de la population de référence) et la psychologie (environ 10 %) ; d'autres disciplines des sciences humaines et sociales étant utilisées de façon plus marginale.

Quant aux outils de recueil utilisés dans ces expériences, ils sont relativement classiques, construits pour et au cours de la démarche et combinent généralement les dimensions quantitative et qualitative. Ce sont, le plus souvent, des entretiens (dans près de 70 % des cas), des questionnaires (dans près de 60 %), et des monographies (dans environ 40 % des rapports). Ces démarches utilisent aussi de façon plus marginale, des méthodes d'observation, des études de cas, des méthodes ethnographiques, des échelles d'attitudes et des tests.

La dimension méthodologique est d'ailleurs rarement négligée dans la restitution puisqu'environ 70 % des rapports y consacrent une partie spécifique.

Cela dit, il nous faut essentiellement retenir que les R-A-S négligent quelque peu la question de l'interprétation au profit d'une conception relativement utilitaire et fonctionnelle des outils de la recherche. Si la méthodologie est rarement négligée, cela ne concerne que sa dimension technique et non épistémologique. Ainsi, presque aucun rapport ne développe les débats théoriques évoqués précédemment ; pas plus d'ailleurs qu'ils ne prennent le soin de se situer d'un point de vue conceptuel. La R-A-S serait donc en dominante de l'étude au service des actions, le recours à la théorie étant une dépense jugée inutile. Faut-il y voir une revanche prise sur les impérialismes disciplinaires et théoriques d'antan ?

Les résultats au plan de l'action : d'abord une façon de communiquer

Si l'apport de connaissances sur le thème retenu pour la recherche ne constitue pas la priorité dans la plupart des rapports recensés, c'est, semble-t-il essentiellement, dans la mesure où l'action menée ou à entreprendre est le cœur du processus. Compte tenu de ce que nous venons de voir, la R-A-S ne se caractérise donc pas par ses développements conceptuels, même si quelques rares expériences sont remarquables de ce point de vue. L'on peut dès lors se retourner vers le niveau de l'action, apparemment seul susceptible de prétendre apporter des éléments nouveaux.

Au terme de ces expériences, les résultats sont en dominante les suivants. L'essentiel des contributions de la R-A-S confirme ce que nous avons pressenti à la lecture des objectifs fixés. Ainsi, les principaux apports sont, soit des propositions concrètes, pratiques et applicables immédiatement en fonction de l'aval des décideurs (locaux, le plus souvent) ; soit des recommandations ou des suggestions non immédiatement applicables, profilant des actions à venir et adressées aux instances de décision politique et administrative, locales et surtout nationales ; soit des propositions en terme de nouveaux modes d'intervention, sans que ceux-ci aient nécessairement été expérimentés. Ces premiers types de résultats apparaissent respectivement dans 70 %, 65 % et 65 % de la population de référence. Cette répartition est quelque peu différente dans la population totale, dans la mesure où c'est alors la dimension de l'aide à la décision et donc des recommandations à plus long terme qui est privilégiée (70 %) par rapport aux propositions concrètes, que ce soit d'action (près de 60 %) ou de nouveaux modes d'intervention (50 %).

Ces premières tendances montrent, en revanche, qu'il est moins question d'action ou d'intervention immédiate que de propositions, essentiellement d'ailleurs en direction des décideurs, même si c'est au profit et dans l'intérêt des usagers qu'elles sont formulées. L'action est donc fréquemment différée, probablement assez souvent par la force des choses ou le poids de la « demande ». On retrouve alors le réalisme obligé qu'évoquait R. LEBEL précédemment ; réalisme qui impose aux protagonistes de la R-A-S de tenir compte, en dernière instance, de l'aval qu'accordent ou non les décideurs, les responsables, aux propositions formulées. Les R-A-S seraient donc, en quelque sorte, un mode de communication entre praticiens et décideurs ; les premiers les utilisant comme outil de proposition, d'argumentation, de revendication ou de légitimation des actions ; les derniers laissant par ce biais une possibilité aux praticiens de participer à la promotion des interventions sociales « de demain » ; un espace de formulation de pistes d'amélioration des prestations de services en question, avec, en revanche, la restriction liée au réalisme sus-évoqué. Il ne suffit pas de vouloir, de revendiquer, il faut aussi convaincre, trouver les arguments adéquats.

La dimension de l'intervention proprement dite, le passage à l'acte au cours de la R-A-S elle-même, n'est cependant pas négligeable puisque l'expérimentation d'un dispositif ou le fait d'être parvenu grâce ou au cours de la R-A, à modifier les rapports inter ou intra-institutionnels, ou bien encore la centration du dispositif sur l'expérience vécue de la R-A-S elle-même, concernent en moyenne 30 %

TABLEAU 18 - Types de résultats au plan de l'action

	N = 83		N = 55		N = 47	
		%		%		%
Propositions concrètes et applicables au plan local	48	57,83	38	69,09	32	68,09
Recommandations et suggestions via les sphères de la décision (non immédiatement applicables)	58	69,87	36	65,45	31	65,96
Mise au point de nouvelles formes d'intervention	42	50,60	35	63,64	32	68,09
Mise en place de dispositifs d'action expérimentale	26	31,32	21	38,18	23	48,94
Modification au plan des rapports inter-institutionnels	30	36,14	20	36,36	20	42,55
Nouveaux modes de collaboration intra-institutionnelle	23	27,71	17	30,91	18	38,30
Expérience collective et vécue	21	25,30	16	29,09	19	40,43
Dire autrement ce qui existait déjà	30	36,14	15	27,27	13	27,66
Création de structures ou de nouveaux services	12	14,45	12	21,82	9	19,15
Pas de dimension d'action, simplement volonté de mettre en forme des informations, d'informer, de promouvoir des changements d'attitudes, d'harmoniser des pratiques, d'amorcer des débats, de faire participer, d'animer grâce aux résultats de la R-A	17	20,48				

des rapports recensés. Par ailleurs, à peu près autant de rapports n'ont manifestement effectué la R-A-S que pour dire avec d'autres mots, selon un nouveau mode d'argumentation, ce qui se faisait déjà. Les acteurs utilisent alors le mode de communication du rapport pour justifier que l'action menée est pertinente.

En revanche, l'action pensée sur le mode des moyens, en terme de nouveaux services ou de nouvelles structures, ne concerne qu'un faible nombre d'expériences, entre 15 et 20 % selon les populations. La R-A-S n'est donc pas une démarche qui pense d'abord en terme d'infrastructures. Au contraire, le changement visé se situe plutôt au niveau des attitudes et des comportements. Agir mieux n'est pas nécessairement agir avec plus de moyens (retour en force de l'argument d'autorité du décideur : Faites mieux avec les mêmes moyens, quitte à ce que ce soit simplement faire différemment).

Ces diverses tendances convergent donc vers un modèle de R-A-S qui sert d'outil de communication entre décideurs et praticiens, plus souvent qu'entre décideurs et usagers, apparemment. Par ailleurs, la relative faiblesse des contributions au plan de l'action comparée à l'importance du dispositif déployé dans ces R-A-S, nous amène à les percevoir un peu comme des «éléphants qui accouchent de souris».

Les démarches : premier essai de différenciation

Afin de préciser la nature des démarches de R-A-S identifiées, nous avons cherché dans notre investigation systématique du contenu des rapports à recueillir des informations sur les points suivants :

- le fait que ces expériences aient lieu essentiellement à l'intérieur ou sous le contrôle direct d'institutions ou, au contraire, qu'elles aient été menées en milieu ouvert, hors contrôle institutionnel ;
- la présence d'une dynamique conflictuelle au cours de la démarche et la nature de cette dynamique ;
- le souci d'égalitarisation des rôles entre les acteurs, autrement dit l'existence ou non d'un souci de communication libre et sans contrainte comme mode de production de la R-A ;
- les modes de collaboration existant entre chercheurs et non-chercheurs.

Pour ce qui concerne ces divers points, la littérature portant sur la recherche-action fut relativement déterminante, dans la mesure où le changement, l'innovation et les alternatives aux pratiques sociales « traditionnelles » ont longtemps été pensés comme étroitement liés à la marge qu'ils s'accordaient par rapport aux institutions. Ainsi, dans le courant des années soixante dix, le seul changement jugé effectif se devait de faire la preuve de son opposition à une institution ou une autre. A la limite, nous pourrions dire qu'être innovant consistait pratiquement à expérimenter en dehors des institutions, ou mieux contre elle, le degré d'innovation pouvant presque être apprécié en terme de distance prise par rapport à elles, ou de degré d'intensité du conflit. Tout ce que « l'Institution » touchait du doigt était donc, a priori, perverti ; les innovations institutionnelles, des pièges ou des manipulations démagogiques. Cette attitude fut particulièrement relayée par les travailleurs sociaux, qui représentent une proportion importante des couches sociales intermédiaires et salariées dites aujourd'hui « agents du changement » et « responsables de l'innovation » (14). Les milieux éducatifs et thérapeutiques ont donc beaucoup entrepris sur un mode anti-institutionnel. C'est même un des grands principes qui traversent toutes les années soixante dix, du gauchisme à la contre-culture.

Les années quatre-vingts ont vu s'amorcer un recul important de ces mots d'ordre anti-institutionnels. De plus, les expériences menées hors des institutions ne sont pas toutes parvenues à faire la preuve de leur dimension alternative. La critique des initiatives des couches moyennes elles-mêmes et de leur propension à se penser sur le mode de l'alternative et de la défense de l'intérêt collectif et général, a également joué un rôle dans ce recul. Accusées de promouvoir leurs propres intérêts avant toute chose, tout en les dissimulant, les « classes d'alternative » ont peu à peu renoncé à cette conception du changement en terme d'anti-institutionnalité, et ce d'autant plus que l'initiative en dehors d'elles se confrontait très rapidement au manque de moyens et de reconnaissance, diminuant donc le « capital de reclassement » escompté. Une position intermédiaire s'est peut-être même dégagée au fil du temps ; position qui intègre à la fois le souci de se tenir « connecté » avec les institutions et celui de n'en être pas dépendant. Autrement dit, il ne s'agit pas de nier que les démarches hors et/ou contre des institutions (ici sociales) ont encore lieu, mais plutôt de montrer un recul dans la conception qui prévalait dans les deux décennies précédentes et l'émergence d'un « modèle d'innovation intermédiaire », que nous pourrions dire péri-institutionnel ou inter-institutionnel.

Si les acteurs sociaux conçoivent toujours l'innovation comme une démarche qui ne peut s'exprimer pleinement sous le contrôle direct des institutions, ils ont en revanche intégré, pour diverses raisons, le fait que la tutelle institutionnelle était très souvent vitale. Reste alors à négocier cette « extériorité dépendante ».

Ces tendances apparaissent quelque peu dans nos estimations. Toutefois, en ce qui concerne le lieu de développement de la démarche ou sa marge de liberté par rapport aux institutions, on peut constater une dominante de R-A-S effectuées sous le contrôle direct d'une ou plusieurs institutions, ce qui va dans le sens de notre présentation des demandes de R-A-S. C'est le cas dans près de 70 % des rapports recensés. Cette proportion diminue sensiblement lorsque l'on se réfère à la population des rapports qui s'intitulent eux-mêmes recherche-action. Un peu plus de 45 % des expériences sont alors menées hors contrôle institutionnel. Une répartition dans le temps de cette donnée permet d'illustrer l'hypothèse ci-dessus formulée puisque, malgré la forte proportion de travaux dépendant directement des institutions, on peut constater une diminution de cette tendance au tournant de l'année 1976, tendance qui se renforce donc sur les années 1977-78 et 1979-80, pour s'inverser à nouveau ensuite. Ainsi, les démarches effectuées hors contrôle institutionnel passent de 20 % en 1975-76

à 43 % pour les années 1977-78 et même à 46 % pour la période 1979-80. Cette percée s'inverse à nouveau ensuite avec 30 % de ces démarches pour les années 1981, 1982 et 1983. Sans, bien sûr, prétendre que ces écarts soient significatifs et ainsi «valident» notre hypothèse, ils peuvent éventuellement représenter une illustration de laquelle il pourrait être intéressant de repartir pour, par exemple, obtenir et comparer les points de vue des acteurs de ces expériences eux-mêmes sur de tels principes de réalisation et de promotion de «l'innovation sociale», et ce en fonction des époques. Il ne faut donc retenir ici que l'idée et non les proportions, surtout du fait du faible nombre des expériences recensées par année, en particulier de 1971 à 1976, puisque nous n'avons pu identifier pour l'ensemble de cette période que 9 rapports de recherche-action sociale.

Mais, d'un point de vue global, nous pouvons retenir que la R-A-S est une démarche qui s'exerce en dominante au sein et/ou sous le contrôle d'institutions. Cela se confirme d'une autre manière si nous nous penchons maintenant sur la question de la dynamique conflictuelle. Si ce problème constituait un pôle incontournable de l'idéologie des années soixante et soixante-dix, il apparaît ici de façon tout à fait minoritaire. Ainsi, tout au moins au niveau de l'écrit (ce qui est, il faut le reconnaître, un pâle reflet de ce qu'ont probablement été ces expériences), la dimension conflictuelle est absente dans environ 60 % des rapports. Il faut, de plus, distinguer les conflits évoqués à l'intérieur du groupe ou collectif de recherche (près de 30 % en fonction des populations) et ceux qui ont eu lieu entre le collectif et «l'extérieur», souvent avec des institutions d'ailleurs : c'est le cas dans seulement 10 % des expériences. Si donc cette dimension conflictuelle est extrêmement réduite et, en particulier, concentrée au sein du collectif de R-A-S, c'est aussi dans la mesure où le souci d'égalitarisation des rôles, d'abolition des conflits, des clivages institutionnels, hiérarchiques, etc., de communication «sans contrainte» entre les acteurs, est une priorité dans la majorité de ces expériences : entre 60 et 70 % selon les populations.

TABLEAU 19 - Les types de démarches en fonction des rapports chercheurs/non chercheurs

	N = 83		N = 55		N = 47	
		%		%		%
Co-production d'acteurs avec un ou des extérieurs et mise en avant de la nécessité du tiers, de l'altérité	36	43,37	25	45,45	21	44,68
Auto-analyse avec l'aide technique d'un extérieur	17	20,48	12	21,82	12	25,53
Production d'analyse par extérieur (chercheurs sur acteurs) avec éventuellement souci de collaboration	17	20,48	11	20,00	10	21,28
Auto-production par des acteurs sans souci d'un regard extérieur	13	15,66	7	12,73	4	8,51

En ce qui concerne la dimension de la collaboration entre chercheurs et non-chercheurs, nous pouvons noter que ces démarches sont essentiellement sur le modèle de l'auto-analyse d'acteurs avec l'apport souvent technique et animatique d'un extérieur, ou encore des productions collectives enrichies par le regard de l'extériorité : plus de 60 % des cas. Les démarches qui se limitent essentiellement à la production d'un regard extérieur, à une analyse critique, sont beaucoup moins fréquentes (20 % des cas), de même que les auto-analyses par les acteurs eux-mêmes de leurs propres situations et pratiques, sans aucun apport extérieur (entre 8 et 15 % selon les populations considérées).

Voyons maintenant comment se répartissent ces R-A-S en regard des typologies a prioristes que nous avons retenues de la littérature et si les tendances relativement convergentes constatées jusque là se confirment.

III - EFFICACE OU ACTIVISME : LES R-A-S COMME STRATEGIE D'ACTION ADAPTATRICE

Des typologies de R-A, au fil du temps et selon les domaines d'investigation choisis, ont déjà fait l'objet de plusieurs travaux qui nous ont fourni, pour cette partie, une aide importante. En effet, au-delà des principes généraux et des postulats théoriques, la recherche-action est bien plurielle si l'on se penche sur les expériences concrètes. Les auteurs qui ont le plus contribué à cette systématisation des modes de faire de la R-A sont, selon nous, G. PALMADE et J. DUBOST, pour ce qui est du champ de la recherche urbaine, qui fut, avant le travail social, un important domaine d'expérimentation de ces démarches «différentes» ; H. DESROCHES, G. LEBOTERF et A. MEISTER, pour ce qui concerne les expériences dans le domaine du développement communautaire dans les pays en voie de développement ou les régions défavorisées. D'autres apports ont bien sûr permis d'enrichir ces modes de lecture, comme ceux puisés dans la littérature française et québécoise au sujet de l'éducation. Mais les modèles proposés par les auteurs sus-cités nous ont, à eux seuls, fourni des outils de caractérisation et de typologisation des expériences recensées.

La présentation de chacun de ces modèles nécessiterait ici des développements trop importants pour que nous puissions l'envisager. Aussi, il nous semble préférable de renvoyer à la littérature pour plus d'approfondissement (15).

En ce qui nous concerne, nous avons opté pour ceux d'entre eux qui présentaient le plus d'opérationalité ou de capacité discriminatoire, du fait d'un important niveau de systématisation. Toutefois, il nous a semblé nécessaire de les combiner entre eux de façon à préciser l'image qu'il nous permettrait de tirer de notre population de rapports.

1 - Les typologies

Le premier modèle utilisé est inspiré des contributions de J. DUBOST, qui propose de distinguer les travaux en fonction du sens attribué par les protagonistes de ces expériences aux termes de recherche, d'une part, et d'action, de l'autre. La combinaison de ces acceptions différenciées permet ensuite de broser une certaine image de ce qui est entendu par l'expression de recherche-action elle-même.

Ainsi, pour ce qui est du sens du terme de recherche, nous avons distingué tout d'abord les conceptions que nous pourrions qualifier de «traditionnelles», sachant que celles-ci se divisent elles-mêmes en démarches à dominante expérimentale, avec un souci de produire à l'aide de méthodologies sophistiquées, une preuve de nature scientifique, voire des lois universalisables, d'une part, et de l'autre, les orientations herméneutiques, où l'emphase est mise sur le fait de proposer une interprétation de l'objet mise à l'épreuve de façon plus ou moins empirique. Dans le premier type, sont donc regroupés les travaux qui privilégient l'explication, le «dépliage» de la réalité investiguée ; dans le second, ceux qui ont une vocation essentiellement compréhensive et théorique, se souciant moins de produire la vérité sur l'objet que d'en proposer une lecture.

Cette typologie distingue encore les travaux qui se limitent dans une logique d'étude à la description d'un objet, d'une situation ou d'un problème, à l'aide d'un recueil de données plus ou moins systématique. Dans ce cas, l'objet est pris «tel quel», sans construction d'une problématique ; le point de départ étant la formulation d'un objectif et non d'un corps d'hypothèses. Enfin, nous avons ajouté une catégorie pour les travaux qui ne présentent aucun aspect de recherche ni d'étude, dans la mesure où ils ne réalisent aucun recueil de données.

La dimension de l'action est divisée elle-même en six rubriques : tout d'abord, une première catégorie pour les travaux où l'action est conçue comme l'application d'une décision ; la R-A ayant alors souvent pour vocation d'en évaluer les effets. Une seconde regroupe les cas où l'action prend la forme d'un aménagement, d'une réforme de l'existant, sans qu'aucune innovation ne soit perceptible. On distingue encore les cas où l'action pré-existe à l'expérience, le but du travail étant de rendre compte de ce qui est déjà fait ou agi. Les deux rubriques suivantes concernent les cas où une dimension innovante est perceptible du point de vue de l'action, d'une part, dans les cas d'expérimentation sociale, c'est-à-dire où le travail propose de rendre compte d'une expérience nouvelle ou pilote, et, de l'autre, dans ceux où l'accent est mis sur l'expérience menée pour eux-mêmes par les acteurs, ce que J. DUBOST nomme «expérience de vie» ou «utopie en actes». Enfin, nous avons conservé une rubrique pour les cas où aucune dimension d'action n'est identifiable.

Quant aux conceptions dominantes de la notion de recherche dans les rapports recensés, la tendance est particulièrement nette puisque près de 70 % des cas sont regroupés dans la rubrique étude, recueil de données à vocation descriptive, ce qui n'est pas fait pour nous surprendre, compte tenu des résultats présentés précédemment. Viennent ensuite les travaux qui privilégient la question de l'interprétation (de 20 à 30 % des cas, selon les populations de nos rapports). En revanche, on ne compte qu'un faible nombre de démarches où le mot recherche prend le sens le plus orthodoxe, ce qui n'est pas plus surprenant, dans la mesure où la recherche-action est supposée constituer une « alternative » par rapport à de tels modèles (de 4 à 6 % selon les populations). La plus faible catégorie est réservée aux travaux ne présentant aucune dimension de recherche ou d'étude (de 2 à 4 % selon les populations).

TABLEAU 20 - Sens des mots Recherche et Action (selon J. DUBOST)

	N = 83		N = 55		N = 47	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Niveau recherche :						
. Etude, recueil de données à vocation descriptive - Présence d'un objectif, pas d'hypothèse.	57	68,67	38	69,09	28	59,57
. Production de sens, compréhension-interprétation, orientation herméneutique	18	21,69	14	25,45	14	29,79
. Expérimentation, logique de la preuve, production de loi à vocation universelle	4	4,82	2	3,64	3	6,38
. Pas de dimension recherche, ou étude identifiable, pas de recueil.	4	4,82	1	1,82	2	4,26
Niveau action :						
. Expérimentation sociale, action-pilote, nouvelle prestation de service, exemplarité de l'expérience.	27	32,53	21	38,18	22	46,81
. Aménagement matériel, amélioration de l'existant, réformisme.	20	24,09	12	21,82	7	14,89
. Justification de pratiques déjà en cours ; montrer l'intérêt des pratiques actuelles	7	8,43	5	9,09	5	10,64
. Pas de dimension action identifiable	18	21,68	6	10,91	5	10,64
. Application d'une décision et évaluation des effets sur un site limité	8	9,63	8	14,55	5	10,64
. Expérience de vie, logique contestataire, utopie en acte	3	3,61	1	1,82	3	6,38

Pour ce qui concerne la dimension de l'action, la répartition est beaucoup moins homogène. Deux catégories émergent cependant. Il s'agit des cas d'expérimentations sociales ou d'actions-pilotes (de 30 à 45 % des rapports selon les populations) et de ceux où l'action est conçue sur un mode réformiste (de 15 à 25 % des cas). Notons d'ailleurs que la dimension de l'expérimentation sociale est de plus en plus importante selon que l'on prend les résultats de la population totale, de la population

de référence ou de la population qui intitule sa démarche par une des expressions que nous avons recensées. Le phénomène est, en revanche, inverse pour la conception réformatrice de l'action.

Les autres façons de concevoir la notion d'action sont, par ordre d'importance dans la population de référence : l'application d'une décision (environ 15 %), la justification de pratiques en cours ou l'absence de dimension action identifiable (10 %). On constate enfin que la logique expérimentale, voire contestataire, de la dernière rubrique n'est pratiquement pas représentée (2 % de la population de référence).

TABLEAU 21 - Répartition des rapports de la population de référence en fonction du sens des mots recherche et action

Niveaux A	Pas de dimension Action	Application d'une décision et évaluation des effets	Aménagement matériel/réformisme	Justification des pratiques déjà en cours	Expérimentation sociale Action-pilote	Exp. de vie, logique contestataire
Niveaux R						
Pas de dimension Recherche ni étude	—	—	1	—	—	—
Expérimentation - logique de la preuve	—	1	1	—	—	—
Production de sens compréhension/interprétation	1	—	3	1	7	—
Etude-recueil de données à vocation descriptive	5	7	7	4	14	1

Par recoupement de ces divers classements, on constate que le nombre le plus important de rapports de la population de référence concerne les travaux d'études descriptives au sujet d'une expérimentation sociale (14 rapports). Viennent ensuite les études évaluant les effets d'une décision appliquée préalablement ; les études à orientation réformatrice ; et également les démarches de nature interprétative portant sur une expérimentation sociale (chacune composée de 7 rapports).

Le deuxième modèle utilisé s'inspire partiellement des distinctions formulées par G. PALMADE au sujet des finalités de ces travaux, et des modèles de rôles adoptés par les chercheurs. Quant à lui, il différencie les finalités élucidantes, dont le modèle de rôle correspondant est l'analyste ; réformatrice avec un modèle de rôle : l'ingénieur ; et critique ou révolutionnaire, avec le modèle de rôle de militant. Notre investigation nous a amené, outre la construction de quelques catégories, à la répartition suivante des rapports. Celle-ci complète quelque peu nos résultats précédents, puisque, tout au moins au niveau des finalités — c'est-à-dire de ce que les acteurs formulent au préalable comme but à atteindre — l'élucidation ou la production de sens est privilégiée dans plus de 30 % des cas, alors que la finalité réformatrice apparaît dominante avec près de 40 % de la population totale. Comme précédemment, nous pouvons également noter que la finalité critique, voire « révolutionnaire », est faiblement formulée (environ 10 % des cas des populations totale et de référence).

Ce modèle peut être complété, selon G. PALMADE, par celui portant sur les « orientations » de ces démarches. Il distingue ainsi les orientations intégratrice, participante, facilitante et élucidante. La première vise, selon deux modalités, à intégrer dans un même ensemble d'activités la recherche et l'action, soit avec antériorité de la recherche sur l'action, soit l'inverse. Nous pourrions imaginer cette nuance en utilisant les expressions de R-A ou d'A-R.

TABLEAU 22 : Les finalités et modèles de rôle (selon G. PALMADE)

	N = 83		N = 55		N = 47	
		%		%		%
Finalité élucidation, production de sens - Modèle de rôle : analyste	28	33,73	21	38,18	17	36,17
Finalité réformatrice, conservatrice Modèle de rôle : ingénieur	32	38,55	14	25,45	11	23,40
Finalité critique ou révolutionnaire Modèle de rôle : militant	9	10,84	6	10,91	7	14,89
Finalité descriptive Modèle de rôle : synthétiseur d'infos	6	7,22	—		—	
Finalité invitation à l'expression Modèle de rôle : animateur	2	2,40	—		—	
Finalité validation d'un modèle Modèle de rôle : chercheur expérimentaliste	1	1,20	—		—	
Finalité pédagogique Modèle de rôle : enseignant	1	1,20	—		—	
Finalité légitimation	2	2,40	—		—	
Finalité coordination Modèle de rôle : coordinateur	1	1,20	—		—	
Finalité insertion de pop. cible Modèle de rôle : T.S.	1	1,20	—		—	

Dans le premier cas, on établit un modèle que l'on souhaite mettre à l'épreuve dans le cadre d'une action ; dans l'autre, il s'agit d'une intégration à deux vitesses où la recherche intervient éventuellement dans un second temps pour éclairer et ajuster l'action qui a lieu. L'action se déroule et la recherche la décrit telle qu'elle est, dans un premier temps (phase d'étude), puis la prend comme objet d'analyse.

G. PALMADE entend par orientation participative les démarches qui privilégient le fait « d'adhérer aux visées de groupes ou d'acteurs sociaux » et qui, pour ce faire, « associent les groupes ou acteurs concernés à la production et à l'utilisation des connaissances » (16). Cette orientation peut cependant avoir, soit une visée réformatrice, soit une dimension contestataire. L'orientation facilitante est centrée sur le fait d'aider à une bonne communication entre les acteurs concernés par l'expérience. Le point central de cette aide ou « facilitation » porte donc sur les phénomènes d'interaction. Enfin, l'orientation élucidante met l'accent sur le fait de comprendre le sens de l'action en interrogeant ses composantes, en suspendant l'action ou au contraire en l'observant.

Ce modèle présente, par rapport au précédent, une difficulté complémentaire liée à la non exclusivité des rubriques, voire même à l'inévitable chevauchement de l'une sur l'autre. Ainsi, il est relativement évident que, selon les termes de cette typologie, il est difficile de faire le constat d'une

orientation facilitante sans y adjoindre une dimension participative. Cela dit, l'application de ce modèle a été réalisée en essayant de déterminer, autant que faire se pouvait, l'orientation principale de chaque rapport. La classification donne les résultats suivants qui doivent, plus que d'autres, être reçus avec beaucoup de précautions.

L'orientation dominante serait intégratrice, avec antériorité de l'action sur la «recherche». En fait, il serait plus juste de parler ici d'étude au sens où il s'agit de démarche visant à décrire en l'accompagnant le cours d'une action, afin d'en éclairer les aspects. Cette première catégorie regroupe environ 30 % de la population de référence. La seconde orientation, par ordre d'importance, est participative, avec une visée adaptative ou conformiste : soit 25 % de la population de référence. Viennent ensuite les orientations élucidantes effectuées en collaboration avec les acteurs, avec suspension de l'action (près de 20 % de la population de référence) et les orientations intégratrices, avec antériorité de la recherche sur l'action (un peu plus de 10 % de la même population). Les autres orientations apparaissent de façon plus marginale.

Mais le modèle qui nous est apparu le plus pertinent et aussi le plus discriminant reste celui élaboré par J. DUBOST à partir des cas de R-A appliquée au champ de l'urbain. Sans entrer dans le détail des composants de ce modèle (17), nous y retrouvons l'essentiel des distinctions que fournit la littérature sur le sujet ; c'est-à-dire les démarches dont la stratégie est scientifique, ce que DUBOST appelle «stratégie de recherche», avec la nuance que nous évoquions précédemment entre les travaux à tendance explicative et à tendance compréhensive ; les démarches à «stratégie d'action adaptatrice ou contestataire» ; celles qui ont une «stratégie d'analyse critique ou élucidante» ; et enfin celles qui ont une «stratégie d'existence». Le tableau ci-après présente ces diverses catégories qui sont élaborées en identifiant dans un premier temps ce que recouvre le terme de recherche, puis, pour la dimension de l'action, son degré d'anticipation (est-elle conçue avant, pendant ou formulée au terme de la R-A ?) et les acteurs qui en ont la maîtrise.

Une taxinomie des pratiques de «recherche-action» selon les sens des termes «recherche», «action», «trait d'union» dans le sigle R-A in J. DUBOST, «Une analyse comparative des pratiques dites de recherche-action», *Connexions*, op. cit., p. 16.

« Recherche » ?	Production de connaissances scientifiques		Etude de variables d'action et de leurs effets, évaluation de politiques	Etudes diagnostiques «de besoins», production d'objectifs pour stimuler des actions novatrices (élaboration de politiques)	« Advocacy planning », interventions militantes	« Analyse institutionnelle »	« Expérience de vie », « expérimentations sociales » (au sens politique du terme)	« Analyse sociale »
	(épreuve d'hypothèses explicatives)	(observation d'un système ou d'un acteur en situation)						
« Action » ? Ensemble d'opérations planifiées non planifiées au départ, dégagées en cours de route et/ou subies provocations, « actions-analysés » suspendue dans le dispositif « <i>Trait d'union</i> » ? rapport des agents à l'action :	1	2	3	4	5	6	7	8
	par le chercheur	par les acteurs en interaction	par le décideur	par interactions entre chercheur-décideur groupes concernés	id. (ou par interactions chercheur-groupes)	par l'intervenant par des participants	par le groupe seul	par les règles de la méthode
R - A =	... dans le champ de la recherche (théorique) <i>stratégie de recherche</i>		action instrumentale ... dans le champ de la pratique <i>stratégie d'action</i> (adaptatrice ou contestataire)			... dans le champ de l'analyse <i>stratégie d'analyse</i> (critique)	action expressive dans le champ de la pratique <i>conduite globale</i> (stratégie d'existence)	pas d'action (autre que l'analyse du sens des actions et des conduites) <i>stratégie d'analyse</i> (élucidante)

Les tableaux 23 et 24 présentent le détail de la répartition des rapports recensés selon ces divers niveaux de catégorisation.

TABLEAU 23 - Répartition des rapports selon le sens du mot recherche dans le modèle de J. DUBOST

	N = 83		N = 55		N = 47	
		%		%		%
Produire découverte de nouvelles variables d'action, dimension participative privilégiée, étude de besoins, incitation à innover	32	38,55	26	47,27	25	53,19
Etudes portant sur variables d'actions Evaluation des effets d'une mesure Questions posées par décideurs ou praticiens non transformés. Degré scientifique aléatoire	29	34,94	16	29,09	9	19,15
Production de connaissance scientifique, préoccupations pratiques intégrées à problématique interne à une ou plusieurs disciplines	13	15,66	8	14,55	7	14,89
Travail d'élucidation et de recherche de sens sur les conduites en présence. Implication du chercheur et analyse de l'implication. Analyse sociale avec suspension de l'action	4	4,82	2	3,64	4	8,51
Etre en recherche, expérience de vie centrée sur vécu, aucune dimension R, caractère anti-conformiste	3	3,61	2	3,64	1	2,13
Analyse institutionnelle, centrée sur sens des conduites avec mise à jour des conflits, formes cachées de pouvoir et de domination. Pas de suspension de l'action	1	1,20	1	1,82	1	2,13

**TABLEAU 24 - Répartition des rapports selon le degré d'anticipation
et le lieu de conception de l'action (modèle de J. DUBOST)**

Degré d'anticipation de l'action	N = 83 %		N = 55 %		N = 47 %	
Actions planifiées avant l'engagement de la recherche	38	45,78	22	40,00	18	38,30
Actions esquissées dans leurs grandes lignes laissant aux acteurs des initiatives possibles	20	24,10	16	29,09	15	31,91
Actions non définies à l'avance. Incitation à innover	24	28,92	16	29,09	14	29,79
Lieu de conception de l'action						
Action conçue par interaction chercheur-Gr	15	18,07	14	25,45	13	27,06
Action conçue par Gr de recherche	16	19,28	10	18,18	10	21,28
Action conçue par décideur	12	14,46	8	14,55	6	12,77
Action conçue par décideur-Gr	7	8,43	2	3,64	4	8,51
Action conçue par chercheur	5	6,02	3	5,45	3	6,38
Action conçue par Gr-usagers	3	3,61	3	5,45	3	6,38
Action conçue par chercheur-Gr-usagers	4	4,82	3	5,45	3	6,38
Action conçue par décideur-chercheur-Gr	5	6,02	4	7,27	2	4,26
Action conçue par décideur-chercheur	8	9,64	4	7,27	2	4,26
Action conçue par décideur-chercheur-Gr-usagers	—		1	1,82	1	2,13
Action conçue par décideur-Gr-usagers	—		1	1,82	—	
Action conçue par usagers	2	2,41	—		—	

Selon ce modèle typologique, nous retrouvons globalement les tendances déjà perçues précédemment, à savoir une dominante que nous pourrions qualifier de fonctionnelle, d'utilitaire ou, selon la terminologie de J. DUBOST, à «stratégie d'action adaptatrice». Ainsi, les rapports qui ont pour vocation, soit d'effectuer une R-A préalablement à la promotion d'une action de type réformiste ou «réaliste» pour l'institution demandeuse, soit secondairement pour évaluer les effets d'une mesure déjà prise au sein d'institutions ou d'organismes sociaux, représentent environ 70 % des rapports recensés. Les études de besoins réalisées en interaction par des praticiens et des chercheurs et sous la tutelle de décideurs (voire avec leur participation) afin de promouvoir des interventions «optimales», sont toutefois les plus fréquentes, représentant plus de 50 % de l'effectif de notre population de référence. Les «évaluations de politiques» demandées par des décideurs constituent les 20 % complémentaires.

**TABLEAU 25 - Répartition des rapports selon la taxinomie
de J. DUBOST**

	N = 83	N = 55	N = 47
Etudes diagnostiques de « besoins », production d'objectifs pour stimuler des actions novatrices (élaboration de politiques), conception de l'action par interaction chercheur-décideur-Gr action instrumentale. Stratégie d'action dans le champ de la pratique - adaptatrice	39 46,99	30 54,55	25 53,19
Etudes de var. d'actions et de leurs effets. Evaluation de politiques. Actions conçues par décideurs. Stratégie d'action adaptatrice	19 22,89	10 18,18	6 12,77
Exp. de vie - expérimentations sociales. Action expressive dans le champ de la pratique. Stratégie d'existence	8 9,64	4 7,27	5 10,64
Analyse sociale, analyse du sens des conduites suspension de l'action. Stratégie d'analyse élucidante	5 6,02	3 5,45	5 10,64
Production de connaissance scientif., observation d'un système d'acteurs en situation. Action planifiée par acteurs en interaction. Stratégie de recherche	5 6,02	5 9,09	4 8,51
Production de connaissance scientif. Epreuve d'hypothèse explicative. Action planifiée par chercheur. Stratégie de recherche	6 7,23	2 3,64	1 2,13
Analyse institutionnelle. Stratégie d'analyse critique	1 1,20	1 1,82	1 2,13

**TABLEAU 26 - Répartition des rapports selon la typologie
des stratégies (selon J. DUBOST)**

	N = 83	N = 55	N = 47
	%	%	%
Stratégie d'action adaptatrice	58 69,88	40 72,72	31 65,95
Stratégie de recherche	11 13,25	7 12,73	5 10,64
Stratégie d'analyse	6 7,22	4 7,27	6 12,77
Stratégie d'existence	8 9,64	4 7,27	5 10,64
Stratégie d'action contestataire	—	—	—

Il apparaît donc que la R-A-S est avant tout un outil servant aux praticiens à mettre en forme des données pour rationaliser leurs actions, les adapter ou les ajuster au plus près des « besoins » identifiés, tout en tenant compte de leur mandat institutionnel. Nous retrouvons là ce que nous évoquions au sujet de la proximité de ces expériences des institutions qui, rappelons-le, les commandent le plus souvent. Beaucoup plus qu'un modèle « déviant » vis-à-vis des institutions concernées, les R-A-S sont donc des démarches relativement conformistes et centrées sur « l'administration de la preuve » de la pertinence de l'action entreprise, compte tenu de données recueillies. La dimension évaluative n'est cependant pas négligeable puisqu'elle représente environ 20 % des démarches recensées. La R-A-S est donc aussi un modèle qui sert à apprécier « l'efficace » des actions menées par des institutions ou des praticiens sociaux.

Cette polarisation importante des démarches autour d'une volonté adaptatrice nous paraît symptomatique du rôle que jouent les R-A-S dans le secteur social. Loin de représenter des recherches au sens traditionnel du terme, elles ne sont pas plus des démarches de production alternatives, et rarement des travaux centrés sur l'analyse de l'action ou le sens des pratiques. Elles ont, le plus souvent, une volonté de technicisation de l'action ou, plus prosaïquement, elles sont l'occasion de « rechercher » des solutions plus adaptées, et ce à l'aide d'un appareillage pensé sur le mode d'une certaine représentation de la recherche : l'enquête chiffrée. En fait, les R-A-S sont des études pour l'action, qui s'habillent d'un nouveau vocable dont les avantages résident notamment, d'une part, dans le fait qu'il intègre le mot « recherche », ce qui notabilise un peu les acteurs et valorise potentiellement le produit, et, de l'autre, dans la mesure où l'expression détient une certaine aura d'alternative au plan de la production du savoir. Faire de la R-A, c'est faire de la recherche autrement, faire « l'autre recherche » (18), celle qui se préoccupe des citoyens, qui pense en terme d'utilité et non plus simplement de construction de disciplines absconses, inaccessibles et élitistes.

Par ailleurs, même si l'on doit nuancer nos résultats du fait de l'incomplétude certaine de notre inventaire — et, en particulier, dans la mesure où il est fort probable que les R-A-S qui nous sont restées inaccessibles sont celles qui se conforment le moins à la logique du rapport et de la transmissibilité — il semble que le secteur social néglige passablement les démarches à orientation contestataire et militante. Ainsi, les R-A du type « advocacy planning » qui ont, dans la taxinomie de J. DUBOST, une « stratégie d'action contestataire », ne sont pas représentées du tout dans notre recensement. Même les analyses institutionnelles, dont la vocation est moins contestataire que critique, ne sont représentées que par un rapport, quelles que soient les populations considérées dans notre inventaire. Cela tendrait donc à montrer que l'ère n'est plus à la mise en cause du statu quo, à la production d'une critique institutionnelle ou sociale, mais bien à la promotion de réformes acceptables à tous les niveaux. D'ailleurs, la faible participation des usagers ou des citoyens à l'ensemble de ces expériences montre que la R-A-S est plus l'affaire de praticiens, de décideurs et de certains chercheurs, dont la proximité avec les praticiens est importante, dans la mesure où ils en sont soit des formateurs, soit même « d'ex-praticiens ».

Il nous faut encore souligner l'existence des démarches à orientation compréhensive et analytique, malgré leur faible nombre : entre 5 et 10 % de nos populations selon les cas, soit au plus 5 rapports au total. Sans, bien sûr, garantir l'efficacité au plan de la pratique, ces expériences privilégient le fait de permettre aux acteurs sociaux — ici, les praticiens — de réfléchir et analyser le sens de leurs pratiques et de saisir les enjeux de leurs actes et interactions. Si l'optique est toujours de parvenir à promouvoir des changements, la vocation n'est pas que ceux-ci se matérialisent immédiatement par des actions. Elles partent plutôt du postulat que comprendre aide à agir. On peut donc imaginer que ce sont de telles démarches qui sont susceptibles de susciter l'impatience des commanditaires ; ces expériences nécessitant à la fois du temps et un engagement important de la part des acteurs impliqués.

Nous pouvons rapprocher cette dernière tendance des travaux dont la stratégie est une stratégie de recherche, et ce dans une optique participative, au sens où les acteurs ont un rôle à jouer au plan de la détermination de l'action (5 rapports de notre population totale). En revanche, c'est, dans ces cas, le chercheur en relative extériorité qui est chargé d'observer et d'analyser le système des acteurs en situation. Sans être autant orientée vers la compréhension des enjeux de la situation par les acteurs eux-mêmes cette optique s'apparente à la précédente dans la mesure où la compréhension est visée. Tout dépend ensuite de l'importance donnée à la restitution des analyses aux acteurs.

Une dernière tendance mérite notre attention. Il s'agit de ce que J. DUBOST a appelé les expériences de vie ou les expérimentations sociales. Dans notre inventaire, ces travaux à stratégie d'existence ou à vocation expressive regroupent entre 7 et 10 % des rapports recensés (au plus 8 rapports).

Dans ces cas, les acteurs les plus importants sont véritablement les praticiens et la logique est celle de l'action, non plus l'action efficace, mais l'action pour l'action. Ce qui est visé, c'est de faire l'expérience d'une pratique, sans souci de la valider d'une manière particulière. Nous pourrions imaginer cette option en terme d'activisme, dans la mesure où l'action se suffit à elle-même. Sans que cette tendance soit apparemment importante ici, il nous paraît utile de la souligner car elle témoigne à l'extrême de ce qui apparaît souvent dans d'autres démarches et surtout dans celles que nous avons regroupées dans la catégorie des études de besoins. En effet, l'étude diagnostique est également finalisée dans l'action. On ne peut s'empêcher, dans un bon nombre de ces autres rapports, de transcrire immédiatement ce que les chiffres ont montré en actes. Mieux, il faut agir, il faut «faire quelque chose» pour répondre au plus vite à ce que l'on a décelé. Cette tendance activiste nous paraît même, dans une certaine mesure, l'autre pôle dominant des travaux recensés. Cette interprétation va d'ailleurs dans le sens des résultats du premier modèle typologique, où nous avons identifié 21 rapports de R-A-S portant sur des expérimentations sociales, soit près de 40 % de la population de référence.

La R-A-S doit donc, pour être complète, avoir fait quelque chose, s'être concrétisée par une action, une intervention, être passée à l'acte. D'où notre intitulé : Efficace ou activisme ?

2 - La palette des nuances

Malgré sa capacité à profiler certaines tendances et ainsi à créer une image de la R-A-S à partir des dominantes, cette mise à plat des modes de faire présente de nombreuses limites, dont la plus importante est sans nul doute de réduire une grande disparité à des modèles-types. L'image obtenue jusqu'à là manque donc de nuances ; les différences se trouvant gommées par le souci de déceler les axes principaux qui caractérisent la R-A-S. Afin de compenser un tant soit peu ce phénomène, nous avons donc entrepris de manière complémentaire une autre approche moins systématisée, plus ouverte, plus centrée sur les contenus et les conceptions exprimées par les acteurs eux-mêmes. Cette autre façon de procéder à partir de questions ouvertes apporte un certain nombre d'éléments complémentaires et permet de donner un peu de volume à l'image plate obtenue jusqu'à maintenant. Là encore, il est possible de déterminer quelques axes force, qui sont liés essentiellement aux options adoptées par les producteurs, de même qu'aux rapports qu'ils entretiennent avec les commanditaires. Cette autre manière de classer les expériences recensées complètent dans une certaine mesure, les typologies précédentes. Nous en illustrerons la pertinence à l'aide de quelques cas ou extraits exemplaires.

De manière quelque peu schématique, nous pouvons répartir notre population de rapports en fonction des types d'acteurs qui y jouent un rôle dominant et de leurs interactions ; entre les décideurs politico-administratifs, locaux le plus souvent, les praticiens sociaux et les chercheurs. Chacun s'inscrit en effet dans des logiques et des réseaux différents, munis de leurs systèmes de codes respectifs. La première caractéristique est donc que cet ensemble de protagonistes ont tous, dans une certaine mesure, quelque chose à jouer dans ces expériences.

Les décideurs y trouvent apparemment l'occasion d'un dialogue avec la «base» des professions sociales, qu'ils ont parfois du mal à saisir ou à contrôler dans leurs aspirations, mais aussi la possibilité de puiser certaines idées ou, mieux, certaines actions, que celles-ci soient des faire-valoir ou ce que l'on recouvre par le vocable d'innovation ou d'expérimentation sociale. Cette connivence avec d'autres types d'acteurs peut sembler paradoxale, puisqu'il s'agit de renoncer quelque peu à une maîtrise complète de la décision. En fait, il faut plutôt y voir une quasi-nécessité dans la mesure où le potentiel de changement, mais surtout de réforme et d'amélioration du service rendu, passe par cette phase de consultation des agents intermédiaires, praticiens du terrain ; et cela surtout lorsqu'à ces derniers s'agrègent des extérieurs garants de la mise en forme des propositions, des «experts en argumentation». La R-A-S prend alors des formes particulières étroitement liées à l'institution et à sa logique. Elle permet d'élaborer une image promotionnelle, résolument inscrite dans la mobilité et la quête de renouveau ; sans que cette logique de connexion entre acteurs, aux fins d'une meilleure décision, soit nécessairement axée dans la seule optique de légitimer l'institution. Le but est tout autant de trouver dans cette marge les sources d'une intervention et d'une décision renouvelées, ou d'une gestion démocratique et moderne de celle-ci.

Cette dépendance étroite à l'institution ou aux instances de décision, préoccupées de développer une nouvelle image ou de se ressourcer par la recherche, peut toutefois être plus ou moins consultative ou participative. Ces premières R-A-S, que nous avons qualifiées «d'administratives», dans la

mesure où elles se tiennent au plus près d'une certaine logique utilitaire, voire se soumettent à celle de l'institution, peuvent donc se limiter à des travaux menés par des extérieurs avec consultation et praticiens, à des expertises sur un mode technique, ou encore adopter des démarches du type enquête-participation, où les non-chercheurs jouent alors un rôle plus conséquent. Les enjeux résident cependant essentiellement dans les modes de relation entre décideurs et praticiens, lesdits chercheurs n'ayant dans ces cas qu'une fonction instrumentale, que ce soit sur le mode de l'expertise technique ou sur celui de l'animation et de la restitution.

Ainsi, si l'on établit un vecteur symbolisant les niveaux de cette interaction décideur-praticien, allant de l'imposition quasi-pyramidale de la logique du décideur à la demande de contribution et d'expérimentation par les praticiens sociaux, en passant par leur pure et simple consultation, nous obtenons une grille de lecture qui rend compte d'un certain nombre d'expériences recensées. A cela, il faudrait ajouter, dans les optiques les plus « promotionnelles » de l'image de l'institution, la tendance apparue relativement récemment dans le secteur social — probablement renforcée sous l'effet du processus de décentralisation — qui consiste à promouvoir l'inter-institutionnalité. Les R-A-S adoptent alors une « stratégie de l'araignée » au sens où la multiplicité des appuis institutionnels devient un garant du caractère innovant de ce qui est entrepris. D'autres encore ajoutent à cela la dimension de la formation des praticiens, un peu sur le mode de ce que l'entreprise ou d'autres organisations ont expérimenté depuis de nombreuses années, intégrant à leur logique de développement le fait d'améliorer les niveaux de qualification et les modes d'interaction des personnels.

Nous pouvons illustrer ces propositions d'interprétation à partir d'un certain nombre des travaux recensés. Ainsi, les premières R-A-S identifiées sur la période, comme celle réalisée pour la CNAF au sujet des maisons d'enfants à caractère social (rapport no 1) (19), ou celle du CREAL du Languedoc-Roussillon portant sur les Centres d'Aide par le Travail (no 5), nous semblent parfaitement illustrer les cas où la demande de l'institution est seule déterminante dans l'adoption de la démarche. Dans ces expériences, il est fait appel à une compétence technique pour apprécier l'efficacité d'une mesure, sans que la dimension de participation soit visée ; tout au plus celle de la collaboration. La finalité est purement pratique. Certains travaux évacuent même quasi totalement dans les faits la dimension consultative pour se consacrer à une pure et simple expertise technique. Nous pouvons alors parler d'un certain « art de convaincre » sur le mode de la technocratie. C'est le cas, selon nous, dans des R-A-S comme celle effectuée par la FORS au sujet de la formation permanente dispensée à l'EPSI (no 21) ou par la Société d'Etudes et de Coopération au sujet de l'efficacité sociale de l'Allocation Logement et de l'Aide Personnalisée au Logement (no 32). Cette logique peut même aller jusqu'au pôle d'imposition relative évoqué précédemment, lorsque les praticiens sont conçus comme frein à l'amélioration du service et la R-A-S comme une démarche en butte aux résistances des acteurs. C'est, par exemple, le cas dans le travail mené par le CREAL d'Ile-de-France au sujet des polyhandicapés adultes (no 58). Le travail en question ayant pour vocation de parvenir à réformer ces maisons d'accueil spécialisées en identifiant les obstacles à cette reconversion, le travail prend alors la forme d'une tentative de réduire des résistances et d'obtenir la coopération des acteurs à l'aide d'un regard rationnel.

D'autres travaux parviennent à mieux négocier ces éventuels écarts de logique entre l'institution, ses instances de décision et les acteurs de terrain, notamment en centrant leur démarche sur une logique participative. C'est le cas dans la plupart des travaux réalisés par l'UNCEAS pour des CAF ou d'autres partenaires (no 10, 30, 31, 42). La demande étant elle-même de favoriser la collaboration, la coordination des interventions, ces R-A-S y répondent en tenant compte de l'association des acteurs, sans pour cela s'éloigner de l'institution. La logique d'utilité est donc très présente ; mais à cela s'ajoutent des principes que A. NISON formule lui-même de la manière suivante : « L'approche de la vérité des choses ne pouvait se faire idéalement parlant sans l'implication de tous ceux qui sont à la fois causes et effets de la destinée des Centres Sociaux. D'où l'enquête-participation. Tout le monde sait qu'une enquête a une histoire, que les informations que l'on recueille progressivement en cours de route modifient les points de vue initiaux et qu'il est dangereux, à l'heure des conclusions et des décisions, de se trouver en face de partenaires animés par des niveaux de compréhension différents. D'où la nécessité d'un cheminement identique pour tous » (in no 42, p. 7). L'art de convaincre prend ici une autre forme : celle de la collaboration et de la communication.

D'autres travaux illustrent également les orientations formatives ou la stratégie d'interinstitutionnalité sus-évoquées. C'est ainsi le cas des démarches du Département de Formation Continue de l'université de Strasbourg dans le travail mené au sujet de l'intervention en direction des populations maghrébines (no 38). Centrée sur le fait de parvenir avec les praticiens à dire ce qu'il faut faire, par

la confrontation de leurs compétences et points de vue, cette R-A-S se propose de « permettre aux participants d'investir dans leur action une vision élargie et d'y puiser une nouvelle inspiration » (p. 44). Il en est sensiblement de même dans leur expérience au sujet de l'intervention en direction des populations nomades (no 52), ou encore dans le travail réalisé par l'ANAS et l'AFCCC à propos de l'intervention des travailleurs sociaux dans les cas d'IVG (no 14). La logique de ces démarches se différencie peu de celle d'une formation appliquée à un objet.

Les travaux qui expriment le mieux la démarche promotionnelle et l'interinstitutionnalité sont, par exemple, ceux qui, dans les années quatre-vingts, ont traité des mesures à préconiser pour répondre aux besoins des jeunes en ville nouvelle (no 40), des formules d'insertion sociale et professionnelle dans un site limité (no 59), ou encore des réponses à fournir par les institutions sociales aux plus défavorisés (no 54) ou aux familles monoparentales (no 79). Le GRESS (no 59) parle ainsi de sa démarche en terme de « concertation locale » ou « d'étude en concertation », et manifeste son souci de favoriser la « mise en commun des moyens ». Mais la démarche la plus exemplaire de ce point de vue est peut-être celle du Bureau de Recherche de ATD (no 54) lorsqu'il énonce que « le but est de comprendre l'adéquation des services et équipements d'action sociale offerts par les diverses institutions concernées ». Dans un tel rapport, outre l'importance attribuée à l'interinstitutionnalité, au fait de travailler au-delà des clivages « de boutique », on retrouve certains principes participatifs déjà évoqués. Ainsi, cet extrait exprime clairement les options qui traversent cette R-A-S (notons que de telles précisions sur la démarche sont rares dans les rapports) : « Il ne s'agit pas simplement d'une recherche, où des chercheurs se borneraient à rassembler des informations, à observer des phénomènes sociaux pour les ordonner et en tirer des conclusions et des recommandations. Il ne s'agit pas simplement d'une action où des praticiens s'efforceraient au coup par coup de trouver des solutions à des problèmes quotidiens qui se posent à eux. Il s'agit que la logique théorique de la recherche et la logique pratique de l'action – différentes dans leurs modalités et dans leur temporalité – se rencontrent et se fécondent mutuellement, qu'elles permettent d'amorcer un processus d'expérimentations d'actions nouvelles, qui seront à leur tour évaluées et modifiées. La R-A apparaît donc comme le moyen, pour une équipe de chercheurs et de travailleurs médicaux ou sociaux, appartenant à des organismes différents, de s'engager dans une dynamique de changement bénéfique aux plus défavorisés » (p. 7).

Parmi ces recherches à vocation administrative, il nous faut encore inclure celles qui s'intitulent R-A sans que cette dimension apparaisse nettement dans le rapport autrement que par une utilisation quelque peu abusive du vocable. Nous pourrions parler en terme de « R-A vernis » pour les qualifier, dans la mesure où l'appellation dénote surtout une volonté d'effectuer une étude sans fournir d'éléments véritablement convaincants sur la démarche. C'est le cas, selon nous, dans les rapports de la FNEPE sur les lieux de rencontres pour les familles (no 74) et de la CAF de Seine-et-Marne au sujet des familles monoparentales (no 72).

En dehors de ces R-A-S administratives, on peut également repérer une autre tendance importante, qui se caractérise par le fait que les démarches visent essentiellement la promotion d'une nouvelle identité professionnelle pour les praticiens : celle de praticien-chercheur. Il ne s'agit plus alors d'une communication allant dans le sens de l'institution vers les praticiens, mais, plutôt de l'inverse, ou encore d'une volonté de communiquer entre praticiens. Ce sont les professionnels, les agents intermédiaires qui entreprennent d'interagir selon le mode de la R-A-S avec les organisations, ou encore de faire valoir la pertinence de leurs interventions pour eux-mêmes et pour les autres. Dans cette catégorie, la logique de l'action qui vaut pour elle-même, l'activisme, prévalent. La pertinence de la démarche réside alors dans le fait, soit qu'elle rende compte de ce que font les praticiens, soit encore que ceux-ci réfléchissent pour agir ; l'important étant, bien sûr, que l'expérience aboutisse à quelque chose sur le plan de la pratique. L'intérêt de la R-A-S se mesure alors à l'action ; le postulat jamais discuté étant cette nécessité de faire. Selon les cas, le mot d'ordre est : « Il faut agir » ou « Regardez, on a agi ». Dans ces expériences de réflexion collective, « d'agitation réflexive », se condense une certaine confusion des rôles de chercheur et de praticien. Cette confusion est ainsi particulièrement visible dans l'expérience du DFC de Strasbourg sur l'apprentissage des langues (arabe, turc et portugais) par les praticiens sociaux afin d'améliorer leur intervention (no 12). Dans cette R-A-S, le souci est de restituer dans le moindre détail la façon dont les participants à la recherche ont mené leur expérience, sans qu'aucune distinction ne soit visible entre les « chercheurs » et les « non-chercheurs ». D'autres travaux rendent plus nette cette différence, mais pour montrer l'inefficacité de la contribution du chercheur à la logique qui est poursuivie. Sans parler de divorce, il est relativement clair que les véritables protagonistes sont alors les praticiens qui font l'expérience de leur action et la

restituent. C'est ainsi le cas, nous semble-t-il, dans le travail réalisé par l'Association Habitat Educatif au sujet de l'intervention auprès des femmes chefs de famille.

Cette logique du praticien-chercheur apparaît tout aussi nettement dans les diverses contributions de l'Unité de Pédagogie et de Recherche de la DDASS des Hauts-de-Seine (no 43 et 46 notamment). Adjoignant à sa vocation de structure de formation, une fonction d'études, l'UPR énonce ses objectifs de la manière suivante : «Promouvoir une démarche collective de tous ceux qui participent à une action sociale globale. Elle (l'UPR) est un support méthodologique et théorique (...). Ainsi, depuis 1978, l'UPR a favorisé toutes les recherches qui peuvent être menées par les équipes locales (...). Depuis deux ans, est née une autre forme de recherche, recherche plus directement opératoire, dont l'objectif est aussi une analyse des pratiques professionnelles, mais beaucoup plus à travers une analyse des pratiques «agies» dans l'équipe face aux usagers et avec les autres partenaires locaux» (20). La volonté d'une telle structure est donc de permettre aux praticiens de mener eux-mêmes leur recherche sur le terrain et avec pour objet les problèmes concrets qu'ils rencontrent. La visée est donc résolument pratique : il s'agit de «recherche» au service de l'action et non seulement, comme les intitulent les responsables de cette structure, d'«actions de recherche». Les R-A-S ont alors pour principe de mieux connaître le milieu et les bénéficiaires auprès desquels on intervient. Les rapports prennent donc la forme d'études de milieu, de monographies, d'études de population, le but poursuivi étant de «faire faire» aux praticiens ce qui est ici encore appelé une «autre forme de recherche» et qui consiste à décrire l'action et ses conditions. Sans nier la pertinence de telles démarches pour les participants eux-mêmes, elles nous semblent plus du registre de la réassurance des praticiens sur leurs fonctions, que de la recherche. Cette attitude d'auto-production par les praticiens apparaît également dans un rapport comme celui réalisé avec l'IRFIS de Bordeaux-Talence au sujet d'une circonscription (no 56). Dans le même état d'esprit, il nous semble que le travail mené par le bureau ACADIE au sujet de la concertation locale s'apparente à ce «bricolage» local, le rapport semblant plus préoccupé par le fait de mettre en évidence son «objet» que de l'analyser au sens strict.

La logique, qui consiste à restituer ce que l'on a fait, ajouté au fait de ne pouvoir «réprimer» le besoin d'intervenir, est particulièrement bien illustrée par l'expérience-pilote de travail social de communauté du Service Social d'Aide aux Emigrants (no 55) qui exprime clairement son option ainsi : «L'action n'a pas été greffée sur la recherche ; l'action a été la recherche» (p. 12) ou, plus loin : «Ce rapport n'est pas la parole de praticiens d'autres disciplines, sociologues, psychologues, ethnologues, même si certains d'entre eux nous ont ponctuellement aidés... Il n'y a pas eu, d'un côté, une équipe de chercheurs en sciences humaines et, de l'autre, des «gens d'action». Le travail social de communauté se prête d'ailleurs mal à cette différenciation, car nous pouvons penser qu'il est en lui-même une recherche-action et le praticien qui agit sur le terrain devrait sans cesse alimenter son action par ses observations et sa réflexion et inversement» (p. 12). La fusion est totale puisque l'action est la recherche.

Reste à évoquer le troisième pôle de ce «trépied» de la R-A-S, à savoir les chercheurs. Lorsque ceux-ci ont une parole dominante ou visible, c'est-à-dire que leur rôle n'est pas réduit à une dimension instrumentale, on trouve plusieurs modes de contributions, dont les plus classiques sont tout d'abord les recherches en extériorité, qui proposent en fait une analyse de la situation et des acteurs. C'est le cas dans les rapports comme ceux du LEST au sujet des travailleuses familiales et de l'aide aux familles (no 11), ou de l'université de Lyon en collaboration avec le CREA Rhône-Alpes, à propos des enjeux structurels de la rééducation (no 69). Dans un cas, nous pourrions parler plutôt d'analyse de l'action et, dans l'autre, d'analyse des acteurs.

Ces R-A-S peuvent également consister en des démarches évaluatives de l'action qui a eu lieu. C'est le cas dans les travaux du Service Social d'Aide aux Emigrants au sujet d'un stage de formation d'enfants et d'adolescents migrants (no 13), ou encore dans le travail de l'université de Montpellier, en collaboration avec l'IPPMS, au sujet de l'expression écrite des éducateurs en formation de cours d'emploi (no 27). Ces démarches, appliquées et évaluatives, sont alors beaucoup plus préoccupées par l'étude de leur objet que par le fait de «faire faire» par les professionnels eux-mêmes leur propre évaluation. Si la collaboration ou la connexion avec le niveau de la pratique est très importante, en revanche la priorité est donnée à la compréhension et à l'évaluation systématique de l'intervention ou des composants de la situation analysée, quitte à ce que cette priorité crée des clivages entre analystes et acteurs.

Sensiblement dans la même optique, nous pouvons évoquer le travail considérable mené par le CREFO-ORCEP au sujet d'une opération de formation jeunes (no 67). Plutôt que d'une évaluation, il nous semble qu'il s'agit ici d'une «analyse sociale», c'est-à-dire d'une démarche visant à comprendre

après coup les enjeux, les composants et les stratégies des acteurs dans l'action réalisée. Comme dans certaines démarches évoquées précédemment dans la logique du praticien-chercheur, le titre évoque le principe suivant : « Des praticiens analysent leur démarche ». Toutefois, la démarche nous paraît ici beaucoup plus poussée au niveau de l'apprentissage des outils de la recherche appliquée. Les praticiens effectuent alors véritablement une recherche sur une action et non plus simplement une description. Les auteurs nous précisent ainsi : « Le modèle de recherche-action mis en oeuvre se définit comme une participation active des praticiens à la recherche conduisant à la production d'un savoir cumulatif en sciences humaines, mais aussi à l'acquisition par les formateurs d'attitudes et de capacités nouvelles en matière de recherche pédagogique appliquée. Dans ce type de recherche-action, les formateurs sont invités, à partir de l'analyse des difficultés qui sont les leurs, à entrer dans une démarche de détour (recueil et traitement systématique des données), menant, à partir des méthodes mises en oeuvre et des résultats acquis, à une transformation réfléchie de leurs pratiques pédagogiques individuelles ou collectives de négociation-organisation ou d'enseignement » (p. 472). Si cet extrait semble s'apparenter nettement à la logique du praticien-chercheur, elle nous paraît différente dans la mesure où il y a véritablement travail de recherche, au sens classique du terme, avec un passage par la théorisation, l'interprétation, la mise à l'épreuve empirique et ce par des praticiens, après l'action, sans volonté d'en tirer d'autres « profits » que la compréhension. Le but n'est pas ici d'intervenir à nouveau, ou simplement de montrer la pertinence de ce qui a été fait à une institution quelconque, mais de mener une « analyse sociale » au sens où l'entend J. DUBOST dans sa taxinomie, c'est-à-dire une démarche d'élucidation des enjeux de l'action, celle-ci étant suspendue momentanément. En ce sens, il nous paraît relativement justifié de parler de « praticien-chercheur », la finalité n'étant pas de dire ce qu'il faut ou faudrait faire et le détour par l'interprétation étant privilégié au dépens de la résolution d'un quelconque problème à régler.

Certaines autres expériences s'apparentent à cette démarche avec quelques nuances. En particulier, la R-A-S menée par le LARES au sujet des terrains d'aventure (no 66). Dans cette démarche de recherche-action où la priorité demeure la production de connaissances, les chercheurs conservent le souci de ne pas confondre les rôles, même s'ils sont amenés à intervenir de façon active dans les expériences concrètes de terrain. Toutefois, cette dimension est elle-même objet d'analyse, ce qui donne lieu dans le rapport à une réflexion importante sur le rôle de la recherche dans de telles situations où certains « parti pris » quasi-militant s'impose au cours du processus, pour défendre ou non une pratique. Les chercheurs conservent donc la volonté de produire avant toute chose une analyse de l'action et par la compréhension ou la visibilisation ainsi produite, de participer à sa promotion et à son amélioration. Ils ne renient cependant pas la question de l'implication et acceptent même d'y participer, sans pour autant mêler confusément les registres. Dans cette option, le chercheur ne nie pas son rôle d'acteur, qui existe en dehors de sa fonction particulière. Lui reste alors à s'interroger sur cette fonction, sur son impact auprès des acteurs, sur le rôle de la recherche et de ses effets d'imposition.

Il nous faut encore distinguer les travaux de recherche-action qui expriment la mouvance des années soixante-dix évoquée précédemment et qui se fondent sur une certaine propension à penser l'alternative ou l'innovation à l'extérieur, quand ce n'est pas contre les institutions. C'est le cas pour un certain nombre de travaux, tous produits sensiblement à la même période (fin des années soixante-dix), tels le travail du CERFI sur les réseaux d'accueil d'enfants (no 19), celui du CRECELE pour le CORDES au sujet de l'expérimentation de réseaux désinstitutionnalisés de prise en charge des adolescents inadaptés (no 26), ou encore, d'une autre manière, la démarche de l'ADRAC — et en l'occurrence de A. STEPHANI — dans la région du Mont Lozère (no 33). Chacun de ces rapports insiste donc sur la volonté d'oeuvrer par la recherche avec les auteurs, l'implication, voire la militance, à la production de changements sociaux ou des pratiques sociales. C'est également le cas du travail du CEMS sur les populations sourdes ; la recherche, dans la logique de ce courant d'analyse des mouvements sociaux, ayant pour fonction de participer à rendre visibles des « mouvances » du social en optant pour une « sociologie d'en bas », comme le dit A. TOURAINE lui-même.

Cette nouvelle répartition, si elle nous donne une nouvelle configuration des rapports analysés et « met un peu de chair » autour des expériences dont nous n'avions précédemment révélé que « le squelette », ne prétend cependant pas pouvoir se substituer à une découverte des contenus. Cela n'était pas notre but. Pour cela, il n'est pas mieux que de proposer de retourner aux sources, avant que celles-ci ne se perdent définitivement dans un quelconque déménagement de bureaux ou de Ministères. En revanche, nous espérons avoir fourni quelques éléments sur les façons dont les acteurs de la R-A — dont, je le rappelle pour mémoire, je fais partie pleinement au passé et au présent — pensent ou présentent leur démarche. Plutôt qu'une surface plane, nous pouvons apprécier à quel point cette

mosaïque est volumineuse, tant par ses objets, ses enjeux, ses acteurs que ses aspirations. Tous ces acteurs participent à en dessiner les contours, chacun avec ses préoccupations, sa logique, ses modes d'évaluation, ses interlocuteurs, ses inquiétudes, etc.

Cela dit, si l'on s'en tient à nouveau aux tendances et à la prédominance de l'implication des praticiens et des institutions sociales dans ces expériences, il nous semble qu'il faut désormais revenir selon un mode interprétatif, sur lequel le lecteur pourra éguiser sa critique, sur les enjeux qui s'expriment ici. Ceci fera l'objet de notre dernière partie ; l'essentiel nous paraissant se situer au plan de la qualification des professions sociales elles-mêmes : qualification par soi-même ou par les autres. Là est bien la question, nous semble-t-il.

NOTES

- (1) Cf. M. H. SOULET : «Le champ de bataille», in Informations sociales, «La recherche en action sociale», Paris, CNAF, no 6, 1983.
- (2) Cf. L. LACROIX : «La nouvelle recherche», in Carrefour des Affaires Sociales, Vol. 6, no 2, Québec, Ministère des Affaires Sociales, 1982.
- (3) M. H. SOULET : Les recherches sociales ; rapports de force et rapports de raison, op. cit., p. 69.
- (4) Par exemple : H. PROVISOR : La recherche-action, une technique d'intervention en faveur d'objectifs déclarés des Pouvoirs Publics — Application à l'industrie du bâtiment, Université des Sciences Sociales de Grenoble, CERER-CORDES, 1972.
J. THEUREAU, B. TORT : L'apport potentiel des travailleurs à la recherche et à l'aménagement ergonomique. Recherche-action en vue de contribuer à la détermination des problèmes, objets et méthodes de la recherche ergonomique, CORDES, Convention de recherche, no 9, 1975.
O. MARTY, R. SAINSAULIEU, P. E. TIXIER : Les fonctionnements collectifs de travail, II, CORDES, 1978.
R. NEHMY : Les fonctionnements collectifs de travail, II, CORDES, 1980.
R. SAINSAULIEU, P. E. TIXIER : Les fonctionnements collectifs de travail, III, CORDES, 1980.
- (5) M. BAUER : «Un chant de sirène ou les leurres de la recherche-action», in Les Cahiers du CTNERHI, «Propos sur la recherche médico-sociale», Paris, Diffusion PUF, no 28, oct.-déc. 1984, pp. 57-58.
- (6) Idem.
- (7) Ibid., p. 62.
- (8) R. LEBEL, op. cit., p. 149.
- (9) Ibid., p. 151.
- (10) Cf. J. ANCELIN : «Recherches et travail social», in Techniques d'Action Sociales, no 1, 1971 ; «La recherche sociale», in Informations Sociales, Paris, CNAF, no 6, 1971.
- (11) «Les concepts utilisés (dans le travail social) sont des concepts valises, des concepts à géométrie variable. Amputés de leur relation à d'autres concepts et du poids de leurs agents de liaison, ils sont tels que chacun peut s'y retrouver et y recourir. Ainsi, ils peuvent donner le sentiment d'un consensus professionnel», M. H. SOULET : «Les raisons d'être d'une profession», in Informations Sociales, «Les professionnels du travail social», no 1, 1985, p. 71.
- (12) Cf. M. CHAUVIERE : «La recherche sociale gagne du terrain», in Informations sociales, «La recherche en action sociale», Paris, CNAF, no 6, 1983, p. 13.
- (13) Cf. C. CHEVREUSE : Pratiques inventives du travail social, Paris, Ed. ouvrières, Coll. «Politiques sociales», 1979.
- (14) Cf. notamment : M. DAGNAUD : «La classe d'alternative - Réflexions sur les acteurs du changement social dans les sociétés modernes», in Sociologie du travail, Paris, Seuil, no 4, oct.-déc. 1981, et C. BIDOU : Les aventuriers du quotidien. Essai sur les nouvelles classes moyennes, Paris, PUF, Coll. «Economie en Liberté», 1984..
- (15) Cf. G. PALMADE : «La recherche urbaine et régionale dans deux pays d'Europe», ARIP, 1974 ; Les théories du changement social, leur rapport avec les recherches et les études, le problème de la pertinence, 1, IAURP, 1974.
J. DUBOST : «Les courants dits de «recherche-action» dans le champ de l'urbain et de la planification des villes, Recherche pour le Ministère de l'Environnement, Laboratoire de Psychologie Sociale et des Sciences de l'Education, Université de Paris X-Nanterre, 1982.
J. DUBOST : De la recherche-action à l'analyse sociale. Introduction à une théorie des pratiques d'intervention psychosociologique et sociologique, Thèse de Doctorat d'Etat, sous la direction de J. MAISONNEUVE, Université de Paris X-Nanterre, UER de Psychologie sociale et des Sciences de l'Education, 1983.

- J. DUBOST : «Une analyse comparative des pratiques dites de recherche-action», in *Connexions*, «Recherche-action et expérimentations sociales», Paris, EPI, no 43, 1984.
- H. DESROCHES : «Les auteurs et les acteurs : la recherche coopérative comme recherche-action», in *ASCOOD, Communautés*, Paris, no 59, janv. mars 1982.
- G. LE BOTERF : *Enquête-participation et animation*, Culture et Développement, Paris, 1970.
- G. LE BOTERF : *L'enquête-participation en question*, Paris, LFEP, 1981.
- A. MEISTER : *Participation, animation et développement*, Paris, Anthropos 1969.
- A. MEISTER : *La participation pour le développement*, Paris, Economie et Humanisme, Ed. Ouvrières, 1977
- (16) In J. DUBOST, (Thèse d'Etat), op. cit., p. 359.
- (17) Cf. J. DUBOST : «Une analyse comparative des pratiques dites de recherche-action», op. cit.
- (18) Nous reprenons ici cette expression utilisée pour intituler un colloque de l'ACFAS au sujet de la recherche dans le réseau des Affaires Sociales au Québec, 10 mai 1984, Université Laval de Québec, section «santé communautaire». Document «L'autre recherche», présenté par P. JOUBERT, L. LACROIX, M. A. TREMBLAY. Ronéoté - Québec - Octobre 1984 - 99 pages et annexes.
- (19) Cf. Annexe : Liste des rapports de recherche-action sociale.
- (20) UPR : *Expérience d'un dispositif de formation recherche dans une DDASS. L'unité de Pédagogie et de Recherche*, Communication au 2ème Colloque de la Recherche en Travail Social, les 9, 10 et 11 mai 1984, Comité de Liaison des Centres de Formation Permanente et Supérieure en Travail Social, Sèvres, 1984, pp. 10-11.

TROISIEME PARTIE

LES "NOUVEAUX" ACTEURS LOCAUX :
AUTO OU HETERO - QUALIFICATION

L'angle de lecture adopté jusque là pour comprendre l'émergence, le développement et les "formes" de la recherche-action dans le secteur social s'appuie sur l'hypothèse suivante : par le relatif amorphisme de ces démarches de recherche, leur caractère "déviant", collectif et appliqué, etc., les R-A représentent des pratiques à orientations discursive et interactive particulièrement appropriées aux enjeux, attentes et idéologies véhiculés par les professionnels de ce secteur. A ce titre, ces modes de faire continuellement ré-inventés, re-négociés et investis par une assez grande diversité d'acteurs tiennent lieu d'analyseur du secteur où ils se déploient. Au travers des conceptions de la R-A, s'exprimant dans chaque expérience, sont lisibles des représentations, des interactions, des rapports de force, des idéologies et des attentes diverses qui caractérisent les enjeux du secteur social, tant d'un point de vue global, que localisé et daté.

Si ces pratiques d'études et de recherches nous paraissent aussi appropriées pour lire les évolutions et les mutations de ce secteur, c'est justement par le fait qu'elles sont peu codées, peu formalisées et relativement peu investies par les scientifiques eux-mêmes au profit des praticiens. Autrement dit, leur aspect malléable, leur caractère informel et adaptable en font des pratiques-témoins, des lieux d'expression/manifestation des préoccupations des acteurs en jeu, mais aussi des idéologies qui traversent le champ. En quelque sorte, la R-A est une matière molle sur laquelle s'impriment des formes et s'expriment des volontés et des rapports sociaux. Elle met en scène des acteurs et se modèle, de manière relative, au gré des interactions, des enjeux éprouvés, des improvisations. La trame de départ est plus ou moins formelle, le "texte" plus ou moins appris, les jeux plus ou moins créatifs. La R-A nous apparaît donc bien comme ce théâtre du secteur social, dont le véritable spectacle est dans les coulisses, ou encore au moment des répétitions.

Ce n'est donc pas tant la démarche elle-même qui nous intéresse, que ce qu'elle favorise, ce qu'elle permet de mettre en scène. Ce rappel pour souligner aussi les limites d'un travail comme le nôtre, qui s'arrête au «texte de la pièce», à sa mise en forme, pâle reflet des interactions, des négociations, des rapports de force, des éventuels conflits et enjeux, que l'on ignore ou gomme pudiquement pour redonner au travail sa finalité première : on ne fait pas de la recherche-action pour soi, ou pour dialoguer ou communiquer a priori. On la fait pour qu'elle serve à quelque chose, pour d'autres, absents certes, mais seuls susceptibles de justifier un tel engagement, une telle mobilisation d'énergies. Si les acteurs de ces démarches y manifestent quelque chose d'eux-mêmes, plus ou moins rendu visible au travers de la "pseudo-finitude" du rapport, il n'en demeure pas moins que l'essentiel s'est joué ailleurs, avant, et que cet ailleurs n'est accessible que de l'intérieur et au fil du temps.

Encore un point qui caractérise ces expériences. Les interactions s'inscrivent dans la durée et la R-A évolue au gré des négociations et des "choix collectifs". Cela impose un rythme lent ; lent parce que témoin des rapports entre les participants. Par sa dimension collective ou son statut d'espace de communication, la R-A rend difficile la planification, une véritable anticipation et rationalisation des actes, une complète maîtrise des opérations. Au-delà des nuances que nous avons pu déceler dans les rapports, entre les R-A-S où la volonté de maîtrise et de contrôle est manifeste dans la restitution, et celles qui donnent la primauté à la négociation sur la planification, la tendance la plus importante reste de faire valoir une démarche collective, consensuelle, où chacun peut apporter son angle de lecture, son regard, son "savoir pratique" qui, ajouté aux autres, balise les actions et objectifs à poursuivre.

Armés d'une telle volonté d'interaction et de collaboration, les acteurs de la R-A se confrontent au "dérapage", privilégiant, au risque du divorce des logiques, la communication et la négociation sur l'efficace et l'opérationalité d'une recherche "en extériorité" ou d'une expertise technique. La mise en forme rationnelle de la démarche aux fins du rapport ne doit donc pas nous tromper. Elle s'apparente surtout, selon nous, à une façon de se présenter, de rendre compte après coup de l'expérience, de rationaliser ce qui a eu lieu, quelquefois de façon tentaculaire et "incontrôlée" pendant une, deux ou trois années, entre divers participants.

Le souci de conformité à des normes de production est alors plus ou moins fort selon les acteurs et leurs positions dans le champ. Comme le montre bien D. BOULLIER (1), la recherche est "échange de styles", où l'on "se spécifie" par ce qu'on produit" - les signes de la "fabrique" - par "qui produit" ; les "modes de production" et par la plus ou moins grande "observance" de codes de légitimation. Les formes et les modes de faire, les types de restitution expriment alors les pôles de légitimité que respectent les producteurs en dominante : qui, les modes de production, les mises en forme et les signes extérieurs de la scientificité ; qui, les attentes d'efficace, de "clarté", de technicité

et de "réalisme" de la décision ; qui, les formes et les principes de la production collective, démocratique, finalisée ailleurs que dans la transmissibilité du produit, etc.

Dans la R-A, il nous semble qu'il faut donc distinguer la façon de se présenter, la carte de visite de l'expérience, et l'expérience elle-même. Si la première dimension témoigne des logiques à l'oeuvre, des principes que l'on respecte, des préoccupations des acteurs, elle ne donne cependant pas accès à la totalité de ce que recouvre l'expérience comme "chose en train de se faire". Par l'analyse des rapports de recherche, c'est-à-dire des modes de restitution, nous avons eu accès à une vitrine, à une façade, au scénario d'une pièce déjà jouée. Les tendances que nous avons identifiées témoignent donc, plus que des interactions qui ont déterminé les expériences elles-mêmes, de la façon dont certains des acteurs engagés ont souhaité les rendre communicables, ou encore des idéologies qui les animent. Toutefois, cette dimension de la "présentation de soi" nous semble primordiale, dans la mesure où elle exprime les points d'ancrage de la légitimité des actes, les modes d'argumentation, et ce qui est mis en avant comme l'essentiel à retenir pour les acteurs-auteurs. Elle permet encore d'accéder au plus ou moins grand souci de conformisation à des normes de production de recherche selon les acteurs.

Mais la R-A se passe aussi ailleurs, et seule une implication dans les interactions en jeu, dans leur évolution au fil du temps, permet d'enrichir l'interprétation. Sans que cela soit notre objet ici, nous pouvons indiquer que cette démarche d'analyse de l'expérience en train de se faire fut notre souci dans le cadre d'une R-A que nous avons nous-même menée (2). Une telle analyse impliquée et après coup de la totalité de l'expérience, au fur et à mesure des dérapages et ré-orientations, des effets de positions dans le champ, permet alors d'aller plus loin. Dans une autre R-A en cours actuellement, nous tentons une fois encore de trouver les conditions optimales d'une analyse de ce qui s'y joue, du champ en train de se constituer, de se faire et de se défaire sous nos yeux. Un des moyens utilisés consiste à créer au fil de l'expérience les conditions d'une recherche sur la R-A en train de se faire, à opérer de façon négociée une nette distinction entre les rôles assumés par chercheurs et non chercheurs, tout en permettant aux acteurs de puiser dans ce que les chercheurs produisent selon leur propre logique. Nous essayons ainsi de mettre en lumière, au fur et à mesure du déroulement de la R-A, ce qui anime chaque acteur et la façon dont l'expérience s'inscrit dans des trajectoires particulières. Ce qui apparaît alors, c'est le rapport entre l'engagement, l'avancement du travail et le fait que certains acteurs y jouent quelque chose pour eux-mêmes.

Sans développer ces points, qui font l'objet d'autres travaux, il nous semble important de les noter pour prendre conscience des limites dans lesquelles nous pouvons pour l'instant nous situer sur le plan de l'analyse. En revanche, si l'on peut prétendre avoir eu accès aux logiques particulières et aux interactions au travers des rapports de recherche, nous pouvons encore, afin de dépasser le strict niveau des données et tendances identifiées, les lire en regard de mutations plus générales qui affectent le champ social, passant alors au niveau de l'interprétation de la façon dont ce que nous avons perçu ou éprouvé dans les travaux recensés, est recoupé ou traversé par des mouvements plus généraux. Ou encore, à partir des façons de faire de la R-A dans le secteur social, nous pouvons essayer de fournir quelques pistes de réflexion sur ce qui "travaille" ce secteur actuellement. Saisir la recherche-action comme enjeu du travail social suppose, selon nous, de revenir sur les mutations qui ont permis ce rapprochement.

En effet, le développement de ces types de travaux qui, comme nous l'avons vu, sont d'abord l'apanage des praticiens du secteur et d'une certaine frange de chercheurs "hors statut", sur la demande d'administrations sociales locales, s'inscrit dans une mouvance qui affecte la configuration du champ de ces pratiques et détermine aussi leur accroissement ou non. Si l'investissement de la dimension "recherche" dans le travail social est relativement manifeste aujourd'hui, il est en revanche difficile de saisir a priori ce qui justifie le développement de démarches de recherches dites actives, alors même que celles-ci sont peu reconnues, voire souvent associées à un bricolage informel, que l'on qualifie après coup de R-A pour donner l'illusion d'un cadre minimal. Partant de l'illégitimité relative de ces formes de recherche, il est paradoxal de constater l'investissement dont elles font l'objet et ce surtout, rappelons-le, à un niveau local. Les acteurs qui y investissent se font-ils des illusions sur les capacités de ces démarches de produire des effets ou encore, ces démarches ne sont-elles pas investies du fait de l'enjeu qu'elles représentent, et si oui, quel est-il ? Les arguments que nous invoquons au départ de ce travail renvoient, selon les acteurs, aux dimensions suivantes.

Tout d'abord, les décideurs locaux ou les responsables d'institutions sociales peuvent être séduits par le caractère apparemment opérationnel de ces projets, voire de l'intitulé lui-même : recherche

pour agir. On peut cependant s'interroger sur ce souci d'efficace qui s'oriente vers des pratiques dont le milieu scientifique se plaît à souligner les faiblesses. La R-A serait-elle alors un alibi camouflé sous des allures de promotion de l'alternative par des études locales, opérationnelles, praxéologiques et limitées ? Quelles sont donc les "motivations" de ces responsables locaux de l'action sociale pour souhaiter et soutenir de tels travaux qui, comme nous l'avons également souligné, sont des paris sur des capacités potentielles d'un collectif de produire des éléments nouveaux d'intervention et de connaissance ? Quel est l'enjeu ?

Pour les praticiens, on peut évoquer la quête de légitimité liée à une certaine mouvance et incertitude quant à leur fonction, ou plus précisément une importante mise en question de la pertinence et de l'efficace de leur intervention. Les professions sociales semblent portées par un processus paradoxal de développement, de professionnalisation et de non reconnaissance de l'effectivité de leurs actes ; l'absence de savoir propre, d'un savoir transversal aux corporations grevant toute possibilité de renforcer le travail social, alors même que la pertinence de son existence est mise en cause. L'autonomisation au plan du savoir pourrait donc être l'enjeu et la recherche-action, négligée et dénigrée par les milieux scientifiques, l'occasion de produire ce savoir propre. A cela, pourrait s'ajouter le fait qu'il s'agit de faire valoir une recherche au service de l'utilisateur, résolument tournée vers les résultats concrets, vers l'intervention, l'amélioration des actions. Cet argument de la production d'un savoir propre est cependant lui-même fragilisé par les critiques de la R-A en terme de capacité à produire des connaissances. De même, la légitimité peut-elle être obtenue par le recours à de telles pratiques, elles-mêmes assez illégitimes ? Sauf aveuglement de la part des praticiens, il y aurait donc d'autres enjeux.

Quant aux chercheurs engagés dans ces expériences, pour la plupart avec des statuts relativement imprécis, l'enjeu peut sembler assez clair. Ces recherches pourraient être l'occasion d'exercer leur "métier" de chercheur, de pratiquer la recherche, "d'en vivre". Cependant, il ne faut pas pour autant négliger la présence de chercheurs professionnels soucieux de s'inscrire sur un tel "marché de recherche" et ainsi de répondre, même de manière détournée, à la demande sociale.

Ces premières pistes d'interprétation nous paraissent cependant quelque peu caricaturales, trop faciles en quelque sorte, parce que limitées au strict terrain de notre investigation. De plus, elles font l'hypothèse qu'il existe des logiques, des stratégies ; une supposée anticipation et conscience des acteurs des façons de faire valoir leurs intérêts et une connaissance a priori du sens de ces pratiques. Si ces modes de compréhension du développement de la R-A dans le secteur social sont probablement pertinents pour un certain nombre d'expériences, où les stratégies sont relativement lisibles ou décelables, prises globalement, les R-A-S nous semblent surtout reliées à d'autres déterminants relevant de mutations idéologiques plus globales, qui affectent autant les sphères politique, scientifique et pratique. Si l'on réinscrit ce phénomène dans l'ensemble des flux idéologiques et sociaux qui se manifestent de manière sensible actuellement, nous pouvons peut-être mieux saisir, tout en les relativisant, les conditions qui président à faire de ces pratiques des enjeux d'actualité.

I - LES RUPTURES IDEOLOGIQUES SUR LA QUESTION DU "SOCIAL"

Ces mouvements idéologiques s'articulent, selon nous, autour de quelques maîtres-mots. Tout d'abord, le **local**, qui semble de plus en plus s'imposer comme une source de restructuration pour l'ensemble des sphères évoquées. Longtemps laissé pour compte par son aspect traditionaliste et réducteur, le thème du local retrouve actuellement, semble-t-il, des lettres de noblesse.

Les milieux de la décision et de la recherche en sciences sociales l'ont originellement associé à une image mineure, de faible portée. S'intéresser au local est resté longtemps la marque d'une certaine illégitimité imprégnée de passéisme. Ainsi, dans les sciences sociales, les travaux à dimension territoriale compromettaient quasi inéluctablement une des vocations premières de la production scientifique, à savoir la possibilité de généraliser et de produire une théorie englobante. Local allait avec appliqué ; territoire se conjugait avec monographie et description, application et utilité avec demande et compromission. Autant de stigmates pour saper la reconnaissance.

Nous pourrions développer une argumentation assez analogue au sujet de la décision et de la légitimité politique. Si les ingrédients sont évidemment d'une autre nature, il n'en demeure pas moins que la place du local dans l'imaginaire politique est aujourd'hui particulièrement évidente. Ce que nous évoquions au sujet des politiques sociales, dans notre première partie, illustre partiellement ce phénomène. Il est, en revanche difficile de faire la part, au sujet de l'émergence de ce

thème du local, entre une interprétation qui privilégie son apparition dans les discours politiques comme signe d'une mutation des enjeux, ou d'une prise de conscience d'une nécessité, et celle qui souligne l'apparition du "local" en l'associant à l'accusation du "central". Le local serait alors la face cachée d'une centralité honteuse, qui s'est vue affublée de tous les maux et de toutes les perversités. En se conjugant avec contrôle, pouvoir, police et domination, la centralité ne pouvait que faire place à la dé-centralité, au local, espace vierge du politique. En filigrane, c'est la mise en cause de l'Etat, ou tout au moins l'effet de stigmatisation des thèses du contrôle social qui peuvent se traduire ici : Etat central = mauvais ; société civile locale = bon (3).

M. MORMONT et C. MOUGENOT proposent d'ailleurs de comprendre cette mutation, non pas strictement de manière catégorielle mais en la situant au plan des représentations collectives. C'est notre manière de penser le "social" qui se trouve modifiée par un tel processus. "Plutôt que de n'y voir qu'un simple effet de mode intellectuel, on peut y voir un certain retournement de préoccupations, qui n'est pas seulement scientifique, mais opère aussi dans tout le champ social, et qui est d'autant plus sensible dans les secteurs de la science les plus liés à la demande sociale, qu'elle soit d'origine technocratique ou qu'elle émane de mouvements sociaux divers. La préoccupation scientifique serait alors le fruit de transformations des demandes qui s'expriment à l'égard de la recherche" (4). Le processus de renforcement de la problématique du local comme mode de gestion et de compréhension du "social" serait le fruit de mutations de ces divers secteurs en parallèle et, plus globalement, de modifications intervenues dans la façon de concevoir le social lui-même.

Ces auteurs insistent particulièrement sur la modification et la progressive reconnaissance au sein du milieu scientifique de la pertinence d'une recherche qui se rapproche de la demande sociale. Allant de pair avec ce processus de réduction des ambitions scientifiques à des travaux appliqués et localisés, s'est développée chez un certain nombre de chercheurs une volonté de répondre à cette demande sociale et politique. Nous retrouvons alors les débats que nous évoquions dans notre première partie sur la place faite à l'implication du chercheur dans le changement socio-politique.

Mais au-delà de cette volonté d'implication, ces nouvelles tendances témoignent tout autant d'un certain épuisement des théories du social, d'un effritement du "prêt-à-penser" et des macro-théories. De nombreux indices convergent pour souligner ce vacillement des mythes fondateurs des sciences humaines, que ce soit au plan de LA méthode ou de LA théorie. Le discours de la certitude et du progrès, ancré dans un certain positivisme et mû par la croyance en une rationalité instrumentale semble dans une impasse. Les sciences sociales s'orientent plus vers l'appréhension de la complexité (5), vers la "monstration" (6), la multiplication des angles de lecture et des outils d'approche d'une inaccessible réalité. La reconnaissance des travaux appliqués, limités dans leur ambition de démonstration et de théorisation, est aussi liée à ce processus. Personne ne prétend plus assumer la fonction "d'intellectuel universel" et lui préfère celle "d'intellectuel spécifique" (7), comme le dit M. FOUCAULT, ou plus simplement de chercheur tout court, quand ce n'est pas de "chercheur appliqué" (8).

Cette mutation des sciences sociales s'origine aussi de l'abandon d'un certain académisme, d'une recherche produite pour elle-même et la discipline de rattachement du producteur. On s'oriente donc non pas vers des travaux dont l'envergure réside dans la capacité du chercheur de produire une théorie englobante, qui permette d'embrasser la réalité sociale toute entière, de l'interpréter globalement, mais plutôt vers des démarches qui revendiquent de se situer au plus près d'un social devenu impensable de façon univoque. Autant que l'académisme disciplinaire, l'univocité elle-même est devenue équivoque. On peut prendre pour indice de ces phénomènes le recul dans les sciences sociales des thèses marxistes, qui ont pourtant été appliquées de manière assez systématique à une grande diversité d'objets ; ou encore le développement de l'interdisciplinarité et ce, autour de domaines d'investigation qui émergent de la demande sociale : urbanisme, ergonomie, épidémiologie, etc.

Le discours sur le local trouve donc un écho de plus en plus fort dans le champ scientifique. A l'abandon des dogmatismes théoriques et disciplinaires, se substitue peu à peu une approche sectorielle de domaines d'investigation éclairés de manière multiple, pluri-disciplinairement et "multi-méthodologiquement". On peut éventuellement parler en terme d'"in-discipline" pour qualifier ce processus.

De ce premier mot d'ordre qui traverse les sphères scientifique, politique et professionnelle, découle un autre thème tout aussi transversal. Il s'agit de la socialité (ou de la sociabilité), de la "Gemeinschaft" de F. TONNIES ; autrement dit des relations sociales de proximité immédiate-

qu'elles s'expriment au niveau de la famille simple ou élargie, de la corporation, du voisinage ou de localité - que l'on oppose à la froideur mécanique d'un code sociétal marqué du sceau de la rationalité technocratique et de l'impersonnalité. Nous retrouvons ici les distinctions reprises par A. CAILLE au sujet des registres de socialité primaire et secondaire (9). La terminologie de TONNIES, "*Gemeinschaft*" pour communauté, et "*Gesellschaft*" pour société, s'appuie sur des orientations et principes de discrimination analogues. "La notion de *Gesellschaft* prend toute son importance typologique si nous l'envisageons comme une forme spéciale de relations humaines, de nature essentiellement individuelle, impersonnelle et contractuelle et qui résulte plus de la volonté ou simplement de l'intérêt que de l'ensemble complexe d'états affectifs, d'habitudes et de traditions qu'implique la *Gemeinschaft*" (10). Un des points forts de ce distinguo concerne la connotation morale de ces deux registres. A la socialité seraient accrochées les valeurs qui président aux relations concrètes et personnalisées, dont le prototype est fourni par les relations familiales ; il s'agit de relations marquées du sceau de l'affectif, de l'amitié, du désintéressement. "Ainsi, la *Gemeinschaft* et tout ce qui y est associé ont tendance à être assimilés au "bien" (...). De même, tous les sentiments élémentaires valorisés par la société, que ce soit, par exemple, l'amour, la loyauté, l'honneur ou l'amitié, sont des émanations de la *Gemeinschaft*". En revanche, "par essence, la *Gesellschaft* appartient au domaine de la rationalité et du calcul" (11).

S'il peut sembler quelque peu rétrograde de recourir à de telles préoccupations dans les années quatre-vingts, il n'en demeure pas moins que l'écho qu'elles suscitent est manifeste, que ce soit au plan des sciences sociales (12), des débats et exhortations politiques, avec la sortie de l'oubli de la notion de "solidarité" (13), ou des façons dont les professionnels de l'intervention sur le social conçoivent leur rôle.

La question de la solidarité organique, des "solidarités naturelles" ou "du quotidien", comme les dénomment G. RAFFI (14), était elle-même déjà très bien évoquée dans les thèses de TONNIES, si l'on en croit la façon dont il a appliqué son modèle à l'évolution des sociétés modernes : "Les trois premières phases de cette évolution reflètent une individualisation croissante des relations humaines qui deviennent de plus en plus impersonnelles, concurrentielles et égoïstes. La quatrième phase correspond au contraire à l'effort de la société moderne pour retrouver, dans le cadre de la grande entreprise publique ou privée qui s'apparente à la *Gesellschaft*, une partie de la sécurité dont elle jouissait à une époque antérieure, et ce grâce à des techniques de relations humaines, à la sécurité sociale et à l'assurance-chômage. Cette quatrième phase s'apparente donc dans ses manifestations les plus extrêmes, à une pseudo-*Gemeinschaft*" (15).

L'actualité d'un tel discours sur les enjeux d'une solidarité nationale prenant le risque de se substituer artificiellement aux "véritables" solidarités de milieu, est flagrant. Les affirmations au plan politique soulignent plus que jamais l'enjeu que constituent ces solidarités naturelles, qui devraient nous amener à assumer au plan d'une cité, d'un quartier, d'un immeuble ou du voisinage, l'entraide que nos ascendants pratiquaient spontanément. Le "social" organique aurait donc besoin d'être restauré, les acteurs sociaux resensibilisés à l'importance de ces valeurs originelles pour échapper au "vide social" ou à l'individualisation croissante (16).

A l'opposé, un effort semble entrepris pour dissocier les images de société d'assistance qui accompagnent les initiatives de l'Etat. Si les politiques sociales restent un des clés de voûte de la société contemporaine - les droits sociaux, les avantages acquis, etc. - les façons de concevoir l'intervention sociale, l'action sociale, intègrent à nouveau les valeurs de la *Gemeinschaft*. Il s'agit de parvenir à combiner intervention et socialité, et à dissocier aide et assistance. Le registre de la socialité primaire semble retrouver un certain crédit au niveau des services publics en général, mais surtout au plan de l'action sociale, non pas du fait de sa souplesse - le politique et l'administratif auraient plutôt tendance à la trouver un peu trop souple - mais dans la mesure où elle intègre l'idée de personnalisation de l'aide, d'humanisation du service rendu, de désanonymisation de l'intervention. Ce n'est plus l'Etat qui intervient mais Mme ou M. Untel.

Comme l'énonçait G. RAFFI, alors sous-directeur des professions sociales et du travail social au Ministère de la Solidarité Nationale : "Entre les routines de l'action bureaucratique et les abus de l'approche individualisée, il y a place pour une action sociale globale, proche des besoins des hommes si elle sait s'inscrire dans le service de voisinage, c'est-à-dire dans un espace géographique restreint aux dimensions du cadre de vie. La solidarité nationale est aussi la solidarité du quotidien" (17). Socialité et territoire, solidarité et local se répondent ici en écho. Les débats modernes sur l'action sociale seraient à la recherche d'une nouvelle voie, intermédiaire entre l'hyper-rationalisation,

la planification et l'adaptation au milieu, aux enjeux locaux, aux particularismes ; une combinaison des deux registres ou, comme nous le proposons ailleurs, "une secondarité fortement primarisée" (18).

Une autre façon d'analyser cette incantation à renouer du lien social, à revivifier les solidarités naturelles consiste à l'associer à un certain désengagement des appareils étatiques d'une sphère devenue trop lourde, et à gérer, et à compenser. Si l'emprise des choix politiques reste encore déterminante sur la "source" des problèmes sociaux (aspects économiques, politiques de redistribution, etc.), il n'est plus question pour ces instances de conserver seules la responsabilité des effets.

On aborde ici, d'une certaine manière, les thèses de la "société duale", où il serait question de solidarités naturelles (associative, confessionnelle, bénévole) pour intervenir auprès de ceux au sujet desquels l'Etat a déjà "tout" essayé. L'autonomie de la société civile, la revitalisation du social organique vaudrait alors pour les secteurs les plus mal en point. Nous retrouvons en quelque sorte ces remarques de R. CASTEL : "Conjonction, donc, d'un pôle d'organisation stricte et d'un pôle d'initiatives circonscrites. C'est sur le plan d'un modèle général de société "duale", la complémentarité qui pourrait exister entre un secteur économique hautement compétitif et soumis aux exigences de la concurrence internationale, et un secteur de services collectifs et communautaires, dispensant surtout des aménités, où l'autonomie de la société civile serait, dit-on, préservée" (19).

Le retour en force du thème de la socialité au plan politique (et probablement aussi de manière plus souterraine, au plan scientifique) aurait donc plusieurs facettes, quand ce n'est pas des faces cachées.

Un autre thème clé qui a marqué les sciences sociales durant les dernières décennies et qui semble repris aujourd'hui avec d'autres formes et finalités par de nouveaux acteurs sociaux, situés au plan de la décision ou de l'intervention sociale, est celui du **changement** avec ses corrolaires d'innovation et d'expérimentation sociale. Le retour vers le local, l'attention attribuée aux relations sociales personnalisées seraient accompagnées d'une volonté de faire de ces nouveaux espaces des lieux de promotion d'un "social renouvelé", ressourcé, inventif.

Le changement social, sociétal, que ce soit par l'évolution technologique ou par la révolution dans les rapports sociaux de production, s'est en revanche quelque peu épuisé pour faire place, là encore, à des conceptions moins ambitieuses et plus articulées à des pratiques concrètes et localisées. "Derrière cette rupture dans le champ des sciences sociales, se profile un retournement idéologique plus fondamental, qui consiste à faire du local (du groupe associé et identifié à un territoire) un acteur essentiel du changement et de l'innovation" (20).

A ce niveau, il est important de noter le déplacement des conceptions du changement qui sont à l'oeuvre, et surtout des acteurs qui s'en font les chantres. En effet, si la notion de changement social a littéralement polarisé l'attention des chercheurs en sciences sociales, en particulier durant les deux dernières décennies, en puisant aux sources mêmes des traditions sociologiques, beaucoup d'auteurs s'accordent aujourd'hui sur l'épuisement du paradigme et de ses implications à un niveau socio-politique. Les illusions sur la capacité de la science de participer au changement social, un peu sur le modèle des changements technologiques, sont aujourd'hui tombées, de même que les possibilités de participer à l'émancipation par le biais de l'intervention sociale ou des mouvements de masse.

Dans le milieu scientifique, la tendance est plutôt à se détourner de ce qui représentait des enjeux des années passées, sachant que c'est en partant d'un certain nombre de constats d'échec qu'est apparue cette désillusion progressive. "Il est d'autant moins possible de reprendre cette problématique que les sciences sociales ont le sentiment d'avoir échoué dans leur ambition ; le changement a été confondu avec une vague agitation qui a amené des modifications à la surface des choses mais peu de bouleversements en profondeur" (21).

Parallèlement à l'abandon de cette volonté de changement global, quand ce n'est pas de référence à un certain évolutionnisme, se sont dessinées d'autres conceptions plus micro-sociales. Ce ne sont plus la théorie, l'idéologie ou la science qui peuvent penser le changement. Celui-ci se situe ailleurs, dans l'action, au niveau des interactions des individus ou des groupes restreints. On peut pratiquement parler d'"inversion" du paradigme. A. LEVY évoque ainsi la "désaffection à l'égard de théories générales fournissant des modèles explicatifs aux changements sociaux globaux, et l'intérêt par contre grandissant envers l'analyse, voire la description de processus concrets de changements dans des groupes ou des institutions ; tendance aussi à aborder le changement dans ses manifestations quotidiennes plutôt que comme phénomène exceptionnel ; retour en faveur, dans les sciences hu-

maines notamment, d'une problématique de l'interdéterminisme, au détriment de la problématique de la surdétermination qui avait dominé les recherches pendant de nombreuses années" (22).

A cette "inversion", ou plutôt à ce recul du paradigme correspond non seulement une réduction des ambitions à des dimensions réduites, mais aussi un renouvellement des acteurs concernés par cette problématique. Ce ne sont alors plus tant les chercheurs, la sphère scientifique que les "acteurs du quotidien" qui sont concernés par le phénomène et sa promotion. Les nouveaux chantres de l'innovation ne sont plus, ni les techniciens de la révolution technologique, ni les chercheurs en sciences sociales, mais les acteurs locaux chargés d'apprécier les points sur lesquels des évolutions sont négociables. De macro, le changement devient micro-social.

On ne pense plus alors à sa planification, à sa promotion à un niveau global et sociétal, mais à un changement qui s'apparente à un "bricolage" (23), à des adaptations localisées, autrement dit à une gestion locale par des acteurs de terrain de l'adaptation aux problèmes sociaux, dont la résorption semble bien loin de se profiler. Si ces acteurs utilisent encore les vocables de changement social, d'innovation ou d'expérimentation sociale pour parler de ce qu'ils poursuivent, il apparaît nettement que nous ne parlons plus du changement sociétal, avec un grand "C", tout au plus d'actions ponctuelles, plus adaptatives et réformistes, que franchement révolutionnaires.

Le changement prend alors une nouvelle figure, dont l'une des particularités est le manque de lien entre chacune de ses dimensions. Il ne s'agit pas tant du changement que des changements ponctuels et désarticulés les uns des autres. On assiste ainsi à une pléthore d'expérimentations dans différentes sphères de l'intervention sociale qui s'additionnent les unes aux autres, sans continuité, sans capitalisation, sans qu'une expérience soit reprise dans ses meilleurs aspects pour potentialiser les effets poursuivis. Changer ne consiste plus du tout à penser différemment le social tout entier afin de modifier la configuration des rapports sociaux, mais à faire quelque chose pour que ça change, agir différemment, partir du concret pour le réformer. Changer, ce n'est plus penser, militer, s'opposer, théoriser, mais agir, s'agiter, "faire", produire les actes qui, bien que limités, montrent que les choses évoluent petit à petit, sous l'effet des volontés conjuguées, de l'activisme.

"Le modèle culturel commun s'effrite et, dans le cas de nos sociétés, on peut interpréter la chute du paradigme classique du changement comme une expression de cette crise. Il se crée des éthiques de convictions nouvelles oscillant entre le repli communautaire et l'innovation sociale. Puis de nouveaux acteurs se constituent autour de problèmes qui n'étaient pas jusqu'alors des enjeux de conflits (...). Lorsque les modèles culturels se dégradent, il se crée au sein même de la crise et dans les marges, des types d'action "parasites" qui sont les ressources du changement. Mais ce changement n'a probablement pas d'unité" (24).

Si, donc, le thème du changement comme paradigme s'est épuisé, comme beaucoup d'autres modèles d'analyse du social, ainsi que nous l'évoquions précédemment, en revanche, le changement comme pratique connaît une certaine "vogue" auprès d'acteurs sociaux qui ont la charge d'intervenir (sachant que d'autres les y poussent). Pris au cœur de la crise et des impasses qu'elle provoque et cristallise, ces intervenants sont animés d'un souci de bricoler des innovations, de mettre quelques pierres au mausolée du changement social.

Cette conception de l'innovation comme pratique des acteurs locaux s'appuie principalement sur le fait qu'ils sont supposés être les mieux placés pour identifier et rendre visibles des besoins sociaux, mais aussi pour trouver les voies de réponses les plus rapidement adéquates, même si elles sont bricolées et non reproductibles. Au recul de la responsabilisation de l'Etat dans la résolution des problèmes sociaux qui se déploient de manière de plus en plus différenciée selon les espaces, correspond une responsabilisation des acteurs locaux par l'Etat pour promouvoir des "micro-solutions". C'est du territoire de vie et d'échange que peuvent (ou sont supposées) émerger des solutions "réalistes", "optimales".

Cette dynamique centrifuge des capacités de promotion de l'évolution sociale est, nous semble-t-il, tout à fait convergente avec les autres thèmes évoqués. La science et la politique auraient fait l'expérience de l'échec de leur volonté par trop unifiante. Dans cet effritement des modalités de gestion de la crise, le local, muni de son accès aux réseaux de socialité concrets, passe d'une certaine manière pour une planche de salut, sur laquelle, d'ailleurs, d'aucuns ne s'illusionnent guère. Toutefois, beaucoup y voient la possibilité de produire le changement en profondeur au niveau du tissu social, échappant ainsi au changement vu d'en haut, aux théories qui achoppent à la surface du social et

qui réduisent le concept à une agitation mentale d'intellectuels en crise. Cela dit, il peut encore sembler bien paradoxal de constater qu'au-delà de l'épuisement de la centralité et de la promotion du changement par la science, des acteurs locaux assument de prendre le relais de cet épuisement. Déplacement de l'enjeu.

II - LES "TRAVAILLEURS DU SOCIAL" ET LE LOCAL

Les différents thèmes transversaux que nous venons d'évoquer rapidement éclairent, nous semble-t-il, d'une façon nouvelle les pratiques de recherche-action dans le secteur social et les tendances que nous avons pu déceler à leur sujet. Ainsi, mûs par la volonté de promouvoir des changements concrets, localisés et expérimentés immédiatement si possible, les travailleurs sociaux impliqués dans ces expériences nous semblent illustrer ce vaste processus de modification des idéologies de référence qui affecte à la fois les sphères de la décision, de l'intervention et de la recherche.

Ils représentent tout à fait ces acteurs locaux soucieux de l'intérêt des citoyens, de la découverte de solutions immédiates, mais aussi désireux de ne pas trop s'encombrer des vastes débats et théories concernant le changement social. L'essentiel pour eux semble bien de faire quelque chose et non de palabrer. De plus, par leur position professionnelle ou leur mandat d'intervention, ces acteurs se trouvent dans une situation assez adéquate, quoique paradoxale, vis-à-vis de la problématique de la socialité primaire ou secondaire. En effet, leur professionnalité, qui relève logiquement du registre de la secondarité - c'est-à-dire fait référence à la fois à une technicité et à un rapport relativement impersonnalisé (un travailleur pouvant, en principe, en remplacer un autre) - est ici largement imprégnée de primarité. Autrement dit, le travail social ne peut se départir totalement, dans sa pratique, du caractère concret et personnalisé de la relation qu'il établit avec son client. C'est peut-être une des raisons qui a présidé au fait de qualifier ces professionnels de "techniciens de la relation" (secondarisation de la primarité), si tant est que l'on puisse parler de technicité pour être en relation. Cette ambiguïté du registre sur lequel se situe l'intervention, si elle compromet pour partie la reconnaissance d'une véritable technicité ou professionnalité, facilite en revanche l'accès aux usagers, aux citoyens, aux relations sociales de proximité immédiate et aux profondeurs du tissu social.

Dans cette polarisation, les travailleurs sociaux privilégient d'ailleurs assez fréquemment le registre de la "Gemeinschaft", que ce soit au niveau de leurs corporations (l'appartenance professionnelle relève plus de l'appartenance à une "communauté professionnelle" qu'à un statut de salarié d'une organisation), ou à celui de leur échange avec les bénéficiaires (le secret professionnel des assistantes sociales). Le travail social s'inscrit donc inévitablement dans un rapport ambigu au plan de ces deux registres de l'existence sociale. Des signes sont encore lisibles dans les discours sur la vocation ou, de manière plus "moderne", au sujet de la césure particulièrement floue entre vie professionnelle (secondarité) et vie personnelle (primarité). L'engagement, l'investissement personnel sont d'ailleurs des valeurs qui président à la reconnaissance d'une "qualité" professionnelle.

Nous pouvons encore rappeler certains signes patents de cette primarité dans les pratiques de R-A-S répertoriées. Sans revenir sur le détail, une des tendances remarquables concerne les démarches dont le principal souci est de faire communiquer de manière consensuelle les acteurs impliqués. La finalité n'est alors évidemment pas de produire "de la recherche", mais de parvenir à un accord entre des participants sur la base d'une communication égalitaire. Ces R-A-S correspondent assez sensiblement à ce que nous avons appelé les R-A participatives ou dialogiques (de P. FREIRE ou H. MOSER). Toutefois, si la volonté de communication sans contrainte préside à la réalisation du travail, la militance est d'une autre nature. S'il y a bien recherche de consensus entre des individus suffisamment proches pour créer les conditions du dialogue, en revanche, il s'agit exclusivement d'une communication, d'une recherche de consensus entre des partenaires professionnels. Leur situation de sujets dominés est donc radicalement différente de celle des individus qu'associent les démarches de conscientisation. Cela dit, l'important réside ici dans cette tendance à privilégier une fois encore le registre de la primarité pour réaliser l'expérience elle-même et produire ainsi une "convivialité professionnelle".

Un autre point remarquable dans nos résultats concerne le fait que, pour l'essentiel, les R-A-S sont des démarches d'étude de besoins, ce qui renvoie à la position de ces professionnels eux-mêmes et à ce que nous évoquons au sujet du mouvement en direction des acteurs locaux comme pôle de définition des besoins sociaux. Par leur proximité à la société civile, ces acteurs ont accès

à des informations tout à fait localisées mais témoignant du "terrain" et de sa configuration. Sans détenir pour autant de moyens a priori, ils représentent donc des "antennes" particulièrement adaptées à une approche des réseaux de socialité concrète. Mais, outre cette fonction de décodeur des attentes, des besoins ou des problèmes sociaux, les travailleurs sociaux sont potentiellement en position d'aider à l'émergence de demandes de la part de la population elle-même, associant alors, les usagers à ce processus de formulation. Ou bien encore, ils sont susceptibles, du fait de leur volontarisme et de leur propension à passer à l'acte, d'assumer la responsabilité de ces interventions ponctuelles et répétées, expérimentées sur le registre de l'innovation.

Comme le notait récemment R. FRAISSE : "Entre les problèmes qui naissent dans la population et la traduction de ces problèmes en normes d'intervention de l'Etat, de nombreux médiateurs ou intermédiaires s'introduisent. Ces médiateurs et ces intermédiaires sont des élus, des professionnels (enseignants, médecins, travailleurs sociaux, etc.), des militants qui formulent besoins et demandes de la population à travers leur compétence, leur expérience professionnelle propre, l'histoire et les objectifs de l'organisation à laquelle ils appartiennent" (25). Le mandat de ces divers acteurs locaux, en fonction de leurs logiques et appartenance, consiste donc soit à définir pour ou avec des usagers/clients, les besoins auxquels l'institution devra répondre, soit à mobiliser ces mêmes usagers/citoyens pour qu'ils prennent conscience de leur pouvoir de revendication face aux organisations et formulent donc des demandes.

Les pratiques de R-A-S s'apparentent plus à la première formule ; autrement dit, il s'agit le plus souvent de définir pour et même en place des usagers, ces fameux "besoins" rejoignant donc plutôt ce que souligne M. TACHON ainsi : "Les institutions et les agents se présentent comme sachant lire et dire le social, décoder les "problèmes" et les "besoins" sociaux. Les analyses de "besoins" proposées par les travailleurs sociaux laissent voir comment s'opèrent les traductions : les travailleurs sociaux s'autorisent de leur confrontation personnelle et quotidienne aux "clients", qui constituent la base de leur information, pour parler abstraitement des "clients", "usagers", "bénéficiaires" et définir ce qui est "bon pour eux" (...). Juges et parties, institutions et professionnels oeuvrent ainsi à la maintenance et à l'extension de ce territoire concédé par l'histoire. Il s'agit pour eux de renouveler les modalités des services offerts en conservant l'espace reconnu, c'est-à-dire ne pas reproduire à l'identique l'existant mais l'adapter aux mutations sociales et donner à l'activité "travail social" une image de souplesse dans la gestion des "problèmes sociaux" (26).

La fonction de ces démarches d'identification et de transcription des besoins, puis de "bricolage" des réponses serait donc plutôt de préserver certains acquis professionnels en y adjoignant les aspects d'adaptabilité des réponses et de souplesse des interventions, qu'une fonction de promotion de changement. Il n'est d'ailleurs pas véritablement question de changement dans les expériences que nous avons pu recenser, mais de faire autrement (donc changer) ; de démarches réformatrices dont les finalités sont adaptatrices, ne remettant que très rarement en cause les fondements des pratiques exercées.

Autrement dit, l'investissement de ces acteurs locaux dans des démarches de promotion de réformes ponctuelles ou d'expérimentation fébrile d'actions, non reproductibles le plus souvent, serait-il avant tout un mode d'argumentation pour soi, une démarche de maintien des acquis et de reproduction du travail social lui-même ? Celui-ci aurait-il besoin de se renouveler continuellement pour continuer à exister, justifiant toujours de façon nouvelle les conditions de sa reconduction ? Dans ce cas, comme le montre M. TACHON : "Le discours sur "l'innovation sociale" peut être ainsi analysé comme une "trouvaille" permettant la mise en oeuvre des processus de régulation : la recherche du changement pour le changement est une des conditions de la permanence du "travail social" (27).

Il nous semble toutefois que ces démarches visant à restaurer continuellement les conditions d'existence du travail social lui-même ne doivent pas être interprétées comme des stratégies conscientes et résolues. Les travailleurs sociaux ne procèdent pas à une manipulation volontaire des intérêts des usagers pour défendre les leurs propres. Il s'agit plutôt du résultat des mutations qui traversent le champ et de la configuration des mouvements idéologiques concernant les divers aspects que nous avons notés jusque là. La mise en cause du "tout-Etat", de l'interventionnisme planifié et technocratique, tout autant que la centration sur les problèmes de coût du social participent de ce processus de recherche de nouveaux modes d'argumentation.

III - UNE POSITION MOYENNE

L'investissement, le relais assumé par les acteurs locaux — qu'ils soient travailleurs sociaux, responsables d'institutions ou élus — dans la promotion d'un social localement renouvelé, pourrait donc correspondre à une stratégie : stratégie de visibilisation, de notabilisation ou stratégie d'existence, de défense, de maintien des acquis ; ou encore stratégie d'alliance, entre acteurs du «bricolage» local, ou avec des populations «usagères». L'investissement du local ne serait en tout cas pas un hasard. En deçà de la volonté de le défendre, le local pourrait être une opportunité, un domaine accessible, «gérable», partageable. Ou encore, le local et sa promotion seraient conformes à l'idéologie des acteurs en question ; refus du centralisme, goût pour la «démocratie locale», pour la quête d'une «marginalité relative» qui, plutôt que stigmatisante, fournit une aura d'innovateur, etc. On peut encore y associer les idées de lutte contre les appareils, les institutions, les organisations étatiques et de défense de l'interconnaissance contre l'impersonnalité des interventions instituées et réglementées.

A ce niveau, les analyses concernant la position médiatrice de certaines couches de population nous semblent pouvoir enrichir ces réflexions. Ainsi, G. LAVAU, G. GRUNBERG et D. MEYER évoquent "une tradition qui, aux heures de bouleversement des équilibres sociaux, invoque et convoque les groupes intermédiaires pour une fonction de médiation (à laquelle les destineraient leur position et leurs vertus, les unes et les autres moyennes), afin de réassurer l'unité du corps social compromise par l'inévitable conflit des «très riches» et des «très pauvres»" (28). Les professionnels du secteur social et les agents locaux qui nous intéressent ici sont intégrés à ces «couches moyennes salariées», que décrivent les sociologues. «Catégories en forte croissance, elles sont en majorité formées de jeunes, souvent fortement féminisées, ont un niveau d'instruction en moyenne très supérieur à celui des couches moyennes traditionnelles, elles participent largement à un système de valeurs anti-autoritaires (...). Ce sont ces «nouvelles classes moyennes» qui, à partir de la fin des années 1950, en même temps que le concept acquiert une existence officielle et réglementaire, font dorénavant l'objet de discours flatteurs qui les associent à la modernité et au changement» (29).

La littérature distingue d'ailleurs les «professions intermédiaires salariées» qui regroupent précisément les personnels des services médicaux et sociaux, les techniciens et cadres administratifs moyens des organismes publics et para-publics et des professions intellectuelles diverses. Elle souligne aussi, outre leur accroissement et le renforcement de leur rôle politique, leur mandat d'innovation et leur quête plus ou moins consciente de notabilité ou de visibilité. Ces professions sociales sont décrites comme des pôles de médiation chargés de l'élaboration des alternatives à la lisière des organisations dont elles dépendent directement. «Situées à la charnière entre l'Etat et la société civile, elles sont, par excellence, les catégories qui assurent la médiation entre les décideurs et le corps social. Mais, plus généralement, elles sont en symbiose avec le développement des appareils (publics et privés)» (30).

Ce mode d'inscription particulier dans la stratification sociale orienterait donc déjà ces agents sociaux vers une fonction de communication et de quête d'alternative, oeuvrant ainsi à leur reconnaissance sociale, à leur qualification. Ils se trouveraient donc pris dans une double polarité, un «entre-deux sociologique», que traduiraient leurs idéologies, leurs façons de se définir, de se comporter et d'agir ; ni soumis à la logique de leurs institutions-employeurs, ni totalement indépendants d'elles.

De manière générale, on associe l'accroissement de ces couches de population et des fonctions qu'elles remplissent à une période marquée par un lent processus de «déclassement». Certains auteurs, à la suite des analyses de P. BOURDIEU (31) au sujet du processus «d'inflation-dévaluation des titres scolaires» sur la période allant de 1955 à 1975 en France, rapprochent ainsi ce déclassement de l'émergence des mouvements «gauchiste» et «contre-culturel». La quête d'alternative, le fait de se situer volontairement en marge de la société, revendiquant une «anti-institutionnalité», correspondrait à une stratégie de «reclassement» symbolique. "Parmi les effets de ce processus d'inflation-dévaluation des titres scolaires sont particulièrement étudiés ceux qui s'exercent sur deux catégories de porteurs de titres dévalués ; d'une part, les «ratés» de la bourgeoisie, menacés de déclassement faute de détenir les titres formellement exigés des membres de plein droit et, d'autre part, les «parvenus», «détenteurs de titres donnant droit «normalement» (...) à une profession bourgeoise, et qui, n'étant pas issus de la classe, ne disposent pas du capital social nécessaire pour obtenir le plein rendement de leurs titres scolaires " (32).

Ce phénomène de déclassement serait à la source de stratégies développées par ces agents sociaux pour faire valoir leur position (soit «maintenir leur position héritée» (33), soit «obtenir de leurs

titres l'équivalent réel de ce qu'ils garantissaient dans un état antérieur de la relation entre les titres et les postes» (34)). Cela peut alors donner lieu à des démarches alternant entre la critique de l'Etat qui a trahi, en quelque sorte, ses engagements en ne garantissant plus un capital certifié, et l'investissement de ses appareils, dans des positions périphériques. Ce phénomène de déclassement peut également être posé en terme de qualification, au double sens de ce terme, c'est-à-dire à la fois de reconnaissance d'une compétence et d'attribution d'un qualificatif, d'une qualité.

M. MORMONT et C. MOUGENOT élargissent cette question en l'actualisant par rapport aux thèses de BOURDIEU. Ils rapprochent ainsi cette dévalorisation relative des titres et fonctions, de l'investissement local, comme lieu de réparation d'une «identité dégradée», de revalorisation de ces couches de population. Ils soulignent ainsi «la crise financière de l'Etat qui, en entraînant une réduction des programmes sociaux, scolaires, sanitaires, touche de plein fouet ces couches salariées nouvelles. C'est à la fois l'Etat employeur qui ferme ses portes, et surtout peut-être l'Etat garant de leur valeur sociale, de leur titre scolaire qui se dérobe (...). La tentative de restauration du «local» peut alors être lue à la fois comme une réaction de critique, d'opposition à l'Etat (au pouvoir), et comme un essai de recréer des espaces sociaux, voire un mode de gestion qui revaloriserait ces couches» (35). L'investissement du «local» peut être interprété comme une stratégie de «reclassement» ou, d'une autre manière, «d'auto-qualification» de la part de ces acteurs sociaux ; sachant que c'est leur propre existence de groupe social qui est en cause et non, comme semblent le dire les acteurs en question, la seule défense de l'intérêt général.

Mais, outre l'exemple de l'investissement de la sphère locale, les professions intermédiaires salariées ont aussi d'autres fonctions vis-à-vis des appareils d'Etat qui les emploient. Sans plus avoir la garantie d'une reconnaissance professionnelle (statutaire, salariale), ces agents intermédiaires continuent néanmoins à exercer une fonction tout à fait primordiale au plan de la prise de décision. Situés à la périphérie des appareils publics et privés, mais aussi — comme les travailleurs sociaux — à proximité des collectivités, des bénéficiaires, de la société civile, ils représentent une source importante, voire irremplaçable, d'informations et de conseils.

Sans être directement en position de pouvoir, ces strates médiatrices détiennent un rôle fondamental de conseil, d'animation, d'identification des besoins, de définition des perspectives, de régulation ou de renforcement des oppositions de classes sociales. Elles jouent donc un rôle important pour l'Etat lui-même, qui y puise de nouvelles pratiques, de nouveaux modes de régulation ou des alternatives de gestion collective des rapports sociaux. Les qualifiant de «classe d'alternative», M. DAGNAUD suggère aussi que ces couches sociales oeuvrent pour elles-mêmes et leurs propres intérêts, en établissant une sorte de contre-pouvoir relatif fondé, d'une part, sur leur capacité de s'associer aux couches dominées de la société et, pour ce faire, de susciter leur confiance, et, d'autre part, sur la défense des intérêts collectifs de l'ensemble de la société, occultant les leurs propres. «Etre proche du pouvoir sans y avoir accès, favorise tout autant la contestation que la cooptation» (36). J. ION et J.P. GARNIER (37) abondent dans ce sens lorsqu'ils soulignent la nécessité qu'il y a pour ces strates de se dissimuler à elles-mêmes et aux autres cette fonction. Pour assumer pleinement ce rôle qui consiste à parler au nom de l'intérêt général, il semble nécessaire d'occulter la défense de ses propres intérêts.

C'est ainsi au nom de l'intérêt général que ces acteurs sociaux ont structuré le courant participationniste. Sans se situer au plan de la représentation politique, ces médiateurs obtiennent, dans la sphère de la participation, de la mobilisation ou sur la base de leur proximité relative de la société civile, la possibilité de s'y substituer partiellement et d'exercer une importante marge de liberté et d'autonomie avec, par exemple, le pouvoir de diluer ou de révéler les rapports d'opposition de classe. «La recherche du consensus, l'établissement du compromis, ne peut plus être entièrement médiatisée par la représentation politique, consacrant l'élus dans un rôle spécifique. La représentation n'est plus considérée comme séparable de la participation du plus grand nombre (...). D'où la tentation des animateurs et travailleurs sociaux de se poser en meilleurs médiateurs du consensus social retrouvé que les élus contribuant à dévaloriser la politique au profit du social» (38).

Cependant, si tous ces auteurs s'accordent sur le caractère stratégique de ces prises de position, il semble qu'il faille le nuancer en y réinjectant l'argument d'une certaine éthique et représentation de leur rôle, ce que traduit bien l'expression «d'esprit de service».

Si nous reconnaissons, avec M. DAGNAUD, que ces acteurs sociaux oeuvrent pour eux-mêmes lorsqu'ils défendent les intérêts des plus défavorisés, il nous semble que ce besoin de jouer un rôle dans la décision afin d'obtenir reconnaissance et légitimité est secondaire, voire inconscient (gommé de la conscience). Comme le souligne A. MEISTER au sujet des agents de développement : «Cette

recherche de pouvoir de la part de leaders et leur récompense en terme de notabilité ne sont pas, pour eux, des buts explicites, mais c'est à leur insu qu'ils font ainsi leur promotion sociale. J'ajouterais même qu'il faut qu'il en soit ainsi et que les seuls bons leaders efficaces et dévoués, sont ceux qui sont les plus inconscients des honneurs et des récompenses qui les attendent» (39).

Il est vrai, comme nous l'avons déjà souligné, que les récompenses se situent aujourd'hui plutôt sur le registre du symbolique qu'au niveau d'une notabilité statutaire. On peut se gratifier d'intervenir au profit de populations qui n'ont pas accès à la négociation, tout en sachant que cette participation à l'évolution de leurs conditions ne peut se transcrire pour soi de manière concrète. En revanche, cette dimension demeure fondamentale pour ces acteurs, dans la mesure où elle leur fournit une légitimité symbolique, qui correspond aux idéologies de référence de ce milieu, imprégné d'humanisme, d'une volonté d'améliorer la condition humaine. Si l'on travaille pour soi lorsque l'on prétend négocier des services pour les autres, c'est donc à un double niveau ; d'une part, la légitimation des services que l'on offre (le social a besoin que nous existions) et, de l'autre, la légitimation symbolique qui accompagne l'altruisme et l'action apparemment désintéressée.

Pour les travailleurs sociaux — auxquels est adressée la critique liée au fait qu'ils participent par leur existence au maintien, voire au développement des inégalités sociales — la participation à la gestion locale des moyens et à la recherche de nouvelles réponses remplit donc plusieurs fonctions, à la fois concrètes et symboliques. Concrète, dans la mesure où en identifiant les besoins et en réalisant des actions «innovantes», ils peuvent négocier les moyens de leurs pratiques, le maintien des ressources nécessaires à leur reproduction. Symbolique, au sens où ils réhabilitent pour eux-mêmes et aux yeux des autres l'image de leur fonction sociale. Ces actions ont également une dimension symbolique et idéologique liée à la défense et la promotion d'un certain «idéal de société», fondé sur la convivialité, la solidarité mutuelle, la défense collective, le désintéret, l'amitié et toutes ces valeurs positives caractéristiques du registre dans lequel ils interviennent et se meuvent ; à savoir la socialité primaire. L'activisme, le «bricolage social» s'inscrivent aussi dans cette logique de revalorisation symbolique.

A la limite, comme le suggèrent encore M. MORMONT et C. MOUGENOT, l'implication locale dans l'identification des besoins et le bricolage activiste des réponses sont presque une victoire remportée sur les appareils et institutions qui ne leur reconnaissent plus de légitimité ou ne leur permettent plus de gratification concrète. Face à l'échec patent de l'interventionnisme des appareils, ces acteurs locaux soutiennent l'intervention au coeur des relations sociales de voisinage. Leur «efficacité» ne se mesure pas avec les critères de la «comptabilité», selon une rationalité strictement économique, mais à l'action, au passage à l'acte, à leur dynamisme et à la satisfaction des usagers qui en sont les «cibles».

«L'éthique même des professions généralement incluses dans les «nouvelles classes moyennes» est une éthique de service (privés ou collectifs) à rendre à une clientèle, laquelle porte les membres de ces professions à se définir par rapport aux «besoins» ou «demandes» de ces clientèles locales. Ceci peut d'ailleurs les conduire à s'opposer aux organisations mêmes qui les emploient, quand celles-ci, par leur fonctionnement ou par l'effet de politiques centrales, limitent les possibilités de réalisation de cette éthique. Enfin, l'espace local constitue sans doute, pour les membres de ces catégories, un lieu privilégié où, en dehors du contexte professionnel (hiérarchisé, bureaucratisé), ils peuvent le mieux investir à la fois leur capital culturel, leur éthique de service et de relations humaines immédiates, voire leur humeur anti-hiérarchique et anti-bureaucratique, bref organiser des formes de vie sociale correspondant à la fois à leur système de valeurs et non encadrées par des organisations étatiques» (40). «Mais, là où les règles de l'institution suffisaient à légitimer une position locale, il faut désormais assurer une légitimation par la mobilisation, par un activisme local... » (41).

IV - «SE QUALIFIER» VERSUS «ETRE QUALIFIE» OU LA DOUBLE LEGITIMATION

Ces enjeux de revalorisation d'une éthique et d'une fonction, ou encore de promotion d'un «idéal social» fondé sur une relative convivialité, tant professionnelle que locale, nous semblent encore insuffisants pour rendre compte des pratiques que nous avons pu analyser et ce, d'autant moins, si l'on tient compte du contexte particulièrement défavorable qui préside à l'organisation de l'action sociale aujourd'hui. Ainsi, comme nous l'avons perçu au travers des expériences recensées, l'heure n'est plus à l'expérimentation «hors cadre», à l'utopie sociale contre les institutions. On assiste plutôt, et de plus en plus, probablement, à un certain rapprochement des intérêts institutionnels et des logiques d'intervention des praticiens. En effet, à s'éloigner trop de l'institution, à trop privilégier une

pratique relevant exclusivement de la primarité, les travailleurs sociaux compromettent quelque peu la reconnaissance de leur fonction et de leur professionnalité. Ces acteurs sont contraints, nous semble-t-il, à un compromis beaucoup plus important. Comme nous l'écrivons ailleurs : « En effet, cette secondarité fortement primarisée (la pratique des travailleurs sociaux) ne saurait se faire valoir autrement que par, disons, un excès de pratique, d'une part, afin d'envisager, d'expérimenter d'autres modes de « faire » (...), de l'autre, afin de montrer que cette pratique a droit de cité à part entière sur le registre de la professionnalisation, puisqu'elle nécessite une compétence, ici un savoir-faire qui tend à s'instituer en savoir ; la finalité de l'entreprise étant d'obtenir une reconnaissance de cette pratique par la « secondarité institutionnelle » soucieuse d'efficacité. Cependant, à vouloir trop « verser dans l'activisme », si on satisfait la nécessité d'expérimenter des formes d'intervention nouvelles, on se détourne, en revanche, d'une « secondarité institutionnelle » dont on attend implicitement un « plus » de reconnaissance » (42).

Ce besoin de reconnaissance à obtenir de l'institution montre que le travail social est pris dans ses interventions entre une auto-qualification (l'activisme auprès de la population en dehors des institutions) et une hétéro-qualification, par ailleurs la seule légitime et susceptible de se transcrire concrètement (l'aval de l'institution et son aide technique et financière pour maintenir et faire exister les pratiques entreprises). Pour renforcer une position devenue particulièrement fragile, le travail social doit donc intégrer de plus en plus la logique de l'employeur ; il doit devenir réaliste, concret, proposer non l'utopie mais des solutions efficaces, techniques. Plutôt que d'innovation sur le mode d'une déviance relative, d'une critique des institutions, les travailleurs sociaux s'orientent vers un modèle plus technique, intègrent la logique de l'efficacité. Comme l'écrit M. TACHON : « Il s'agit essentiellement d'améliorer ses performances, sa technologie, son image de marque et son efficacité » (43).

Dans cette optique d'hétéro-qualification par les institutions sociales, le souci de prendre en compte la logique du responsable, du décideur, prévaut et les arguments liés à la proximité de l'utilisateur, au rapport de sociabilité, prennent une autre tournure. En identifiant ses besoins, en qualifiant le bénéficiaire, on qualifie tout autant l'intervention ; autrement dit, on se qualifie. On puise donc des arguments sur le registre de la socialité pour les transférer dans celle de la sociétalité. On opère les traductions évoquées précédemment.

M. CHAUVIERE fournit à ce niveau d'importants éléments de discrimination des registres sur lesquels opère le travail social ; tout d'abord, en distinguant le travail matériel du travail discursif, qui nous intéresse ici au premier chef, lorsque nous parlons de la recherche en travail social. « A l'évidence, ce travail matériel du social est inséparable d'un travail discursif particulier, c'est-à-dire de l'énonciation d'un certain nombre de représentations ou de valeurs qualifiantes et légitimantes. Sans ce travail rhétorique du social, créateur de « valeurs d'échange », pas de représentation du social, pas de politique, pas même d'utilisateurs ou de professionnels... » (44). Mais il distingue encore les objets du travail social et, parmi ceux-ci, ceux qu'il appelle « les objets de la socialité publique ». Ces derniers nous semblent correspondre assez sensiblement à ce qui est en cause dans les démarches d'argumentation, de rhétorique professionnelle que sont, en dominante, les R-A-S. En effet, le rapprochement des enjeux professionnels et des enjeux politiques qui se profilent actuellement déplace peu à peu les modes d'argumentation de la relation privée (clinique, au cas par cas) vers une prise en compte de l'argumentation politique, en passant par le registre de la sociabilité, du groupe.

Plutôt que de renouvellement des logiques d'argumentation ou de définition des objets d'intervention, il nous semble qu'il faut parler en terme d'injection de nouveaux modèles qui côtoient, puisent, s'appuient sur les autres. « A ces objets correspond un travail particulier de conceptualisation, qui n'emprunte pas directement au discours politique, mais puise dans les ressources des deux autres pôles (subjectivité et sociabilité privée) et en tire argument » (45).

Cette pratique discursive, jouant de plusieurs logiques pour construire son argumentation, nous paraît assez bien correspondre à ce que recouvrent les R-A dans le secteur social. Bien sûr, elle n'est pas apparente dans la totalité des travaux analysés ; tout au plus nous semble-t-elle pouvoir constituer une tendance vers laquelle s'orientent ces pratiques visant à se qualifier et à être qualifié. Dans son adaptation progressive à ces nouveaux enjeux, le travail social, pour reprendre la terminologie de M. CHAUVIERE, nous semble se chercher entre « un travail social d'accompagnement » et un « travail social sub-électif » (46).

Nous prenons pour signe de cette tendance le fait que les travailleurs sociaux se rapprochent, au sein de la majeure partie des expériences que nous avons recensées, de la logique de leurs institutions, travaillent à leur lisière ou entre elles, dans une « complicité adverse », comme l'écrit A. MINC (47). La R-A-S, telle que nous l'avons décrite, corrobore ce phénomène de complicité, de défense

commune des institutions et des agents du secteur ; l'un et l'autre s'appuyant mutuellement pour produire au plan local le compromis le plus acceptable et faire valoir les moyens de leur reproduction. Il ne s'agit donc pas d'une démarche d'autonomisation des travailleurs sociaux vis-à-vis de leurs institutions (tout au plus vis-à-vis des scientifiques), mais bien d'une défense de l'ensemble du dispositif ; les institutions sociales étant au centre de cette nouvelle logique par la pression qu'elles exercent sur lesdits travailleurs sociaux, afin qu'ils se conforment à cette logique de secondarité et de professionnalité. Il y a bien en ce sens «complicité adverse» ou, comme l'écrit M. TACHON, «compromis institutionnalisé». «Le "compromis institutionnalisé" peut se lire comme une construction résultant d'un processus de répartition des interventions des institutions du "travail social" ; la participation à l'activité "travail social" délimite une place dans cette construction, et cette place marque réciproquement l'appartenance à l'activité 'travail social'. Le compromis institutionnalisé, négociant les relations entre les institutions, soutient leurs investissements et leur permet de développer un discours sur les raisons d'être de leur travail» (48).

Dans cette recomposition du travail social, institutions et professionnels sont en quelque sorte «solidaires» ; les uns pour trouver les modes d'argumentation les plus adéquats pour promouvoir des «innovations» et un juste partage des responsabilités et des prérogatives de chaque institution-partenaire ; les autres, pour baliser le champ des pratiques du travail social professionnalisé (même à la lisière des institutions), les limites d'exercice du champ et la légitimité d'une participation à la promotion des nouvelles formes de réponses institutionnelles, plus souples, mais techniques ; plus précaires, mais moins assistancielles ; et surtout argumentées, évaluées, validées afin d'être soutenues par les institutions en question. La R-A-S, dans cette nouvelle figure que nous dessinons ici à titre hypothétique, prend alors une fonction primordiale : mode d'argumentation technique, professionnel, mais surtout négocié, pluri-institutionnellement et localement.

Deux visions se dessinent alors, plus ou moins positives, mais entre lesquelles le travail social se déplace imperceptiblement. La première orientation est évoquée par MORMONT et MOUGENOT en termes de «nouvelles» pratiques de négociation locale. «C'est bien là un mode de gestion alternatif qui joue de la négociation entre les acteurs locaux et des partenaires institutionnels. L'institution ne mène plus ici une politique en l'exécutant elle-même, mais en aidant des initiatives qu'elle sélectionne et à qui elle confie des «projets». L'acteur local n'est ici ni le militant (qui cherche à changer les règles), ni l'administré (qui peut sanctionner le pouvoir par son vote), mais une sorte d'acteur nouveau qui doit inventer son projet et l'insérer dans les politiques institutionnelles : chargé à la fois de saisir les nécessités locales, d'imaginer l'avenir et de l'inscrire dans les volontés du pouvoir. Mode de gestion, par conséquent, qui tend à faire du promoteur de l'initiative locale l'acteur central, mais à condition qu'il intériorise lui-même les contraintes, voire les échecs» (49). La vision est ici positive.

Mais on peut aussi repartir du souci d'activisme de ces démarches, de leur volonté de passage à l'action, souvent à des niveaux trop dérisoires pour que l'impact social soit remarquable, d'une part, et, de l'autre, de la propension à techniciser l'argumentaire, à lui donner des allures «d'efficacité». Ainsi, certaines études de besoins sont quasiment pensées sur le registre de l'expertise dépliant un espace social, pour en retirer les pistes d'une action sociale adaptée.

Il ne faut pas voir dans ce propos la traditionnelle mise en accusation de pratiques de recherche «déviantes», lancée d'une position de chercheur soucieux de préserver son territoire. Tout au plus, nous semble-t-il important de tenir compte de ces tendances et de la façon dont nous pouvons les modifier, en les comprenant. En fait, selon nous, le regard doit plutôt s'orienter vers «le fond de scène» de ce théâtre où les acteurs s'agitent fébrilement. Dans ce «fond de scène», nous percevons l'attitude d'un certain nombre de détenteurs du pouvoir de décision qui formulent, avec bienveillance, le souhait que l'action sociale prenne des initiatives adaptées aux réalités et moyens d'aujourd'hui. Autrement dit, des positions facilitantes, incitatives, demandeuses de cette agitation qui, de toute façon, ne peut pas faire de mal. Si une expérience marche, c'est de la visibilité pour l'institution... Sinon, les raisons invocables sont de toute façon nombreuses.

Bien sûr, nous l'avons vu, la RAS prend des formes multiples, mais qui tendanciellement convergent vers ce modèle technique (pour convaincre les responsables institutionnels et obtenir leur soutien), utilitaire et activiste (l'art de convaincre repose sur de tels arguments). Ces expériences se font donc d'une façon qui, pour une part, relève du contrôle institutionnel et, pour l'autre, de l'autonomie, ou plutôt de l'isolement.

Le doute qui traverse les milieux professionnels du travail social les rend susceptibles, à la fois de se soumettre aux orientations qu'on leur fournit — surtout lorsqu'il s'agit de produire de «l'innovation», du «changement social» à la lisière des institutions — et de se laisser duper par ce «miroir aux alouettes» de la recherche-action. Le désir de pratiquer différemment, de réformer les modes d'intervention, d'être utile, prend le pas sur toute visée d'analyse de ce qui se joue dans de telles initiatives. Qu'importe ce que cela signifie pourvu que les choses bougent, que nous ne reproduisions pas le travail à l'identique. Mis au banc des accusés régulièrement par ces deux univers qui ont participé à le faire exister (politico-administratif et scientifique), le travail social n'a d'autre issue que de continuellement bouger pour substituer la mobilité, l'adaptabilité à l'image rétrograde des pratiques d'hier. L'engouement et la fébrilité sont cependant des écrans derrière lesquels s'abritent les acteurs aveuglés par la volonté de «bien faire» pour les autres, au service des autres. «D'abord, une altération de l'imaginaire professionnel et plus largement social, imposant ces technologies comme supports nécessaires des aspirations au changement qui se veulent réalistes et crédibles» (50).

La recherche-action risque alors d'avoir essentiellement une fonction mythique qui permette aux travailleurs sociaux de lutter contre l'idée que tout leur échappe. Ils exercent leur fameuse «marge de liberté» sur des espaces concédés et dans des limites balisées. Alors que tout est réuni pour que rien ne change, les travailleurs sociaux semblent se débattre avec l'idée qu'ils peuvent produire du changement.

Comme l'évoque R. CASTEL, au sujet de l'implantation des interventions psychologiques dans l'entreprise : «Que reste-t-il à décider dans un organisme de production lorsque l'essentiel est décidé ailleurs ? Des réagencements internes, des réaménagements dans la distribution des tâches, des améliorations dans la manière dont les informations circulent, dont se transmettent les ordres, dont les subordonnées perçoivent ce qu'on leur demande — et qu'ils seront de toute façon obligés d'exécuter d'une manière ou d'une autre. S'agit-il du «domaine des convergences possibles» ? (51). De telles questions doivent être reposées.

Si cette vision peut sembler assez pessimiste sur les fonctions que remplissent ces initiatives dans le secteur social, il nous semble que c'est pourtant en l'approfondissant que ces modes de faire prendront un nouveau sens.

NOTES

- (1) D. BOULLIER : «Les «recherches» comme échanges de langues, de styles, de codes», in *Actions et Recherches Sociales*, «Modèles d'analyse III», Paris, Erès, no 2, 1984.
Cf. aussi D. BOULLIER, C. NOZAY : *Savoirs à échanger. Etat et enjeux des recherches sur les politiques sociales en Bretagne*, LARES, Université de Haute-Bretagne, 1983, Chap. 6, pp. 73 à 93.
- (2) Cf. D. LE GALL, C. MARTIN : *Pas de social sans bricolage*, Ed. CAF du Cher, 1985.
- (3) Cf. P. LASCOUMES : «Le contrôle social : bon sujet, mauvais objet», in *Sociologie du Sud-Est*, «Travail social, Contrôle social, Les politiques sociales», no 28-29, Avril-sept. 1981, pp. 15 à 34.
- (4) M. MORMONT, C. MOUGENOT : «Le retour au local et les classes moyennes», in *RIAC*, «Les ambiguïtés du pouvoir local», Montréal, Ed. St-Martin, no 13/53, 1985, p. 19.
- (5) Cf. E. MORIN : *Pour sortir du vingtième siècle*, Paris, Nathan, 1981.
- (6) Cf. A. MEDAM : *L'esprit au long cours. Pour une sociologie du voyage*, Paris, Méridiens/Anthropos, 1982.
A. MEDAM : «Réflexions de l'objet», in *Actions et Recherches Sociales*, «Langages et médiations», Paris, Erès, no 1, 1983, pp. 65 à 78.
- (7) M. FOUCAULT : «Vérité et pouvoir», Entretien avec M. FONTANA, in *L'ARC*, «La crise dans la tête», no 70, 1977, pp. 16 à 26.
- (8) Cf. C. MARTIN : «Recherches ou chercheurs appliqués dans/sur le travail social», in *Service Social dans le Monde*, «Recherche sociale et travail social : une réciprocité problématique», Mons, Belgique, no 3, 1984, pp. 40 à 47.
- (9) A. CAILLE : «Eléments en vue d'une réflexion sur le travail social et certaines autres questions connexes», CRTS, op. cit.
A. CAILLE : «Le double registre du social : socialité primaire et socialité secondaire», in *Bulletin du MAUSS*, no 2, Paris, 2ème trim. 1982.
- (10) R. A. NISBET : *La tradition sociologique*, Paris, PUF, 1984, p. 100.
- (11) R. NISBET, *ibid.*, pp. 102-103.
- (12) Cf. en particulier M. MAFFESOLLI : *L'ombre de Dionysos. Contribution à une sociologie de l'orgie*, Paris, Méridiens/Anthropos, 1982. Et également : *Actions et Recherches Sociales*, «La socialité», Paris, Ed. Erès, no 1, 1984.
- (13) Cf. L. MOREAU de BELLAING : «Une théorie qui sort de l'oubli : le solidarisme», in *Les Cahiers de la Recherche sur le Travail Social*, «Quelles solidarités ?», Centre de Publication de l'Université de Caen, CRTS, no 6/7, 2ème sem. 1984, pp. 7 à 31.
- (14) G. RAFFI : «Retour aux solidarités du quotidien : Les nouvelles orientations du travail social en France», in *Actions et Recherches Sociales*, «Qu'est-ce que le social ?», Paris, Erès, no 3, 1982, pp. 129 à 134.
- (15) R. NISBET, op. cit., p. 101.
- (16) Cf. Y. BAREL : *La société du vide*, Paris, Ed. du Seuil, 1984, et G. LIPOVETSKY : *L'ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, Coll. «Les Essais», 1983.
- (17) G. RAFFI, op. cit., p. 134.
- (18) D. LE GALL, C. MARTIN : *Pas de social sans bricolage*, op. cit.
- (19) R. CASTEL : *La gestion des risques. De l'anti-psychiatrie à l'après-psychanalyse*, Paris, Ed. de Minuit, Collection «Le sens commun», 1981, p. 207.
- (20) M. MORMONT, C. MOUGENOT, op. cit., p. 21.
- (21) J.P. BOUTINET : «Le concept de changement social, paradigme impossible, paradigme délaissé, paradigme désuet», in *Connexions*, «Le changement en question», Paris, Epi, no 45, 1985, p. 190.

- (22) A. LEVY : «Le changement : cet obscur objet du désir», in *Connexions*, op. cit., p. 173.
- (23) Cf. D. LE GALL, C. MARTIN : *Pas de social sans bricolage*, op. cit.
- (24) F. DUBET : «Après l'évolutionnisme, y a-t-il une sociologie du changement ?», in *Connexions*, no 45, op. cit., p. 34.
- (25) R. FRAISSE : «Du besoin à la demande», in *Informations Sociales*, «La demande sociale», Paris, CNAF, no 2, 1985, p. 15.
- (26) M. TACHON : "«Travail social» et gestion des «problèmes sociaux»", in *Lectures sociologiques du travail social*, op. cit., pp. 175-176.
- (27) Ibid, p. 181.
- (28) G. LAVAU, G. GRUNBERG, N. MEYER (sous la direction de) : *L'univers politique des classes moyennes*, Actes de la Table Ronde organisée par l'Association Française de Sciences Politiques, 27-29 novembre 1980, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1983, p. 13.
- (29) Ibid, p. 20.
- (30) C. BIDOU et coll. : *Les couches moyennes salariées, mosaïque sociologique*, Ministère de l'Urbanisme et du Logement, 1983, p. 11.
- (31) Cf. en particulier P. BOURDIEU : «Classement, déclassement, reclassement», in *Les Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, Paris, Ed. de Minuit, no 24, nov. 1978, pp. 2 à 22.
- (32) G. MAUGER, C. FOSSE-POLIAK : «Du gauchisme à la contre-culture (1965-1975)», in *Contradictions*, «Les revendications à vivre autrement», no 38, hiver 1983-1984, p. 40.
- (33) P. BOURDIEU, op. cit., p. 8.
- (34) Idem.
- (35) Op. cit., p. 29.
- (36) M. DAGNAUD : «La classe d'alternative. Réflexions sur les acteurs du changement social dans les sociétés modernes», in *Sociologie du Travail*, Paris. Ed. du Seuil, no 4, oct. déc. 1981, p. 403.
- (37) Cf. J. ION : «Sociabilité et lien social : les intellectuels médiateurs entre l'Etat et la société civile», in *Les couches moyennes salariées*, op. cit., pp. 103 à 126.
Cf. J.P. GARNIER : «Des inconnus dans la ville», in *Espaces et Sociétés*, «Le travail social et le local», op. cit., pp. 87 à 102.
- (38) F. d'ARCY, C. GILBERT, G. SAEZ : *Nouvelles hypothèses sur l'action socio-culturelle*, Grenoble, CERAT, CORDES, 1979, p. 145.
- (39) A. MEISTER : «Quelques doutes à propos de la recherche-action», in *Revue Internationale d'Action Communautaire*, «La recherche-action, enjeux et pratiques», Montréal, Ed. St-Martin, no 5/45, Printemps 1981, pp. 188-189.
- (40) Op. cit., p. 25.
- (41) Ibid., p. 30.
- (42) D. LE GALL, C. MARTIN : *Pas de social sans bricolage*, op. cit., p. 186.
- (43) M. TACHON, in *Lectures sociologiques du travail social*, op. cit., p. 34.
- (44) M. CHAUVIERE : «Essai de décomposition du travail social», in *Lectures sociologiques du travail social*, op. cit., p. 160.
- (45) Ibid., p. 163.
- (46) Ibid., p. 169.
- (47) A. MINC : «Quelle politique pour quelle crise ?», in *Le Débat*, no 27, nov. 1983.
- (48) M. TACHON, in *Lectures sociologiques du travail social*, op. cit., p. 180.
- (49) Op. cit., p. 31.
- (50) R. CASTEL, op. cit., p. 205.
- (51) Ibid., p. 188.

OUVERTURES POUR UN DEBAT

A défaut de conclure, nous voudrions suggérer quelques perspectives de réflexions, quelques pistes pour un débat. En effet, notre «coup de sonde» dans cette zone méconnue de productions qui se situe à la charnière du politique, du scientifique et du secteur social, ne peut prétendre épuiser, par sa seule logique classificatoire – quelque peu enfermante – les questions sous-jacentes. Les prolongements d'une telle investigation sont multiples.

Tout d'abord, l'hypothèse d'une recomposition du travail social, voire d'un processus de constitution de cette figure hétéroclite nécessite des travaux complémentaires. L'inscription de ces pratiques dans des interactions et des enjeux nouveaux entre les institutions sociales et le champ politique local devrait produire des effets prochainement, qu'il sera indispensable d'apprécier. Comment les travailleurs sociaux vont-ils adapter ou non leur mode de communication avec ces «nouveaux partenaires» ? Comment vont-ils se situer par rapport à leurs institutions employeurs ? Comment vont-ils négocier les particularismes de leurs pratiques relevant de la socialité primaire face à ce renouvellement des modes d'argumentation ? Comment vont se situer respectivement les différentes corporations (service social, éducation spécialisée, animation socio-culturelle) ?

Et au-delà des travailleurs sociaux qui tiennent actuellement le devant de la scène pour ce qui est des tentatives d'analyse, il est primordial d'étendre les investigations du côté des institutions sociales elles-mêmes et de leurs responsables. Les nouvelles figures de la solidarité locale dépendent d'abord de leurs positions, de leur capacité à intégrer et faire jouer ces divers registres du «social». Les administrateurs, les directeurs seront-ils en mesure, ou simplement désireux, d'inscrire une autre logique que celle de la reproduction à l'identique, ou de l'efficace gestionnaire à leur «panoplie» ?

On peut d'ailleurs regretter que la sociologie néglige autant ces acteurs dans leurs investigations. Ne peut-on d'ailleurs y voir un effet du rapport ambigu des sociologues aux travailleurs sociaux ? Serait-ce ces «frères ennemis» que nous suggèrent F. BAILLEAU, N. LEFAUCHEUR et V. PEYRE ? (1). Cela irait d'ailleurs dans le sens des analyses portant, soit sur les racines, soit sur la «professionnalisation de la sociologie» (2). R. BARBIER fournissait récemment quelques pistes à redécouvrir et à fouiller pour comprendre cette proximité/rejet entre sociologues et travailleurs sociaux. «Les premiers sociologues proviennent du travail social d'obédience confessionnelle. On ne s'étonnera pas de constater que les problèmes abordés par les sociologues sont très proches de ceux retenus par les philanthropes» (3). En s'intéressant à nouveau à la socialité, aux relations de proximité et en recourant à des pratiques qui espèrent concilier recherche (sociologique) et action (intervention sociale), certains sociologues et travailleurs sociaux ne tentent-ils pas d'opérer une «synthèse» ?

Il nous semble tout aussi important, pour prolonger l'investigation au sujet de la recherche en ce domaine, de mieux connaître et comprendre qui sont ces nouveaux chercheurs, techniciens, formateurs, experts, du travail social. Le rôle qu'ils jouent dans la promotion indirecte de ce champ est tout à fait important. Cette proximité et souplesse d'ajustement aux logiques en présence, cette fonction de négociation et d'intégration à un champ «étranger» dessinent une figure, peut-être encore largement imprégnée d'illégitimité et de technicisme, mais qui nous semble annonciatrice d'une nouvelle fonction au sein du travail social. Faut-il y voir simplement le danger d'une soumission à des logiques externes à la recherche, le développement d'une compromission totale, d'un marketing social (4), d'un utilitarisme défiant toute concurrence, ou bien l'émergence d'une nouvelle «profession sociale» ; le chargé d'étude, l'expert du secteur social ?

Ces experts en argumentation au profit des institutions et des professions sociales sont, en tous les cas, nombreux, situés apparemment dans une position de proximité importante avec ce champ de pratiques, pour avoir été ou être encore praticien, ou formateur. Ces acteurs qui assument déjà partiellement la responsabilité de «monter des projets», de négocier des actions, de réaliser des études, ne sont-ils pas au cœur de ce processus de recomposition du travail social ?

Par extension, ne faut-il pas interroger ces pratiques comme mode d'expression et tentative de résolution d'une «crise» qui affecte tant les sciences de l'homme et de la société que les pratiques d'intervention sociale ; et plus précisément les praticiens et les chercheurs. Les questions de légitimité et de qualification se posent alors de manière élargie.

Une affaire de position :

Nombre de commentaires en sciences sociales soulignent aujourd'hui l'existence d'une «crise du savoir», qui s'exprime à la fois par un épuisement des théories et des paradigmes, une diversification

des approches et des méthodes, une évaporation des frontières disciplinaires, un renouveau des débats épistémologiques et également par l'émergence de nouveaux champs d'investigation transdisciplinaires.

Ainsi, la critique des répercussions idéologiques de la notion de vérité comme produit de l'activité scientifique, la relativisation des énoncés et les débats autour des questions de neutralité et d'objectivité ont taillé une brèche dans les modes de production de la science et modifié les conditions d'accès à cette production.

La reconnaissance, même partielle, de la position du sujet dans le procès de découverte est une «révolution» dans la mesure où elle rend plus floue la limite entre science et non-science, savoir et idéologie, chercheur et acteur.

Ainsi, dans les Recherches Actions, la production de connaissances est la plupart du temps fondée sur une confrontation de points de vue. La recherche se résume alors à faciliter l'expression et la communication des individus entre eux et ainsi à confronter les regards et opinions en présence. La connaissance est alors réduite à ce qui fait consensus. La relativité de l'énoncé est alors totale. A d'autres producteurs, d'autres points de vue, une autre connaissance.

Outre leur relativité, se manifeste ici une certaine équivalence ou interchangeabilité des énoncés. *A vouloir abolir ou renoncer à la quête d'une vérité, «on» a systématisé le doute, jusqu'à produire cet éclatement des savoirs et l'équivalence des modes de lecture.* Puisque rien ne semble en mesure de garantir scientifiquement qu'un énoncé «vaut plus» qu'un autre, à la limite toute analyse se justifie.

Mais ce processus a également bouleversé les modes d'accès à la position de chercheur ; le simple fait de participer à une recherche ou «d'être en recherche» étant à la limite jugé, par certains, suffisant. Faire pour être. Exercer, pratiquer pour être qualifié ou se qualifier de chercheur. Des distinctions s'imposent cependant entre lesdits chercheurs. Tout d'abord le chercheur/praticien qui fait ou pratique une activité dite de recherche ; ensuite, le chercheur certifié (mais pas légitimé), habilité à cet exercice par un diplôme. Et enfin, le chercheur statutaire, le «professionnel de la recherche», généralement certifié.

Sans poser ni même prétendre à des liens de cause à effet, il nous semble important d'évoquer la question de l'accès au statut comme autre pôle de compréhension. Parler en terme de déclassement et de déqualification dans le domaine des sciences sociales est à cet égard relativement éclairant.

Ce processus de déclassement est lisible à divers niveaux. Tout d'abord, la dévalorisation des diplômes de sciences sociales est tout à fait manifeste dans le rapport entre certification et accès au statut. Même au plus haut niveau, ils ne garantissent plus l'accès à des fonctions légitimées.

Un autre indice de ce déclassement est l'accroissement d'un marché d'exercice non-statutaire de la recherche permettant à des chercheurs certifiés de plus en plus nombreux d'exercer leur «métier» en attendant l'intégration dans un statut, autrement dit la légitimation institutionnelle (de l'Université ou du Centre National de la Recherche Scientifique). Le développement de ce «marché» crée ainsi une turbulence dans une «zone de sous-qualification», seule susceptible de fournir — notamment par les possibilités de publication et de production qu'elle offre — le «plus» de compétence et/ou de légitimité pour «passer la barre», le goulet d'étranglement de l'accès aux postes. Il est clair également que ce processus concerne en dominante de nouvelles générations de chercheurs et se développe dans des secteurs où s'expriment des demandes autres que la stricte production de savoir au sens le plus noble du terme. Il s'agit en quelque sorte de la seule possibilité que détiennent ces nouveaux venus pour accéder au statut de chercheur : répondre, quitte à les pervertir dans un second temps, à des demandes, même si celles-ci fonctionnalisent ou instrumentalisent leur rôle.

Sur cette zone «molle» et illégitime de la production de recherche (études) se côtoient, du fait des assouplissements évoqués précédemment, des chercheurs certifiés et des praticiens/chercheurs (non certifiés). Les logiques sont cependant différentes. En effet, pour les praticiens/chercheurs, l'optique consiste plus à obtenir par le biais de la recherche une certaine rationalisation/valorisation des pratiques. Le souci d'applicabilité est alors pertinent et le point de départ et de retour des préoccupations est bien la pratique ou l'intervention. Il s'agit là encore d'une mise en relief, celle de sa capacité à penser le «faire», donc à montrer que l'on sait faire.

Autrement dit, l'accès de praticiens/chercheurs à la recherche et le non accès de chercheurs certifiés à une légitimation institutionnelle participent au développement de ces pratiques.

Processus de hiérarchisation des savoirs et légitimation

Le champ de la recherche en sciences sociales est complexe et son analyse ne peut donc se limiter aux strictes modalités de production qui ne garantissent plus aujourd'hui nécessairement le fait de s'y inscrire ou d'en être exclu.

Depuis la relativisation du rapport entre science et vérité, s'est ouvert un débat sur les questions de l'universalité, de la liberté et de l'utilité du savoir. On peut ainsi schématiquement distinguer, comme le fait J. Y. CARO (5), une science pure, libre, détachée des contingences des problèmes sociaux, produite par une recherche fondamentale et des scientifiques désintéressés, tout entier consacrés à la poursuite du savoir ; et de l'autre, une technologie, qui formule des énoncés relativement contingents, immédiatement utilisables dans la résolution des problèmes sociaux, dont les producteurs seraient liés à une demande sociale et politique et intéressés aux bénéfices de leurs applications. Au milieu de ces deux grands types de produits scientifiques se situerait une recherche appliquée moins intéressée, mais soumise ou préoccupée par la question de l'utilité.

Dans son travail, J. Y. CARO montre que les éléments a priori distinctifs : la liberté de penser, la propriété du produit, les méthodes, autrement dit les modes de production ne diffèrent pas fondamentalement d'un type à un autre. En revanche, les rapports de sens ou le capital symbolique associé à chacun de ces modes sont différents. Il propose donc une analyse en terme de lutte pour des positions sociales, de différenciation et de hiérarchisation, en référence aux classes sociales. « En d'autres termes, les correspondances entre les dimensions de l'espace de rapports sociaux dans lequel sont discriminés les trois domaines d'exercice professionnel et les dimensions principales des rapports entre classes et fractions de classe (...) permettent de classer science pure, science appliquée et technologie dans cet ordre et par distance sociale croissante aux positions de la classe dominante » (6).

Les scientifiques développeraient donc, selon cette grille de lecture, des stratégies de hiérarchisation au sein de cette fraction, afin d'obtenir ou de maintenir de la reconnaissance, par une modification du « taux de change social entre capital symbolique et capital économique au profit du premier » (7). Ainsi, peut-on interpréter le désintéressement, la faible motivation économique de certains chercheurs. La stratégie de « la science pour la science » correspondrait alors à une valorisation du capital symbolique ; stratégie d'autant plus aisée que l'on provient soi-même des classes dominantes détentrices du capital économique — les « héritiers » du champ scientifique. En revanche, cette logique de désintéressement est beaucoup plus problématique pour les scientifiques peu dotés économiquement. Leur polarisation sur la gestion du capital symbolique pourrait même être un facteur de rupture ou de mé-compréhension de la part de leur milieu d'origine, centré sur la rentabilisation économique des investissements symboliques. La gestion des titres fonctionne alors comme un marché de valeurs.

Cela dit, l'ensemble des indices ou facteurs de crise identifiés précédemment modifient quelque peu la gestion du capital symbolique associé à ces pratiques. En effet, la chute de l'académisme ou l'épuisement des paradigmes, en plus de favoriser l'émergence et le développement de nouveaux champs d'investigation et de nouveaux producteurs, les uns et les autres plutôt illégitimes, compromettent un des modes de distinction jusque là privilégié : le recours à la science pure ; à moins d'accepter ouvertement une image rétrograde, réactionnaire et élitiste. On ne peut aujourd'hui, même en tant que chercheur statutaire, rester totalement indifférent à la question de l'utilité sociale du savoir produit ou à celle des effets sociaux des énoncés scientifiques. Les registres de valorisation se sont globalement déplacés de la « pureté » de la science vers ses capacités de promotion et de développement social. Sans doute, là encore, un effet de la crise économique et sociopolitique.

Des stratégies de conversion ?

De nouveaux ingrédients de distinction apparaissent alors. Le propos épistémologique qui envahit les productions en sciences sociales est peut-être de cet ordre.

La stratégie est tout autre pour les praticiens/chercheurs. Si le capital symbolique associé à ces pratiques semble « menacé » pour le milieu scientifique, il reste relativement opérant dans d'autres milieux, ce qui justifie son investissement. L'assouplissement des frontières, qui séparaient précédemment les diverses catégories de chercheurs ici envisagées, a favorisé cet investissement. Dans cette porte ouverte, se sont engouffrés un certain nombre de praticiens soucieux d'agrémenter leurs pratiques d'une nouvelle légitimité.

Ainsi, qui enseignant, qui travailleur social ou agent administratif a pu trouver pertinent de «mettre de la recherche dans son moteur» et obtenir, au sein de son milieu d'exercice, un «plus» de légitimité. Cela dit, il ne peut dans ces cas s'agir de faire de la recherche pour la recherche, mais d'une stratégie de valorisation par le biais d'une recherche appliquée, dotée malgré tout d'un capital symbolique, qui du point de vue des institutions-employeurs pourra être reconnu et éventuellement transportable en terme professionnel, notamment aux plans de la décision et des responsabilités.

Quant aux chercheurs certifiés non statutaires, leur stratégie est en quelque sorte une stratégie d'attente et de qualification par un excès de pratique de la recherche dans des champs qui ne sont autres que des «terres d'accueil». Acceptant de se soumettre avec plus ou moins de souplesse aux préoccupations des intervenants sociaux, des praticiens et des décideurs, ces chercheurs n'en visent pas moins la sortie du «tunnel», ce qui les amène à nuancer leurs types de contribution. Ils se trouvent alors en position instable, pris entre le souci de respecter ce qu'ils pensent être les critères de scientificité en vigueur dans le groupe des pairs qui sera amené à statuer sur leur intégration, et celui de répondre a minima aux demandes d'efficacité et d'applicabilité qui leur sont adressés et qui sont aussi, il faut bien le dire, les conditions d'obtention de nouveaux contrats.

Une telle position les amène aussi à réfléchir au renouvellement des pratiques de production du savoir et donc à critiquer les démarches traditionnelles. Devant cette porte qui reste close – et c'est d'ailleurs, on peut le penser, un des seuls aspects positifs de cette situation – ces chercheurs tentent d'inventer de nouveaux modes de faire et de collaboration entre recherche et action. Critiquant les dogmes de production et les positions frileuses des chercheurs les plus noblement drapés dans leur dignité, chercheurs et praticiens s'agitent dans cette turbulence de la recherche illégitime afin de modifier la configuration du champ de ces pratiques. Si les stratégies divergent, les passerelles existent cependant entre ces deux catégories (chercheur certifié devenant formateur de praticien ou praticien devenant chercheur certifié, voire plus exceptionnellement chercheur statutaire). Il s'agit alors d'opportunités et d'une certaine régulation entre le capital économique que véhicule le milieu des praticiens et le capital symbolique associé au fait de «rechercher».

Nouveau marché de la production contractuelle de recherche, le champ d'investigation que représente le travail social est le point de rencontre et de collusion de certains praticiens et chercheurs en voie de qualification, chacun dans leur domaine ou secteur respectif. «Terre d'asile» donc, puisque les objectifs sont de convertir dans d'autres champs (scientifique et pratique) le capital acquis en son sein. Mais aussi «terrain d'aventures» et d'expérimentations, dans le sens où l'orthodoxie scientifique n'y est pas nécessairement de mise.

L'intérêt de ce domaine d'investigation réside peut-être justement dans le fait qu'il autorise par sa relative illégitimité, une certaine «déviance» dans les modes de production. A la charnière des volontés de savoir et de savoir-faire, peut potentiellement émerger une critique des champs de la science et de la pratique, s'autorisant de sa marginalité pour produire de nouveaux regards. A moins, bien sûr, de se limiter à une stricte quête de légitimation fluctuant au gré des rhétoriques à la mode (quantitativisme, «qualitophrénisme», «épistémophilie», marketing social, etc.).

Cela dit, l'analyse partant des acteurs, de leurs positions et de leurs stratégies de légitimation n'est pas la seule possible. On peut aussi choisir, comme le suggère M. AUTES, de se pencher sur les ressorts de la légitimation qui fonctionnent au travers de ces pratiques discursives. La légitimité n'est plus alors une affaire de rationalité mais fonctionne au mythe, à la croyance et à l'occultation. Partant de la force des mots comme mode d'appréhension du social, on se détourne alors des logiques d'intérêt à l'oeuvre pour retrouver la question de l'idéologie.

«C'est, nous semble-t-il, de là que procède le social : des discours, du sens, des légitimités, des évitements, des trucages. Quelque chose qui s'apparente au travail de la censure, mais par une opération où c'est le flot des discours qui sert à ne pas dire. C'est que la force des mots tient non seulement à leur efficacité en tant qu'actes (la force illocutionnaire d'AUSTIN et de la pragmatique), mais aux légitimités qu'ils produisent. Produire du sens, c'est faire exister ou, au contraire, faire tomber dans l'oubli» (8).

Ces quelques pistes de réflexion sont une invite à poursuivre le travail et appellent, espérons-le, un débat.

NOTES

- (1) Op. cit. pp. 7 à 27.
- (2) Cf. C. DE MONTLIBERT : «La professionnalisation de la sociologie et ses limites», in *Revue Française de Sociologie*, Paris, Ed. du CNRS, no XXIII, janv. mars 1982, pp. 37 à 53.
Voir aussi A. SAVOYE : «Les continuateurs de Le Play» in *Revue Française de Sociologie*, Paris, Ed. du CNRS, no XXII, juil. sept. 1981, pp. 315 à 344.
- (3) R. BARBIER : «Champs du social et méthodologie d'action», in *Revue POUR «Experts et militants : la cohabitation»*, Toulouse, Privat, no 100, fév. mars 1985, p. 95.
- (4) Cf. R. LAUFER, C. PARADEISE : «Le principe bureaucrate-Machiavel au pays du marketing», Paris, Flammarion, 1982.
- (5) J. Y. CARO, «Scientificité et rapports sociaux», op. cit.
J. Y. CARO, *Les économistes distingués. Logique sociale d'un champ scientifique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1983.
- (6) In : *Les économistes...*, Ibid pp. 108, 109.
- (7) Ibid p. 126.
- (8) M. AUTES, «Quand dire, c'est taire», in *Les Cahiers de la Recherche sur le Travail Social*, «Les discours du social», Centre de publication de l'Université de Caen, no 9, 2ème sem. 1985, p. 14.

ANNEXE

Liste des rapports de recherche-action retenus sur la période 1971-1983

* Rapports répondant à la totalité des critères définis.

+ Rapports dénommés R-A (ou autre expression voisine).

Rapports retenus par les commanditaires et/ou producteurs contactés sachant qu'ils étaient en possession de la liste des critères et que ces rapports y répondent en partie seulement.

1972

- * 1 DIEM et coll. : Internat ou externat d'enfants à caractère social. CAF des Alpes Maritimes CNAF. 1972
- * 2 FORS. : Modes de vie et besoins des familles de l'arrondissement d'Avesnes sur Helpe. CAF de Maubeuge. CNAF. 1972.

1973

- * 3 CUCCHI et coll. Unité de Recherche Psycho-sociale : Les Foyers de Jeunes Travailleurs et les Jeunes en difficulté. CAF de Meurthe-et-Moselle. CNAF. 1973.
- * 4 CREAL du Languedoc-Roussillon, Centre Régional de la Productivité et des Etudes Economiques : Handicapés mentaux et travail. Intégration des Centres d'Aide par le Travail dans l'économie du Languedoc-Roussillon. DAS. Ministère de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale. 1973.

1975

- + 5 BRUAND et coll. Centre d'Orientat Psychologique et Sociale (COPES) : Conditions et incidences de la mise en place d'un Centre Expérimental d'Orientat des modes de garde des enfants de 0 à 3 ans dans le XIVème arrondissement de Paris. DAS. Ministère de la Santé et de la Population. 1975.
- * 6 DIEM et coll. Unité de Recherche Psycho-sociale : Vers de nouvelles formes de placement d'enfants. CAF de Meurthe-et-Moselle. CNAF. 1975.
- *+7 MANDELBAUM et coll. : Les vacances et l'information des allocataires. Compte-rendu d'une expérience-pilote. CAF d'Angers. CNAF. 1975.

1976

- *+8 BALOCHE et coll. Equipe de Recherche sur la Socialisation des Enfants Migrants. (ERSEM). Service social d'Aide aux Emigrants : Un stage d'initiation pour les adolescents étrangers : l'expérience de Rocheton. CNAF. 1976.
- 9 HOURRIEZ et coll. CREAL Languedoc-Roussillon, Centre Régional de la Productivité et des Etudes Economiques, Institut de Psycho-Pédagogie Médico-Sociale de Montpellier : Schéma opérationnel de prévention des inadaptations ou l'enfant attendu... DAS. Ministère de la Santé Publique. 1976.
- *+10 NISON. A. UNCEAS : Recherches pour une délimitation des circonscriptions d'action sociale. 3 documents. Enquête, document méthodologique, document de synthèse. CAF et DDASS de Côte d'Or. CNAF. 1976.
- *+11 PITROU et coll. Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail (LEST), Bureau d'Etudes Techniques pour l'Urbanisme et l'Equipement de la Région Méditerranéenne : L'aide à la famille dans son foyer et les travailleuses familiales. L'expérience lyonnaise. CAF de Lyon. CNAF. 1976.

1977

- *+12 AUSINA et coll. Département de Formation Continue (DFC), Université de Strasbourg. Centre d'Etude des Migrations et Relations Interculturelles (CEMRIC) : Communiquer en arabe, turc et portugais. CNAF. 1977.

- *+13 BALOCHE et coll. Service Social d'Aide aux Emigrants : Le Passage. Socialisation des enfants de migrants. CNAF. 1977.
- *+14 BONETTI et coll. ANAS, AFCCC : Les travailleurs sociaux et la loi relative à l'interruption volontaire de la grossesse. DAS. Ministère de la Santé. 1977.
- *+15 CAF de la Région Parisienne : Rapport d'étude sur la création et le fonctionnement de la crèche familiale «Masséna». CAFRP. 1977.
- *+16 COPES-INSERM : Recherche active sur les modes de garde des jeunes enfants dans le XIVème arrondissement de Paris. CNAF. Ministère de la Santé. 1977.
- *+17 NISON et coll. UNCEAS : Les familles et les dettes de loyer. Rapport d'enquête. CAF de Seine et Marne. CNAF. 1977.

1978

- 18 ALBERNHÉ et coll. Centre de Guidance Infantile de Toulouse, CREA I Midi-Pyrénées : Les facteurs déterminant des indications thérapeutiques dans la pratique d'un intersecteur de psychiatrie infanto-juvénile. Essai d'application de certaines méthodes statistiques à la psychiatrie infantile. CTNERHI. 1978.
- +19 CERFI : Analyse des expériences d'ouverture et de décloisonnement dans le secteur de l'enfance. Expérimentation d'un réseau d'accueil. CNAF. Ministère de la Santé. 1978.
- 20 Comité de Liaison et d'Action des Parents d'Enfants Atteints de Handicaps Associés. (CLAPEAHA) : Etude sur les sourds-aveugles. Ministère de la Santé. 1978.
- * 21 GOETZ et coll. EPSI FORS : Bilan de la formation permanente dispensée à l'EPSI (cycles longs 1967-1977). Ministère de la Santé. 1978.
- 22 MAHE et coll. Service Etudes et Recherches du CREA I de la Région Centre : Etude sur les cures ambulatoires dans quatre Centres Médico-Psycho-Pédagogiques. Approches des aspects économiques et médico-sociaux. CTNERHI. 1978.
- 23 REIGNAT et coll. UNCEAS : Besoins sociaux et actions sociales à promouvoir dans le quartier du chemin-vert à Reims. Commande de l'Association de la Maison de l'Enfance du chemin-vert. 1978.
- 24 SCHALLER et coll. Unité de Pédagogie et de Recherche. DDASS des Hauts de Seine : Population émigrée dans les cités jardins à Suresnes. DDASS des Hauts-de-Seine. 1978.

1979

- +25 ARES. CERUR. : Rénovation groupe HLM à Plédran. Municipalité, CAF et DDASS. 1979.
- *+26 BALDASSARI et coll. CRECELE : Dossier expérimentation. Processus d'acculturation et dispositifs institutionnels d'hygiène mentale. Propositions pour une intervention démedicalisée. CORDES. 1979.
- *+27 BOIRAL et coll. IPPMS - Université de Montpellier : L'expression écrite des éducateurs. Recherche pédagogique menée dans le cadre d'une formation en cours d'emploi. CTNERHI. 1979.
- 28 DE FORGES et coll. Groupe d'étude du CTNERHI : L'harmonisation des régimes de compensation du handicap. CTNERHI. 1979.
- +29 MOTTEZ B. et MARKOWICZ C. Centre d'Etude des Mouvements Sociaux : Intégration ou droit à la différence. Les conséquences d'un choix politique sur la structuration et le mode d'existence d'un groupe minoritaire, les sourds. CORDES. 1979.
- *+30 NISON A. UNCEAS : Le partenariat, situation, obstacles, chances et suggestions. Etude-action pour le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD). 1979.
- *+31 NISON et coll. UNCEAS. : Enquête-participation sur le fonctionnement, la clientèle et l'environnement social des Comités de Probation de Bobigny, Créteil, Lyon et Rouen. Ministère de la Justice. 1979.

- +32 Société d'Etudes et de Coopération (SEC). : Recherche pour une meilleure efficacité sociale de l'AL. APL. CNAF de Saône-et-Loire. CAF de Lyon. 1979.
- +33 STEPHANI A. Association pour la Diffusion de la Recherche sur l'Action Culturelle (ADRAC) : Culture vivante sur le Mont Lozère. INEP. 1979.
- *+34 UNCEAS : La polyvalence de secteur. Une forme d'action sociale. Réalités et dynamismes. Recherche-action dans 11 départements. CNAF. Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale. 1979. 2 documents.

1980

- *-35 ACT. Etudes et Recherches Economiques Industrielles : Recherche-action. Mobilité des familles : insalubrité de l'habitat et travail social. CAF de l'Oise, CNAF. 1980.
- 36 BRUNEL R. (sous la direction de). Groupe d'Etude du CTNERHI : Personnes handicapées, institutions spécialisées et monde du travail : un essai d'évaluation de leurs relations. CTNERHI. 1980.
- 37 CHARLEMAGNE J. PIGAULT G. DFC. Université des Sciences Humaines de Strasbourg : Familles nomades et pauvreté. Documentation Recherche. CNAF. 1980.
- *+38 DFC. Université des Sciences Humaines de Strasbourg. Centre d'Etudes des Migrations et Relations Interculturelles. CEMRIC : Repères pour une action sociale en direction de la population maghrébine. Recherche de conditions et de types d'intervention facilitant à cette population, notamment femmes et jeunes, une meilleure insertion sociale. Pauvreté et familles défavorisées. CAF de la Région Parisienne. 1980.
- *-39 DFC. Université des Sciences Humaines de Strasbourg : Réflexions sur la pauvreté chez les tziganes et action associative. CNAF. 1980.
- *+40 FACHARD S. (Chargée de Mission auprès du Secrétariat Général des Villes Nouvelles) et coll. : Adolescents et jeunes en ville nouvelle. Etude-action. Secrétariat Général des Villes Nouvelles. Délégation à la Qualité de la Vie. DAS. Ministère de la Santé et de la Famille. 1980.
- *+41 GALAP J. LIRUS. J. : L'institution et la famille. Contribution à la connaissance de la clientèle antillaise de l'action sociale. DAS. Ministère de la Santé et de la famille. 1980.
- * 42 NISON et coll. UNCEAS. : Etude de l'impact des Centres sociaux sur la population de l'agglomération Dijonnaise. 3 documents : rapport d'enquête, note méthodologique, analyse spatiale de l'attraction des centres sociaux de l'agglomération dijonnaise. CAF de Côte d'Or, CNAF. 1980.
- *43 SCHALLER J. J. et coll. Unité de Pédagogie et de Recherche. DDASS des Hauts de Seine. Sélections scolaires et projets professionnels d'élèves de la classe de 5ème de collège. Etude de milieu. 1980.
- 44 SIMONIN J. (sous la direction de). Groupe d'étude du CTNERHI : Le langage mimogestuel dans l'éducation des déficients auditifs. CTNERHI. 1980.
- 45 VOIZOT B. et coll. : Evolution des jeunes sortis d'un externat médico-pédagogique de la région parisienne. Etude des facteurs explicatifs. CTNERHI. 1980.
- *46 WAELES L. et coll. Unité de Pédagogie et de Recherche. DDASS des Hauts de Seine. Equipe de circonscription de Clamart : Problèmes scolaires et reproduction de la clientèle du service social. 1980.

1981

- *47 Assistance Educative et Recherche (AER) : Intégration du jeune enfant handicapé en crèche et en maternelle. CTNERHI. 1981.
- *+48 AUTES M. et coll. : Travail social et changement social. Analyse d'une action-recherche en milieu défavorisé. CAF de Lille. CNAF. 1981.
- *+49 BACHMANN C. et coll. : Le travail social et sa clientèle. CAF Région Parisienne. CNAF. 1981.

- *+ 50 BISIAUX G. et coll. : **Contribution à l'étude du vécu des aides techniques (orthèse, prothèse, intervention chirurgicale) par l'adolescent handicapé moteur et son entourage.** CTNERHI. 1981.
- * - 51 DELARUE J. et coll. Bureau de Recherches et d'Etudes Sociales. CAFRP. : **Orly les-tilleuls. Propositions pour l'action et premier bilan de la recherche sur les impacts de la reconstruction de la cité de transit.** CAF. Région Parisienne. 1981.
- *+ 52 DFC. Université des Sciences Humaines de Strasbourg : **L'intervention sociale auprès des populations nomades ou d'origine nomade. Paupérisation, accès aux droits, réponses institutionnelles.** Comité National d'Information et d'Action Sociale pour les «Gens du voyage». (CNIN), CNAF. DAS Ministère de la Santé. 1981.
- * 53 FALCONNET G. et coll. Unité de Pédagogie et de Recherche (UPR). DDASS des Hauts de Seine. : **La formation des assistantes maternelles. Actualités et perspectives.** 1981.
- *+ 54 GODINOT X. et coll. Institut de Recherche du Mouvement ATD-Quart-Monde. : **Une caisse d'Allocations familiales et ses partenaires dans la lutte contre l'exclusion sociale. Recherche-action.** CAF de Roubaix-Tourcoing. CNAF. 1981.
- *+ 55 GOKALP A. et coll. Service Social d'Aide aux Emigrants (SSAE) : **Expérience-pilote de travail social de communauté.** CNAF. 1981.
- * 56 GOUDET et coll. IRFTS de Bordeaux-Talence : **La circonscription de Sarlat. Démographie, activités économiques, habitat, équipements et services.** DDASS Dordogne. 1981.
- *+ 57 Groupe de recherche en Sciences Sociales (GRESS) : **Entre l'Ecole et la Famille : les temps libres des adolescents. Exemple d'un quartier de la ZUP de Rennes et définition d'un équipement.** Commande de l'Association pour la Promotion de l'Animation Sociale (APRAS). 1981.
- * 58 LAVAGNA J. P. et coll. CREAL d'Ile de France. : **Les polyhandicapés adultes en Ile de France. Enquête régionale. Dossier quantitatif et qualitatif.** 1981.
- *+ 59 MERRIEN F. X. et coll. Groupe de Recherche en Sciences Sociales (GRESS) et section de sociologie de l'Université de Haute-Bretagne. : **Préformation et promotion sociale : pour qui ? Pour quoi ?** Comité pour la Pré-formation et la promotion Sociale (CLPS). Municipalité de Rennes. 1981.

1982

- *+ 60 ABDALI S. et coll. Culture Vivante et Développement (CVD) : **La maîtrise de la vie quotidienne. Recherche-action menée avec les habitants de la cité Sainte-Anne, Aulnay, Pavillons sous Bois et le concours des travailleurs sociaux du quartier.** Logement et Promotion Sociale. CNAF. 1982.
- 61 ALLEE R. (sous la direction de.) Groupe d'Etude du CTNERHI : **Education en milieu ouvert.** CTNERHI. 1982.
- 62 ALLEE R. (sous la direction de) Groupe d'Etude du CTNERHI : **L'enquête sociale en protection de l'enfance.** CTNERHI. 1982.
- *+ 63 CHARDONNET H. et coll. Laboratoire de Recherches Economiques et Sociales (LARES) Equipe de sociologie Urbaine et de changement social : **Enfances urbaines. Usages et significations sociales des terrains d'aventure.** CAF. Ile et Vilaine. CNAF. 1982 (2 documents).
- 64 DU POUGET B. et coll. CREAL Rhône Alpes : **La prévention spécialisée dans le département du Rhône.** DDASS du Rhône. 1982.
- 65 HERMANDE C. (sous la direction de) Groupe d'étude du CTNERHI : **Problèmes posés par la reconversion des établissements du secteur social et médico-social.** CTNERHI. 1982.
- 66 LADSOUS J. (sous la direction de) . Groupe d'étude du CTNERHI : **Bizarres ou mal traités ? Les jeunes en difficulté : absence ou inadéquation des réponses.** CTNERHI. 1982.
- *+ 67 VERMERSCH P. et coll. CREFO - ORCEP. : **Des praticiens analysent leur démarche. Approche sociologique et psychologique des jeunes dits de bas niveaux et de leurs formateurs. Une recherche-action sur les formations jeunes du CREFO.** Etablissement Public Régional. 1982.

- *+68 ACADIE : L'intervention active auprès des habitants. Rapport de synthèse. DAS, Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale. Commission Nationale pour le Logement des Immigrés. Ministère de la culture. Sous la responsabilité de la Commission Nationale pour le Développement Social des Quartiers. 1983.
- *+69 ALLAFORT et coll. CREAL Rhône Alpes. Université de Lyon II : Rééduquer aujourd'hui... et demain ? DRASS et CREAL Rhône Alpes. 1983.
- *+70 Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes (AVVEJ) : Contribution à la recherche-action : De la pluridisciplinarité à la transdisciplinarité. 1983.
- *71 BEILLEROT J. et coll. Centre de Recherche de l'Ecole Technique des Surintendantes d'Usines et de Services Sociaux : L'action sociale et les marins-pêcheurs. (3 documents). Service Social des Pêches Maritimes (SSPM). CNAF de la Pêche Maritime. 1983.
- *+72 CAF de Seine-et-Marne : Les familles monoparentales. Domaine prioritaire de lutte contre la pauvreté. 1983.
- *73 CAF et DDASS de Carros Alpes Maritimes. : Les interventions sociales par rapport aux dettes de loyer dans les HLM à Carros. CAF des Alpes Maritimes. 1983.
- +74 COUTROT A. M. et coll. Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs. (FNEPE). «Espaces-familles». Des rencontres d'animation et d'information sociale et familiale. Recherche-action. DAS, Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale. 1983.
- 75 CREAL Région Centre : Enquête statistique sur la population accueillie à l'IME «les Brunetières» de Mareuil/Cher. CREAL. 1983.
- *+76 DROIN M. C. et coll. Centre Louise Michel. Association Habitat Educatif. : Rupture. Analyse des modes d'intervention en milieu ouvert auprès de familles en difficulté. Recherche-action CNAF. 1983.
- *77 GOUDET B. et coll. IRFTS Bordeaux. Région Aquitaine. : Les processus de marginalisation passive et d'exclusion sociale. CHR de Bordeaux Groupe Régional d'Assistants Sociales des Hôpitaux d'Aquitaine. 1983.
- *78 HINTERMEYER P. et coll. DFC. Université des Sciences Humaines de Strasbourg. : Pauvreté et intervention sociale. Recherche institutionnelle. «Pauvreté et familles défavorisées». CNAF. 1983.
- *+79 LE GALL D. et MARTIN C. Centre de Recherches sur le Travail Social (CRTS). Université de Caen : Mouvance de la famille. Réponses de l'action sociale. Analyse d'une recherche-action auprès de femmes-chefs de famille. CAF et DDASS du Cher. 1983.
- 80 MASSON G. et coll. FORIS. : Le quartier St-Cyprien à Poitiers. CAF de la Vienne. 1983.
- 81 MORNET F. et coll. INFREP. : Etude sur les facteurs favorisant l'articulation entre travail social, formation et développement économique. DAS, Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale. 1983.
- +82 MORNET F. TREHOREL Y. Institut National de Formation et de Recherches sur l'Education Permanente (INFREP) : Rapport d'étude-action pour le lancement d'une dizaine d'entreprises comme outils d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Délégation à l'emploi. Mission pour la Promotion de l'Emploi. 1983.
- +83 PETITAT J. P. et coll. Institut de Recherche et de Formation aux Relations Humaines. ATD Quart-Monde : Les travailleurs sous-prolétaires face à l'avenir. Evaluation de l'atelier de promotion professionnelle de Noisy-le-Grand. Ministère de la formation Professionnelle. Délégation à la formation professionnelle. 1983.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 - Les thématiques	50
Tableau 2 - Les commanditaires	51
Tableau 3 - Les producteurs	51
Tableau 4 - Les bailleurs de fonds	52
Tableau 5 - Année de parution	53
Tableau 6 - Types de financeurs/commanditaires	55
Tableau 7 - Les grandes instances de financement de la recherche sociale et la R-A.	55
Tableau 8 - Qui finance qui ?	57
Tableau 9 - Répartition des rapports dans le temps selon les producteurs	61
Tableau 10 - Intitulé de la démarche dans le titre, le sous-titre ou le texte	63
Tableau 11 - La question de la demande	65
Tableau 12 - Répartition des recherches par objectifs prioritaires dans N = 55 et N = 47.	65
Tableau 13 - Les participants.	67
Tableau 14 - Degré de participation des non-chercheurs	68
Tableau 15 - Fonctions dominantes assumées par le ou les chercheurs	69
Tableau 16 - Typologie des chercheurs par rapport à leur niveau d'engagement	70
Tableau 17 - Références et dominantes disciplinaires	72
Tableau 18 - Types de résultats au plan de l'action	74
Tableau 19 - Les types de démarches en fonction des rapports chercheurs/non chercheurs.	76
Tableau 20 - Sens des mots R et A (selon J. DUBOST)	78
Tableau 21 - Répartition des rapports de la population de référence en fonction du sens des mots recherche et action	79
Tableau 22 - Les finalités et modèles de rôle (selon G. PALMADE)	80
Tableau 23 - Répartition des rapports selon le sens du mot recherche dans le modèle de J. DUBOST	83
Tableau 24 - Répartition des rapports selon le degré d'anticipation et le lieu de conception de l'action (modèle de J. DUBOST)	84
Tableau 25 - Répartition des rapports selon la taxinomie de J. DUBOST	85
Tableau 26 - Répartition des rapports selon la typologie des stratégies de J. DUBOST	85

BIBLIOGRAPHIE

— OUVRAGES ET RAPPORTS —

- AMPLEMAN (G.), DORE (G.), GAUDREAU (L.), LAROSE (C.), LEBOEUF (L.), VENTELOU (D.) : *Pratiques de conscientisation - Expériences d'éducation populaire au Québec*, Montréal, Nouvelle Optique, 1983.
- BAILLEAU (F.), LEFAUCHEUR (N.), PEYRE (V.) (sous la direction de) : *Lectures sociologiques du travail social*, Paris, Ed. Ouvrières, CRIV, Collection «Politiques sociales», 1985.
- BAREL (Y.) : *La société du vide*, Paris, Seuil, 1984.
- BIDOU (C.) : *Les aventuriers du quotidien. Essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris, PUF, Collection «Economie en liberté», 1984.
- BIDOU (C.), DAGNAUD (M.), DURIEZ (B.), ION (J.), MEHL (D.), PINSON-CHARLOT (M.), TRICART (J.P.) : *Les couches moyennes salariées, Mosaïque sociologique*, Ministère de l'Urbanisme et du Logement, 1983.
- BOULLIER (D.), NOZAY (C.) : *Savoirs à échanger. Etat et enjeux des recherches sur les politiques sociales en Bretagne*, LARES, Université de Haute-Bretagne, 1983.
- BOURDIEU (P.), CHAMBOREDON (J.C.), PASSERON (J.C.) : *Le métier de sociologue. Préalables épistémologiques*, Paris, La Haye, New-York, Mouton, 3ème éd., 1980.
- CARO (J. Y.) : *Les économistes distingués - Logique sociale d'un champ scientifique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1983.
- CASTEL (R.) : *La gestion des risques - De l'anti-psychiatrie à l'après-psychanalyse*, Paris, Ed. de Minuit, Collection «Le sens commun», 1981.
- CHEVREUSE (C.) : *Pratiques inventives du travail social*, Paris, Ed. ouvrières, Collection «Politiques sociales», 1979.
- CROZIER (M.), FRIEDBERG (E.) : *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977.
- D'ARCY (F.), GILBERT (C.), SAEZ (G.) : *Nouvelles hypothèses sur l'action socio-culturelle*, Grenoble, CERAT-CORDES, 1979.
- DONZELOT (J.) : *L'invention du social*, Paris, Fayard, 1984.
- DOURLENS (C.), VIDAL-NAQUET (P.) : *Attribution du logement HLM et gestion territoriale des différences*, Centres d'Etudes et de Recherches sur les Pratiques de l'Espace, CRESPE, Puy-loubier, 1985.
- DUBOST (J.) : *Les courants dits de «recherche-action» dans le champ de l'urbain et de la planification des villes*, Recherche pour le Ministère de l'Environnement, Laboratoire de Psychologie Sociale et des Sciences de l'Education, Université de Paris X-Nanterre, 1982.
- DUBOST (J.) : *De la recherche-action à l'analyse sociale. Introduction à une théorie des pratiques d'intervention psychosociologique et sociologique*. Thèse de Doctorat d'Etat, sous la direction de J. MAISONNEUVE, Université de Paris X-Nanterre, UER de Psychologie et des Sciences de l'Education, 1983.
- Encyclopedia Universalis, Paris, 1985.
- FAVRET-SAADA (J.) : *Les mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le bocage*, Paris, NRF, Gallimard, 1977.
- FREIRE (P.) : *L'éducation pratique de la liberté*, Paris, Cerf, 1971.
- FREIRE (P.) : *Pédagogie des opprimés*, Paris, Maspéro, 1974.
- GILBERT (C.), SAEZ (G.) : *L'Etat sans qualité*, Paris, PUF, Collection «Economie en liberté», 1982.
- HUMBERT (C.) : *Conscientisation : expériences, positions dialectiques et perspectives*, Paris, L'Harmattan, 1976.
- HUMBERT (C.), MERLO (J.) : *L'enquête conscientisante*, Paris, L'Harmattan, 1978.
- ION (J.), TRICART (J.P.) : *Les travailleurs sociaux*, Paris, Ed. La Découverte, Collection «Repères» 1984.
- LATOUCHE (S.) : *Le procès de la science sociale. Introduction à une théorie critique de la connaissance*, Paris, Anthropos, 1984.

- LAUFER (R.), PARADEISE (C.) : *Le prince bureaucrate. Machiavel au pays du marketing*, Paris, Flammarion, 1982.
- LAVAU (G.), GRUNBERG (G.), MEYER (N.) (sous la direction de) : *L'univers politique des couches moyennes*, Paris, Presses de La Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1983.
- LE BOTERF (G.) : *Enquête-participation et animation*, Culture et développement, Paris, 1970.
- LE BOTERF (G.) : *L'enquête-participation en question*, Paris, LFEP, 1981.
- LE GALL (D.), MARTIN (C.) : *Pas de social sans bricolage*, Bourges, Ed. CAF du Cher, 1985.
- LIPOVETSKY (G.) : *L'ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, NRF, Gallimard, Collection « Les essais », 1983.
- MAFFESOLLI (M.) : *L'ombre de Dyonisos. Contribution à une sociologie de l'orgie*, Paris, Méridiens/Anthropos, 1982.
- MARTIN (C.) : *En vue d'une analyse sociologique de la recherche sociale*, Rapport de mission remis au Ministère des Affaires Extérieures, Direction de la Coopération Scientifique et Technique, CRTS, Université de Caen, 1984.
- MEDAM (A.) : *L'esprit au long cours. Pour une sociologie du voyage*, Paris, Méridiens/Anthropos, 1982.
- MEISTER (A.) : *Participation, animation et développement*, Paris, Anthropos, 1969.
- MEISTER (A.) : *La participation pour le développement*, Paris, Economie et Humanisme, Ed. ouvrières, 1977.
- MORIN (E.) : *Pour sortir du XXème siècle*, Paris, Nathan, 1981.
- MORIN (E.) : *Sociologie*, Paris, Fayard, 1984.
- MOSER (H.) : *Praxis der Aktions-forschung*, Kösel Verlag, München, 1977.
- MOSER (H.) : *Methoden der Aktions-forschung*, Kösel Verlag, München, 1977.
- NISBET (R.A.) : *La tradition sociologique* (Trad. M. AZUELOS), Paris, PUF, Collection « Sociologies », 1984.
- PALMADE (G.) : *La recherche urbaine et régionale dans deux pays d'Europe*, ARIP, 1974.
- QUERE (L.) : *Des miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne*, Paris, Aubier-Montaigne, Série « Babel », 1982.
- SOULET (M.H.) : *L'institutionnalisation de la recherche sociale*, Université de Caen, CRTS-MIRE, 1983.
- SOULET (M.H.) : *Les recherches sociales. Rapports de force et rapports de raison*, Université de Caen, CRTS, CTNERHI, 1985.
- TOURAINÉ (A.) : *La voix et le regard*, Paris, Seuil Collection « Sociologie permanente », 1978.
- TOURAINÉ (A.) : *Le retour de l'acteur*, Essai de sociologie, Paris, Fayard, Collection « Mouvements », 1984.

— ARTICLES —

- ANCELIN (J.) : « Recherches et travail social », in *Techniques d'Action Sociale*, no 1, 1971.
- ANCELIN (J.) : « La recherche sociale », in *Informations Sociales*, Paris, CNAF, no 6, 1971.
- ARDOINO (J.) : « L'intervention : imaginaire du changement ou changement de l'imaginaire ? », in *L'intervention institutionnelle*, Ouvrage collectif, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1980.
- ARDOINO (J.) : « Conditions et limites de la recherche-action », in *POUR*, « La recherche-action », Toulouse, Privat, no 90, juin/juillet 1983.
- AUCLAIR (R.) : « La recherche-action remise en question », in *Service Social*, « Perspectives nouvelles sur les petits groupes », Québec, no 1 et 2, Vol. 29, janv.-juil. 1980.
- AUTES (M.) : « Quand dire, c'est taire », in *Les Cahiers de la Recherche sur le Travail social. « Les discours du social - I »*, Centre de Publication de l'Université de Caen, no 9, 2ème semestre, 1985.

- AUTES (M.), DUPREZ (D.) : «L'intervention du sociologue dans l'espace local», in RIAC, «La prévention, entre le contrôle et l'autogestion», Montréal, Ed. St-Martin, no 11/51, printemps 1984.
- BARBIER (R.) : «Champ du social et méthodologie d'action», in POUR, «Experts et militants : la cohabitation», Toulouse, Privat, no 100, fév.-mars 1985.
- BAREL (Y.) : «Les enjeux du travail social», in Actions et Recherches Sociales, «Qu'est-ce que le social ?», Paris, Erès, no 3, 1982.
- BAREL (Y.) : «Les avatars du clerc-militant», in Connexions «Recherche-action et expérimentations sociales», Paris, Epi, no 43' 1984.
- BAUER (M.) : «Un chant de sirène ou les leurres de la recherche-action», in Les Cahiers du CTNERHI, «Propos sur la recherche médico-sociale», Paris, CTNERHI, no 28, oct.-déc. 1984.
- BITAN-WEISZFELD (M.), LEVY (G.), RUEFF-ESCOUBES (C.) : «Les agents de la recherche spontanée», in Les sciences de l'homme et de la société. Rapports complémentaires, Rapport remis à J.P. CHEVENEMENT, Ministre d'Etat, Ministre de la Recherche et de l'Industrie, par M. GODELIER, Paris, La Documentation Française, Collection des Rapports Officiels, 1982.
- BOLLE de BAL (M.) : «Nouvelles alliances et reliances : deux enjeux stratégiques de la recherche-action», in Revue de l'Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles, no 3, 1981.
- BOULLIER (D.) : «Les «recherches» comme échanges de langue, de styles, de codes», in Actions et Recherches Sociales, «Travail Social, Modèles d'analyse III», Paris, Erès, no 2, 1984.
- BOURDIEU (P.) : «Classement, déclassement, reclassement», in Les Actes de la Recherche en sciences sociales, Paris, Ed. de Minuit, no 24, nov. 1978.
- BOUTINET (J.P.) : «Le concept de changement social, paradigme impossible, paradigme délaissé, paradigme désuet», in Connexions, «Le changement en questions», Paris, Epi, no 45, 1985.
- CAILLE (A.) : «Eléments en vue d'une réflexion sur le travail social et certaines autres questions connexes», in Les Cahiers de la Recherche sur le Travail Social, «Théories et Méthodes», Centre de Publication de l'Université de Caen, CRTS, no 1, 1er trim. 1980.
- CAILLE (A.) : «Le double registre du social : socialité primaire et socialité secondaire», in Bulletin du MAUSS (Mouvement Anti-Utilitariste en Sciences Sociales), Paris, no 2, 2ème trim. 1982.
- CARO (J.Y.) : «Scientificité et rapports sociaux», in Sociologie du Travail, Paris, Dunod, no 1, 1984.
- CHAUVIÈRE (M.) : «La recherche sociale gagne du terrain», in Informations Sociales, «La recherche en action sociale», no 6, 1983.
- CHAUVIÈRE (M.) : «Essai de décomposition du travail social», in Lectures sociologiques du travail social, Ouvrage collectif sous la direction de F. BAILLEAU, N. LEFAUCHEUR et V. PEYRE, Paris, Editions Ouvrières, CRIV, Collection «Politiques Sociales», 1985.
- DAGNAUD (M.) : «La classe d'alternative. Réflexions sur les acteurs du changement social dans les sociétés modernes», in Sociologie du Travail, Paris, Seuil, no 4, oct.-déc. 1981.
- De MONTLIBERT (C.) : «La professionnalisation de la sociologie et ses limites», in Revue Française de sociologie, Paris, Ed. du CNRS, XXIII, 1, janv.-mars 1982.
- DESROCHES (H.) : «Les auteurs et les acteurs : la recherche coopérative comme recherche-action», in Communautés, ASCOOD, Paris, no 59, janv.-mars 1982.
- DONZELOT (J.) : «Vers un nouvel esprit public», in Esprit, Paris, no 97, janv. 1985.
- DUBET (F.) : «Après l'évolutionnisme, y a-t-il une sociologie du changement ?», in Connexions, «Le changement en questions», Paris, Epi, no 45, 1985.
- DUBOST (J.) : «Etudes. De la sociologie de l'action à l'analyse sociologique : la pratique d'intervention d'Alain TOURAINE», in Connexions, «Psychosociologies», Paris, Epi, no 29, 1980.
- DUBOST (J.) : «Une analyse comparative des pratiques dites de recherche-action», in Connexions, «Recherche-action et expérimentations sociales», Paris, Epi, no 43, 1984.

- DUBOST (J.), LEVY (A.) : «L'analyse sociale», in L'intervention institutionnelle, Ouvrage collectif, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1980.
- FALS-BORDA (O.) : «For praxis : how to investigate reality in order to transform it», Dialectical anthropology, 1979.
- FOUCAULT (M.) : «Vérité et pouvoir», (Entretien avec M. FONTANA), in L'Arc, «La crise dans la tête», Aix-en-Provence, no 80, 1977.
- FRAISSE (R.) : «Les sciences sociales et l'Etat», in Esprit, Paris, Fév. 1982.
- FRAISSE (R.) : «Du besoin à la demande», in Informations Sociales, «La demande sociale», Paris, CNAF, no 2, 1985.
- FREIRE (P.) : «Cultural action and conscientization», Harvard Educational Review, Vol. 40, no 3, August 1970.
- GARNIER (J.P.) : «Localiser le social... ou socialiser le local ?», in Espaces et Sociétés, «Le travail social et le local», Paris, Anthropos, no 40, janv.-juin 1982.
- GARNIER (J.P.) : «Des inconnus dans la ville», in Espaces et Sociétés, «Le travail social et le local», Paris, Anthropos, no 40, janv.-juin 1982.
- GINISTY (B.) : «Recherche et réalités professionnelles», in Sauvegarde de l'Enfance, AFSEA, no 1/2, 1977.
- GRUSON (C.) : «L'utilisation de la sociologie par les services publics et par les services privés», in Aspects de la sociologie française, Ouvrage collectif, Paris, Ed. Ouvrières, Collection «L'évolution de la vie sociale», 1966.
- HERZOG (W.) : «La nature stratégique de la recherche-action», in Revue suisse de Sociologie (Zeitschrift für Soziologie), no 3, 1977 (Trad. J. CARDINET, IRDP, Neuchâtel).
- HIMMELSTRAND (U.) : «Processus d'innovation et changement social : théorie, méthode et pratique sociale», in Revue Internationale des Sciences Sociales, «A l'avant-garde de la sociologie», Vol. XXXIII, no 2, 1981.
- ION (J.) : «Sociabilité et lien social : Les intellectuels médiateurs entre l'Etat et la société civile», in Les couches moyennes salariées, mosaïque sociologique, Ouvrage collectif, Ministère de l'Urbanisme et du Logement, 1983.
- ION (J.), TRICART (J.P.) : «Nouvelle génération», in Informations Sociales, «Les professionnels du travail social», Paris, CNAF, no 1, 1985.
- ION (J.), TRICART (J.P.) : «Une entité professionnelle problématique : les travailleurs sociaux», in Sociologie du Travail, Paris, Dunod, XXVII, 2, 1985.
- JAVEAU (C.) : «Commentaire, sociologie et méta-sociologie», in Revue de l'Institut de Sociologie, «Autour de la sociologie», Université Libre de Bruxelles, no 1, 1980.
- JOBERT (B.) : «Priorité à l'étude de l'adversaire», in RIAC, «La recherche-action : enjeux et pratiques», Montréal, Ed. St-Martin, no 5/45, Printemps 1981.
- KOHN-CANTER (R.) : «L'observation chez le chercheur et le praticien. Qui a le droit de dire quoi et dans quelles conditions ?», in Revue Française de Pédagogie, «Carrefour chercheurs-praticiens», no 68, juil.-août-sept. 1984.
- LACROIX (L.) : «La nouvelle recherche», in Carrefour des Affaires Sociales, Québec, Ministère des Affaires Sociales, Vol. 6, no 2, Printemps 1984.
- LASCOUTES (P.) : «Le contrôle social, bon sujet, mauvais objet», in Sociologie du Sud-Est, Numéro spécial, Table Ronde «Travail Social, Contrôle social. Les politiques sociales», Aix-en-Provence, no 28-29, avril-sept. 1981.
- LEBEL (R.) : «La sociologie et les représentants de la population», in Aspects de la sociologie française, Ouvrage collectif, Paris, Ed. Ouvrières, Collection «L'évolution de la vie sociale», 1966.
- LE GALL (D.), MARTIN (C.) : «Potentialités et apories d'une stratégie de recherche-action», in COMM, «Recherche-action et travail social communautaire», Marcinelle, Belgique, no 24, 04-1985.

- LEVY (A.) : «La recherche-action et l'utilité sociale», in Connexions, «Recherche-action et expérimentations sociales», Paris, Epi, no 43, 1984.
- LEVY (A.) : «Le changement : cet obscur objet du désir», in Connexions, «Le changement en questions», Paris, Epi, no 45, 1985.
- LEY (K.) : «Le statut scientifique de la recherche-action. Premiers propos pour un débat», Neuchâtel, Institut Romand de Recherches et de Documentation pédagogiques, janv. 1979.
- LIPPITT (R.) : «Training in Community relations», New York, Harper, 1949.
- MAAS (H.) : «Five fields of social service. Review of research», New York, National Association of Social Workers, 1966.
- MACLOUF (P.) : «Les restructurations économiques et l'ancrage territorial de la crise de l'Etat-Providence», in RIAC, «Les ambiguïtés du pouvoir local», Montréal, Ed. St-Martin, no 13/53, Printemps 1985.
- MAFFESOLLI (M.) : «Approche de la socialité. Considérations sociologiques», in Actions et Recherches Sociales, «La socialité», Paris, Erès, no 1, 1984.
- MARTIN (C.) : «La recherche-action dans le secteur social : un théâtre où le spectacle est dans les coulisses», in Les Cahiers d'ECARTS (Espace de Connexions des Acteurs de la Recherche sur le Travail Social), Paris, AFSEA, no 1, 1984.
- MARTIN (C.) : «Recherches ou chercheurs appliqués dans/sur le travail social», in Service social dans le Monde, «Recherche sociale et travail social. Une réciprocité problématique», Mons, Belgique, no 3, 1984.
- MARTIN (C.) : «Entre logiques du savoir et de l'action, les voies possibles d'une alternative», in La recherche qualitative : résurgence et convergences, Ouvrage collectif sous la direction de J.P. DESLAURIERS, Chicoutimi, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1985.
- MARTIN (C.), SOULET (M.H.) : «La science au service du travail social», in Actions et Recherches Sociales, «Travail social : modèle d'analyse III», Paris, Erès, no 2, 1984.
- MARTIN (C.), SOULET (M.H.) : «La recherche sociale : quelques éléments d'identification», in Les Cahiers du CTNERHI, «Propos sur la recherche médico-sociale», Paris, CTNERHI, no 28, oct.-déc. 1984.
- MARTIN (C.), SOULET (M.H.) : «Recherche en travail social ou travail social en recherche», in Lectures sociologiques du travail social, Ouvrage collectif sous la direction de F. BAILLEAU, N. LEFAUCHEUR, V. PEYRE, Paris, Ed. Ouvrières, CRIV, Collection «Politiques sociales», 1985.
- MAUGER (G.), FOSSE-POLIAK (C.) : «Du gauchisme à la contre-culture (1965-1975)», in Contradictions, «Les revendications à vivre autrement», Bruxelles, no 38, Hiver 1983-1984.
- MAUREL (E.) : «Professionnalisation et travail social», in Revue des Centres Sociaux, no 173/174, mai-août 1981.
- MEDAM (A.) : «Réflexions de l'objet», in Actions et Recherches Sociales, «Langage et méditations», Paris, Erès, no 1, 1983.
- MENDEL (G.) : «Recherche spontanée, recherche impliquée», in Les sciences de l'homme et de la société en France. Analyse et propositions pour une politique nouvelle, Rapport remis à J.P. CHEVENEMENT, Ministre d'Etat, Ministre de la Recherche et de l'Industrie, par M. GODELIER, Paris, La Documentation Française, Collection des Rapports Officiels, 1982.
- MEISTER (A.) : «Quelques doutes à propos de la recherche-action», in RIAC, «La recherche-action : enjeux et pratiques», Montréal, Ed. St-Martin, no 5/45, 1981.
- MINC (A.) : «Quelle politique pour quelle crise ?», in Le Débat, no 27, nov. 1983.
- MOREAU (J.F.), ROMAN (P.), GRANDJEAN (A.) : «A propos des organismes offrant déjà certaines formes d'appui à la recherche spontanée», in Les sciences de l'homme et de la société. Rapports complémentaires, Rapports remis à J.P. CHEVENEMENT, Ministre d'Etat, Ministre de la Recherche et de l'Industrie, par M. GODELIER, Paris, La Documentation Française, Collection des Rapports Officiels, 1982.

- MOREAU de BELLAING (L.) : «Une théorie qui sort de l'oubli : le solidarisme», in *Les Cahiers de la Recherche sur le Travail Social*, «Quelles solidarités ?», Centre de Publication de l'Université de Caen, CRTS, no 6/7, 2ème sem. 1984.
- MORMONT (M.), MOUGENOT (C.) : «Le retour au local et les classes moyennes», in RIAC, «Les ambiguïtés du pouvoir local», Montréal, Ed. St-Martin, no 13/53, 1985.
- MOSER (H.) : «Action-research as a new research paradigm in the social sciences», in *Internationale Aspekte der Aktions-forschung*, H. MOSER, H. ORNAUER (Dir. publ.), München, Kösel-Verlag, 1977.
- OFFREDI (C.) : «La recherche-action : l'intellectuel et son rapport à l'action», in RIAC, «La recherche-action : enjeux et pratiques», Montréal, Ed. St-Martin, no 5/45, 1981.
- PALMADE (G.) : *Les théories du changement social, leur rapport avec les recherches et les études ; le problème de la pertinence*, Vol. 1, IAURP, 1974.
- PARADEISE (C.) : «Rhétorique professionnelle et expertise», in *Sociologie du travail*, Paris, Dunod, no 1, 1985.
- PIRSON (R.) : «La recherche-action : une méthode de mise à disposition des savoirs», in *Revue de l'Institut de Sociologie*, «A propos de la recherche-action», Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, no 3, 1981.
- QUERE (L.) : «A mauvais objet, mauvais sujet», in *Sociologie, sens et rationalités, Problèmes d'épistémologie en sciences sociales*, Paris, Centre d'Etude des Mouvements Sociaux, 1983.
- RAFFI (G.) : «Retour aux solidarités du quotidien : les nouvelles orientations du travail social en France», in *Actions et Recherches Sociales*, «Qu'est-ce que le social ?», Paris, Erès, no 3, 1982.
- SAVOYE (A.) : «Les continuateurs de Le Play au tournant du siècle», in *Revue Française de Sociologie*, Paris, Ed. du CNRS, XXII, 3 juil.-sept. 1981.
- SOULET (M.H.) : «Le champ de bataille», in *Informations sociales*, «La recherche en action sociale», Paris, CNAF, no 6, 1983.
- SOULET (M.H.) : «Les raisons d'être d'une profession», in *Informations Sociales*, «Les professionnels du travail social», Paris, CNAF, no 1, 1985.
- TACHON (M.) : «La recherche dans le champ social», in *Les sciences de l'homme et de la société en France. Rapports complémentaires*, Rapports remis à J.P. CHEVENEMENT, Ministre d'Etat, Ministre de la Recherche et de l'Industrie, par M. GODELIER, Paris, La Documentation Française, Collection des Rapports Officiels, 1982.
- TACHON (M.) : «L'action sociale ; un bricolage politique», in *Projet*, no 184, avril 1984.
- TACHON (M.) : «Jeux et enjeux de la notion de travail social», (Chap. I) et «Travail social et gestion des "problèmes sociaux"», (Chap. X), in *Lectures sociologiques du travail social*, Ouvrage collectif sous la direction de F. BAILLEAU, N. LEFAUCHEUR et V. PEYRE, Paris, Ed. Ouvrières, CRIV, Collection «Politiques Sociales», 1985.
- VAILLANCOURT (Y.) : «Quelques difficultés rencontrées dans la recherche militante», in *Actes du Colloque «Recherche-Action»*, Université du Québec à Chicoutimi, 1981.
- ZUNIGA (R.) : «La recherche-action et le contrôle du savoir», in RIAC, «La recherche-action : enjeux et pratiques», Montréal, Ed. St-Martin, no 5/45, 1981.

INDEX DES SIGLES

AFCCC	: Association Française des Centres de Consultation Conjugale.
AFSEA	: Association Française pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence.
ANAS	: Association Nationale des Assistants sociaux.
A-R	: Action-Recherche.
AREPS	: Association de Recherche et d'Etude des Politiques Sociales.
ARIP	: Association pour la Recherche et l'Intervention Psychologiques.
ATD	: Aide à Toute Détresse.
CAF	: Caisse d'Allocations Familiales.
CEMS	: Centre d'Etude des Mouvements Sociaux.
CEPES	: Centre d'Etudes sur les Politiques Economiques et Sociales.
CERFI	: Centre d'Etude, de Recherche et de Formation Institutionnelles.
CFRES	: Centre de Formation et de Recherche de l'Education Surveillée.
CIIS	: Centre d'Information sur les Innovations Sociales.
CNAF	: Caisse Nationale des Allocations Familiales.
CNRS	: Centre National de la Recherche Scientifique.
CORDES	: Comité d'Organisation des Recherches Appliquées sur le Développement Economique et Social.
CREAI	: Centre Régional de l'Enfance et de l'Adolescence Inadaptée.
CREFO	: Centre Régional de Formation, Formation Permanente en Milieu Ouvrier.
CRIV	: Centre de Recherche Interdisciplinaire de Vaucresson.
CRTS	: Centre de Recherche sur le Travail Social.
CTNERHI	: Centre Technique National d'Etudes et de Recherches sur les Handicapés et les Inadaptations.
DAS	: Direction de l'Action Sociale.
DDASS	: Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale.
DFC	: Département de Formation Continue.
DGRST	: Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique.
FNEPE	: Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs.
FORS	: Fondation pour la Recherche Sociale.
GREP	: Groupe de Recherche pour l'Education Permanente.

GRESS : Groupe de Recherche en Sciences Sociales.

INED : Institut National d'Etudes Démographiques.

INEP : Institut National d'Education Populaire.

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

IRFTS : Institut Régional de Formation des Travailleurs Sociaux.

LARES : Laboratoire de Recherches Economiques et Sociales.

LEST : Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail.

MIRE : Mission Recherche Expérimentation.

R-A : Recherche-Action.

RAS : Recherche Action Sociale.

UNCAF : Union Nationale des Caisses d'Allocations Familiales.

UNCEAS : Union Nationale des Centres d'Etudes et d'Actions Sociales.

UPR : Unité de Pédagogie et de Recherche.

Reproduction d'après documents fournis

IMPRIMERIE NATIONALE

6 256 112 T 74
